

Bohuon Anne-Soazig

**Un canton rural breton : le canton de Plélan-le-Grand
Aspects économiques et démographiques
(1850-1914)**

Mémoire de maîtrise,
sous la direction de M. Geslin, professeur d'histoire contemporaine.

septembre 1995

Université de Bretagne occidentale

*Haute Bretagne
Rennes II*

Guy LARCHER

Bohuon Anne-Soazig

**Un canton rural breton : le canton de Plélan-le-Grand
Aspects économiques et démographiques
(1850-1914)**

Mémoire de maîtrise,
sous la direction de M. Geslin, professeur d'histoire contemporaine.

septembre 1995

Université de Bretagne occidentale

Hauts Bretons, Rennes II

M.M. Jacques Guillemot, Guy Larcher et Hervé Piel ont grandement contribué à l'élaboration de ce mémoire en mettant leur connaissance passionnée de l'histoire de leur commune respective à mon service ; qu'ils en soient vivement remerciés, ainsi que les personnels communaux de Bréal, Paimpont et Plélan pour leur patience et leur gentillesse.

Liste des abréviations

ACBr : Archives communales de Bréal-sous-Montfort ;

ACPa : Archives communales de Paimpont ;

ACPl : Archives communales de Plélan-le-Grand ;

ADIV : Archives départementales d'Ille-et-Vilaine ;

E : Dépôt administratif des Archives départementales d'Ille-et-Vilaine;

ADIV 6M344 : Archives départementales d'Ille-et-Vilaine, liasse 6M344 ;

ACBr 1F3 B15 : Archives communales de Bréal-sous-Montfort, liasse 1F3, boîte 15.

Dans les notes de bas de page on a inversé volontairement l'ordre alphabétique des noms d'auteurs pour un chapitre ou un ouvrage collectif afin de signaler en premier le responsable du passage cité ou évoqué.

INTRODUCTION

Le XIXème siècle est celui des mutations, lentes, profondes, effectuant le passage d'une société qu'on pourrait appeler d'"Ancien Régime", à notre société moderne. Les plus manifestes de ces mutations sont d'ordre économique et ont donné lieu à la conceptualisation de la discipline économique. La plupart des historiens admettent une révolution industrielle, caractérisée par le progrès technique, l'exploitation et la production de masse, l'apparition d'une classe ouvrière, etc. Beaucoup évoquent également une révolution agricole, plus ou moins liée à la première, marquée notamment par une extension des surfaces cultivées, une amélioration du rendement et une importance croissante de l'élevage. Cette distinction a l'inconvénient fondamental de donner l'image de deux mondes séparés, celui, urbain, de l'industrie, l'autre, rural, de l'agriculture. Or beaucoup de campagnes connaissent ce qu'on appelle une industrie rurale, textile et métallurgique essentiellement. Malgré leur ampleur moindre par rapport aux grands centres industriels du nord de la France par exemple, ces petits centres n'en sont pas moins de véritables centres industriels. Cependant ils appartiennent bien souvent à une histoire ancienne et utilisent des procédés archaïques par rapport aux avancées technologiques du XIXème siècle. Aussi, faute d'avoir les moyens et l'ambition de se moderniser, bien souvent ils disparaissent. Cela participe d'une évolution générale de l'économie vers une multiplication des échanges et une homogénéisation du marché national, et, partant, de la société toute entière. Eugen Weber définit cette évolution globale comme "la fin des terroirs"¹, c'est-à-dire la disparition progressive des raisons d'être de ces micro-cellules économiques et culturelles rurales vivant largement en autarcie².

Il pourrait sembler logique d'étudier soit une commune, soit une province pour contribuer par une sorte de monographie à l'étude de ces processus, car ce sont des entités a priori homogènes par leur passé historique. Au contraire un canton peut paraître un cadre dénué d'intérêt parce que marqué par l'arbitraire de l'administratif. Cependant, le canton rural de Plélan-Le-Grand, en Ille-et-Vilaine, présente le double avantage d'une cohérence géographique et de la présence d'une industrie rurale importante, à savoir les fameuses forges de Paimpont, à côté d'une industrie textile commune à beaucoup de cantons de ce département. La situation géographique de ce canton est tout-à-fait intéressante, à la frontière entre les départements bretons de l'Ille-et-Vilaine et du Morbihan, et par conséquent à l'extrémité est de la Bretagne centrale réputée pauvre. L'étymologie de l'une des communes du canton, Bréal-sous-Montfort, signifierait d'ailleurs "entrée en Bretagne". En outre les 8 communes de ce canton (Bréal-sous-Montfort, Maxent, Monterfil, Paimpont, Plélan, St Péran, St Thurial, Treffendel), se sont réunies en 1993 dans une Communauté de Communes, dite "de Brocéliande", pour s'associer "au sein d'un espace de solidarité, en vue de l'élaboration

¹ Eugen Weber, *La fin des terroirs. La modernisation de la France rurale (1870-1914)*, Fayard, Editions Recherches, Paris, 1983, 839 pages.

² Henri Mendras définit avec justesse les paysans comme des "gens qui vivent dans une société relativement autarcique économiquement et relativement autonome politiquement par rapport à la société qui les englobe, et qui ont une forme de vie complètement particulière". Cité par Annie Moulin, *Les paysans dans la société française (de la Révolution à nos jours)*, La Flèche, Points Seuil Histoire, 1988, p.10.

d'un projet commun de développement et d'amélioration de l'espace en milieu rural³". Ce regroupement, suscité par le facteur dynamisant que constitue la R.N.24, qui traverse l'ensemble du canton sur l'axe Rennes-Lorient, témoigne de la pertinence exceptionnelle des limites cantonales dans ce cas. On suppose raisonnablement que cette homogénéité issue d'un critère géographique valable dès le XIX^{ème} siècle, rend l'étude du canton à cette époque digne d'être tentée.

Jusqu'où faut-il remonter pour considérer l'évolution économique de ce canton ? On fixe généralement comme limites au XIX^{ème} siècle celles de 1789, début de la Révolution française, et 1914, veille de la seconde Guerre mondiale. Cependant l'état de la documentation coupe ce siècle en deux avec notamment l'"apparition" des recensements de population et des statistiques agricoles au milieu du siècle, où ils deviennent en fait à peu près utilisables contrairement aux précédents. Ce sont des documents essentiels pour saisir l'évolution de la population active et celle de l'agriculture. En outre, sur le plan de l'agriculture, les véritables progrès datent du milieu du siècle (1840 selon Annie Moulin⁴). Enfin, la masse documentaire concernant un canton de 14000 habitants, imposait une période la plus restreinte possible. On a donc retenu les limites 1850-1914, encadrant justement la dernière époque des forges de Paimpont, qui jettent alors leurs ultimes feux puis s'éteignent définitivement.

Il était tentant d'intégrer le thème de l'évolution économique dans une étude plus globale, sur les plans culturel, démographique, politique et social, du canton, tant il est vrai que tous ces aspects sont interdépendants. On a d'ailleurs dépouillé une partie des procès-verbaux d'élection politique⁵ qui se révèlent particulièrement riches de renseignements sur les personnalités "économiques" du canton (membres du comice agricole, patrons d'entreprise, propriétaires influents), à une époque où les opinions politiques sont particulièrement déterminantes. Mais le souhait de faire une histoire "globale" était irréalisable dans le cadre trop restreint d'un mémoire de maîtrise. Cependant l'économie imposait des thèmes évolutifs comme l'autarcie ou l'ouverture du canton, et son dynamisme notamment démographique, que l'on a abordés en évoquant par exemple la mobilité géographique, la présence d'"étrangers", ou certaines caractéristiques géographiques comme la qualité du peuplement. Il fallait également dresser dans la mesure du possible le portrait des actifs du canton, évoquer le problème des transports et celui des associations auxquelles cette modernisation de l'économie a conduit les paysans après les ouvriers.

Dès lors l'éventail des sources consultées a été très large. La plupart est loin d'être fiable et de lecture facile et il a fallu tenir compte des vraisemblables erreurs de calcul des recenseurs de tout poil, des points de vue parfois arbitraires, des trous de la documentation. Aussi les courbes utilisent souvent des intervalles irréguliers quand elles ne sont pas discontinues. On a choisi d'évoquer au fur et à mesure du développement les problèmes rencontrés et les choix qui ont pu y être apportés. Ils s'ajoutent à des risques d'erreurs dues à

³ *Fonctionnement, compétences, actions de la Communauté de Communes de Brocéliande*, document de présentation à l'attention des membres du conseil de communauté, usage interne, juillet 1995, non paginé.

⁴ Annie Moulin, *Les paysans ...*, ouvrage cité, p.20.

⁵ On a dépouillé les procès-verbaux de toutes les élections de Bréal et Plélan (sauf les plébiscites et les sénatoriales à Plélan), les cantonales, les législatives et les municipales de Paimpont : ACBr 1K14 B159, 1K17 B160, 1K18 B160, 1K19 B161, 1K23 B163, 1K24 B164, 1K26 B166 ; ACPI 1K20 B270, 1K25 B271, 1K29 B274, 1K30 B276, 1K42 B115 ; ACPa 1K13 B38, 1K15 B39, 1K17 B40.

une saisie et à une exploitation manuelles des sources, que l'on s'est efforcé d'atténuer en faisant figurer dans la mesure du possible les données fondamentales.

On a procédé à l'étude des sources aux archives départementales d'Ille-et-Vilaine à Rennes et dans les 3 communes qui possèdent encore leurs archives, à savoir Bréal, Paimpont et Plélan. Les recensements ont ainsi été consultés aux archives seulement pour les 5 autres communes. On a dépouillé presque intégralement 24 recensements (3 par commune), individu par individu, pour analyser l'évolution quantitative de la population cantonale⁶, la mobilité géographique des habitants du canton, la nature du peuplement et surtout les caractéristiques socioprofessionnelles de cette population cantonale. Les statistiques agricoles (et pour une part industrielles, concernant les forges) constituent l'autre source importante, consultée en totalité mais à des intervalles de 5 à 6 ans environ, pour moitié aux archives départementales, et pour l'autre moitié à Bréal, Paimpont, Plélan mais aussi dans le fonds administratif de St Thuriel déposé aux archives départementales⁷. Le reste des sources a été l'objet d'une analyse moins systématique car il s'agit surtout de documents courts, lettres, rapports et autres documents officiels moins appropriés à une étude d'ordre sériel. Elles portent sur les points sensibles et révélateurs de l'évolution économique de la période, le comice agricole cantonal, les foires et les marchés, le crédit, le chemin de fer d'intérêt local, l'industrie rurale, etc. Par contre, faute de temps et de compétence suffisants, on a omis plus ou moins largement l'évolution des prix, le statut de la terre, les conditions de vie et d'activité, autant de domaines pourtant fondamentaux de l'agriculture et de l'économie.

La caractéristique essentielle et malheureuse de ces sources est qu'elles participent de toute une documentation extérieure à la population rurale comme l'explique Weber⁸ :

"Les témoignages qui existent sont l'oeuvre d'étrangers, qui observaient et notaient ce qu'ils voyaient à des fins qui leur étaient propres. Les policiers, les bureaucrates, les folkloristes, les prêtres, les enseignants, les agronomes et les gens de lettres observaient ce monde, parfois y pénétraient même, mais fussent-ils spectateurs critiques ou bienveillants, ils ne pouvaient pas nous le décrire de l'intérieur."

La gageure est bien, à travers cette discipline un peu artificielle et parfois rébarbative que constitue l'économie, de sentir le pouls de cette société rurale particulière, de surprendre les habitants dans leur quotidien et son évolution⁹. On a donc adopté une approche consistant à découvrir la population cantonale par étapes à travers les aspects de son économie, en les situant dans leur contexte d'abord, naturel et socioprofessionnel ; puis on a étudié leur champ d'action particulier, l'agriculture, telle qu'elle était pratiquée et telle que les

⁶ On a remarqué d'ailleurs que les totaux figurant dans les récapitulatifs des recensements ne coïncidaient pas toujours avec le total effectif des individus recensés. Ainsi, à Bréal en 1851, le récapitulatif indique 2158 habitants mais le total "réel" est 2218 habitants (ACBr 1F3 B115); de même à Paimpont en 1846 (3420 contre 3585 habitants - ACPa 1F2 B98) et à Maxent en 1851 (1825 contre 1780 - ADIV 6M315). On a bien sûr retenu les totaux réels puisqu'ils fondent l'analyse socioprofessionnelle qui a été faite de ces recensements.

⁷ Les chiffres du canton sont évidemment des totaux de chiffres communaux ; aussi on ne s'est pas privé de les reconstituer lorsqu'on n'avait à disposition que les chiffres communaux.

⁸ Eugen Weber, *La fin des terroirs ...*, ouvrage cité, p. 12.

⁹ D'où le choix d'avoir recours à des sources illustrées composées en totalité de cartes postales; s'il n'est pas certain que leurs dates correspondent aux limites de notre période, il est sûr par contre qu'elles sont valables dans le contexte où elles sont utilisées.

cadres de cette société auraient voulu qu'elle le soit ; on s'est penché enfin sur les nombreux facteurs de modernisation qui les ont soutenus dans cette volonté progressiste, dans la même logique que celle de l'industrie, moteur de l'économie de l'époque, intéressante à la fois pour elle-même et pour les rapports qu'elle a pu entretenir avec l'agriculture et les agriculteurs.

Sources et bibliographie

I. Les sources

A. Les sources manuscrites

a. départementales

* divisions administratives :

- . Maxent (1851-1852) : 1M39 ;
- . Paimpont et Plélan (1861-1863) : 1M42.

* hygiène et santé publique :

- . tueries particulières : 5M211 (Maxent, 1908-1909), 5M216 (Plélan, 1908-1909) ;
- . établissements insalubres : 5M265 (four à chaux de St Thurial, 1856-1857).

* recensements :

- . Bréal-Sous-Montfort : 6M98 (1846, 1851, 1856 et 1866)
6M99 (1876, 1881, 1886, 1891, 1896, 1901, 1906 et 1911) ;
- . Maxent : 6M315 (1846, 1851, 1856, 1866 et 1876)
6M316 (1881, 1886, 1891, 1896, 1901, 1906 et 1911) ;
- . Monterfil : 6M344 (1846, 1851, 1856, 1866, 1876, 1881, 1886, 1891, 1896, 1901, 1906 et 1911) ;
- . Paimpont : 6M381 (1846 et 1851)
6M382 (1856, 1866, 1876, 1881, 1886, 1891 et 1896)
6M383 (1901, 1906 et 1911) ;
- . Plélan : 6M406 (1846 et 1851)
6M407 (1856, 1866, 1876, 1881)
6M408 (1891, 1896, 1901, 1906 et 1911) ;
- . St Péran : 6M584 (1846, 1851, 1856, 1866, 1876, 1881, 1886, 1891, 1896, 1901, 1906 et 1911) ;
- . St Thurial : 6M612 (1846, 1851, 1856 et 1876)
6M613 (1881, 1886, 1891, 1896, 1901, 1906 et 1911) ;
- . Treffendel : 6M640 (1846, 1851, 1856, 1866 et 1876)
6M641 (1881, 1886, 1891, 1896, 1901, 1906 et 1911).

* statistiques agricoles :

. canton de Plélan, arrondissement de Montfort : 6M955 (1852), 6M957 (1858), 6M961 (1887), 6M966 (1893), 6M968 (1896), 6M969 (1901), 6M970 (1906), 6M971 (1908), 6M972 (1910).

* agriculture :

. crédit agricole (1838-1940) : 7M54, 7M55 ;
. culture du chanvre et du lin : 7M100 (1852), 7M101 (1853 à 1907) ;
. matériel agricole : 7M130 (1807-1874), 7M131 (1820-1864) ;
. engrais : 7M132 (an VIII-1902, emploi, expérience et commerce), 7M133 (an VIII-1886, correspondance) ;
. lait et beurre : 7M144 (an XI-1893) ;
. terres vaines et vagues : 7M145 (an XI-1860), 7M146 (an X-1891), 7M147 (1890-1939) ;
. travailleurs agricoles : 7M340 (1857-1860) ;
. mutualité agricole : 7M341 (1846-1893), 7M342 (1898-1940), 7M343 (1906-1939).

* commerce :

. crédit, banque, assurance : 8M1 (commerce, crédit, 1810-1940), 8M2 (assurances, 1842-1865) ;
. foires et marchés par commune :
- Bréal de 1849 à 1890 : 8M70 ;
- Maxent de 1874 à 1901 : 8M74 ;
- Monterfil en 1874 et Paimpont de 1832 à 1857 : 8M75 ;
- Plélan de l'an VIII à 1902 : 8M76 ;
- St Péran en 1888-1889 et Treffendel de l'an VIII à 1846 : 8M79.

* industrie :

. contrôle de diverses industries : toiles rurales entre 1850 et 1878 : 9M16.

* travail :

. registre pour l'inscription des livrets d'ouvriers : 10M9 (1857-1860), 10M10 (1861-1866) ;
. syndicats professionnels (état, contrôle des syndicats en activité et des syndicats dissous) : 10M84 (1876-1892), 10M85 (1893-1906), 10M88 (1900-1937), 10M89 (1898-1937), 10M90 (1892-1936), 10M91 (1889-1936) ;
. sociétés coopératives : 10M92 (travail, organisation de prévoyance, sociétés ouvrières et coopératives, 1852-1940), 10M93 (travail, régime des ouvriers mineurs, retraites, 1894-1934).

* E: St Thurial :

. extraits du registre des délibérations du conseil municipal : 2D3 B9 (1876-1920) ;
. syndicat : 2F2 B2 (1906-1933) ;
. foires et marchés : 4F1 B2 (1872-1903) ;
. statistiques agricoles : 3F15 B2 (1896-1930) ;
. procès-verbaux d'élections municipales : 1K14 B15 (1840-1920) ;

. conseil municipal : liste des membres : 1K16 B6 (1860-1919).

* archives sous-préfectorales :

. St Péran : 2Z106 .

b. communales

* Bréal-sous-Montfort :

. recensements :

- 1851 : 1F3 B115 ;
- 1891 : 1F4 B116 ;
- 1911 : 1F4 B116.

. agriculture :

- comice agricole (1834, 1847-1852) : 3F5 B16 ;
- céréales (1848) : 3F7 B16 ;
- statistiques agricoles (1903 à 1914) : 3F16 B117.

. foires et marchés (1823-1890) : 1J3 B32.

. registres pour l'inscription des livrets d'ouvriers : 2J13 B34 (1855-1888) et 1R16 B99 (1850-1884), en annexe d'un registre d'ouverture d'écoles libres.

. élections politiques :

- plébiscites : 1K14 B159 ;
- présidentielles : 1K17 B160 ;
- sénatoriales : 1K18 B160 ;
- législatives : 1K19 B161 ;
- cantonales : 1K23 B163 ;
- municipales : 1K24 B164 ;
- maires et adjoints (1863 à 1989) : 1K26 B166.

. patrimoine communal :

- bâtiments communaux : 1M2 B57 (mairie-école 1857-1859) ;
1M4 B58 (halles 1813-1862) ;
- biens communaux (1848-1891) : 1N1 B69.

* Paimpont :

. recensements :

- 1846 : 1F2 B98 ;
- 1891 : 1F3 B99 ;
- 1906 : 1F3 B99 ;
- 1911 : 1F3 B99.

. industrie :

- statistiques industrielles (1903) : 2F3 B15 ;
- ordre de service des mines de fer de Paimpont (1901) : 2F4 B15.

. statistiques agricoles (1903 à 1912) : 3F7 B15 ;

- . foires et marchés : 4F1 B24 (1857);
- . registre pour l'inscription des livrets d'ouvriers (1879-1914) : 2J3 B33 ;
- . élections politiques :
 - législatives : 1K13 B38 ;
 - cantonales : 1K15 B39 ;
 - municipales : 1K17 B40.

* Plélan-le-Grand :

- . délimitation de la commune :
 - affaire du Thélin (1878, 1907) : 3D9 B21 ;
 - changement de nom (1920) : 3D10 B21 ;
 - frontières avec Paimpont (1861, 1863) : 3D7 B21.
- . recensements :
 - 1851 : 1F3 B235 ;
 - 1891 : 1F3 B236 ;
 - 1911 : 1F5 B237.
- . commerce et industrie :
 - caisse d'épargne - banque de France (1861) : 2F1 B70 ;
 - statistiques industrielles cantonales (1892-1903) : 2F2 B40.
- . agriculture :
 - comité d'agriculture du canton (1835-1846) : 3F1 B71 ;
 - syndicat agricole communal de Plélan-le-Grand (1900-1933) : 3F2 B71 ;
 - syndicats professionnels (1900) : 3F3 B40 ;
 - concours agricoles (1837-1936) : 3F6 B71 ;
 - comice agricole : 3F7 à 3F12 B71 (1851-1858) ;
 - 3F13 B71 (1859-1880) ;
 - 3F14 B72 (1888-1894) ;
 - 3F15 B72 (1896-1914) ;
 - lin et chanvre (1852) : 3F32 B78 ;
 - engrais (1854-1856) : 3F33 B78 ;
 - matériel agricole (1856) : 3F34 B79 ;
 - statistiques agricoles : 3F39 B239 (1860, 1865, 1869, 1882 pour le canton et 1874 pour le chef-lieu seulement) ;
 - 3F40 B240 (1903 à 1914 à Plélan).
- . travail :
 - registres pour l'inscription des livrets d'ouvriers : 7F22 B241 (1855 à 1868), 7F23 B241 (1868 à 1885), 7F24 B241 (1885 à 1897).
- . hygiène et santé publique :
 - vagabondage, mendicité (1818-1902) : 1J13 B106 ;
 - enquête sur l'état hygiénique du canton (1854) : 5J14 B231.
- . élections politiques :
 - présidentielles : 1K20 B270 ;
 - législatives : 1K25 B271 ;

- cantonales : 1K29 B274 ;
- municipales : 1K30 B276 ;
- maires et des adjoints (1817-1983) : 1K42 B115.

. industrie :

- mines et carrières (1833-1952) : 2O13 B167 ;
- usines et moulins (1856) : 3O2 B167.

. sociétés de secours mutuel (1852-1855) : 2Q2 B172.

B. Les sources imprimées

a. bibliothèque historique de la mairie de Plélan :

- C8 : BELLAMY Pierre, *Multiplication et amélioration des espèces chevaline, bovine, porcine et ovine dans le département d'Ille-et-Vilaine*, Rennes, Catel & Co, 1856, 242 pages.

- C10 : *Assemblée générale des présidents des comices d'Ille-et-Vilaine, discours de M. Féart, préfet d'Ille-et-Vilaine*, Rennes, Oberthür, 1860, 65 pages.

- C11 : *Concours régional agricole de 1863, département d'Ille-et-Vilaine*, Rennes, Douchin, 1863, 65 pages.

- C23 : *Le département d'Ille-et-Vilaine*, revue géographique et industrielle de France, patronage du conseil général d'Ille-et-Vilaine, Paris, 1865, 180 pages.

- C111 : CHEVALLIER de la TEILLAIS, *Annuaire des comices d'Ille-et-Vilaine*, Rennes, Verdier, 1854, 172 pages.

- 2F2 B70 : *Etude économique sur la situation industrielle et commerciale de la circonscription de la Chambre de commerce de Rennes de 1898 à 1909*, rapport publié en 1910 par la Chambre de Commerce de Rennes, 115 pages.

b. divers :

- BAUDRILLART Henri, *Les populations agricoles de la France*, Paris, Hachette, 1885, 638 pages.

- CHOLEAU Jean, *Condition des serviteurs ruraux bretons . Domestiques à gages et Journaliers agricoles*, Vannes, Lafolye frères, 1907, 204 pages.

- OGEE et MARTEVILLE, *Dictionnaire historique et géographique de la province de Bretagne*, Rennes, Molliex, tome 1 (1843), p.103-104 (Bréal), tome 2 (1853), p.21-23 (Maxent), p.47 (Monterfil), p.257-259 (Paimpont), p.283-285 (Plélan), p.849 (St Péran), p.879 (St Thurial), p.915 (Treffendel).

- ORAIN Adolphe, *Géographie pittoresque du département d'Ille-et-Vilaine*, Rennes, éditions de la Tour Gile, 1882, 481 pages.

- *Dictionnaire biographique des notabilités du département d'Ille-et-Vilaine*, collection "Les dictionnaires départementaux", Paris, éditeur Henri Jouve, 1ère édition, 1895, non paginé.

- *Dictionnaire biographique illustré d'Ille-et-Vilaine*, collection "Les dictionnaires départementaux", Paris, Flammarion, 2ème édition, 1909, 431 pages.

- LE NEVANIC A., "L'agriculture en Ille-et-Vilaine de 1815 à 1870", dans *Annales de Bretagne*, juillet 1910, p.624-629.

- BANEAT Paul, *Le département d'Ille-et-Vilaine, Histoire. Archéologie. Monuments*, Rennes, librairie moderne Larcher, 1929, 4 tomes.

II. Bibliographie

A. Ouvrages généraux sur le XIXème siècle

a. en Bretagne

- SKOL VREIZH, *La Bretagne au XIXème siècle (1789-1914)*, tome 4 de l' Histoire de la Bretagne et des pays celtiques, Rennes, 3ème édition, 1989, 280 pages.

- MINOIS Georges, *Nouvelle Histoire de la Bretagne*, Fayard, Paris, 1992, 925 pages.

- CHEDEVILLE André et CROIX Alain, *Histoire de la Bretagne*, Vendôme, collection "Que-sais-je?", P.U.F., 1993, 127 pages.

b. en Ille-et-Vilaine

- GESLIN Claude, "Le XIXème siècle ou le temps des mutations", chapitre V, dans *L'Ille-et-Vilaine des origines à nos jours*, sous la direction de François Lebrun, St Jean d'Angély, éditions Bordessoules, 1984, p.257 à 453.

B. Agriculture, ruralité et paysannerie au XIXè siècle

a. études globales sur les campagnes au XIXème siècle

- AGULHON Maurice, DESERT Gabriel et SPECKLIN Robert, "Apogée et crise de la civilisation paysanne (1789-1914)", tome 3 de l' *Histoire de la France rurale*, publiée sous la direction de Georges Duby et Armand Wallon, Tours, collection "l'Univers historique", éditions du Seuil, 1980, 568 pages.

- GAVIGNAUD Geneviève, *Les campagnes en France au XIXè siècle*, Gap, collection "Synthèse Histoire", Ophrys, 1990, 165 pages.

- LIJOUR Joëlle, *Le canton de Briec : structures socio-économiques et vie politique, 1848-1914*, mémoire de maîtrise, Université de Bretagne occidentale, novembre 1991.

- MOULIN Annie, *Les paysans dans la société française (de la révolution à nos jours)*, La Flèche, Points Seuil Histoire, 1988, 322 pages.

- WEBER Eugen, *La fin des terroirs . La modernisation de la France rurale (1870-1914)*, Paris, Fayard, éditions Recherches, 1983, 839 pages.

b. études régionales, départementales, locales sur les sociétés rurales du XIXème siècle

- CLARKE Alison, MAILLARD Jean-Luc, VEILLARD Jean-Yves, *L'écomusée du pays de Rennes*, Rennes, éditions Ouest-France, 1991, 30 pages.

- CORMAULT Elisabeth, *Etude démographique et socio-professionnelle de l'arrondissement de Montfort en 1846 sur la base des listes nominatives de recensement*, mémoire de maîtrise, Rennes II, octobre 1985, 81 pages.

- COTTIN Alain, *L'évolution de la vie agricole dans la région de Plélan depuis 20 ans*, mémoire de diplôme d'études supérieures de géographie, décembre 1965, 158 pages.

- LEBRETON Laurence, *Etude démographique et socio-professionnelle du canton de St Meen-le-Grand à partir des listes de recensement de 1921 et 1936*, mémoire de maîtrise, Rennes II, 1989, 131 pages.

- LEFORESTIER Claude, *La vie d'une Commune Rurale en Haute-Bretagne, Pleurtuit 1830-1930*, Dinard, éditions Danclau, 1991, 165 pages.

- PAUTARD Jean, *Les disparités régionales dans la croissance de l'agriculture française*, thèse de doctorat de géographie, Université de Rennes, Faculté de droit et des sciences économiques, Paris, Gauthier-Villars, 1965, 180 pages.

- RAMEL Dominique, *Mauron, étude démographique, 1670-1869*, mémoire de maîtrise, Rennes II, 1990, 160 pages.

c. aspects de l'économie rurale

- AUBRY-LEBRETON Marie-Louise, "La floraison des foires et des marchés au XIXème siècle. L'exemple d'un département breton : l'Ille-et-Vilaine", *Etudes rurales*, avril-décembre 1980, p.169-174.

- BOUDOL Antoine, "Les comices agricoles de l'Ain : vers l'accaparement idéologique", Bourg-en-Bresse, *Nouvelles Annales de l'Ain*, 1989-1990, p.177-207.

- HUBSCHER Ronald, "La petite exploitation en France : reproduction et compétitivité (fin XIXème siècle, début XXème siècle)", *Annales E.S.C.*, n°1, janvier-février 1985, p3 à 34.

- HUBSCHER Ronald, "Société globale et population agricole : un essai de clarification des catégories socio-professionnelles non agricoles", *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, avril-juin 1980, p.312-319.

- LEBOIS Paul, *Douze métiers, treize misères (Souvenirs du début du siècle)*, L'Amitié par le livre, 1976, 283 pages.

- POITRINEAU Abel, *Ils travaillaient la France . Métiers et mentalités du XVIè au XIXè siècle*, Paris, Armand Colin, 1992, 279 pages.

- RINAUDO Yves, "Un travail en plus : les paysans d'un métier à l'autre (de 1830 à 1950 environ)", *Annales E.S.C.*, mars-avril 1987, n°2, p 283 à 302.

C. L'économie générale du XIXè siècle

- BRODER Alexandre, *L'économie française au XIXème siècle*, Gap, collection "Synthèse Histoire", Ophrys, 1993, 260 pages.

D. Population et société au XIXè siècle

- *Histoire de la population française*, tome III (de 1789 à 1914), sous la direction de Jacques DUPÂQUIER, Vendôme, P.U.F., décembre 1988, 554 pages.

- *La société française au XIXème siècle . Tradition, transition, transformations*, sous la direction de Jacques DUPÂQUIER et Georges KESSLER, Paris, Fayard, 1992, 529 pages.

- FINE Agnès, SANGOÏ Jean-Claude, *La population française au XIXème siècle*, Vendôme, collection "Que-sais-je ?", P.U.F., 1991, 126 pages.

- GEGOT Jean-Claude, *La population française aux XIXème . XXème siècles*, Gap, collection "Synthèse Histoire", Ophrys, 1989, 144 pages.

E. Histoire ou aspects de l'histoire communale

a. Maxent :

- GUILLEMOT Jacques, "La laiterie-fromagerie et la distillerie-cidrerie", *Le Petit Maxentais*, n°9, juillet 1991, p.31 à 33.

b. Paimpont :

- DENIS Michel : "Grandeur et décadence d'une forêt : Paimpont du XVIème au XIXème siècle" , *Annales de Bretagne*, 1957, p.257 à 273.

- LARCHER Guy, "Les charbonniers à Paimpont . Contributions à l'histoire d'une commune" , Paimpont, *Le Châtenay*, n° hors série, 1986, 64 pages.

- ROUX Laurence, *Les forges de Paimpont : monographie d'un établissement métallurgique rural en Bretagne aux XVIIIème et XIXème siècle*, mémoire de maîtrise, Université de Haute-Bretagne, 1987, 204 pages.

- *Les forges de Paimpont : une activité industrielle du XVIIème au XIXème siècle*, par l'Association des Amis du Moulin de Châtenay et l'Ecomusée du pays de Montfort, Paimpont, 1993, 43 pages.

c. Plélan :

- JORET Eric, *rapport de classement des archives communales*, Plélan-le-Grand, usage interne, 1987, 16 pages.

d. St Thurial :

- PIEL Hervé, "Le four à chaux", *St Thurial infos*, n°107 et n°108, mars et avril 1990.

F. cartes postales

- EALET Jacky, GRUEL Sylvie, GOUNEAU Lucien, LARCHER Guy, *Mémoire en Images . Le pays de Brocéliande*, Rennes, éditions Alan Sutton, 1994, 128 pages.

- cartes de M.M. PIEL Hervé de St Thurial et BOHUON Michel de Bréal.

G. divers

- CHARPY Jacques, JORET Eric, *Guide des archives d'Ille-et-Vilaine*, tome II (les archives communales), Rennes, éditions du Conseil Général, 1991, 512 pages.

- DIEULEVEULT (de) Alain, EDOM Jean, *Petits trains d'Ille-et-Vilaine*, Le Mans, éditions cénomanes, 1986, 192 pages.

- GESLIN Claude, *Le syndicalisme ouvrier en Bretagne jusqu'à la Première Guerre Mondiale*, St Hippolyte-du-Fort, Espace-Ecrits, 1990, 3 tomes, 988 pages.

- GODECHOT Jacques, *Les révolutions de 1848*, Paris, collection "Le Mémorial des siècles", Albin Michel, 1971, 502 pages.

- LAGREE Michel, *Religion et cultures en Bretagne 1850-1950*, Paris-St Armand Montrond, Fayard, 1992, 601 pages.

- LOISEL Laurence, *Communauté de Communes de Plélan-Le-Grand . Profil socio-économique*, Plélan-le-Grand, usage interne, mars 1994, 23 pages.

- PASCAL Jean, *Les députés bretons de 1789 à 1983*, Paris Locminé, P.U.F., 1983, 812 pages.

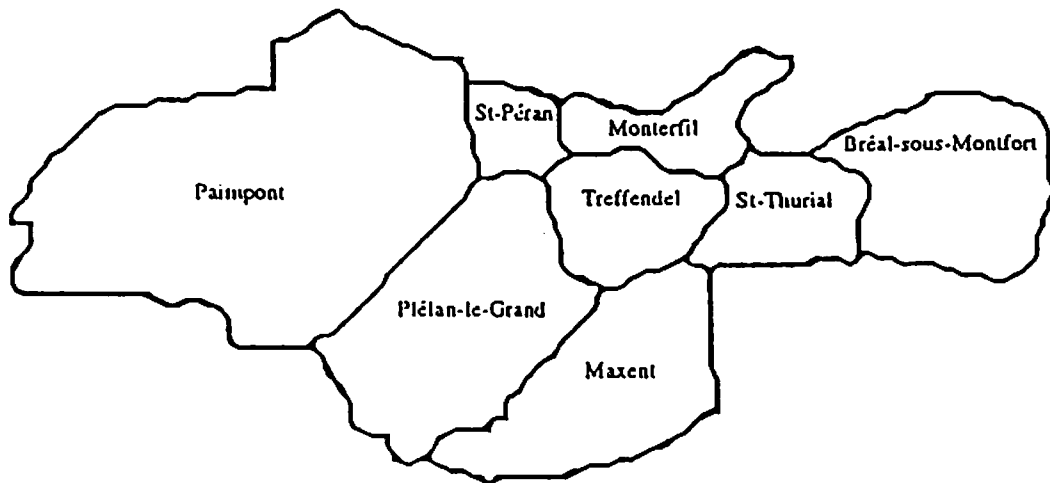
- *Fonctionnement, compétences, actions de la Communauté de Communes de Brocéliande*, document de présentation à l'attention des membres de conseil de communauté, Plélan-le-Grand, usage interne, juillet 1995, non paginé.

Ière PARTIE : LA PHYSIONOMIE D'UN CANTON RURAL

CHAPITRE I : Géographie, administration, population : unité et originalités d'un canton rural.

A. Un canton à l'aspect sauvage

Carte n°1 : Situation des communes dans le canton de Plélan¹.



"Après Mordelles, la côte de Bel-Air gravit une terrasse du Meu. Quelques kilomètres encore, dans une série de virages la route grimpe un abrupt de plusieurs dizaines de mètres. Le paysage est alors tout différent : la roche affleure à nu en maints endroits ; la lande est partout présente avec une végétation acidifiante de bruyères, d'ajoncs et de pins. Ecartez-vous de la route, vous découvrirez un ravin où court un ruisseau. L'habitat est groupé en petits hameaux ; les maisons de pierres sont les plus nombreuses."

La description d'Alain Cottin² correspond tout-à-fait à la vision qui s'offre aujourd'hui encore à l'automobiliste quittant Rennes par la route de Lorient. Certes son champ d'études ne concerne que 5 des 8 communes de l'actuel canton de Plélan-le-Grand (Plélan, Maxent, Treffendel et en partie St Thurial et Paimpont) dont les paysages contrastent fortement avec "la campagne plantureuse, plate et monotone du bassin rennais"³, dont participe un peu le terroir bréalais auquel Ogée concède "quelques bonnes terres"⁴. Pourtant, même cette dernière commune, au delà de la frontière du Meu qui délimite en quelque sorte le bassin de Rennes à l'ouest, est caractérisée par des hauteurs, une nature sauvage et la

¹ Carte tirée de *Fonctionnement, compétences, actions ...*, ouvrage cité.

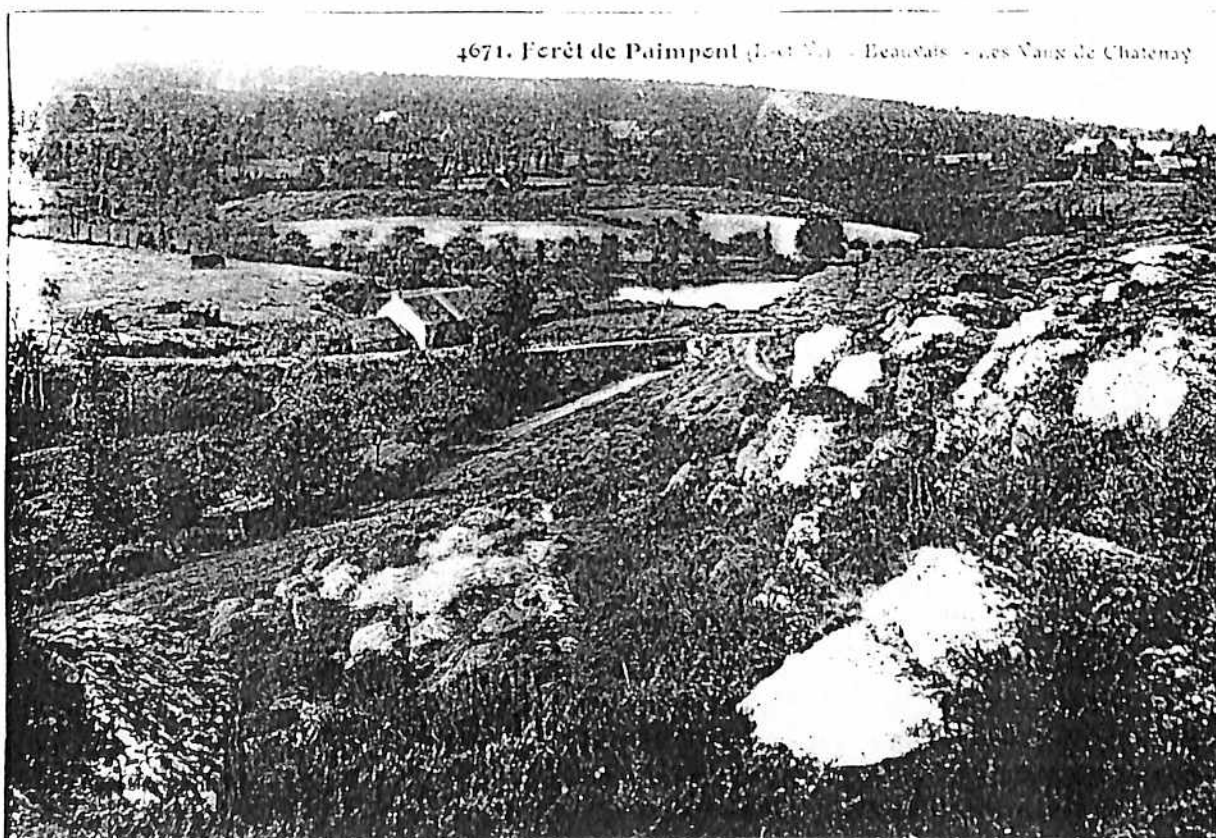
² Alain Cottin, *L'évolution de la vie agricole dans la région de Plélan depuis 20 ans*, mémoire de diplôme d'études supérieures de géographie, décembre 1965, p.1.

³ idem, p.1.

⁴ Ogée et Marteville, *Dictionnaire historique et géographique de la province de Bretagne*, Rennes, Molliex, tome 1 (1843), p.103-104.

présence de schistes rouges ou schistes pourprés, qui affleurent en arêtes vives dans les vallées et donnent un cachet particulier aux maisons (voir annexe n°5 p.130). Cependant si ces maisons en pierres dominent dans les bourgs et à proximité des carrières, elles alternent dans les villages avec les maisons en terre. La forme allongée du canton, qui voit se succéder Bréal, St Thurial, Monterfil, Treffendel, Maxent, Plélan, St Péran et Paimpont le long de la R.N.24, explique les nuances ou plutôt les gradations dans le paysage. D'est en ouest, de Bréal à Paimpont, on monte par paliers de 82 mètres au point culminant d'Ille-et-Vilaine à 258 mètres. Le relief est de plus en plus accidenté, entaillé de nombreux ruisseaux, parsemé d'étangs et de lacs, couvert de landes et de forêt dans les trous du bocage. Ogée et Orain ont été particulièrement frappés par ce relief tourmenté et cette abondance de verdure. Le premier évoque Paimpont comme un pays "montagneux" et parle des "vallons" de Plélan⁵. Orain décrit Monterfil comme un "pays, d'aspect très varié (...) sillonné par de nombreux petits cours d'eau encaissés entre des rochers dans de profonds ravins"⁶. Ils relèvent partout la présence de la forêt et surtout de la lande, aux surfaces "trop étendues"⁷ à St Thurial selon Ogée. La carte postale n°1 montre un bon exemple de ce paysage sauvage, escarpé, vert et humide, avec la forêt en toile de fond.

Carte postale n°1 : Les Vaux de Châtenay en Paimpont⁸.



⁵ Ogée et Marteville, *Dictionnaire historique et géographique ...*, ouvrage cité, p.257 tome2.

⁶ Adolphe Orain, *Géographie pittoresque du département d'Ille-et-Vilaine*, Rennes, éditions de la Tour Gile, 1882, p.399.

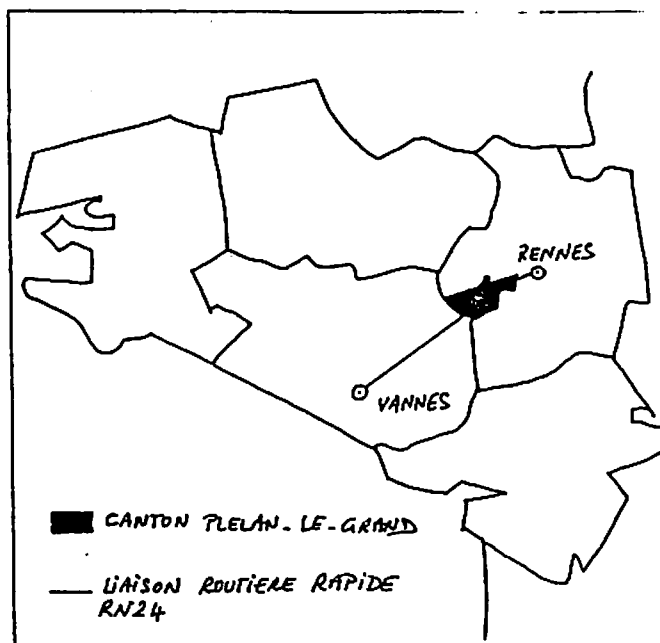
⁷ Ogée et Marteville, *Dictionnaire historique et géographique ...*, ouvrage cité, p.879 tome 2.

⁸ Jacky Ealet, Sylvie Gruel, Lucien Gouneau, Guy Larcher, *Mémoire en Images . Le pays de Brocéliande*, Rennes, éditions Alan Sutton, 1994, p.27.

L'autre paysage particulier du canton est en effet la forêt de Brocéliande qui fait de Paimpont l'une des plus vastes communes françaises (avec plus de 10000 hectares dont plus de la moitié en forêt). Michel Denis la décrit "constituée de chênes et de hêtres dans la région de 'hault bois' (c'est-à-dire de futaie), et de genêts, fougères, ajoncs, houx, bruyères, saules, dans les zones de taillis et de landes. Elle est parsemée de nombreuses clairières qui, avec le pourtour immédiat, constituent des centres de peuplement importants, organisés en rangées appelées rues, sur les lignes de sources⁹". C'est la forêt qui constitue le centre de la vie paimpontaise à l'époque.

Le canton apparaît ainsi comme une région un peu à l'écart de la civilisation, dans "la partie la plus pauvre et la plus arriérée d'Ille-et-Vilaine" selon Cottin¹⁰. Certes, par sa frontière occidentale avec le Morbihan, le canton se rattache à l'Argoat misérable dont il partage d'ailleurs le climat un peu trop humide pour la culture mais parfait pour l'élevage¹¹. Mais il est aussi attiré à l'est par le puissant pôle rennais, capitale administrative et centre économique du département. Entre ces deux extrêmes reliés par l'actuelle R.N.24, alors voie impériale, puis par le tramway, le canton de Plélan comme le reste de l'arrondissement de Montfort, essaie de faire honneur aux dynamismes du reste de l'Ille-et-Vilaine.

Carte n°2 : Situation géographique du canton de Plélan par rapport à la Bretagne¹².



⁹ Michel Denis, "Grandeur et décadence d'une forêt : Paimpont du XVIème au XIXème siècle", *Annales de Bretagne*, 1957, p.257.

¹⁰ Alain Cottin, *L'évolution de la vie agricole ...*, ouvrage cité, p.3.

¹¹ Alain Cottin, *L'évolution de la vie agricole ...*, ouvrage cité, p.11 et 17.

¹² Laurence Loisel, *Communauté de Communes de Plélan-le-Grand . Profil socio-économique*, Plélan-le-Grand, usage interne, mars 1994, p.1.

Une unité géographique nuancée de contrastes voire d'un certain déséquilibre naturel (au niveau des ressources) caractérisent donc ce canton rural issu de l'oeuvre administrative de la Révolution française.

B. Identités multiples, concurrences et centralisation

Par le décret du 14 décembre 1789, la Révolution partage le territoire national en 83 départements divisés eux-mêmes en cantons et communes. C'est le prélude à une bureaucratisation croissante de la société qui, à partir d'un principe de centralisation, se structure en échelons administratifs interdépendants. L'Empire renforce encore cette présence administrative non seulement dans les communes mais aussi dans les chefs-lieux de canton : des fonctionnaires y sont nommés pour exercer les pouvoirs administratifs de base en étant juges de paix, percepteurs ou gendarmes¹³.

Plélan est institué chef-lieu du canton devenu celui de Plélan-le-Grand en 1920 (pour le différencier de Plélan-le-Petit des Côtes-du-Nord¹⁴). Le canton intègre l'arrondissement de Montfort (voir annexe n°2 page 134). Plélan a sans doute été préféré à Paimpont, malgré une population inférieure (3100 habitants contre 3600 environ¹⁵), à cause de sa centralité au sein du canton. Toujours est-il que grâce à ses fonctions de chef-lieu, Plélan rassemble en 1853 un bureau d'enregistrement, une brigade de gendarmerie, le centre de la perception, un bureau et un relais de poste¹⁶. Aussi est-elle qualifiée par Ogée de "gros bourg" et de "petite ville assez bien bâtie"¹⁷ et Michael Py, rédacteur en chef du Petit Rennais lui fait écho 37 ans plus tard¹⁸ : "huit cent mètres de maisons des 2 côtés de la route nationale, voilà Plélan. Ce gros bourg - mettons cette ville pour faire plaisir aux Plélannois (sic) - dont le nom est très ancien n'a rien que de très nouveau."

Ce jugement de Rennais n'empêche pas la prééminence de Plélan au sein du canton, prééminence contestée par Paimpont dont l'importance économique concurrence celle administrative du chef-lieu. Or les fameuses forges sont situées à cheval entre les 2 communes même si les installations essentielles sont sur le territoire paimpontais, d'où la polémique qui oppose les 2 maires de 1861 à 1863. A l'origine, le maire de Paimpont et propriétaire des forges M. Duval, proposait que l'ancienne délimitation entre les deux communes qui traversait l'étang des forges et mettait l'usine dans une situation ambiguë, suive désormais le bord gauche de la nouvelle route nationale 24 de Rennes à Lorient¹⁹. Cela avait bien sûr pour effet (et d'ailleurs M. Duval l'avoue) de permettre à Paimpont d'encaisser la patente payée par l'usine et la cantine des forges²⁰. Plélan s'insurge évidemment contre cette demande en alléguant diverses raisons comme la commodité plus grande qu'ont les habitants concernés (ouvriers des forges) de payer leurs contributions à Plélan "où le bureau du percepteur est ouvert tous les jours" qu'à Paimpont "où celui-ci ne se transporte qu'une fois

¹³ Annie Moulin, *Les paysans ...*, ouvrage cité, p.55-56.

¹⁴ ACPI 3D10 B21, changement de nom (1920).

¹⁵ Jacques Charpy, Eric Joret, *Guide des archives d'Ille-et-Vilaine*, tome 2 (les archives communales), Rennes, éditions du Conseil Général, 1991, p.303 et 314.

¹⁶ Ogée et Marteville, *Dictionnaire historique et géographique ...*, ouvrage cité, p.284 tome 2.

¹⁷ idem.

¹⁸ ACPI 3F14 B72, compte-rendu du concours agricole du comice du canton dans le *Petit Rennais* du jeudi 9 octobre 1890.

¹⁹ ADIV 1M42, extrait de délibération du conseil municipal de Plélan du 11 août 1861 sur le litige de frontière avec Paimpont.

²⁰ ACPI 3D7 B21, frontières avec Paimpont (1861, 1863).

par mois". De même Plélan offre plus de secours spirituels et de forts marchés hebdomadaires ; enfin Plélan a déjà souffert de "pertes considérables" du fait de l'adjonction de 8 villages à Maxent en 1830 et de l'érection de la paroisse du Thélin en 1849²¹. Le point de vue du chef-lieu l'emporte en 1861 mais Duval revient à la charge en 1863. Le conseil d'arrondissement rejette une nouvelle fois sa proposition et le préfet aligne son jugement sur celui du conseil²².

Mais la vieille rivalité demeure comme en témoigne le soutien apporté aux Thélendais en 1907 par le maire de Paimpont, nommé commissaire-enquêteur dans l'affaire les opposant à la commune de Plélan pour l'érection de leur village (du Thélin) en commune indépendante. Il avance certes des arguments intéressants²³ :

"En raison de la proximité très prochaine du nouveau camp de Coëtquidan et de l'agglomération du Thélin, cette section est appelée dans un bref délai à un développement notable au point de vue agricole et commercial. Cette activité doit tendre à une relation directe aussi rapide que possible avec ce camp.

Les ressources que permet son développement actuel me paraissent devoir lui assurer cette évolution rapidement, si elle est en cela aidée par les administrations compétentes.

Son individualisme favoriserait son progrès (...)"

La revendication des Thélendais avait déjà surgi en 1824 et 1873 pour des raisons de distance au bourg de Plélan (jusqu'à 7 kms) entraînant des difficultés d'enregistrement de l'état-civil, et en vertu de ressources financières suffisantes, d'une population de 615 habitants en 1877 et de l'ancienneté d'un fief qualifié par Ogée de "petite République" en 1853²⁴. Mais la centralisation l'emporte aux dépens des Thélendais qui bénéficient cependant jusqu'en 1970 d'un régime électoral particulier, deux conseillers les représentant exclusivement²⁵.

Malgré tout, les différentes communautés jusqu'aux petites unités villageoises opposent à cette centralisation la revendication de leurs identités. Le cas se retrouve pour Maxent, menacé d'être abandonné par plusieurs de ses villages au profit de Loutehel en 1852²⁶, à cause des mêmes problèmes de distance inhérents au bocage²⁷. Treffendel obtient son autonomie en 1803 (Plélan étant sa paroisse-mère jusqu'alors) et St Péran (qui ne compte pas plus de 350 habitants) entre 1853 et 1882 (en 1853 Ogée l'englobe dans la population de

²¹ ACPI 3D7 B21, lettres réitérées du maire de Plélan Aubry au préfet en 1861 et 1863, au sujet du litige de frontière avec Paimpont.

²² ADIV 1M42, extrait de délibération du conseil d'arrondissement de Montfort, séance du 20 juillet 1863 au sujet du litige de frontière entre Paimpont et Plélan.

²³ ACPI 3D9 B21, avis du commissaire-enquêteur sur la demande (sous forme de pétition) des Thélendais (au verso d'un procès-verbal de notification de l'élection d'un délégué ou d'un suppléant pour les élections sénatoriales du 25 août 1907).

²⁴ ACPI 3D9 B21, pétition du 1er mars 1873, signée par 97 habitants du Thélin.

²⁵ Eric Joret, *Rapport de classement des archives communales de Plélan-le-Grand*, Plélan-le-Grand, usage interne, 1987, p.2.

²⁶ ADIV 1M39, divisions administratives concernant Maxent (1851-1852).

²⁷ A l'évidence le développement de l'administration au XIX^{ème} siècle minera progressivement la structure bocagère en renforçant les fonctions du bourg aux dépens des villages. L'amélioration du réseau vicinal jouera aussi beaucoup dans ce sens.

Paimpont en tant que trêve²⁸ de cette commune ; en 1882 Orain parle de St Péran comme d'une ancienne trêve de Paimpont)²⁹.

La centralisation ne peut donc toujours triompher des aspirations indépendantistes des communes dont la cohérence identitaire se traduit par une floraison de bâtiments communaux (mairie, halles, écoles, églises) ou par la rénovation des bourgs³⁰ (voir annexes n°s 3, 4, 5, 6 et 7 pages 135-137). L'église de Maxent, véritable gouffre financier pour la commune à la toute fin du siècle, est un excellent exemple de l'affirmation de cette forte identité communale, d'autant que son style tout à fait particulier contribuait à individualiser nettement le bourg de Maxent (voir annexe n° 8 page 138). Cette cohésion se révèle aussi dans l'emploi de prénoms particuliers à telle commune (dans les recensements) : Maxent à Maxent³¹, Judikaël à Paimpont³² du nom du Saint fondateur de l'abbaye. Ces phénomènes sont des aspects de la "communalisation" de l'espace national opérée par la Révolution au moins dans les esprits, communalisation évoquée par Yves Rinaudo³³.

La centralisation dans le canton s'exerce donc à plusieurs échelles : celle du canton lui-même avec le renforcement du chef-lieu, celle des communes qui bataillent pour imposer aux villages une cohésion sans doute dans une certaine mesure artificielle. Ces tiraillements nous amènent à considérer la situation de cette population cantonale.

C. Un peuplement "faible" et éparpillé

a. une population en perte de vitesse ou "le poids-mort" paimpontais

Le graphique suivant montre l'évolution de la population cantonale de 1846 à 1911³⁴.

²⁸ Trêve : circonscription religieuse à l'intérieur de la paroisse bretonne.

²⁹ Ogée et Marteville, *Dictionnaire historique et géographique ...*, ouvrage cité, tome 2, p.257-259, p.915 ;

Adolphe Orain, *Géographie pittoresque ...*, ouvrage cité, p.402.

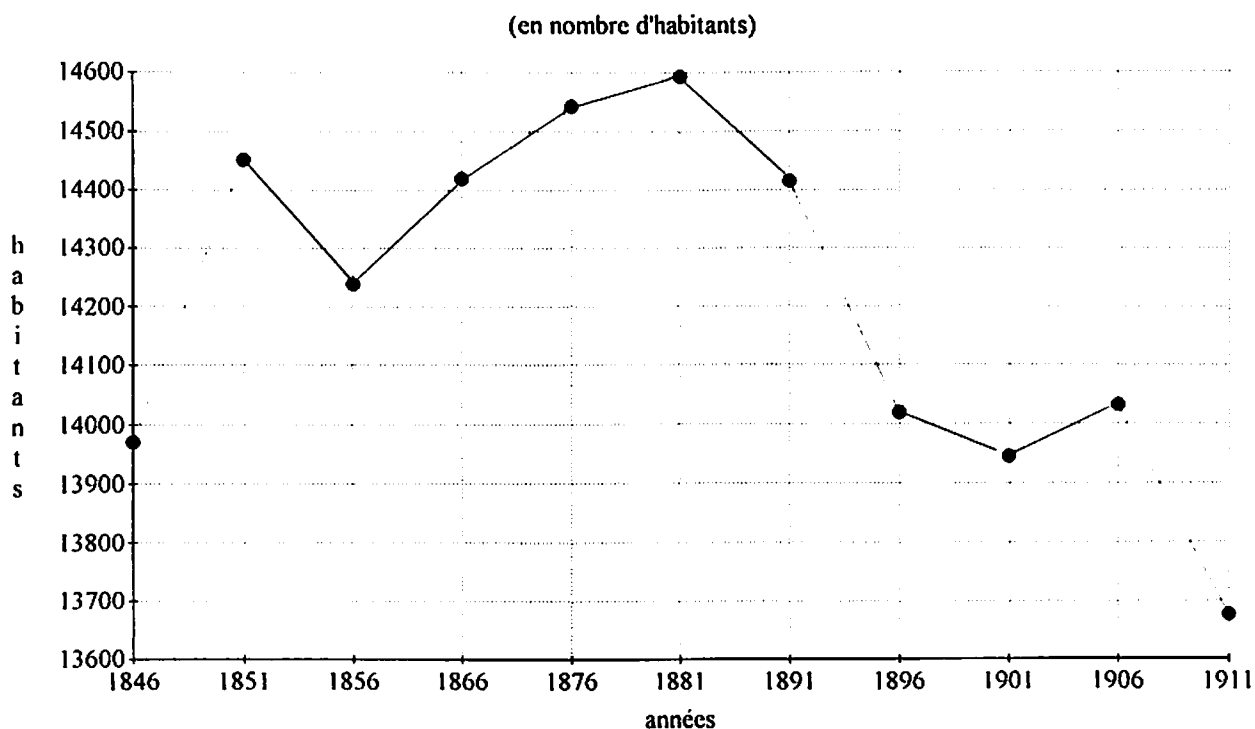
³⁰ Bréal construit mairie, halles et écoles et rénove son église (ACBr 1M2 B57, 1M4 B58).

³¹ ADIV 6M315 et 6M316, recensements maxentais.

³² ACPa 1F2 B98 et 1F3 B99, recensements paimpontais.

³³ Yves Rinaudo, "Un travail en plus : les paysans d'un métier à l'autre (de 1830 à 1950 environ)", *Annales E.S.C.*, mars-avril 1987, p.295.

³⁴ On a procédé en additionnant les chiffres des communes. Pour l'année 1866 manque le chiffre thurialais ; on l'a estimé à la moitié de la différence entre les chiffres de 1856 et 1876 pour reconstituer le total cantonal (on doit vraisemblablement être très proche du total "réel" étant donné l'évolution globale de la population de St Thurial, des autres communes et celle du canton) ; ADIV 6M98, 6M99, 6M315, 6M316, 6M344, 6M381, 6M382, 6M383, 6M406, 6M407, 6M408, 6M584, 6M612, 6M613, 6M640, 6M641 (recensements des communes de 1846 à 1911).

Graphique n°1 : Evolution de la population cantonale de 1846 à 1911.

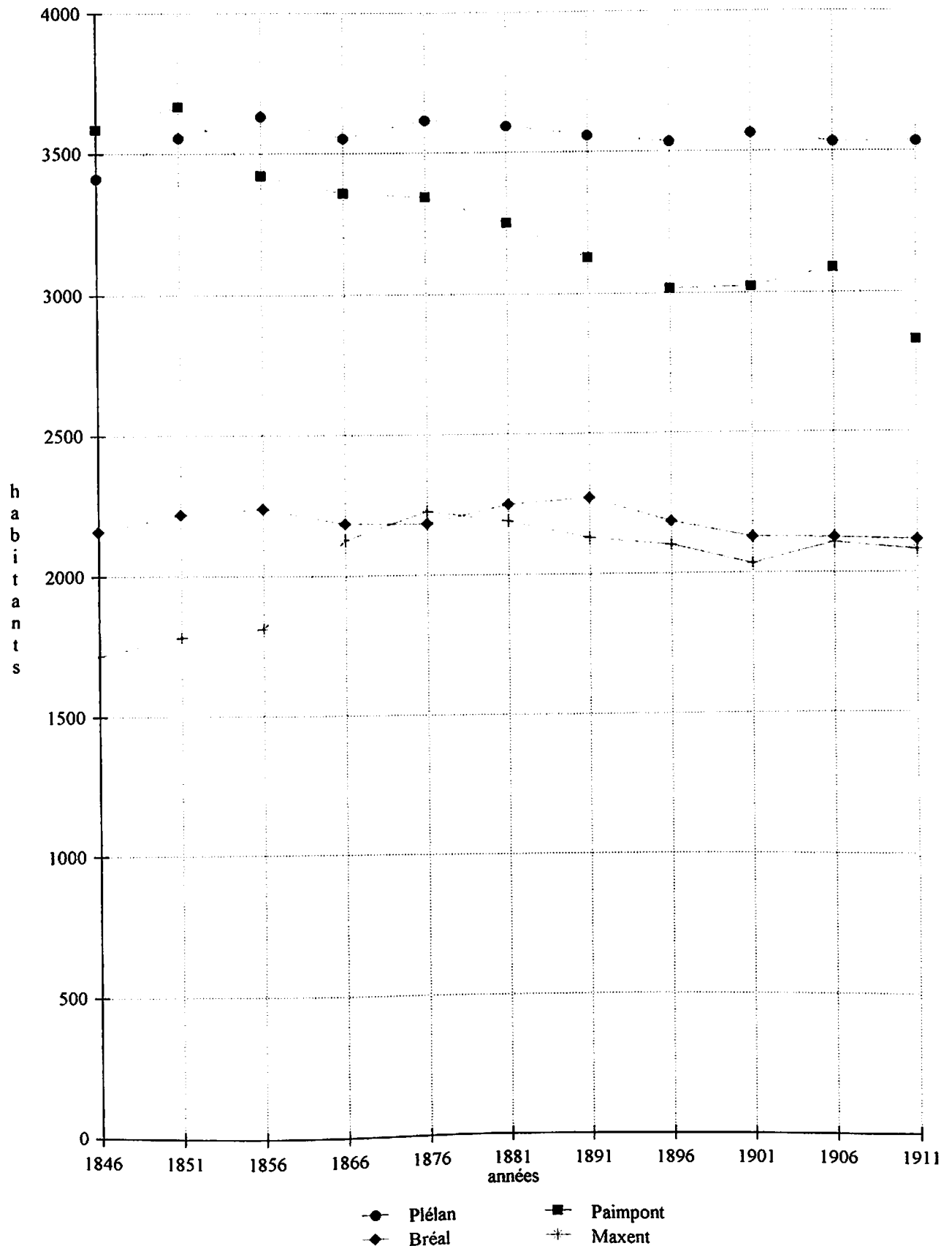
La population cantonale suit une évolution en deux phases : elle monte d'abord de 1846 à 1881, avec un pic dès 1851. Sa hausse est de l'ordre de 4.4 %. Elle chute ensuite pour atteindre son niveau le plus bas en 1911, malgré un léger mieux en 1906. Ce déclin représente une perte de 6.2%. Au total, le canton perd donc 295 habitants en 60 ans (de 14452 habitants en 1851 à 13676 en 1911), soit 2.1 % de sa population de départ. Il ne s'agit donc pas d'un déclin spectaculaire mais ce déclin est plus précoce que dans le reste de l'Ille-et-Vilaine dont la population commence à régresser en 1891 seulement. Mais contrairement au canton, la population du département enregistre tout de même un gain de population de 1851 à 1911 comme le reste de la Bretagne et l'ensemble français³⁵. Pourquoi ce retournement précoce du dynamisme démographique du canton ? Qu'en est-il au niveau des communes ?

On a réparti les communes en "grosses communes" et "petites communes" selon l'importance de leur population. Le graphique des "grosses communes" (n°2 : Bréal, Maxent, Paimpont et Plélan) présente trois types de courbes. Celles de Bréal et Plélan montrent une population quasiment stable : elle augmente légèrement de 1846 à 1856 à Plélan³⁶ puis évolue doucement à la baisse tout en restant au dessus de la barre des 3500 habitants. Finalement elle passe de 3413 à 3534 habitants de 1846 à 1911 ce qui représente un léger gain de 3.5 %. Mais si on prend 1851 comme point de départ, c'est un déclin minuscule (21 habitants) que l'on constate. En somme, si hausse il y a, elle s'étirole à la fin des années 50 et

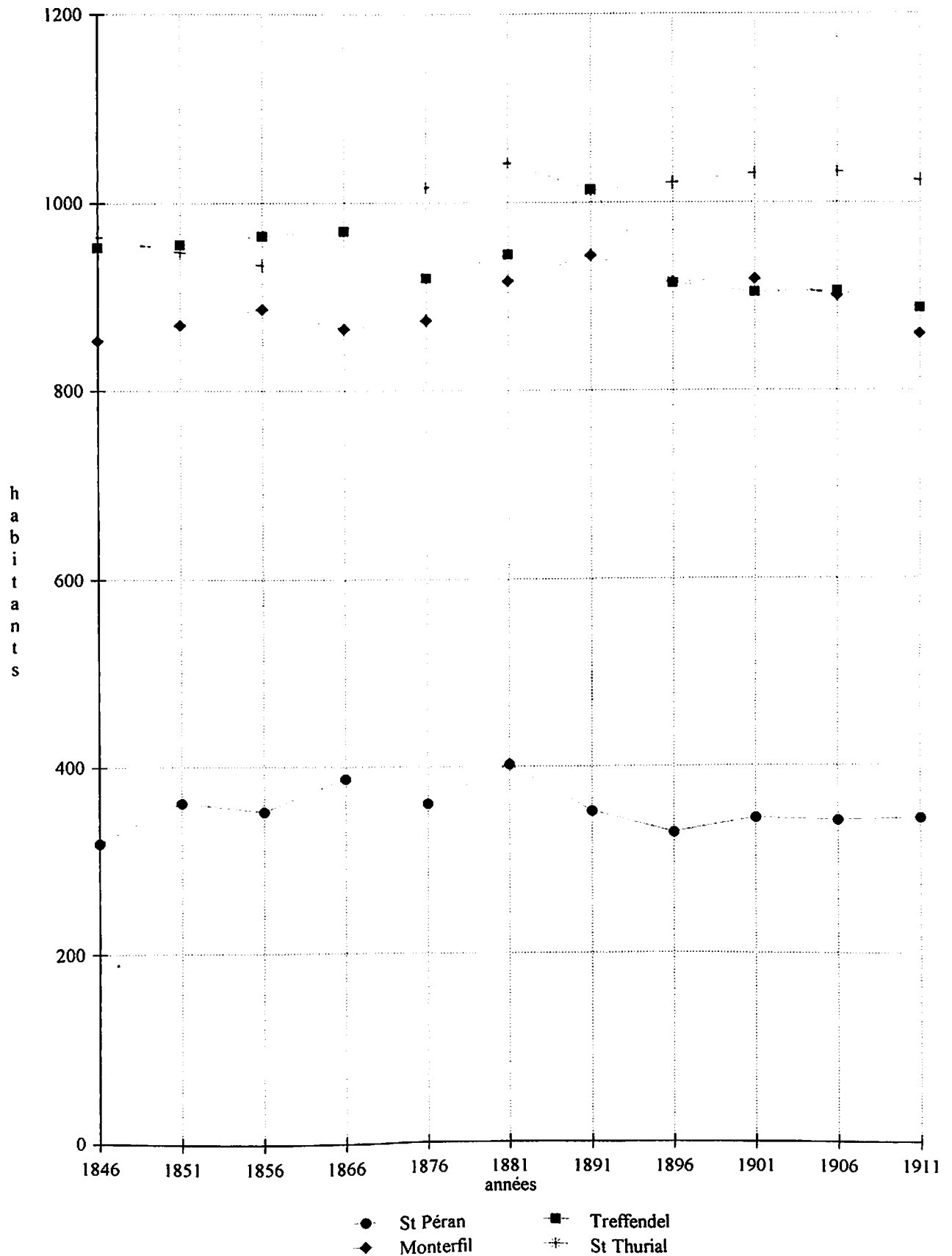
³⁵ Jean-Christophe Cassard, "Evolution démographique et sociale de la Bretagne au XIXème siècle", chapitre 28 de *La Bretagne au XIXème siècle (1789-1914)*, tome 4 de l'Histoire de la Bretagne et des pays celtiques, *Skol Vreizh*, 3ème édition, Rennes, 1989, p.103.

³⁶ En fait elle augmente jusqu'en 1861 où elle dépasse 4100 habitants, un record, ce qui constitue une augmentation de près de 15 %. On a choisi de se contenter des séries de recensements des ADIV pour obtenir une série homogène d'une commune à l'autre.

Graphique n°2 : Evolution de la population des "grosses" communes de 1846 à 1911.
(en nombre d'habitants)



Graphique n°3 : Evolution de la population des "petites" communes de 1846 à 1911.
(en nombre d'habitants)



ensuite la population du chef-lieu stagne. A Bréal, malgré des variations un peu plus importantes, le scénario est le même. De 1846 à 1911 la population bréalaïse oscille de 2218 à 2117 habitants ; entre-temps deux embellies sont remarquables en 1851 et 1891 à environ 2270 habitants ; elles coïncident avec des apogées agricoles avant crise³⁷.

Par contre, la population paimpontaise observe une très nette tendance à la baisse. Le maximum est atteint dès 1851 avec 3666 habitants. Ensuite la chute s'enclenche, irréversible, et la population de Paimpont devient définitivement inférieure à celle du chef-lieu. De 1851 à 1896 Paimpont perd ainsi 650 habitants soit 17.7 % de sa population initiale, la chute s'accroissant de 1876 à 1896. Ensuite on remarque une très modeste reprise jusqu'en 1906, puis Paimpont perd de nouveau 258 habitants ce qui abaisse sa population à 2828 habitants. En 60 ans Paimpont est donc vidé du quart de sa population à peu près. Un déclin démographique ne pourrait en aucun cas expliquer seul cette dégingolade. Il faudra donc en chercher la cause dans un départ massif de la population (voir chapitre VI). Toujours est-il que si l'on calcule l'évolution de la population cantonale sans la population paimpontaise, on obtient une toute autre tendance : la population du canton termine alors le parcours à la hausse (+ 4.5 % entre 1846 et 1911). Malgré un creux absolu en 1866 elle suit une première phase montante jusqu'en 1886, de l'ordre de 9.3 %, puis une phase descendante de l'ordre de - 4.3 %. Ce schéma est à peu de choses près celui de l'Ille-et-Vilaine. Le déclin paimpontais, numériquement important (Paimpont contient le quart de la population cantonale en 1851 ...), a donc pour effet d'écraser la courbe du canton et surtout de lui donner un aspect dépressif contrairement à la moyenne départementale.

Au contraire Maxent connaît une hausse assez nette de sa population, surtout de 1846 à 1876 : elle passe alors de 1716 à 2228 habitants gagnant 512 habitants soit près du tiers de sa population initiale. Ensuite elle régresse jusqu'à 2032 habitants en 1901 puis remonte à 2082 habitants en 1911. De même St Thurial, St Péran et Monterfil voient leurs populations s'accroître de 1846 à 1911, mais beaucoup plus lentement : St Thurial gagne 6.1 %, St Péran 8.1 %, Monterfil des brouilles. En fait ces populations augmentent grosso modo jusqu'en 1881 (1891 pour Monterfil), puis déclinent doucement mais restent en 1911 au dessus de leur niveau de départ. La population de Treffendel enregistre par contre une baisse de 6.8 % de 1846 à 1911, avec une évolution similaire mais une chute plus importante de 1891 à 1911 que la hausse de 1846 à 1891.

Au total on constate bien l'essoufflement de l'élan démographique du début du XIXème siècle comme dans le reste de l'Ille-et-Vilaine. Cet élan culmine entre 1876 et 1891, dès 1856 pour Paimpont, 1861 pour Plélan, puis retombe. A Maxent, St Péran et St Thurial, on distingue un réel dynamisme tandis que Treffendel et surtout Paimpont se vident. Les autres communes se maintiennent.

b. un canton sous-peuplé

En 1846 la densité moyenne de peuplement est de 81 habitants au km² en Bretagne contre 67 habitants au km² en France, et en 1911 de 92 contre 75³⁸. Dans cette Bretagne parfois surpeuplée l'Ille-et-Vilaine compte en 1886 entre 85 et 100 habitants au

³⁷ Alexandre Broder, *L'économie française au XIXème siècle*, Gap, collection "Synthèse Histoire", Ophrys, 1989, 144 pages.

³⁸ Jean-Christophe Cassard, "Evolution démographique et sociale de la Bretagne au XIXème siècle", chapitre 28 de *La Bretagne ...*, ouvrage cité, p.104.

km²³⁹. Par rapport à ces moyennes départementale, régionale et nationale, le canton de Plélan apparaît très nettement sous-peuplé. L'arrondissement de Montfort s'aligne sur la moyenne française en 1851 avec 67.4 habitants au km²⁴⁰, mais progresse à peine ensuite puisqu'en 1911 sa densité n'est que de 68.4 habitants au km²⁴¹. Dans ce contexte de faiblesse de peuplement, le canton de Plélan enregistre encore les densités les plus faibles et de loin.

Tableau n°1 : Densités (en nombre d'habitants au km²) des cantons de l'arrondissement de Montfort en 1851⁴², 1901⁴³, 1911⁴⁴.

cantons	années		
	1851	1901	1911
Bécherel	87.4	83.4	79.7
Montauban	67.0	83.8	70.1
Montfort	72.2	68.9	64.0
Plélan	48.7	47.1	46.2
St Meen	61.8	65.8	64.2

On constate que les densités du canton de Plélan sont inférieures à 50 habitants au km² ce qui place ce canton au niveau de départements proches du vide en 1886, comme ceux du centre de la France, de la Vienne à la Meuse, ou encore l'Aveyron, le Cantal, la Drôme ou la Haute-Savoie⁴⁵. Est-ce le signe d'une atonie démographique ? On note que le canton compte la deuxième population de l'arrondissement derrière le canton de Montfort, l'écart entre ces deux cantons se réduisant même de 935 habitants en 1851 à 358 habitants en 1911, les autres cantons étant "largués"⁴⁶. C'est en fait le "gigantisme" du territoire cantonal qui explique ce sous-peuplement chronique. En effet le canton de Plélan couvre près de 30000

³⁹ Jean-Claude Gegot, *La population française aux XIX^{ème} XX^{ème} siècles*, Gap, collection "Synthèse Histoire", Ophrys, 1989, p.21, carte de la densité de la population française par départements en 1886.

⁴⁰ ADIV 6M955 (statistique agricole de 1852 pour la superficie de l'arrondissement de Montfort en 1852), ADIV 6M35 (recensement de 1851 pour la population de l'arrondissement).

⁴¹ ADIV 6M972 (statistique agricole de 1910 pour la superficie de l'arrondissement de Montfort), ADIV 6M46 (recensement de 1911 pour la population de l'arrondissement).

⁴² ADIV 6M955 (statistique agricole de 1852 pour les superficies des cantons de l'arrondissement de Montfort), ADIV 6M35 (recensement de 1851 pour les populations des cantons de l'arrondissement).

⁴³ ADIV 6M969 (statistique agricole de 1901 pour les superficies des cantons de l'arrondissement de Montfort), ADIV 6M46 (recensement de 1901 pour les populations des cantons de l'arrondissement).

⁴⁴ ADIV 6M972 (statistique agricole de 1910 pour la superficie des cantons de l'arrondissement de Montfort), ADIV 6M46 (recensement de 1911 pour les populations des cantons de l'arrondissement).

⁴⁵ Jean-Claude Gegot, *La population française ...*, ouvrage cité, carte de la densité de population en 1886 p.21 ; les départements cités ont une densité de population comprise entre 40 et 55 habitants au km².

⁴⁶ Le canton de Montfort enregistre 15387 habitants en 1851 contre 14452 à Plélan (ADIV 6M35) ; les chiffres sont de 14685 et 13937 habitants en 1911 (ADIV 6M46) ; St Meen est le canton le plus proche avec 11404 habitants en 1851 et 12145 en 1911.

hectares contre 21000 à Montfort, 18000 à St Meen, 13000 et 12000 à Montauban et Bécherel environ⁴⁷.

Cette immensité est essentiellement due au territoire paimpontais, 11018 hectares soit plus du tiers du canton. La densité paimpontaise ne dépasse jamais 35 habitants au km². De même à St Péran où la forêt est également très prégnante, la densité n'est pas supérieure à 40 habitants au km². Quatre communes se situent entre 45 et 55 habitants au km², à savoir Maxent, Monterfil, St Thurial et Treffendel, tandis que Bréal excède toujours 60 habitants au km² et que Plélan tourne autour de 71 habitants au km². Le chef-lieu est donc nettement plus densément peuplé, à peu près selon la moyenne française. Bréal profite peut-être de sa proximité vis-à-vis de Rennes et de ses terres plus plates. Mais ces deux communes ne parviennent pas à tirer vers le haut la densité du canton. D'ailleurs la présence de la forêt de Paimpont n'explique pas tout. Si l'on exclut la densité paimpontaise, celle du canton ne monte qu'à 57.8 habitants au km² en 1851, ce qui reste très médiocre. Le dynamisme de la natalité reste donc bien douteux.

En outre cette densité baisse de 1852 à 1911 contrairement à l'évolution générale :

Tableau n°2 : Densités (en nombre d'habitants au km²) des communes du canton de Plélan en 1851, 1891 et 1911⁴⁸.

Communes années	Bréal	Maxent	Monterfil	Paimpont	Plélan	St Péran	St Thurial	Treffendel	canton
1851	67.1	46.2	51.3	33.2	71.5	38.5	52.5	50.0	48.7
1891	62.9	51.4	54.2	27.4	71.7	38.2	59.3	47.3	47.1
1911	62.5	52.7	50.7	25.6	71.0	38.2	50.6	46.4	46.2

Le canton observe un déclin de l'ordre de moins 5% en 60 ans. Cela s'explique surtout par la baisse de la population cantonale car la superficie cantonale varie peu (de 29663.42 à 29570.7 hectares). Il en va de même pour Paimpont dont la densité chute de 33.2 à 25.6 habitants au km² ce qui équivaut à un déclin 4 fois supérieur à celui du canton, moins 23 %, soit presque exactement la baisse de la population paimpontaise (alors que la superficie demeure égale à 11018 hectares⁴⁹). Ces chiffres rapprochent Paimpont de départements quasi-désertiques (entre 25 et 40 habitants au km²⁵⁰), tels la Haute-Marne, les Landes, la

⁴⁷ ADIV 6M955 (statistique agricole de 1851) ; ces superficies ne varient guère entre 1850 et 1914.

⁴⁸ ADIV 6M98, 6M99, 6M315, 6M316, 6M344, 6M381, 6M382, 6M383, 6M406, 6M407, 6M408, 6M584, 6M612, 6M613, 6M640, 6M641 (recensements) ; ADIV 6M955, 6M969, E St Thurial 3F15 B2, ACBr 3F16 B117, ACPa 3F7 B115, ACPl 3F40 B240 (statistiques agricoles) ; on a calculé les densités de 1911 de Maxent, Monterfil, St Péran et Treffendel (communes pour lesquelles on ne dispose pas des statistiques agricoles en 1911) à partir des superficies de 1901.

⁴⁹ En 1912 cependant le total des superficies labourables et autres de Paimpont représente 11498 hectares ; on a gardé la superficie de 11018 hectares par commodité ; ACPa 3F7 B115, statistique agricole de 1912.

⁵⁰ Jean-Claude Gégot, *La population française ...*, ouvrage cité, carte des densités françaises par département en 1886, p.21.

Lozère ou la Corse. Ailleurs, si chute il y a, elle est nettement moins prononcée car la population est beaucoup plus stable comme on l'a vu.

Ce peuplement très lâche est fonction selon Le Lannou "des aptitudes rurales, c'est-à-dire de la fertilité des sols et de l'état des techniques⁵¹". Cassard oppose effectivement "les bassins agricoles prospères de Rennes et de Châteaulin" dont Bréal fait partie, et les "zones en proie au dépeuplement que sont les hauteurs de l'Arrée et (...) les plateaux gréseux au Sud de Rennes (Paimpont, Guichen) (...) ⁵²". Mal doté naturellement (au moins autour de Paimpont), le canton serait-il aussi frappé d'arriération technique ? Cette faible densité a eu en tout cas certainement des répercussions sur l'isolement ou l'ouverture des gens du canton, surtout si l'habitat est dispersé.

c. une dispersion très prononcée

En 1851 si l'on fait la moyenne des pourcentages communaux de population agglomérée⁵³, on obtient 13.1 % de la population cantonale agglomérée et par conséquent 86.9 % de cette population éparse. Cela correspond à une forte dispersion. D'ailleurs en 1901 et 1911 le canton de Plélan a encore de beaucoup la population la plus dispersée de son arrondissement, ce dont témoigne le tableau suivant :

Tableau n°3 : Proportions (en pourcentages) de la population éparse des cantons de l'arrondissement de Montfort en 1901 et 1911⁵⁴.

COMMUNES années	Bécherel	Montauban	Montfort	Plélan	St Meen	Arrondissement
1901	77.7	80.1	73.1	84.2	73.6	77.7
1911	76.3	78.6	75.7	83.8	72.5	77.5

On constate que la dispersion du canton de Plélan est largement supérieure à la moyenne de l'arrondissement. Malgré tout, ces chiffres recouvrent une réalité identique. La population s'y répartit en un centre, une petite agglomération que l'Ouest appelle "bourg", et en nombreux hameaux (90 à Maxent en 1851) que l'Ouest baptise "villages". Ces villages peuvent être de simples lieux-dits dont la population se compte sur les doigts d'une main ou des agglomérations parfois plus peuplées que le bourg lui-même (à St Thurial en 1851 13 villages ont une population supérieure à celle du bourg qui ne rassemble il est vrai que 20 habitants) . La dispersion peut donc présenter des aspects très divers de commune à commune, c'est donc à ce niveau qu'il faut examiner cette extrême dispersion.

⁵¹ Jean-Christophe Cassard, "Evolution démographique et sociale de la Bretagne au XIXème siècle", chapitre 28 de *La Bretagne ...*, ouvrage cité, p.112.

⁵² idem, p.112 et 114.

⁵³ Treffendel mis à part car il n'y a pour toute mention d'agglomération dans cette commune qu'un "milieu du bourg" ; en outre c'est le chiffre de 1856 qu'on a retenu à Paimpont.

⁵⁴ ADIV 6M46, recensements des populations des cantons de l'arrondissement de Montfort en 1901 et 1911.

Tableau n°4 : Proportions⁵⁵ (en pourcentages) de la population éparse des communes du canton de Plélan en 1851⁵⁶, 1891 et 1911.

Communes années	Bréal	Maxent	Monterfil	Paimpont	Plélan	St Péran	St Thurial	Treffendel
1851	86.4	95.3	87.5	95.6	81.5	63.5	97.9	91.9
1891	82.3	87.5	84.0	93.5	79.2	62.0	88.1	86.5
1911	80.3	85.9	81.6	92.4	78.7	61.1	88.7	84.5

St Péran offre la population la moins dispersée avec un peu plus de 60 % seulement de population éparse. Cela tient à la petitesse de cette commune qui rassemble environ 350 habitants dont le 1/3 est aggloméré dans un bourg somme toute modeste. Malgré tout, St Péran compte 19 villages totalisant chacun jusqu'à 44 habitants. De même la population plélanaise est moins dispersée que la moyenne cantonale mais cette dispersion reste importante, autour de 80 % de population éparse. Cependant le bourg a un certain poids (660 habitants dès 1851) et aucun village ne le concurrence sérieusement (pas même le Thélin qui est lui-même divisé en plusieurs villages). Les fonctions importantes de chef-lieu contribuent certainement à un fort regroupement de population.

Bréal et Monterfil suivent avec plus de 85 % de la population éparpillée en villages très nombreux : 150 à Bréal, 54 à Monterfil en 1851. Le bourg est ici aussi déjà constitué et dominant en 1851 : 310 habitants à Bréal, 109 à Monterfil en 1851. Ensuite viennent les communes pour lesquelles le poids de la population éparse est écrasant, soit plus de 95 % de la population en 1851 (sauf Treffendel avec 91.5 %) ; le bourg n'est en général qu'un gros village, s'il y a vraiment un bourg. On a déjà évoqué les cas de Maxent (où un village compte deux habitants de plus que le bourg : 88 contre 86), de Treffendel (où l'on peine à distinguer un bourg parmi les 62 villages), de St Thurial (où le bourg n'a que la quatorzième population comparée à celle des 55 villages).

Le cas de Paimpont est à part. Les 95.6 % "épars" ne sont pas répartis en une multitude de petits villages mais en 18 gros villages souvent beaucoup plus peuplés que le bourg, qui ne se constitue que courant XIXème⁵⁷. En 1851 le bourg ne rassemble que 150 habitants alors que le Cannée regroupe par exemple 660 habitants, Beauvais 461. Ces villages étaient sans doute tout-à-fait indépendants du bourg, d'autant qu'ils en étaient fort éloignés pour la plupart, à cause de la grandeur du territoire paimpontais⁵⁸. Beaucoup avaient leur chapelle, leur école.

⁵⁵ ADIV 6M98, 6M99, 6M315, 6M316, 6M344, 6M381, 6M382, 6M383, 6M406, 6M407, 6M408, 6M584, 6M612, 6M613, 6M640, 6M641 : recensements communaux de 1851, 1891 et 1901.

⁵⁶ Le chiffre treffendelois de 1851 s'appuie sur un bourg qui est désigné dans le recensement comme "milieu du bourg".

⁵⁷ Michel Denis, "Grandeur et décadence ...", article cité, p.260.

⁵⁸ Ce qui fait dire à Michel Lagrée, à la lecture des questionnaires de visite pastorale sur la fréquentation des messes : "Compte-tenu de l'éloignement considérable de certains villages dans cette paroisse géante, l'abstention d'une douzaine de personnes à la messe dominicale en 1899 tient du prodige" ; Michel Lagrée, *Religion et cultures en Bretagne 1850-1950*, Paris-St Armand Montrou, Fayard, 1992, p.70.

Cette dispersion s'atténue cependant de 1851 à 1911 au profit d'un recentrage sur le bourg. Joëlle Lijour le constate également pour le canton de Briec en Finistère et évoque les fonctions centripètes du bourg : religieuses (avec l'office dominical), administratives, électorales, financières (à cause de la présence du notaire)⁵⁹ ; joue certainement aussi une attractivité économique avec l'essor des foires et des marchés, et du commerce en général (voir chapitre V). En effet toutes les communes voient la part de leur population éparsse diminuer en 60 ans, sauf St Thurial (dont la population éparsse reprend 0.6 points de 1891 à 1911). Cette baisse est logiquement forte dans les communes où la population était le plus dispersée (de 6 à 10 points en moins à Bréal, Maxent, Monterfil, Treffendel) sauf à Paimpont où la population éparsse représente toujours 92.4 % de la population en 1911. Les gros villages demeurent, avec un poids toujours supérieur à celui du bourg (410 habitants au Cannée, 392 à Beauvais contre 214 au bourg). Néanmoins, ici comme ailleurs le bourg se renforce : en 60 ans il multiplie sa population par 5.8 à St Thurial, 3.4 à Maxent, l'augmente de près de 42 % à Paimpont, 44 % à Monterfil, 34 % à Bréal, 14 % à Plélan. Seul le bourg de St Péran stagne, ne gagnant que deux habitants⁶⁰. "Beaucoup de petits bourgs ruraux vont se constituer réellement au cours de ce siècle", explique Jean-Yves Veillard. "Des maisons contiguës, au modèle repris de l'architecture rurale locale, dans les mêmes matériaux, avec peu d'éléments incongrus de différenciation sociale, s'ordonnent de part et d'autre de la grande rue (Plélan-le-Grand, sur la route de Lorient à Rennes), ou autour d'une place⁶¹" (voir annexe n°3 p.135).

Les constructions nouvelles et les transformations architecturales participent en effet à cette mise en valeur des bourgs aux dépens des villages (voir annexes n°s 4, 5, 6, 7, 8, pages 135 - 137). Cependant la population des écarts ne diminue pas considérablement et les villages restent aussi nombreux même si les recensements les regroupent en sections (3 grandes sections à Monterfil en 1911).

Finalement en 1911, le cas de Paimpont mis à part, la population cantonale est agglomérée à 16.2% en moyenne : plus de 20 % à Plélan, près de 20 à Bréal et Monterfil. Malgré cette tendance au regroupement la dispersion reste la norme et ce de façon plus importante qu'ailleurs. Dans le canton de Plélan on a donc relativement peu de gens mais un petit peu partout. Cette situation a-t-elle pour effet de fermer le canton sur lui-même⁶² ?

D. Un monde en vase presque clos

a. les horizons du canton à travers la mobilité géographique

* un canton peu ouvert

On va traiter ici de la mobilité "naturelle" qui traverse comme une étape la vie de tout un chacun, au moment du mariage notamment. Quant à la mobilité "forcée", due à un

⁵⁹ Joëlle Lijour, *Le canton de Briec : structures socio-économiques et vie politique, 1848-1914*, Université de Bretagne occidentale, novembre 1991, p.15.

⁶⁰ On ne mesure pas l'évolution de Treffendel étant donné l'incertitude de 1851 ; cependant le recensement de 1911 compte 138 habitants agglomérés (ADIV 6M641).

⁶¹ Jean-Yves Veillard, "Les vies culturelles", chapitre 29 de *La Bretagne ...*, ouvrage cité, p.146.

⁶² Pour Annie Moulin, l'isolement du bocage gêne la pénétration des influences urbaines ; Annie Moulin, *Les paysans ...*, ouvrage cité, p.166.

trop-plein de population, on l'examinera par l'intermédiaire des livrets d'ouvriers dans le chapitre VI.

C'est le recensement de 1911⁶³ qui nous permet d'étudier cette mobilité géographique car il indique la commune d'origine de chaque individu⁶⁴. Néanmoins certains récapitulatifs des recensements de 1891⁶⁵ indiquent le département d'origine des habitants de la commune (c'est le cas à Plélan et Paimpont). En outre dans le recensement de 1851⁶⁶ de Treffendel, le recenseur a consigné des noms de commune dans la colonne "observations" et il ne peut guère s'agir d'autre chose que du lieu d'origine des individus.

Ainsi 217 personnes ne seraient pas natives de Treffendel en 1851, soit 22.9 % de la population, ce qui ne semble pas négligeable. Sur ces 217 origines, trois n'ont pu être identifiées. Les autres sont surtout des communes du canton (153 soit 70.5 %) et particulièrement Plélan (50 sur 153), Maxent et St Thuriel (68 sur 153). On recense également 28 communes des cantons limitrophes⁶⁷ du canton de Plélan en Ille-et-Vilaine (à savoir ceux de St Meen, Montfort, Mordelles, Guichen et Maure de Bretagne) soit 12.9 % du total et 7 des cantons limitrophes du Morbihan (Ploërmel, Mauron et Guer) soit 3.2 %. Les autres étrangers proviennent du reste de l'Ille-et-Vilaine, soit 18 personnes dont 7 de Rennes, du reste de la Bretagne (6 personnes) et 2 de France. En somme 97.6 % des "immigrés" de Treffendel sont Bretons et 91.7 % viennent d'Ille-et-Vilaine. Finalement, si l'on prend en compte les 948 habitants de Treffendel en 1851, on s'aperçoit que seulement 1.8 % de cette population est née hors des limites du département contre presque 12 % en France en 1861⁶⁸. Les horizons géographiques de cette petite commune apparaissent donc plutôt restreints en cette époque reculée et nul doute qu'un Français ou même un habitant de Loire-Atlantique y passait pour un étranger.

Le récapitulatif du recensement de 1891 de Paimpont corrobore ces chiffres : il propose 98.2 % de Paimpontais issus de Bretagne et 93.9 % d'Ille-et-Vilaine. On remarque notamment 3.2 % de Morbihannais de souche à cause de la situation frontalière de Paimpont entre ce département et l'Ille-et-Vilaine. Paimpont semble donc plus ouvert alors que 99.8 % de Plélanais sont originaires d'Ille-et-Vilaine et 98.6 % de Plélan même. C'est un chiffre tellement énorme qu'il en est douteux d'autant plus qu'il s'agit d'un chef-lieu de canton et que les récapitulatifs sont en général peu fiables⁶⁹. Est-ce l'écho de l'"ignorance" et de la "méfiance" des Plélanais à l'égard des étrangers, relevées en 1877 par Eugen Weber⁷⁰ ? Pourtant la mobilité enregistrée en 1911 est bien supérieure.

⁶³ ADIV 6M316, 6M344, 6M584, 6M613, 6M641 ; ACBr 1F4 B116, ACPa 1F3 B99, ACPI 1F5 B237.

⁶⁴ Il est rare que l'on ne parvienne pas à identifier cette commune d'origine, trop rare pour que cela fausse les résultats de l'analyse.

⁶⁵ ACPa 1F3 B99, ACPI 1F3 B236.

⁶⁶ ADIV 6M640.

⁶⁷ Voir annexe n° 1 page 133.

⁶⁸ Daniel Courgeau, Bernard Lepetit, Jean-Pierre Poussou, "Migrations et peuplement", chapitre IV de *l'Histoire de la population française*, tome III (1789-1914), sous la direction de Jacques Dupâquier, Vendôme, P.U.F., 1988, p.222.

⁶⁹ "Les états récapitulatifs établis au dos des listes comportent de nombreuses erreurs de pointage", remarquent également Jacques Dupâquier et René Le Mée ; "La connaissance des faits démographiques de 1789 à 1914", chapitre I de *l'Histoire de la population ...*, ouvrage cité, p.37.

⁷⁰ Eugen Weber, *La fin des terroirs ...*, ouvrage cité, p.76.

En moyenne 69.7 % des habitants du canton sont implantés dans la commune où ils sont nés en 1911 et par conséquent 30.3 % d'entre eux sont "étrangers" à leur commune de résidence. Si Treffendel représentait la moyenne cantonale en 1851 avec 22.9 % d'immigrés, on peut en conclure que la mobilité s'est sensiblement accrue. En 1911 Treffendel compte 32.1 % de population immigrée ce qui est effectivement à peu près conforme à la moyenne. Mais on observe de fortes nuances d'une commune à l'autre : Paimpont, Plélan et St Thurial s'alignent également sur la moyenne du canton alors que d'autres communes connaissent une immigration plus importante, comme Bréal avec 35.7 %, St Péran avec 37.8 % et surtout Monterfil avec 38.8 %. Au contraire Maxent ne compte que 16.5 % d'immigrés. Pourquoi ces variations ? Maxent serait-elle une commune plus fermée sur elle-même que les autres alors que Bréal, St Péran et Monterfil seraient plus ouvertes et attractives ?

Malgré tout, les origines des habitants du canton ne dépassent guère le département et la région. Toutes les communes comptent plus de 97.5 % de Bretons dans leur population. L'Ille-et-Vilaine est toujours très bien représentée avec de 88.6 à 98.3 % des habitants, soit toujours plus que les 79 % de la moyenne nationale⁷¹. C'est donc tout le canton qui est relativement peu ouvert. Mais tandis que 6 communes comptent 96 à 98 % de leur population native d'Ille-et-Vilaine, Plélan et Paimpont n'en comptent respectivement que 92.5 et 88.6 %. Cette "faible" proportion est compensée par l'apport des cantons limitrophes du Morbihan qui fournissent respectivement 7.2 et 3.3 % des populations paimpontaise et plélanaise, grâce à la situation frontalière de ces 2 communes entre les 2 départements bretons.

Globalement, c'est d'ailleurs toujours ce phénomène de proximité qui joue. Ainsi le canton participe toujours fortement à la composition de la population d'immigrés de chaque commune. Cette participation varie entre 17.2 et 57.2 %. Bréal et Paimpont, les 2 communes des extrémités du canton, ne reçoivent que 17.2 et 23.4 % de leurs immigrants en provenance du canton. En contrepartie, les cantons limitrophes morbihannais sont à l'origine de plus d'un quart des immigrés paimpontais alors que Rennes est le lieu de naissance de 9.5 % des Bréalais immigrés contre 1 à 4% en moyenne. Suivant la même logique Maxent, Monterfil, Plélan, St Péran et St Thurial, aux périphéries du canton ne comptent que 30 à 50 % de leurs immigrés issus du canton alors que Treffendel, au centre du canton, en compte 57.2 %. En outre, au sein même du canton chaque commune reçoit plus de ses communes voisines : Plélan est à l'origine de 54.6 % de l'apport cantonal à Paimpont, Paimpont de 37.3 % de celui de St Péran, St Thurial de 42.1 % de celui de Bréal. Le chef-lieu a également une influence plus grande que les autres communes, fournissant proportionnellement toujours plus de migrants au reste du canton. Le "recrutement" se fait bien dans un rayon restreint ce que traduit également la part importante des cantons limitrophes d'Ille-et-Vilaine dans la population immigrée, de 53.6 % à Monterfil à 22.2 % à ... Treffendel. Les lieux d'immigration privilégiés de chaque commune se limitent même à une poignée de communes proches, Talensac, Iffendic, Le Verger pour Monterfil, Mordelles, Chavagne et des communes de la couronne rennaise pour Bréal.

De même, si la part de l'apport régional peut être important c'est surtout, en dehors de l'Ille-et-Vilaine, en provenance des abords immédiats du canton, en Morbihan, voire dans les Côtes-du-Nord. De fait le reste de la France fournit peu d'immigrants au canton.

⁷¹ 21 % des Français sont nés hors de leur département de résidence en 1911 ; Daniel Courgeau, Bernard Lepetit, Jean-Pierre Poussou, "Migrations et peuplement", chapitre IV de *l'Histoire de la population...*, ouvrage cité, p.222.

Cependant la place de Paris est remarquable, entre 1.5 et 4.1 % des immigrés. La capitale française envoie plus de migrants que la capitale bretonne, sauf à Bréal, Monterfil, St Thuriel et Treffendel, les 4 communes les plus proches de Rennes. Cet apport concerne fréquemment des parents d'habitants du canton (neveux, nièces, petits-enfants). Ils témoignent des liens relativement importants tissés avec les 2 capitales, dans le cadre sans nul doute d'un exode de parents vers ces villes-phares.

* qui migre ?

Selon Blanchet et Kessler les journaliers seraient plus mobiles que les autres⁷². On a relevé l'origine géographique des journaliers en 1911. Leur mobilité (par rapport à la commune d'habitation) semble effectivement forte mais elle varie beaucoup selon les communes. Elle est de 43.2 % à Plélan, 54.8 % à Maxent, 58 % à Paimpont contre 60 % à St Péran et plus de 65 % dans les autres communes. Ces chiffres vont de pair avec l'immigration moins forte dans les 3 premières communes qui se suffisent peut-être à elles-mêmes en matière d'embauche. De même les domestiques sont assez mobiles dans l'ensemble, à Bréal, Monterfil et Treffendel (entre 69 et 71%). Ils le sont moins à Maxent (33 %), Paimpont et Plélan (53 et 50 %) mais aussi à St Péran (50 %) et St Thuriel (56.7 %). Malgré tout, avec une moyenne de 56.8 %, les domestiques sont en majorité des immigrés par rapport à leur commune d'implantation, ce qui est logique puisqu'ils sont dépendants de la situation de la ferme où ils trouvent à se gager, ce qui les obligent à être mobiles. Il s'agit essentiellement de jeunes non mariés, casés ainsi provisoirement avant le mariage et l'installation sur une exploitation⁷³. Il y aurait donc une migration professionnelle relativement importante touchant les jeunes dans un monde rural plein, même si cette migration est géographiquement très limitée. Et cette mobilité se serait accentuée depuis 1851 où les domestiques de Treffendel viennent d'une autre commune pour "seulement" 63.6 % d'entre eux.

D'autres professions, rares mais essentielles aux communautés rurales, sont par contre exercées quasiment en totalité par des étrangers à la commune, au premier rang desquelles, celles religieuses et de l'enseignement. Seuls Paimpont et Plélan comptent 1 ou 2 enseignants (1 sur 11 à Paimpont, 3 sur 16 à Plélan) "du cru", sans doute parce que leur taille et leur importance leur permettent de participer à leur propre recrutement. De même les professions juridiques, médicales, administratives, voire certaines professions spécialisées de l'artisanat ou de l'industrie sont exclusivement exercées par des immigrés même si des ouvriers spécialisés émanent de Paimpont ou de Plélan ou même du reste du canton⁷⁴. Le chef-lieu en est l'exemple-type avec 5 gendarmes, 2 médecins, 2 pharmaciens, un vétérinaire, 2 notaires, 2 percepteurs, 2 employés aux contributions, 2 receveurs des postes et une receveuse-buraliste, un entrepreneur des travaux publics, un tapissier-décorateur, un ferblantier-zingueur, tous étrangers à Plélan. Or ces professionnels habitent très majoritairement dans les bourgs où ils exercent leurs activités comme la plupart des artisans-commerçants (soit par exemple 69.3 % d'entre eux hommes et femmes en 1911 à Bréal⁷⁵).

⁷² Didier Blanchet, Denis Kessler, "La mobilité géographique, de la naissance au mariage", chapitre VI de *La société française au XIXème siècle. Tradition, transition, transformations*, sous la direction de Jacques Dupâquier et Denis Kessler, Paris, Fayard, 1992, p.364.

⁷³ Maurice Garden, Alain Bideau, Patrice Bourdelais, "Structures", chapitre V de *La société française ...*, ouvrage cité, p.250.

⁷⁴ On pense naturellement aux forges ou ce qu'il en reste en 1911 ; la question sera approfondie grâce aux livrets d'ouvriers dans le chapitre VI.

⁷⁵ Et c'est un phénomène qui s'est considérablement renforcé depuis 1851 où 42 artisans-commerçants et autres professionnels non agricoles sur 138 habitaient le bourg de Bréal, soit

Par voie de conséquence les bourgs sont donc le fief d'individus extérieurs à la commune et professionnellement marqués alors que les villages sont essentiellement composés de natifs. D'où une ségrégation spatiale qui est certainement aussi sociale et d'une certaine manière culturelle, entre le bourg et l'habitat dispersé.⁷⁶ Il faudrait d'ailleurs également prendre en compte l'obstacle linguistique puisque c'est sans doute le gallo ou au moins un patois bien particulier qui est parlé dans le canton. Ce qui n'empêche pas l'osmose nécessaire et ancienne entre ces 2 mondes. D'ailleurs, hormis à Plélan, et si l'on met à part les artisans et commerçants beaucoup plus proches des paysans par leurs activités, leur culture et leur mode de vie, ces individus un peu à part ne représentent pas plus de 10 personnes dans chaque bourg.

Cependant ces données évoluent parfois très sensiblement si l'on ne prend en compte que les individus autonomes et responsables, c'est-à-dire dont l'implantation dans une commune résulte d'un choix personnel et conscient. Il suffit pour cela de ne pas enregistrer les enfants quels que soient leur âge⁷⁷. On remarque que les enfants alourdissent le poids de l'immobilisme car ils sont la plupart du temps nés dans la commune de résidence de leurs parents. Ainsi à St Thurial, sur 445 enfants, 404 sont nés à St Thurial soit 90.7 % d'entre eux. Aussi la moyenne de 69.7 % de gens du canton nés dans leur commune d'habitation tombe-t-elle sans les enfants à 55 %. De plus 64.1 % des couples qui forment les individus autonomes comptent au moins un conjoint immigré par rapport à la commune d'installation. Il semble bien que le mariage soit déterminant dans la séparation d'avec les parents, ce qu'établissent Denis Kessler et Didier Blanchet à partir de leur étude des actes de mariage du XIX^{ème}⁷⁸.

La mobilité est donc relative à de nombreux facteurs dont l'âge, la situation matrimoniale et la profession ne constituent pas les moindres. Chaque individu a une bonne chance sur 2 de quitter sa commune d'origine dans sa vie. La mobilité n'est donc pas rare mais elle s'effectue dans un cadre restreint à quelques kilomètres, d'un clocher rural à un autre clocher rural. En outre la notion d'étrangers est complètement à relativiser dans ce monde peu ouvert et peu accessible où "tous les inconnus, français ou anglais, demeurent des étrangers"⁷⁹.

déjà 30.4 % ; cela contribue à donner une physionomie particulière au bourg (ce dont témoignent les cartes postales) tout en renforçant la centralisation. Ce regroupement participe sans doute également à l'"émancipation" de ces métiers par rapport à l'activité agricole de base.

⁷⁶ Paul Lebois témoigne de cette séparation pour le canton de Pleine-Fougères en Ille-et-Vilaine au début du siècle : "Les demoiselles du bourg, hautaines et arrogantes, bouffies de l'orgueil d'habiter la partie agglomérée du chef-lieu de canton et de pouvoir regarder de haut les filles des culs-terreux des villages, si riches fussent-elles"; Paul Lebois, *Douze métiers, treize misères (Souvenirs du début du siècle)*, l'Amitié par le Livre, 1976, p.136.

⁷⁷ L'omission des enfants mariés et actifs travaillant en couple sous le toit de leurs parents et beaux-parents est largement compensée par la prise en compte des domestiques qui sont souvent très jeunes (notamment les pâtres et autres vachers).

⁷⁸ Denis Kessler, Didier Blanchet, "La mobilité géographique, de la naissance au mariage", chapitre VI de *La société française ...*, ouvrage cité, p.358.

⁷⁹ Eugen Weber, *La fin des terroirs ...*, ouvrage cité, p.77.

b. les rares "étrangers"

En 1851 il y aurait moins de 1000 étrangers (à la France) en Ille-et-Vilaine, entre 1000 et 2000 en 1891⁸⁰. Comme dans le département les étrangers sont rares dans le canton, aussi bien en 1851 qu'en 1891 et en 1911. On en repère uniquement dans 4 communes. En 1846 à Paimpont⁸¹, on relève un "conducteur" anglais de 39 ans, chargé de famille ; il travaille très vraisemblablement pour les forges. On note également un pensionnaire de 19 ans, né en Angleterre, travaillant pour un forgeron de Paimpont. Et enfin une Dame Aloïdeska, 35 ans, est la femme du propriétaire Graux, la mère de 3 enfants et la patronne de 3 domestiques. En 1851 Laurence Roux signale l'arrivée d'Anglais au fait des nouvelles techniques utilisées par les forges : un lamineur anglais s'installe avec sa famille à Paimpont⁸². Peut-être est-ce la même raison professionnelle qui a incité M. Jan, forgeron de 52 ans, célibataire et anglais calviniste, à s'implanter à Plélan en 1851⁸³. Il a un compatriote, un rentier de 67 ans, qui a 2 enfants, un gendre, 4 domestiques et qui s'appelle Martin. Il s'agit donc essentiellement de citoyens anglais, célibataires ou chargés de famille (qui se sont mariés en France ou non). La présence des forges semblent une raison déterminante de leur venue.

On ne retrouve pas ces Anglais à Paimpont et Plélan en 1891⁸⁴, certes 40 ans plus tard. Peut-être sont-ils partis ou bien sont-ils morts ; peut-être ont-ils fait souche ou ont-ils été naturalisés dans l'intervalle (il y aurait peu de naturalisation à l'époque⁸⁵ mais une loi du 26 juin 1889 conférait d'office la nationalité française aux étrangères ayant épousé un Français et même à tous les individus nés en France et y résidant encore à l'époque de leur majorité⁸⁶). A Plélan, le recensement de 1891 n'indique plus d'étrangers mais à Paimpont un classement spécial des étrangers enregistre 6 Belges. Le premier est un entrepreneur de 37 ans, un certain Barthélémy, marié à une Française et père de 4 enfants, tous belges. Le second est un cultivateur du nom de Petre de 61 ans. Le classement les range dans l'industrie extractive, faisant manifestement référence aux mines de Paimpont. Ce sont peut-être ces mines qui ont amené Barthélémy à Paimpont en tant qu'entrepreneur des travaux publics. Petre était peut-être mineur en même temps qu'agriculteur. En 1891 on note également à Bréal⁸⁷ une servante anglaise de 56 ans chez le propriétaire noble Du Boberil, et une cultivatrice de 26 ans, anglaise également, mariée à un cultivateur français, mère d'une fille. A St Péran⁸⁸, on relève un Webert, maréchal-ferrant de 32 ans, père de 2 enfants, naturalisé. Cette fois l'immigration semble avoir été exclusivement le fait d'individus isolés.

⁸⁰ Jacques Dupâquier, Marie-Christine Vouloir-Moralès, "Immigration et mariages mixtes", chapitre VII de *La société française ...*, ouvrage cité, p.382.

⁸¹ ACPa 1F2 B98, recensement de 1846 à Paimpont.

⁸² Laurence Roux, *Les forges de Paimpont : monographie d'un établissement métallurgique rural en Haute-Bretagne aux XVIIIème et XIXème siècles*, mémoire de maîtrise, Université de Haute-Bretagne, 1987, p.181.

⁸³ ACPI 1F3 B235, recensement de 1851 à Plélan.

⁸⁴ ACPa 1F3 B99, recensement de 1891 à Paimpont, ACPI 1F3 B236.

⁸⁵ Agnès Fine, Jean-Claude Sangoi, *La population française au XIXème siècle*, Vendôme, collection "Que-sais-je?", P.U.F., 1991, p.104.

⁸⁶ Maurice Garden, Hervé Le Bras, "La dynamique de la population française (1801-1914)", chapitre III de *l'Histoire de la population ...*, ouvrage cité, p.136.

⁸⁷ ACBr 1F4 B116, recensement de 1891 à Bréal.

⁸⁸ ADIV 6M584, recensement de 1891 à St Péran.

En 1906⁸⁹, les forges attirent encore 3 Italiens et leurs familles. Ils sont chef de service, mécanicien et forgeron et leur installation est récente puisque parmi les 3 enfants de 5, 4 et 2 ans de l'un d'eux, les 2 premiers sont nés en Italie et le 3ème à Paimpont. Les forges exercent donc encore une attraction certaine. Mais en 1911 ils semblent avoir disparu. A Plélan en 1911⁹⁰, un M. Parkev de Teichinopoly, juge de paix de 51 ans, semble au moins avoir une origine étrangère, de même que Mme Camus, propriétaire-cultivatrice de 39 ans, de "Wurtemberg". S'agit-il du Wurtemberg en Allemagne ? Par contre l'origine belge d'une domestique de 49 ans est assurée : elle est originaire de Seraing en Belgique, mais elle serait française en 1911.

L'existence d'étrangers dans le canton apparaît donc ponctuelle et noyée dans la masse des natifs. La maigreur de l'échantillon n'autorise guère à tirer des conclusions sur les caractéristiques de cette population mis à part le fait qu'ils sont tous Européens, comme pour l'ensemble de la France⁹¹. Par contre les Anglais prédominent ce qui est peut-être dû aux relations privilégiées de la Bretagne et particulièrement de l'Ille-et-Vilaine avec l'Angleterre. On remarque également 2 individus originaires des colonies françaises en 1911⁹² : à Paimpont un certain Haston, sans profession, célibataire, de Pointe-à-Pitre (Guadeloupe) et à Monterfil une Mme St Didier, 71 ans, patronne semble-t-il de 2 couturières et une lingère, de Pondichéry (dans les Indes françaises). Cela ne dépasse guère l'aspect anecdotique.

En somme l'ouverture du canton paraît réduite à la portion congrue. Les étrangers sont tous ceux qui arrivent d'au-delà de quelques kilomètres et qui n'ont pas forcément la même façon de vivre. Certes la situation géographique du canton ne s'y prête guère, pas plus que la présence du bocage. Cependant des évolutions sont en cours, dans le sens d'une centralisation et d'une mobilité plus grandes. Elles se reflètent également dans l'évolution des professions exercées par les habitants du canton.

⁸⁹ ACPa 1F3 B99, recensement de 1906 à Paimpont.

⁹⁰ ACPI 1F5 B237, recensement de 1911 à Plélan.

⁹¹ Jacques Dupâquier, Marie-Christine Vouloir-Moralès, "Immigration et mariages mixtes", chapitre VII de *La société française ...*, ouvrage cité, p.391.

⁹² ACPa 1F3 B99, recensement de 1911 à Paimpont, ADIV 6M344, recensement de 1911 à Monterfil.

CHAPITRE II : Acteurs et activités d'une économie rurale.

Les caractéristiques socio-professionnelles de la population du canton nous sont fournies presque en totalité par les recensements. On a analysé 3 recensements par commune, ceux de 1851, 1891 et 1911¹. Ils fournissent en général les renseignements suivants : nom du village ou du quartier habité par l'individu recensé, nom de famille, prénom, âge, nationalité, situation dans le ménage et (ou) profession. Mais selon Claude Thélot, "les recensements de population du XIXème ne peuvent être pris pour argent comptant. Ils sont de qualité trop diverses et, surtout, ils reposent sur des concepts de population active trop différents pour fournir des séries homogènes²". Cependant, malgré les difficultés de lecture et d'interprétation que l'on évoquera au cours de l'étude, les recensements constituent une source de premier ordre pour se donner une bonne idée de la composition de la population active du canton. Du point de vue de l'évolution des professions par exemple, Dupâquier et Pelissier remarquent ainsi une concordance "satisfaisante" entre les résultats obtenus à partir de leur enquête sur les actes de mariage du XIXème siècle et ceux des recensements correspondants³. On étudiera donc le poids et surtout la composition de la population active du canton en tenant compte des prudences à observer. L'axe de notre réflexion tournera autour de l'importance relative des actifs agricoles, par comparaison avec un contexte plus large et d'une commune à l'autre.

A. Une population laborieuse et majoritairement agricole

a. les bras des femmes, des vieux et des enfants

Il est très aléatoire de calculer la part de la population active du canton car les critères de notation des recenseurs varient d'une année à l'autre, d'une commune à l'autre, bref d'un recensement à l'autre. Calculer une moyenne cantonale dans ces conditions n'aurait guère de sens. Ainsi on aurait 46.8 % de population active à Paimpont en 1846 et 82.5 % à Maxent en 1851. Plusieurs facteurs expliquent ce caractère aléatoire.

On a classé comme inactifs les enfants à charge, les mendiants, les rentiers, les retraités et tous ceux qualifiés par la mention "sans profession", "néant" ou pas qualifiés du tout. Or l'enregistrement des enfants à charge est sujet à caution, les chiffres variant considérablement d'une année sur l'autre. Les enfants à charge ne seraient que 282 à Maxent en 1851 contre 681 en 1891 ce qui constitue une augmentation largement supérieure à

¹ On a dépouillé les recensements des communes disposant de leurs archives dans ces communes mêmes, soit à Bréal, Paimpont et Plélan. Or le fonds de Paimpont ne possède pas le recensement de 1851 qui ne se trouve qu'aux archives départementales. On a donc dépouillé le recensement de 1846 pour Paimpont car il mentionne également les activités et s'il y a sous-enregistrement il ne semble pas affecter la part de chaque branche d'activité ; les cotes de ces recensements sont ACBr 1F3 B115, 1F4 B116 (Bréal), ADIV 6M315 et 6M316 (Maxent), ACPa 1F2 B98, 1F3 B99 (Paimpont), ACPI 1F3 B235, 1F3 B236, 1F5 B237 (Plélan), ADIV 6M344 (Monterfil), ADIV 6M584 (St Péran), ADIV 6M612 et 6M613 (St Thurial), ADIV 6M640 et 6M641 (Treffendel).

² Claude Thélot, "Paysans, ruraux, cultivateurs, actifs agricoles", chapitre II de *La société française...*, ouvrage cité, p.64.

³ Jacques Dupâquier, Jean-Pierre Pelissier, "Mutations d'une société : la mobilité professionnelle", chapitre IV de *La société française ...*, ouvrage cité, p.141.

l'augmentation de la population totale. On pourrait multiplier les exemples. Il y a certainement fréquemment sous-enregistrement parce que les enfants sont mis très tôt au travail. Dans le monde rural le travail des enfants est indispensable d'autant qu'il a une valeur propédeutique ; on considère que l'enfant commence à produire plus qu'il ne consomme à 13-14 ans environ⁴. Pourtant les recensements indiquent que les enfants travailleraient bien plus jeunes, parfois même dès 2-3 ans, ce qui est bien sûr exagéré mais montre que l'enfant est une force de travail que l'on ne ménage pas.

La question du travail des femmes pose également problème. Claude Motte et Jean-Pierre Pelissier le résume très exactement⁵ : "Sur les listes nominatives de recensement c'est l'arbitraire qui a présidé à l'inscription des professions féminines : dans tel village, on attribue à toutes les femmes le métier de leurs époux ; dans tel autre, on les inscrit comme 'ménagères' ; dans un troisième, elles passent pour 'sans profession' ; sans parler des cas où aucune mention ne figure". De même dans la plupart des recensements du canton l'activité féminine est rangée sous le titre flou de "ménagère" ou purement et simplement oubliée (ou encore rangée sous le vocable "sans profession" ce qui revient au même). Toutes les femmes ainsi classées sont-elles actives ? Car il est évident que peu de femmes ne travaillent pas à cette époque. Les "dames"⁶ de notables et les femmes âgées effectivement inactives sont largement minoritaires. A Plélan en 1891 on est obligé d'enregistrer comme actives les 534 femmes mariées et les 12 femmes seules pour lesquelles aucune activité n'est indiquée pour parvenir à un total de 50.6 % de femmes actives. Une seule commune échappe à cette mauvaise classification des femmes et présente des taux d'activité homogènes : Treffendel compterait en effet 68 % d'actifs en 1851, 67.5 % en 1891 et 65 % en 1911. La tendance à la baisse, d'ailleurs légère n'est guère significative d'autant plus qu'entre 1866 et 1896 "de simples erreurs de comptage" fausseraient l'évolution de la population active selon Maurice Garden⁷. Toujours est-il que ces chiffres montrent le poids de la population active à Treffendel sinon dans le canton.

Le concept même de population active n'a d'ailleurs guère de signification dans un monde où la majorité des gens travaillent dès qu'ils sont en âge de rendre service et s'arrêtent lorsqu'il ne peuvent plus être d'aucun secours. Aussi on ne relève qu'une poignée de retraités⁸ sur les 24 recensements (9 hommes et une femme "ancienne buraliste"), tous issus d'une profession libérale ou administrative. Le compte des adultes inactifs (en dehors des femmes lorsqu'elles sont en majorité qualifiées d'un "sans profession" ou "néant") est également vite fait : au plus 10 mendiants, 1 à 6 dizaine de rentiers et retraités (64 à Plélan en 1851 soit 1.8 % de la population communale) et un nombre très variable de "sans profession" dont on ne sait pas ce qu'il recouvre. A Plélan en 1911 les adultes supposés inactifs constituent les chiffres records (c'est-à-dire les plus élevés dans le temps et dans l'espace) de 23.8 % de la

⁴ Abel Poitrineau, *Ils travaillaient la France. Métiers et mentalités du XVIème au XIXème siècle*, Paris, Armand Colin, 1992, p.127-128.

⁵ Claude Motte, Jean-Pierre Pelissier, "La binette, l'aiguille et le plumeau : les mondes du travail féminin", chapitre V de *La société française ...*, ouvrage cité, p.237.

⁶ On relève ainsi une "dame" Duval et une "dame" Radenac aux forges de Paimpont en 1846, respectivement épouses du directeur des forges et du garde-général de la forêt de Paimpont ; ACPa 1F2 B98, recensement de 1846.

⁷ Maurice Garden, Alain Bideau, Patrice Bourdelais, "Structures", chapitre V de *l'Histoire de la population française ...*, ouvrage cité, p.256.

⁸ Le mot "retraités" n'est d'ailleurs pas toujours employé et en général il s'agit d'un ou d'une "ex-"quelque chose.

population supposée inactive et 10 % de la population supposée active. L'activité est donc nettement la norme.

Penchons-nous donc sur la répartition de la population active et, compte-tenu des problèmes qui viennent d'être soulevés, plus particulièrement sur la population active masculine⁹.

b. la prépondérance du travail de la terre

On a utilisé la classification, classique, d'Elisabeth Cormault, qu'elle a appliquée à l'étude de l'arrondissement de Montfort en 1846¹⁰. Elle distingue comme secteurs d'activité un secteur "agriculture", un secteur "domestiques", un secteur "industrie-artisanat-commerce", un secteur "professions libérales" et un secteur "professions administratives et militaires". On considérera comme libéraux tout individu exerçant une activité rémunérée par ses "clients" en dehors de l'industrie, de l'artisanat et du commerce (par exemple les avocats, les notaires) tandis que les "administratifs" seront constitués de tout individu dépendant pour sa rétribution de l'Etat (métiers de l'impôt, de la justice- sauf les avocats, de la police et autres services publics comme la poste ou les chemins de fer¹¹).

Dans le canton de Plélan comme dans son arrondissement tout le monde touche de près ou de loin (mais surtout de près) à la terre, hommes comme femmes et ce malgré une extrême diversité de statuts au sein même du groupe des agriculteurs.

* les actifs agricoles du canton

Le tableau suivant présente la part des agriculteurs hommes et femmes par rapport à la population active totale, sans les domestiques d'une part et avec les domestiques de l'autre :

Tableau n°5 : Proportions (en pourcentages) des agriculteurs des communes du canton par rapport à la population active totale, en 1851, 1891 et 1911.

années	communes							
	Bréal	Maxent	Monterfil	Paimpont	Plélan	St Péran	St Thuriau	Treffendel
1851 sans domestiques	65.6*	81.7	72.1	45.4*	57.4	63.0	63.4*	74.5
" avec domestiques	81.8	87.6	89.3	57.7*	69.5	73.0	84.2*	87.8
1891 sans domestiques	54.6*	82.1	73.7	65.2*	56.5*	58.6*	72.0	72.5
" avec domestiques	77.1	91.3	87.7	72.6*	69.6*	68.1*	87.9	83.3
1911 sans domestiques	59.7	81.8	61.0	72.0	64.7	57.6	68*	69.5
" avec domestiques	77.0	89.2	71.8	79.5	76.3	65.3	83*	81.8

⁹ On a placé en annexe les tableaux de répartition de la population active par commune et par recensement (voir annexe n° 9 pages 138 à 145).

¹⁰ Elisabeth Cormault, *Etude démographique et socio-professionnelle de l'arrondissement de Montfort en 1846 sur la base des listes nominatives de recensement*, mémoire de maîtrise, Université de Haute-Bretagne, octobre 1985, p.43-44.

¹¹ Il s'agit évidemment d'une nomenclature actuelle puisque par exemple les chemins de fer appartenaient à des compagnies privées, mais elle est suffisamment neutre pour ne pas trahir la réalité de l'époque.

L'astérisque (*) signifie que le recensement en question propose peu de cultivatrices mariées par rapport au nombre de cultivateurs mais beaucoup de "ménagères", de "néant" ou de "sans profession" (les femmes seules célibataires ou veuves ont en général une profession différente et qui leur est reconnue). Or globalement les femmes d'agriculteurs sont elles aussi agricultrices car l'activité de la femme de l'agriculteur est tout-à fait nécessaire à la bonne marche de l'exploitation :

"A l'homme sont dévolues l'exécution ou la direction des travaux de force, à l'extérieur, dans les champs ou dans les prés, et au bois. Sont aussi de sa compétence, les négociations avec les tiers, en foire ou chez le notaire, les procès, les transactions en tout genre. Il a charge du gros bétail, des chevaux, de l'attelage en général. Il laboure, il sème, il fauche, il répand le fumier, il bat, engrange et coupe du bois pour la cheminée. (...) La femme règne sur la table, le jardin, la basse-cour, s'occupe du vêtement de tous, du lavage, de l'entretien de la maison et des enfants. Il lui faut assurer les incessantes et pénibles corvées d'eau, mais aussi, comme en Périgord, faire le beurre ou le fromage. De son ressort également, les travaux les plus minutieux, qui requièrent de la dextérité, comme le filage, le dévidage des cocons ou le gavage des oies¹²".

A Treffendel on compte entre 85 et 90 % de femmes mariées actives agricoles. On estime qu'on peut garder les mêmes proportions à St Thurial et à St Péran, soit une moyenne de 87.5 %, pour calculer combien de ces femmes sont effectivement cultivatrices. A Bréal on a ajouté les femmes en trop aux femmes déjà qualifiées de cultivatrices. Par contre à Plélan et Paimpont on ne peut garder les mêmes proportions à cause du poids important des autres secteurs d'activité même s'ils concernent surtout les hommes. Dans ces 2 communes on a donc ajouté aux femmes déjà cultivatrices le nombre de cultivateurs ou le nombre total des ménagères s'il est inférieur au total des cultivateurs hommes ; certes tous les cultivateurs ne sont pas mariés mais entre les cultivatrices mariées et celles qui ne le sont pas ou plus, le compte doit à peu près y être. Les résultats semblent dignes d'être commentés¹³.

Peu de communes sont en dessous des 60 % d'actifs agricoles que prêche Cassard à l'Ille-et-Vilaine en 1882¹⁴. Ce chiffre est une moyenne que nuance fortement Maurice Garden en proposant de 49 à 75 % d'actifs agricoles dans ce département en 1901¹⁵. Si l'on privilégie les chiffres prenant en compte les domestiques agricoles, 5 communes du canton de Plélan recenseraient en 1851 plus de 80 % de leurs actifs dans l'agriculture, à savoir Bréal, Maxent, Monterfil, St Thurial et Treffendel. En 1911 seuls Maxent, St Thurial et Treffendel restent au dessus des 80 %. Maxent serait la commune la plus majoritairement agricole (91.3 % en 1891) ; "tous les hommes sont laboureurs" signale le maire en 1873, "moins" 71 commerçants et artisans qui ne pèsent pas lourd dans notre balance¹⁶. A Plélan et St Péran, la population

¹² Abel Poitrineau, *Ils travaillaient la France ...*, ouvrage cité, p.46-47.

¹³ On a utilisé ces précautions dans les tableaux récapitulatifs situés en annexe (annexe n° 9 pages 438-445).

¹⁴ Jean-Christophe Cassard, "Evolution démographique et sociale de la Bretagne au XIXème", chapitre 28 de *La Bretagne ...*, ouvrage cité, p.114.

¹⁵ Carte de la proportion d'actifs agricoles par département en 1901 ; Maurice Garden, Alain Bideau, Patrice Bourdelais, "Structures", chapitre V de *l'Histoire de la population ...*, ouvrage cité, p.257.

¹⁶ ADIV 8M74, tableau de renseignements sur l'état de la population et l'importance des produits agricoles et industriels de la commune, rempli par le maire Hamelin le 29 mai 1873.

active agricole totale oscille entre 65 et 75 % de la population active communale mais observe une tendance contraire : elle diminue de 8 points à St Péran et augmente de 7 à Plélan. St Péran suit en cela l'évolution générale puisque le monde agricole recule nettement pour l'ensemble de la France de 1850 à 1914¹⁷. Plélan va à contre sens comme Maxent (qui ne gagne qu'un point entre 1851 et 1911, et 0.1 point sans les domestiques) et surtout Paimpont dont les actifs agricoles passent de 57.5 % environ en 1846 à 72.6 % en 1891 et 79.5 % en 1911. Ainsi Paimpont occupe la quatrième place pour les actifs agricoles en 1911, devant Bréal, Monterfil et même Plélan alors qu'en 1846 Paimpont a le moins d'actifs agricoles, que les domestiques soient ou non compris. En 65 ans la physionomie socio-professionnelle de cette commune s'aligne donc sur celle du reste du canton qui demeure majoritairement agricole en 1911.

* petits propriétaires et "prolétaires" agricoles

La proportion d'hommes actifs agricoles reflète logiquement celle des actifs agricoles ; elle est très supérieure à la moyenne nationale de 44.2 %¹⁸ avec de 70 à 90 % et des chiffres inférieurs (mais quasiment toujours au dessus de la moyenne nationale) à Plélan, St Péran et surtout Paimpont où ils passent de 54.1% en 1846 à 78.3 % en 1911. Qui sont ces agriculteurs ?

On a dû retenir 9 catégories de cultivateurs pour embrasser toute la population active agricole masculine¹⁹ : cultivateurs, propriétaires-cultivateurs, fermiers, propriétaires-fermiers, journaliers, propriétaires-journaliers, journaliers-fermiers, métayers, domestiques agricoles. Il semble que les recenseurs aient employé indifféramment les termes de laboureurs ou de cultivateurs bien qu'à St Thurial en 1851 il y ait à peu près autant des uns et des autres mais il est difficile de voir en quoi réside la distinction si elle existe. C'est en 1851 que la diversité est la plus grande. Par la suite il y a homogénéisation.

Tableau n°6 : Proportions (en pourcentages) des différentes catégories d'agriculteurs par rapport au total des actifs agricoles masculins dans les communes du canton en 1851 (et 1846 à Paimpont).

¹⁷ 1856 : 51.4 % ;

1896 : 45.3 % ;

1906 : 43.2 % ; selon Eugen Weber, *La fin des terroirs ...*, ouvrage cité, p. 174.

¹⁸ Maurice Garden, Alain Bideau, Patrice Bourdelais, "Structures", chapitre V de *l'Histoire de la population ...*, ouvrage cité, p.251.

¹⁹ Cette diversité de statuts n'affecte pas les femmes ou seulement corrélativement à ceux de leurs maris.

CATÉGORIES \ COMMUNES	Bréal	Maxent	Monterfil	Paimpont	Plélan	St Péran	St Thurial	Treffendel
cultivateurs (ou laboureurs)	41.7	46.8	27.5	74.9	19.7	34.5	1.0	25.1
propriétaires cultivateurs	9.5	31.4	26.1		40.5	28.5	30.0	42.9
fermiers	15.0	7.2	24.1		10.7	15.4	15.0	12.7
propriétaires fermiers	1.5	3.3	1.4		3.0		18.4	4.3
métayers			3.8					0.4
journaliers	8.2	2.3	0.5	9.1	9.1	6.0	9.8	0.7
propriétaires journaliers	0.2				0.8	1.2	0.5	
journaliers fermiers		0.3				4.8	1.5	
domestiques agricoles	23.9	8.7	16.6	16.0	16.2	9.6	23.8	13.9

On remarque d'abord une extrême diversité d'une commune à l'autre. Si l'on fait la moyenne sans prendre en compte Paimpont²⁰, on aurait environ 1/4 de propriétaires-cultivateurs dans le canton, 29% avec les propriétaires-fermiers. C'est peu comparé à la moyenne nationale de plus de 40 % de propriétaires-exploitants²¹. A Plélan, St Thurial et Treffendel on compte toutefois plus de 43 % de propriétaires-exploitants dont 18.4 % de propriétaires-fermiers à St Thurial. Cela concerne sans doute de petites exploitations avec un surplus de terres en location.

Par contre il n'y aurait pas 1/4 de journaliers et ouvriers agricoles (avec les fermiers-journaliers et les propriétaires-journaliers) dans le canton, contre 40 % en France en moyenne ; cela ne correspond pas vraiment non plus à la situation bretonne où les petites exploitations nécessitent relativement peu de salariés agricoles à plein temps mais davantage de journaliers détenteurs d'une exploitation réduite²². Pourtant les domestiques agricoles constituent un poids non négligeable dans le canton, 16.4 % des actifs agricoles en moyenne, plus de 23 % à Bréal et St Thurial. La majorité des domestiques sont des domestiques agricoles, à l'exception de quelques domestiques de maison, surtout chez les jeunes filles d'ailleurs qui sont fréquemment cuisinières, au service de notables, particulièrement de hobereaux²³. Jean Choleau considère les domestiques agricoles comme des serviteurs ruraux au même titre que les journaliers. Gagés lors de grandes fêtes religieuses (la St Jean et la St Pierre dans l'arrondissement de Montfort²⁴), alors que les journaliers travaillent à la tâche, ils ont l'avantage de faire partie de la maison du cultivateur qui les emploie ; il s'agit essentiellement de jeunes non mariés comme on l'a déjà évoqué.

On reste somme toute peu avancé puisque la majorité (plus de 50 %) des agriculteurs a un statut indifférencié (cultivateurs ou laboureurs) et c'est surtout la diversité qui domine. S'il fallait retenir une impression d'ensemble de ce tableau des actifs agricoles cantonaux, ce serait celle d'exploitants plutôt modestes. Une enquête sur l'état hygiénique du

²⁰ Le recensement de 1846 à Paimpont (ACPa 1F2 B98), présente beaucoup moins de statuts que dans les recensements de 1851 des autres communes.

²¹ Maurice Garden, Alain Bideau, Patrice Bourdelais, "Structures", chapitre V de *l'Histoire de la population ...*, ouvrage cité, p.249.

²² Jean-Jacques Monnier, Claude Geslin, "La vie économique : un siècle de mutations douloureuses", chapitre 27 de *La Bretagne ...*, ouvrage cité, p.85.

²³ A Bréal, Maxent et St Thurial une ou des familles nobles, les Du Boberil et les De St Meleuc à Bréal, les Du Halgouët à Maxent et les Mintier de St André à St Thurial, emploient tout au long des 3 recensements un cocher, une femme de chambre, un concierge, voire une institutrice privée (voir annexe n° 10 page 146).

²⁴ Jean Choleau, *Condition des serviteurs ruraux bretons . Domestiques à gages et Journaliers agricoles*, Vannes, Lafolye frères, 1907, p.15.

canton en 1854 ne brosse pas un portrait flatteur des corps de logis de ferme du canton classés d'ailleurs avec les habitations "des ouvriers et des indigents"²⁵ ; ces habitations, qui "forment la généralité", sont très souvent "trop étroites eu égard au nombre des habitants. Elles sont généralement toutes au niveau ou au dessous du sol et par-là même toujours dans un état constant d'humidité pendant les saisons pluvieuses. L'encombrement prive ces habitations du volume d'air suffisant, le petit nombre d'ouvertures l'empêche de se renouveler". Les habitants laissent en outre "beaucoup à désirer sous le rapport de la propreté". Cet état de saleté chronique n'est cependant pas limité au canton en ce XIXème siècle. Le brouillon joint à ce document recense en outre "40 habitations d'indigents". Si les mendiants ne sont pas très nombreux dans les statistiques, nul doute que beaucoup de cultivateurs souffraient au milieu du XIXème siècle au moins d'indigence chronique. Jean Choleau témoigne notamment de l'état de misère dans laquelle habitaient en général les familles de journaliers²⁶. Paul Lebois atteste également de la situation proche de la mendicité qui était celle des chiffonniers troquant des chiffons contre des colifichets, qualifiés souvent par les paysans de bohémiens²⁷. Cette X^e proche souvent de la mendicité est à mettre en rapport avec le phénomène des enfants assistés. *situation*

* enfants assistés et nourrissons : un complément de revenu salubre

Dans les recensements²⁸ on rencontre plusieurs dénominations qui souvent se recoupent: enfants de l'hospice de Rennes, pensionnaires, enfants assistés, orphelins, pupilles. A l'origine il s'agit souvent d'une situation d'abandon due à la misère, situation qui se serait aggravée au point de préoccuper déjà les autorités impériales²⁹. Henri Baudrillart évoque la prise en charge en Bretagne d'enfants de mendiants par les hospices : "un certain nombre, parvenu à la 12ème année, reçoit une nouvelle immatriculation sur le registre spécial dit de 'tutelle' et continue jusqu'à la majorité à être soumis à la surveillance administrative"³⁰. Il est donc logique que l'âge de ces enfants varie fortement, de quelques mois à 20 ans, même chez les nourrissons, qui désignent ainsi aussi bien des enfants assistés que de véritables "nourrissons" qui sont dits parfois "en nourrice". Les uns comme les autres constituent une source de revenus d'appoint non négligeable. Or les nourrissons à proprement parler sont victimes de taux de mortalité très élevés d'où la fréquente désolation des nourrices qui ont perdu leur "petit Paris"³¹. Les autres, outre l'argent de leur pension, apportaient aussi sans nul doute quand ils le pouvaient leur force de travail³². Elle était d'autant plus utile que les

²⁵ ACPI 5J14 B231, enquête sur l'état hygiénique du canton en 1854.

²⁶ Jean Choleau, *Condition des serviteurs ruraux bretons ...*, ouvrage cité, p.86, 92, 93 notamment.

²⁷ On en rencontre 5 hommes et femmes à Bréal sur les 3 recensements, 9 à Plélan, un à Treffendel en 1891 ; Paul Lebois, *Douze métiers, treize misères ...*, ouvrage cité, p. 275-276.

²⁸ On a analysé les 24 recensements déjà cités pour cette question : ADIV 6M315, 6M316, 6M344, 6M584, 6M612, 6M613, 6M640, 6M641 ; ACBr 1F3 B115, 1F4 B116 ; ACPa 1F2 B98, 1F3 B99 ; ACPI 1F3 B235, 1F3 B236, 1F5 B237.

²⁹ Agnès Fine, Jean-Claude Sangoï, *La population française ...*, ouvrage cité, p.72.

³⁰ Henri Baudrillart, *Les populations agricoles de la France*, Paris, Hachette, 1885, p.630.

³¹ Il me "rapportait 20 francs par mois, et payés si régulièrement ! Comment est-ce que je vais le remplacer ?" s'exclame une de ces nourrices ; cité par Eugen Weber, *La fin des terroirs ...*, ouvrage cité, p.270.

³² Marguerite Audoux témoigne de la difficulté de son enfance en tant que fille de l'assistance publique chez des cultivateurs solognots : "Non pas malheureuse : pire. T'as froid?...travaille plus dur, ça te réchauffera ! T'as faim ? Eh bien ! mange, il reste une pomme de terre dans le coin du buffet'. Et puis une taloche par-ci, une taloche par-là ; ce n'est pas méchanceté, non,

"nourriciers" étaient en majorité des agriculteurs : sur 148 chefs de famille d'accueil recensés on compte 77 cultivateurs ou laboureurs (52 %), un propriétaire, 26 journaliers (17.5 %), 15 fermiers (10.1 %) soit 80 % de cultivateurs ; les autres sont des artisans, des débitants, des sans profession, en somme des gens modestes qui ont bien besoin de cette source de revenus complémentaire .

Souvent ils ont déjà eux-mêmes charge d'enfants : c'est le cas pour 71.8 % d'entre eux et un quart ont même 3 enfants et plus. Et cependant 44 de ces 148 familles, soit presque 30 %, ont plus d'un enfant assisté à leur garde. Peut-être est-ce le résultat de la volonté de ne pas séparer les frères et soeurs. Pourtant, en ce qui concerne les véritables nourrissons la loi Roussel de 1874 qui place les enfants en nourrice (moyennant salaire) sous la protection de l'Etat, impose aux nourrices de n'allaiter qu'un seul nourrisson³³. Cela traduit aussi la nature d'une activité orientée vers le plus grand profit.

Certaines communes sont plus concernées que d'autres. Paimpont ne participe pas au phénomène d'après les recensements. Maxent comme St Péran attendent 1911 pour seulement 4 nourrissons. Monterfil ne dépasse pas le stade de 3 enfants placés de même que Treffendel jusqu'en 1911 où cette commune accueillent 12 nourrissons. Plélan ne compte pas beaucoup d'enfants assistés eu égard à sa population : 25 enfants de l'hospice et petites filles en nourrice en 1851, 25 nourrissons, 4 pensionnaires et un enfant assisté en 1911. En 1891 on n'y relève que 2 nourrissons mais visiblement plus d'enfants naturels que la moyenne qui cachent peut-être des enfants placés. Bréal et St Thurial sont incontestablement les "leaders" du mouvement. En 1850 et 1891 à St Thurial, on s'occupe de 11 à 12 enfants, en 1911 de 24 pupilles et 2 nourrissons tandis que Bréal passe de 6 orphelins et 2 nourrissons en 1851 à 29 en 1911 contre 37 en 1891. Dans ces communes les enfants assistés font partie de la norme et ce de plus en plus, car cela semble être une "affaire qui marche".

D'où viennent ces enfants et particulièrement les nourrissons proprement dits ? Sur 78 enfants, 37 viennent de Rennes soit 47.4 %, 17 de Paris (21.7 %). Les capitales ne se contentent donc pas d'attirer des nourrices sur place mais mobilisent aussi les soins des campagnardes. Cependant cette demande n'est pas l'apanage des Bourgeois des villes puisque presque le tiers des enfants sont confiés par des gens du coin, essentiellement d'Ille-et-Vilaine.

Finalement, cette institution, si elle pallie à certaines conséquences de la misère des temps (pour certains enfants et leurs familles d'accueil) ne contribue pas forcément à valoriser les campagnes.

B. Artisans, commerçants et ouvriers des forges

Malgré la prépondérance des actifs agricoles dans le canton de Plélan, c'est le canton le "moins agricole" de l'arrondissement de Montfort en 1846 si l'on compare les actifs

mais il faut bien dresser les enfants." Cité par Eugen Weber, *La fin des terroirs ...*, ouvrage cité, p.253.

³³ Martine Segalen, "Famille et mariage", chapitre VIII de *La société française ...*, ouvrage cité, p.453.

agricoles de chaque canton³⁴ de cet arrondissement. Le tableau suivant met bien les aspects de ce phénomène en évidence.

Tableau n°7 : Evolution en pourcentages des actifs masculins et féminins des secteurs artisanal, industriel et commerçant (1), libéral (2) et administratif (3) par communes et au niveau du canton de 1851 à 1911.

communes	1851 : 1	1851 : 2	1851 : 3	1891 : 1	1891 : 2	1891 : 3	1911 : 1	1911 : 2	1911 : 3
Bréal	11.0	0.3	0.9	16.8	0.3	1.3	14.7	0.1	1.1
Maxent	11.3	0.1	0.3	7.5	0.07	0.8	8.8		1.2
Monterfil	9.2		0.9	5.4		1.05	10.7		1.3
Paimpont	20.4	0.1	0.8	18.1	0.1	2.3	15.4	0.05	2.8
Plélan	25.7	0.3	2.1	18.3	0.4	2.9	18.5	0.5	3.0
St Péran	23.9		2.1	24.5	0.4	2.7	22.5		4.0
St Thurial	11.0		1.1	9.9		0.9	17.7		2.1
Treffendel	11.0	0.3	0.7	13.8	0.2	2.0	12.4	0.3	2.4
Canton	16.5	0.2	1.1	14.4	0.2	1.8	14.8	0.2	2.2

Certes, une proportion non négligeable des actifs cantonaux travaille dans des activités non agricoles entre 1851 et 1911 : de 16.4 à 17.8 %. Cette proportion est la plus forte en 1851 mais reste relativement importante en 1911 (17.2 %). Cependant il y a bien une diminution qui est due à la prégnance persistante de l'agriculture.

Ces activités non agricoles sont essentiellement artisanales, commerçantes ou industrielles. Ce secteur représente 16.5 % des travailleurs et travailleuses actifs en 1851, 14.8 % encore en 1911. Ce déclin, tempéré par une légère reprise de 1891 à 1911, est compensé par une progression du secteur administratif dont la part totale passe de 1.1 à 2.2 %. Le secteur des professions libérales reste très minoritaire. Cette évolution et le poids respectif de chaque secteur sont très différents selon les communes. On peut classer celles-ci en 2 catégories.

a. cinq communes à la "population toute agricole"

Ce jugement concerne la population de Monterfil en 1874³⁵. Pour lapidaire qu'il soit, il résume bien la situation socio professionnelle de ces 5 communes de 1850 à 1914. Il s'agit de Bréal, Maxent, Monterfil, St Thurial et Treffendel. Leurs activités non agricoles ont effectivement un poids très moindre (par rapport à la moyenne cantonale) dans leur population active, au moins au début de la période. En 1851 en effet, aucune n'a plus de 12.2 % d'actifs non agricoles. L'administratif emploie alors moins de 1.2 % des actifs tandis que le secteur artisanat-commerce-industrie oscille entre 9 et 11.3 %. Si l'on ne considère que les hommes dont la profession est mieux différenciée, on constate que l'industrie véritable n'est guère concernée : c'est surtout d'artisans et de commerçants dont il s'agit. En outre ces artisans-commerçants résident pour beaucoup dans les bourgs, comme le montre bien l'exemple de Bréal³⁶, pour proposer leurs services au plus grand nombre.

³⁴ Elisabeth Cormault, *Etude démographique et socio-professionnelle de l'arrondissement de Montfort ...*, ouvrage cité, p.47.

³⁵ ADIV 8M75, extrait du rapport du sous-préfet au conseil d'arrondissement sur la création de 2 nouvelles foires à Monterfil, session de 1874.

³⁶ Voir chapitre I.

En 1851 la plupart de ces non actifs agricoles exerce une double activité : 23 sur 123 à Bréal (18.6 %), 11 sur 53 à St Thurial (20.7 %), 13 sur 58 à Treffendel (22.4 %), 13 sur 39 à Monterfil (33.3 %) et enfin 69 sur 144 à Maxent (47.9 %) ; c'est d'ailleurs également le cas dans les autres communes. Il s'agit presque exclusivement d'une activité agricole³⁷, voire d'une activité connexe comme maçon et charpentier³⁸ et surtout de l'association entre un métier artisanal et un débit de boisson ou une auberge. En effet "souvent l'artisan exerce un commerce (débit, épicerie) pour espérer de plus grands profits³⁹". Cette double-activité montre à quel point tous les habitants du canton restent liés à la terre dans leur activité même. On peut parler de pluriactivité fermée, touchant tous les métiers nécessaires à la communauté, rétribués souvent en nature ou à la commande. Elle jouerait le rôle d'un conservatoire (ou d'une prison) culturel en maintenant les communautés villageoises en autarcie⁴⁰.

Cependant une certaine ouverture se produit pour au moins 3 de ces communes. La part du commerce et de l'artisanat augmente à Bréal et Treffendel dès 1891 (respectivement 16.8 et 13.8 %) et elle atteint 14.7 %, 17.7 % et 12.4 % à Bréal, St Thurial et Treffendel en 1911. En outre à St Thurial et Treffendel le secteur administratif regroupe plus de 2 % des actifs en 1911. Le secteur administratif se développe également dans les autres communes, grâce surtout au nombre croissant des enseignants : sur ces 5 communes ils sont 7 (hommes et femmes confondus) en 1851 et 26 60 ans plus tard ce qui représente une forte progression même si les enseignants restent une population marginale. S'y ajoutent les employés des chemins de fer, soit 5 personnes à Bréal, St Thurial et Treffendel en 1911 contre 0 en 1851 plus un éventuel notaire, un rare percepteur, quelques receveurs-buralistes, des cantonniers et un secrétaire de mairie. La part des femmes est généralement en progression dans cette population de non agricoles mais leur mise en lumière ne vient-elle pas de l'individualisation de leur statut plus que d'un véritable investissement dans ces secteurs (les institutrices mises à part) ?

Distinguons les différents secteurs de l'artisanat et du commerce pour affiner cette analyse. Le tableau de la page suivante regroupe les divers secteurs de l'artisanat et du commerce en grandes catégories significatives⁴¹ pour observer l'évolution qualitative autant que quantitative de ces actifs non agricoles.

³⁷ Ils sont cultivateurs, laboureurs, fermiers et souvent propriétaires car la propriété même petite concerne aussi artisans, marchands, notaires, maires et rentiers (et même les curés : on note un recteur propriétaire cultivateur à St Thurial en 1851) ; mais l'usage du terme "propriétaire" relève aussi du culturel ; Jacques Dupâquier, Jean-Pierre Pelissier, "Mutations d'une société : la mobilité professionnelle", chapitre IV de *La société française ...*, ouvrage cité, p.145-7. Au chef-lieu même "parmi les habitants de la ville, il est peu de personnes qui ne s'occupent d'agriculture et partant, qui n'aient pas de bestiaux" ; ADIV 8M76, extrait du registre de délibération du conseil municipal de Plélan du 15 avril 1861 au sujet de la création de 5 foires nouvelles à Plélan.

³⁸ Jacques Dupâquier, Jean-Pierre Pelissier, "Mutations d'une société : la mobilité professionnelle", chapitre IV de *La société française ...*, ouvrage cité, p.247.

³⁹ Eugen Weber, *La fin des terroirs ...*, ouvrage cité, p.325.

⁴⁰ Yves Rinaudo, "Un travail en plus ...", article cité, p.284-5.

⁴¹ Textile-hab.(illement) : tisserands, tailleurs, couturiers, cordonniers, bottiers, cordiers (on les a placés dans ce secteur à cause de leur matière première, c'est-à-dire des brins de textile), blanchisseurs, fileuses, lingères, repasseuses, perruquiers ;

Métiers de bouche : meuniers, boulangers, bouchers, écorcheurs, tripières, beurriers,

Tableau n° 8 : Nombre des hommes (H) et des femmes (F) actifs dans les différents secteurs de l'artisanat et du commerce de Bréal (B), Maxent (Ma), Monterfil (Mo), St Thurial (S) et Treffendel (T), en 1851, 1891 et 1911 ; la lettre O désigne le total de la ligne correspondante.

secteurs		ACTIFS											
		B: H	B: F	Ma:H	Ma:F	Mo:H	Mo:F	S: H	S: F	T: H	T: F	O: H	O: F
Textile-hab. :	1851	24	15	45	14	8	7	16	5	18	9	111	50
	1891	10	20	18	11	3	8	4	13	5	11	40	63
	1911	12	17	9	20	3	12	5	8	2	4	31	61
Métiers de bouche:	1851	11	1	14	2	4	1	8	5	5	3	42	13
	1891	9	4	6	2	9		4	4	2	3	30	13
	1911	12	3	5	1	4	1	6	1	3		29	6
Hôtellerie-Rest. :	1851	14	5	3	6	3	3	3	1	5	6	28	21
	1891	13	36	3	9		1	5	7	6	13	27	65
	1911	12	40	4	16	1	5	3	14	6	19	26	94
Commerce :	1851	2		11	2	2	3		1	1	2	16	8
	1891	8	15	4	5	3	2	2	3	3	7	20	32
	1911	7		1	8	1	2	1	5	6	5	16	20
Travail du fer :	1851	12		5		5		5		6		33	
	1891	13		12		5		8		10		48	
	1911	21		10		7		12		7		57	
Cuir, cire, paille :	1851							4				4	
	1891												
	1911	1										1	
Mobilier :	1851	11		9		4		5		4		33	
	1891	16		5		4		6		3		34	
	1911	15		7		4		6		4		36	
B.T.P. :	1851	18		33		4		2		10		67	
	1891	23		11		4		5		16		59	
	1911	19		15		3		39		3		79	
Ouvriers, apprentis:	1851	22	2	22	4	5		5	1	4		58	7
	1891	41	6	16		3		7	1	9		76	7
	1911	39	3	16		11		7	1	12	1	85	5
Manouvriers :	1851	1										1	
	1891	1										1	
	1911			1	1							1	1
Divers :	1851												
	1891	1										1	
	1911	2		5				1				8	

En 1851 le premier secteur d'activité artisanale est, et de loin, celui du textile et de l'habillement : il emploie 161 personnes sur les 5 communes soit 48.6 % des actifs de l'artisanat et du commerce. "Les femmes filent le lin, les hommes tissent"⁴². Dans le département du Gers en 1836, les tisserands sont les artisans de loin les plus nombreux⁴³ mais ils se contentent rarement de cette seule activité : dans nos communes on rencontre fréquemment des tisserands agriculteurs, propriétaires ou journaliers. La diffusion des vêtements industriels leur porte très vite un coup fatal⁴⁴ mais ce sont surtout les hommes qui quittent en masse ce secteur : ils ne sont plus que 31 en 1911 contre 61 femmes, celles-ci multipliant ainsi leurs effectifs par 1.2 en 60 ans. Comme le disent Claude Motte et Jean-Pierre Pelissier, "l'aiguille est l'outil féminin par excellence"⁴⁵. Cependant on remarque que la confection cède la place à l'entretien, les couturières et les repasseuses prennent le pas sur les fileuses de laine.

Le second secteur, exclusivement masculin, est celui des bâtiments et travaux publics. Il emploie entre 67 et 79 personnes, progressant de 12 individus en 60 ans. Cette augmentation est cependant à relativiser dans l'espace et dans le temps. A Treffendel le nombre d'emplois dans ce secteur chute de 10⁴⁶ à 3 en passant par 16 en 1891 ; à Maxent les effectifs sont également réduits par 2 en 60 ans ; à Bréal et à Monterfil ils se maintiennent, atteignant leur maximum dès la fin du XIX^e siècle ; par contre à St Thurial ce secteur emploie 39 hommes en 1911 contre 2 en 1851 et 5 en 1891. Sur ces 39 hommes, on compte 31 carriers dont 21 travaillent pour un certain Dahyot et 7 pour un certain Poivrel. La carrière en question est une carrière de calcaire et M. Dahyot est le propriétaire du four à chaux de St

bouilleurs (de cru) ;

Hôtellerie-Rest.(auration) : débitants, cabaretiers, gérante de café, aubergistes ;

Commerce : commerçants, marchands, épiciers, merciers, quincaillères ;

Travail du fer : maréchaux-ferrants, charrons, bourreliers, forgerons, serruriers, rémouleurs, armurier ;

Cuir, cire, paille : corroyeurs, chaisiers, ciriers ;

Mobilier : menuisiers, horlogers ;

B.T.P. (bâtiment et travaux publics) : couvreurs, maçons, charpentiers, terrassiers, carriers, perréiers, casseurs de pierres ;

Ouvriers, apprentis : ils travaillent pour la plupart chez des artisans qui leur apprennent le métier, on a systématiquement compté comme apprenti(e)s les enfants exerçant une profession artisanale tout en résidant toujours chez leurs parents, eux-mêmes souvent artisans, cela à Bréal : il y a sans doute sur-évaluation ; par contre dans les autres communes on a noté comme apprenti(e)s seulement ceux indiqués comme tels, ce qui est certainement une sous-évaluation ; la comparaison est intéressante.

Manouvriers : "ouvriers" ou manoeuvres, non artisanaux ;

Divers : 2 mécaniciens à Bréal, un en 1891, un en 1911 plus un taupier (chasseur de taupes) en 1911 ; 2 industriels et 3 laitiers à Maxent en 1911 ; un chaufournier à St Thurial en 1911.

⁴² Yves Rinaudo, "Un métier en plus ...", article cité, p.290.

⁴³ Eugen Weber, *La fin des terroirs ...*, ouvrage cité, p.325.

⁴⁴ Maurice Garden, Alain Bideau, Patrice Bourdelais, "Structures", chapitre V de *l'Histoire de la population ...*, ouvrage cité, p.254.

⁴⁵ Claude Motte, Jean-Pierre Pelissier, "La binette, l'aiguille et le plumeau : les mondes du travail féminin", chapitre V de *La société française ...*, ouvrage cité, p.279.

⁴⁶ Dont 4 "perréiers" de Treffendel en 1851 qui sont sans doute des terrassiers (perré : mur de soutènement).

Thurial qui fonctionne grâce à ce calcaire⁴⁷. Cette activité intéressante et importante gonfle donc les effectifs thurialais alors que les autres communes en restent à la portion congrue qui touche plus le bâtiment que les travaux publics. Ce dynamisme relatif a sans doute à voir avec les constructions réalisées par les mairies évoquées au chapitre précédent.

Un autre secteur dynamique est celui du travail du fer qui gagne 24 membres dans une progression continue de 1851 à 1911. Il s'agit essentiellement des charrons et maréchaux-ferrants, personnages importants des communes, qui manient le fer et le feu⁴⁸. Leur importance est certainement corrélative à celle du cheval. Leurs ateliers seraient pour les hommes l'équivalent des moulins dans l'habitat dispersé, c'est-à-dire un lieu de rencontre et d'échanges comme le lavoir pour les femmes ; d'ailleurs il n'est pas rare de rencontrer des épouses de maréchaux-ferrants ou de charrons débitantes ou aubergistes.

Le progrès de ce secteur est étonnant puisque ces artisans semi-ruraux déclinent au niveau national⁴⁹. Serait-ce un nouveau signe d'une économie qui reste fermée sur elle-même ? Peut-on également invoquer cette raison pour expliquer le déclin des métiers de bouche alors que l'artisanat alimentaire se maintient au niveau national⁵⁰ ? La place du boulanger semble être acquise, parfois tardivement (il n'apparaît qu'en 1911 à Monterfil), car "les cultivateurs perdent l'habitude de cuire leur pain et sont remplacés par les boulangers qui utilisent la farine à pain blanc des minoteries à cylindre⁵¹". La meunerie est un secteur beaucoup plus stable : 8 en 1851 comme en 1911⁵². Ils sont fréquemment accompagnés de garçons meuniers ou de "fariniers". Par contre les bouchers reculent, passant de 20 individus (dont la moitié à Maxent) à 16 individus (dont la moitié à Bréal) de 1851 à 1911. Ils restent cependant nombreux, 3 en moyenne dans chaque commune.

Le secteur de l'"Hôtellerie-Restauration" est lui, en plein développement : il y a multiplication par 2 des actifs de ce secteur. L'expression est un peu pompeuse pour les modestes débits de boisson qu'elle recouvre. On pourrait même parler de "débits de cidre", terme employé par le recensement de 1851 à Monterfil⁵³. En moyenne en Bretagne, le nombre de débits de boisson passe de 1 pour 200 habitants en 1824 à 1 pour 120 en 1870⁵⁴. Dans ces 5 communes on aurait à peu près⁵⁵ 1 débit pour 320 habitants en 1851 contre 1 pour

⁴⁷ Voir chapitre VI.

⁴⁸ Poitrineau Abel, *Ils travaillaient la France ...*, ouvrage cité, p. 107.

⁴⁹ Garden Maurice, Bideau Alain, Bourdelais Patrice, "Structures", chapitre V de *l'Histoire de la population française ...*, ouvrage cité, p. 254.

⁵⁰ idem.

⁵¹ ACPI 2F2 B70, *Etude économique sur la situation industrielle et commerciale de la circonscription de la Chambre de commerce de Rennes de 1898 à 1909*, rapport publié en 1910 par la Chambre de commerce de Rennes, p.43.

⁵² Or Elisabeth Cormault recense en moyenne pour tout l'arrondissement de 3 à 6 moulins par commune mais nous avons affaire ici à de petites communes à part Bréal qui compte 4 meuniers en 1851 ; Elisabeth Cormault, *Etude démographique et socio-professionnelle de l'arrondissement de Montfort ...*, ouvrage cité, p.60.

⁵³ Le cidre est la boisson locale avec l'eau (enquête sur l'état hygiénique du canton en 1854, ACPI 5J14 B231). Les bouilleurs de cru fabriquent sans doute comme ailleurs de l'eau de vie de cidre ; le bouilleur est en effet ambulancier comme celui de Maxent en 1911, passant de ferme pour transformer en goutte une partie du cidre produit par les cultivateurs.

⁵⁴ Jean-Christophe Cassard, "Evolution démographique et sociale de la Bretagne au XIXème", chapitre 28 de *La Bretagne ...*, ouvrage cité, p.114 et 116.

⁵⁵ On considère les aubergistes et les cabaretiers comme des débitants même si les

114 en 1911. L'évolution est donc beaucoup plus spectaculaire. Cependant il faut remarquer que la hausse est uniquement le fait des femmes dont les effectifs dans ce secteur sont multipliés par 4.4 alors que ceux des hommes diminuent légèrement. Il s'agit sans doute dans une large mesure de la reconnaissance d'une activité complémentaire qui incombe aux femmes, ce qui relativise cet essor.

De même est à remarquer le développement du commerce, cependant avec une ampleur moindre par rapport à celle à laquelle on aurait pu s'attendre. Les 5 communes totalisent 24 marchands et commerçants en 1851, 52 en 1891, 36 en 1911. Il y a peut-être sous-estimation d'un commerce de détail qui se développe en lien étroit avec les progrès de l'agriculture "dont il accompagne l'ouverture aux échanges plus qu'il ne la suscite⁵⁶". Ces commerçants vendent en effet surtout des produits agricoles⁵⁷ : du beurre (on relève notamment un "beurrier" à St Thurial en 1911), des grains, des fourrages, peut-être des peaux et sans doute des bestiaux à Maxent en 1891⁵⁸. Poitrineau décrit de façon vivante comment le marchand de bestiaux est à cheval entre une ouverture à l'économie d'échanges modernes et des pratiques tout à fait traditionnelles :

"Travailleurs dont le chantier est le champ de foire, les marchands de bestiaux sont des personnages importants que leur savoir-faire peut enrichir, que les paysans envient et souvent haïssent mais qui exercent une profession à risques; mainteneurs de pratiques commerciales coutumières qui font peu place à l'écrit, psychologues sous des dehors frustes, réputés cossus et peu scrupuleux, ils constituent une cible privilégiée pour les malandrins⁵⁹".

De même la seconde activité industrielle de ces communes après le four à chaux, une fromagerie tenue à Maxent par 2 industriels étrangers, est basée sur la transformation d'une matière première agricole : le lait⁶⁰.

On ne peut pas parler de véritable déclin pour les activités les plus traditionnelles, c'est-à-dire utilisant ou fabriquant un matériau (paille⁶¹, cuir, cire) ou des procédés archaïques (taupier à Bréal en 1911 qui répond aux appels des paysans dont les champs sont infestés de taupes puis vend les peaux des bêtes qu'il a tuées⁶²) pour les progrès de l'époque. Il s'agit sans doute d'activités complémentaires d'une activité agricole classique. Certaines subissent cependant la concurrence de la modernité, telle l'ardoise pour le couvreur en paille.

aubergistes tenaient aussi un hôtel. Il y a sans doute moins de débits que le total indiqué dans le tableau car on a additionné femmes et hommes alors que certains couples tiennent évidemment le même débit ; en général cependant c'est l'un ou l'autre qui est recensé comme débitant. Les proportions ramenées au total des habitants n'en sont pas faussées pour autant puisqu'on a opéré de la même façon pour les 3 recensements.

⁵⁶ Jean-Christophe Cassard, "Evolution démographique et sociale de la Bretagne au XIXème", chapitre 28 de *La Bretagne ...*, ouvrage cité, p.114 et 116.

⁵⁷ Mais aussi des étoffes, du tabac, des "météorifuges" (? ADIV 6M344, recensement de 1851 à Monterfil) et des cycles (ADIV 6M641, recensement de 1911 à Treffendel).

⁵⁸ Ce recensement maxentais de 1891 est difficilement lisible : on déchiffre un marchand de "beufs" (?) et un marchand de "p(b)eaux(f)" (?).

⁵⁹ Abel Poitrineau, *Ils travaillaient la France ...*, ouvrage cité, p.109-110.

⁶⁰ Voir chapitre V.

⁶¹ On note un couvreur en paille à Treffendel en 1911. Quant au chaisier il travaillait sans doute avec du bois et de la paille.

⁶² Paul Lebois, *Douze métiers, treize misères ...*, ouvrage cité, p.195 à 200.

Nous avons bien là une évolution symbolique de communes dont la plupart des activités tourne autour de l'agriculture. C'est sans sortir de ce schéma que ces communes s'ouvrent progressivement aux échanges. En outre cette ouverture est moins prononcée qu'ailleurs et témoigne d'une économie encore largement repliée sur elle-même en 1911. Si les modalités de l'évolution de ces secteurs non agricoles sont semblablement les mêmes dans les 3 autres communes, cette évolution ne part pas du tout sur la même base de départ et n'a pas la même ampleur.

b. trois communes plus ouvertes aux échanges

* St Péran

A priori ce n'est pas la plus petite commune du canton que l'on pouvait s'attendre à trouver ici. Et pourtant le tableau n°7 montre qu'au moins 26 % de la population active de St Péran est constituée d'actifs non agricoles. Cette population se concentre logiquement dans le bourg à 61.6 % en 1851, 67.2 % en 1891, 74.5 % en 1911. Cela en fait un petit bourg relativement dynamique même si ses activités commerciales et artisanales sont seulement plus importantes que dans les communes précédentes sans être différentes qualitativement. On remarque une fabrication de vannerie propre à St Péran avec 7 fabricants de paniers dans les villages en 1891 et un seul, dans le bourg, en 1911. C'est manifestement la petitesse de St Péran, combinée à un bourg relativement important qui explique ce dynamisme relatif.

* Le chef-lieu

Plélan, 3500 habitants, chef-lieu de canton, ne pouvait qu'avoir un secteur non agricole plus développé que dans les autres communes. Cet écart se réduit cependant de 1851 à 1911 puisque la part des actifs y passe de 28.1 % en 1851 (où le chef-lieu a la population du canton la "moins agricole") à 22 % en 1911, derrière St Péran (26.5 %). Malgré tout Plélan joue incontestablement le rôle de centre des administrations et des services du canton. C'est la seule commune à proposer à la fois les services d'un médecin, d'un pharmacien et d'un vétérinaire (ce qui fait somme toute peu pour la seule commune même de Plélan, or les médecins, pour ne parler que d'eux sont absents à Maxent, à Monterfil, à St Péran, à St Thurial et à Treffendel de 1851 à 1911 et il n'y a qu'une seule sage-femme pour tout le canton, à Plélan, en 1851 seulement). De même Plélan focalise les services postaux qui emploient 2 femmes et 7 hommes en 1911 (contre 3 hommes en 1851 et déjà 10 individus en 1891) ; des chemins de fer (qui apparaissent en 1911 avec un chef de gare, 2 employés et un manoeuvre aux trains) ; de l'enseignement (3 instituteurs et institutrices en 1851, 15 en 1891, 16 en 1911) ; de police (avec 4 à 5 gendarmes en moyenne) ; des impôts (percepteur, receveurs de l'enregistrement ou des contributions) ; de justice (avocat, huissier, juge et greffier de paix) ; des cantonniers et gardes-champêtres (dont les effectifs sont stables, entre 10 et 11 individus) et de l'agent -voyer cantonal qui a la responsabilité du réseau routier et établit la taxe sur les chemins communaux⁶³. L'ensemble de ces services et administrations, même s'ils ne représentent que peu de personnes par rapport aux autres populations, n'en progressent pas moins très sûrement au chef-lieu, grimant de 2.4 % des actifs en 1851 à 3.3 % en 1891 et 3.5 % en 1911. L'essentiel de cette augmentation, due surtout aux services postaux, éducatifs et des chemins de fer, est donc le fait de la fin du XIXème siècle (1898 pour les chemins de

⁶³ Ronald Hubscher, "Société globale et population agricole : un essai de classification des catégories socio professionnelles non agricoles", *Revue d'Histoire moderne et contemporaine*, avril-juin 1980, p.318.

fer⁶⁴). La plupart d'entre eux ont fait des études, se différenciant ainsi nettement de la population de base, agriculteurs, artisans et commerçants. En outre, certains représentent l'autorité publique, crainte (voire haïe) mais respectée par les paysans⁶⁵.

La présence de ce foyer de services et de notables ainsi que la situation plélanaise au coeur du canton et sur le passage de la R.N.24, donne logiquement lieu à une activité d'hôtellerie et de restauration nettement plus développée. En 1851, on recense un maître de poste⁶⁶, 60 aubergistes, cabaretier(e)s ou débitant(e)s et 3 postillons, 3 garçons d'écurie, 2 garçons de convoi, un petit valet et un piqueur. En 1891, on note 2 maîtres d'hôtel qui sont 8 (dont 3 femmes) en 1911 avec un personnel moindre (un seul et unique garçon d'hôtel) et en compagnie de seulement 31 débitant(e)s ; la même remarque que pour les 5 autres communes vaut également ici à savoir que désormais la femme est considérée comme la seule tenancière du débit alors qu'elle exerçait souvent la même profession que son mari en 1851 (ce qui a pour effet de gonfler les chiffres). Malgré tout, ce secteur ne progresse sans doute pas, en effectifs du moins, tandis qu'il gagne certainement en qualité, à travers des établissements comme l'hôtel Delaunay, situé en plein centre du bourg, au bord de la R.N. 24; sa porte en schiste rouge lui donne grande allure :

Carte postale n° 2 : L'hôtel Delaunay à Plélan⁶⁷.



Quant au secteur artisanat-commerce-industrie, il perd en valeur relative plus de 7 points dès 1891, reprenant tout-de-même 48 individus en valeur absolue de 1891 à 1911 après

⁶⁴ Voir chapitre V.

⁶⁵ Ronald Hubscher, "Société globale et population agricole ...", article cité, p.318.

⁶⁶ Maître de poste : gérant d'un relais de poste où l'on préparait les chevaux frais postés pour remplacer ou renforcer les chevaux fatigués ; était aussi souvent aubergiste.

⁶⁷ Jacky Ealet, Sylvie Gruel, Lucien Gouneau, Guy Larcher, *Mémoire en Images ...*, ouvrage cité, p.98.

une perte sèche de 131 individus depuis 1851 (voir tableau n°7). Aussi l'évolution de ce secteur est-elle plutôt marquée par une diversification des activités appropriée à une population plus exigeante et ouverte à la modernité. En 1851 les artisans et commerçants de Plélan exercent déjà des métiers plus divers et plus spécialisés que dans les 6 communes précédentes ; on recense alors à Plélan 2 drapières, une chapelière, un bottier, une tricoteuse, une marchande de chaussures, une marchande de volailles, un poissonnier ; en 1891 le recensement mentionne notamment des marchand(e)s de rouennerie⁶⁸, 2 coiffeurs, un photographe⁶⁹, un équarisseur, un marchand de bouchons. Il s'agit, pour beaucoup, d'activités uniques au niveau du canton et que les agriculteurs (et les autres) étaient obligés de venir chercher au chef-lieu comme par exemple celle du hongreur qui s'occupait vraisemblablement de castrer les chevaux⁷⁰. Dans quelque secteur que ce soit on dépasse très tôt la structure traditionnelle. Par exemple en 1911 les 16 couvreurs, 14 maçons, 23 charpentiers, 6 terrassiers et 3 carriers travaillent avec 3 peintres, 2 plâtriers, un tapissier-décorateur et un entrepreneur des travaux publics qui emploie peut-être 2 manoeuvres. Cela ne représente pas une grosse augmentation d'effectifs puisque le secteur des B.T.P. regroupe déjà au moins (sans compter d'éventuels ouvriers) 67 individus en 1851, mais cela constitue un raffinement des services proposés aux clients en lien avec l'amélioration des habitations pour un plus grand nombre. De même pour le secteur commerçant où 3 négociants en grains, un marchand de vins, 2 représentants de commerce (dont un pour la S.A. Levallois-Perret⁷¹), un commissionnaire, un marchand et un marchand de beurre font des affaires. Cela indique peut-être plus de passage que d'activités réellement concentrées à Plélan, d'où les hôtels. Ce commerce semble en tout cas moins exclusivement lié à l'agriculture.

D'ailleurs l'activité plélanaise touche à l'industrie pure. En 1911 un ferblantier-zingueur, Desbordes, emploie 2 zingueurs et un ferblantier, et 2 mouleurs en fonte travaillent pour Edet avec 2 mécaniciens tandis que 4 autres travaillent pour Denis. Ces Industriels ne sont pas eux-mêmes forcément basés à Plélan mais ils recrutent à Plélan comme c'était déjà le cas du temps des forges. C'est en effet le maigre reste d'un important secteur lié aux forges de Paimpont concernant en 1851 47 forgerons, un mouleur, 6 pudleurs, un fendeur, un bucheur (?), 2 chaudronniers, un lamineur, 8 charbonniers de Plélan.

* Paimpont et ses forges

Il est étonnant qu'avec la présence des forges et des activités forestières les non actifs agricoles ne soient pas plus nombreux à Paimpont : 21.3 % seulement en 1846 derrière Plélan et St Péran, 20.5% en 1891 et 18.3 % en 1911 contre 19.8 % à St Thurial même. En outre le déclin est uniquement le fait du secteur artisanat-commerce-industrie puisque parallèlement à l'évolution des autres communes les secteurs administratif et libéral se développent, passant de 0.9 % des actifs en 1846 à 2.4 % en 1891 et 2.9 % en 1911.

⁶⁸ Rouennerie : tissu en laine, en coton, dont les dessins ou effets de relief résultent de l'agencement de fils teintés avant le tissage (vient de Rouen où l'on en fabriquait).

⁶⁹ Très tôt la photographie accompagne les grandes cérémonies et les fêtes ; Eugen Weber, *La fin des terroirs ...*, ouvrage cité, p.337.

⁷⁰ De "cheval hongre", c'est-à-dire un cheval castré.

⁷¹ Levallois-Perret : cette ville des Hauts-de-Seine est actuellement un centre industriel important et diversifié (chimie, fonderie, aciérie, robinetterie, conserverie, etc) ; l'entreprise d'alors tournait sans doute au moins autour de l'aciérie et de la fonderie ; la présence de ce représentant aurait-elle un lien avec ce qui restait des forges à l'époque ?

Deux raisons expliquent sans doute au moins en partie ce phénomène. D'une part il est très probable que le recensement de 1846 sous-estime la réalité car il est ancien et donc moins rigoureux. D'autre part, le poids de l'industrie est compensé par une importance moindre de l'artisanat, du commerce, des professions libérales et administratives qui regroupent 311 hommes à Plélan en 1851 contre 130 à Paimpont en 1846 pour des populations à peu près équivalentes. Ainsi il ne faut pas minimiser le poids des forges et de la forêt paimpontaise, surtout en 1846. Le tableau suivant dresse le compte exhaustif des actifs qui sont vraisemblablement (?⁷²) concernés dans cette commune et à Plélan⁷³ :

Tableau n°9 : Liste des actifs liés aux forges ou à la forêt à Paimpont et à Plélan en 1846 ou 1851, 1891, 1911.

1846 (Paimpont) ou 1851 (Plélan)	<ul style="list-style-type: none">- <u>Direction</u> : un directeur des forges, un chef d'atelier ;- <u>Ouvriers spécialisés</u> : un tourneur, un mécanicien, 7 pudleurs, 2 fusiliers (ou fuseliers ?), un mouleur, un lamineur, un fendeur, 3 souffleurs (dont un soufflilier ?), un bucheur (?) ; - <u>Main d'oeuvre non qualifiée (à priori)</u> : 32 ouvriers, 2 ouvrières ;- <u>Surveillance de la forêt</u> : un garde-général, 2 gardes-forestiers, 9 gardes ;- <u>Exploitation de la forêt</u> : 28 bûcherons, 34 charbonniers ;- <u>Transport des matières premières ou finies</u> : 14 voituriers, un conducteur, un roullier ;- <u>Transformation du fer</u> : 67 forgerons, 81 cloutiers, 2 chaudronniers.
1891	<ul style="list-style-type: none">- <u>Direction</u> : le fondeur-commerçant Thuault ;- <u>Ouvriers spécialisés</u> : 26 mouleurs, 5 ajusteurs, 11 mécaniciens, 2 marteleurs, un frappeur ;- <u>Main d'oeuvre non qualifiée (à priori)</u> : 16 ouvriers ;- <u>Surveillance de la forêt</u> : un garde-général, 8 gardes-forestiers ;- <u>Exploitation de la forêt</u> : 114 bûcherons, 12 charbonniers ;- <u>Transport des matières premières ou finies</u> : 4 charretiers (?) ;- <u>Transformation du fer</u> : 4 forgerons, 27 cloutiers ;+ un commis aux forges de Plélan.
1911	<ul style="list-style-type: none">- <u>Direction</u> : le fondeur-constructeur Edet ;- <u>Ouvriers spécialisés</u> : 9 mécaniciens, 5 mouleurs, 2 ajusteurs, un barbeur-ajusteur, un tourneur ;- <u>Surveillance de la forêt</u> : un garde-général, 8 gardes-forestiers ;- <u>Exploitation de la forêt</u> : 31 bûcherons, un ouvrier scieur de bois, 3 scieurs à la mécanique, 9 charbonniers ;- <u>Transport des matières premières ou finies</u> : 5 charretiers, un chauffeur(?) ;- <u>Transformation du fer</u> : 9 forgerons ;+ un ferblantier-zingueur et ses 3 ouvriers spécialisés (?), un rétameur(?).

⁷² Il n'est pas sûr par exemple que tous les charretiers travaillaient pour les forges, surtout après 1851.

⁷³ Car les autres communes du canton ne sont pas concernées sauf St Péran pour quelques bûcherons.

Ces chiffres nous permettent de suivre l'évolution de l'activité des forges. Celles-ci emploieraient à Paimpont et Plélan au milieu du XIX^{ème} siècle près de 20 ouvriers spécialisés, dont 7 "pudleurs" du nom d'une technique métallurgique moderne d'origine anglaise. Chacun a une place dans le processus compliqué qui mène du minerai de fer à la fonte en barres. Ils sont assistés de 36 ouvrier(e)s et dirigés par au moins un chef d'atelier. 16 voituriers assurent le transport des matières premières et des produits finis. C'est l'apogée des forges vers l'activité desquelles est tournée l'exploitation de la forêt par les 28 bûcherons et les 26 charbonniers. Ces derniers vivent sur leur lieu de travail dans des sortes de cabanes en bois; ils travaillent par équipe à transformer le bois de la forêt en charbon de bois pour les hauts-fourneaux, au moyen de "fouées", sortes de gros bûchers de rondins très élaborés, comme on le voit sur la carte suivante :

Carte postale n°3 : La fouée des charbonniers de Paimpont⁷⁴.



Ils sont payés à la corde de bois brûlée par un patron qui achetait la coupe⁷⁵. Les 12 gardes surveillent cette exploitation intensive. Ils n'étaient sans doute guère appréciés des agriculteurs se sentant spoliés des ressources de pâturage que représentait la forêt⁷⁶. En amont, 81 cloutiers, principalement dans les villages de Gaillarde, Ville-Danet et Telhouët à Paimpont, travaillent sur les verges de fer produites par les forges⁷⁷. C'est une activité ponctuelle complémentaire de l'activité agricole⁷⁸, ce qui doit également être le cas pour

⁷⁴ Jacky Ealet, Sylvie Gruel, Lucien Gouneau, Guy Larcher, *Mémoire en Images ...*, ouvrage cité, p.47.

⁷⁵ Guy Larcher, "Les charbonniers à Paimpont. Contributions à l'histoire d'une commune", *Le Châtenay*, Paimpont, n° hors série, 1986, 64 pages.

⁷⁶ Ronald Hubscher, "Société globale et population agricole ...", article cité, p.318.

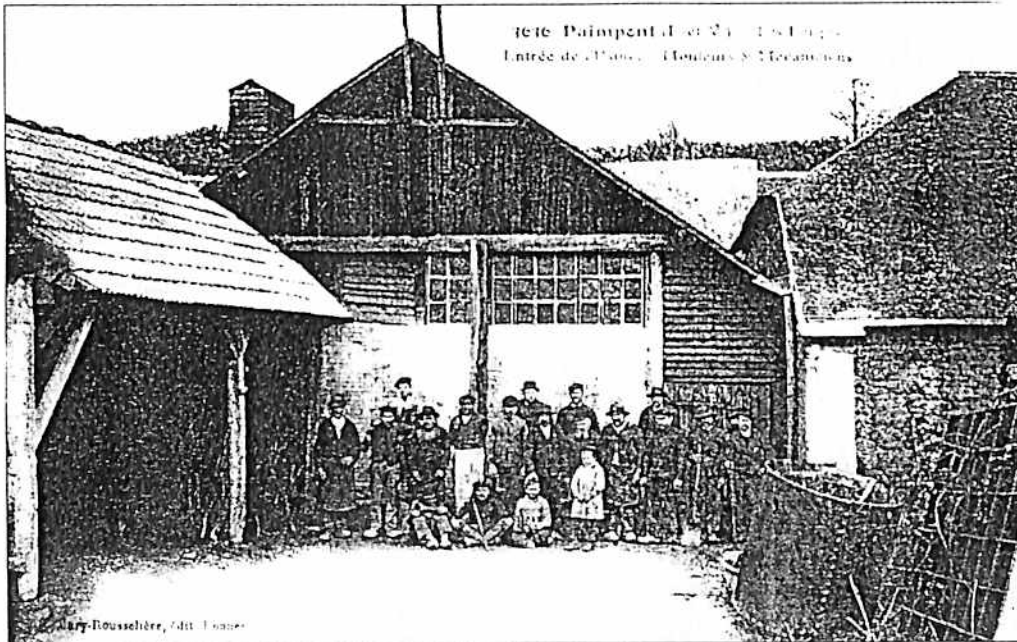
⁷⁷ Laurence Roux, *Les forges de Paimpont ...*, ouvrage cité, p.34.

⁷⁸ *Les forges de Paimpont : une activité industrielle du XVII^{ème} au XIX^{ème} siècle*, par l'Association des amis du Moulin de Châtenay et l'Ecomusée du pays de Montfort, Paimpont, 1993, p.16.

beaucoup d'autres, parmi les bûcherons et les ouvriers notamment. De même les forgerons, rares dans les autres communes du canton, sont ici des artisans spécialisés dans la transformation des produits en fer ou en fonte de la forge. Nous avons donc tout un monde dont l'activité dépend plus ou moins étroitement des forges qui tournent alors à plein régime.

De 1851 à 1891 ces effectifs subissent une réduction de 20 % environ (ils passent de 294 individus à 233). En outre leur composition évolue sensiblement. Il ne s'agit plus vraiment de forges puisque le patron Thuault est fondeur-constucteur. Le nombre des ouvriers spécialisés a considérablement augmenté (de 18 individus à 45) avec cependant moins d'ouvriers dont l'activité est spécifiquement liée au fonctionnement de forges comme les pudleurs (restent marteleurs et frappeur), mais plus d'ouvriers de transformation de la fonte de seconde fusion en produits semi-finis (mouleurs essentiellement) plus 11 mécaniciens. L'activité des forges est en effet orientée désormais vers la mécanique agricole. On retrouve ces ouvriers sur la carte ci-après, intitulée justement "Mouleurs et Mécaniciens" :

Carte postale n°4 : Mouleurs et mécaniciens des forges⁷⁹.



Cette évolution ne fait pas l'affaire des cloutiers dont les effectifs sont quasiment divisés par quatre, à cause peut-être aussi de la concurrence des clous standards⁸⁰ et encore moins pour les forgerons (division par 16) ; cela traduit de façon éclatante le déclin des forges. Malgré tout, l'exploitation de la forêt reste intense, atteignant même peut-être son maximum avec 114 bûcherons (mais il faut cependant relativiser les chiffres qui évoluent sans doute au gré des saisons de travail où l'activité de bûcherons peut prendre le pas sur celle de cultivateur) ; cependant cette exploitation ne semble plus uniquement tournée vers les forges ; d'ailleurs les charbonniers sont nettement moins nombreux.

⁷⁹ Jacky Ealet, Sylvie Gruel, Lucien Gouneau, Guy Larcher, *Mémoire en Images ...*, ouvrage cité, p.45.

⁸⁰ Eugen Weber, *La fin des terroirs ...*, ouvrage cité, p.313-314.

En 1911 ce qui reste des forges a encore largement "pris du plomb dans l'aile" avec "seulement" 92 individus. La même évolution se renforce sous la direction d'un nouveau fondeur-constructeur. Les cloutiers ont disparu mais les forgerons ont "repris du poil de la bête". Les bûcherons ont beaucoup plus souffert mais se maintiennent bien malgré tout, subissant cependant la concurrence des scieurs à la mécanique. Les ouvriers spécialisés retrouvent leur niveau de départ. Il n'y a plus d'ouvriers des forges à proprement parler mais demeurent 9 mécaniciens. L'activité resterait malgré tout dynamique si elle a un rapport avec le ferblantier-zingueur Desbordes et le rétameur de Plélan. De toutes les façons les "forges" demeurent une activité remarquable dans le paysage économique du canton. Nous y reviendrons dans le dernier chapitre.

En somme, nous avons un canton rural aux activités assez "normales". Elles manifestent une ouverture à l'économie moderne, tout à fait nette à Plélan qui peut être considérée comme une petite ville diffuseuse de modernité pour tout le canton ; mais elle est bien moindre ailleurs. Il ne faut pas oublier la masse des agriculteurs autour desquelles tournent la plupart des activités (si l'on excepte les forges qui d'ailleurs déclinent), et qui déterminent sans doute par leur dynamisme la véritable vigueur économique du canton.

**IIème PARTIE :
LES TRANSFORMATIONS DE L'AGRICULTURE CANTONALE**

CHAPITRE III : Pour une agriculture moderne : le comice du canton de Plélan.

Avant d'examiner les résultats de l'agriculture cantonale, penchons-nous sur l'agriculture idéale telle qu'elle était conçue notamment par le comice du canton. Cette association théoriquement constituée d'agriculteurs, tentait de diffuser la modernisation dans les campagnes, à des fins pas toujours désintéressées.

A. Les débuts du comice (1827-1851) : un relais de la modernité.

a. un comité dépendant vis-à-vis de la préfecture

Le comice est une institution particulièrement précoce en Ille-et-Vilaine puisque le premier comice breton apparaît dans ce département dès 1827 sous l'influence de De Lorgeril¹. Le document le plus ancien mentionnant le comice de Plélan est une lettre du 8 mars 1833 adressée par le sous-préfet au maire de Plélan², l'informant de la création d'un comité cantonal d'agriculture dont les membres ont été nommés par ses soins et convoqués à une première réunion ; de tout cela le maire doit prendre bonne note car le préfet lui confie la présidence de ce comité. Le maire est donc mis devant le fait accompli malgré les vœux pieux du Ministère de l'Agriculture cités par Geneviève Gavignaud³ :

"Pas plus que celle des Sociétés d'Agriculture, leur fondation ne peut être l'objet de mesures administratives. Un des principaux caractères de ces associations et qu'il est essentiel de leur conserver, c'est de se former elles-mêmes. Il peut être bon que l'administration y porte les cultivateurs par la persuasion, mais là doit se borner sa mission."

Le véritable dirigeant du comice est sans conteste le sous-préfet. A travers lui les autorités gouvernementales exercent un contrôle très directif sur le comice qui ne peut prétendre à aucune autonomie. Il est d'abord dépendant financièrement de la préfecture : elle lui alloue annuellement un mandat de 200 F dont il doit rendre compte ; le sous-préfet réclame procès verbal sur procès verbal pour le compte-rendu des réunions du comité et la conversion du mandat en primes destinées à encourager les investissements modernes des agriculteurs. Il conseille le comité sur l'objet de ces primes, allant jusqu'à annuler les décisions du comité si les catégories qu'il a retenues ne correspondent pas à celles qu'il préconisait lui-même⁴.

¹ Jean-Jacques Monnier, Claude Geslin , "La vie économique : un siècle de mutations douloureuses", chapitre n°27 de *La Bretagne ...*, ouvrage cité, p.86.

² ACPI 3F6 B71, lettre du 8 mars 1833 du sous-préfet au maire de Plélan sur la création d'un comité cantonal d'agriculture.

³ Geneviève Gavignaud, *Les campagnes en France au XIX^e siècle*, Gap, collection "Synthèse Histoire", Ophrys, 1990, p.58.

⁴ Il demande ensuite au comité de se réunir à nouveau pour, certes, corriger la décision qui consistait à accorder des primes aux communes en fonction de leur poids démographique dans le canton et non du mérite de leurs agriculteurs ; mais aussi pour imposer ses 6 primes sur l'amélioration des bêtes à laine, les pommes de terre, les prairies artificielles, les nouveaux engrais, les fosses à purin, les nouveaux outils aratoires (ACPI 3F6 B71, lettre du 16

Ce contrôle autoritaire du comité par le sous-préfet est relayé par une association agréée par les autorités départementales, à savoir la Société d'Agriculture et d'Industrie du département d'Ille-et-Vilaine. "Les sociétés d'Agriculture essaient dans la plupart des chefs-lieux de département dans les années 1830", explique Geneviève Gavignaud⁵, "relancées par les nobles et notables légitimistes restés ou revenus sur leurs terres (...) Elles réunissent alors ce que villes et campagnes comptent de 'propriétaires éclairés'. Leurs activités se déploient tous azimuts : comptes-rendus de séances, mémoires novateurs, initiatives récompensées (...) les comices sont créés afin de concrétiser sur le terrain l'action des Sociétés d'Agriculture." Ainsi, dès l'origine les deux institutions sont conçues comme complémentaires ; à Plélan, dès 1833, le président de la Société d'Agriculture s'adresse au président du comité pour mettre à sa disposition du blé dit "de la Providence" qui "rend infiniment plus que les autres et n'exige pas de préparation particulière de la terre", pour le distribuer à des agriculteurs du canton qui en feraient un bon emploi et pourraient rendre compte des résultats obtenus⁶. Cette coopération est institutionnalisée dès 1834 en Ille-et-Vilaine⁷, alors qu'au niveau national le Congrès Central d'Agriculture ne relie les comités aux sociétés qu'en 1843⁸. Le préfet donne en quelque sorte la Société comme tutrice aux comités, ce qui se traduit concrètement par la présence d'un membre de la Société, en l'occurrence M. Alexandre Brennet, propriétaire à Paimpont, aux délibérations du comité ; et ce sur la recommandation-express du sous-préfet⁹. Cela permet toujours au comice d'être la courroie de transmission pour le canton des divers progrès diffusés par la Société : ainsi, en 1835, la Société avise le maire-président de la construction de 20 charrues Dombasle et de l'attribution de 60 F au premier cultivateur du canton à en acheter une et à l'utiliser¹⁰.

b. Un relais de la modernité.

Relais de la modernité, voilà bien la fonction première du comité, instrument utilisé par les agronomes du début du XIX^e siècle en lien avec les autorités, pour propager la modernité agricole dans les campagnes. Comme ailleurs les rendements sont faibles à cause d'un outillage rudimentaire : pour Gavignaud¹¹ on en est encore largement aux outils en bois même si le fer se développe, et l'araire domine largement la charrue. Face à cette traditionnelle économie communautaire et autarcique, les Physiocrates au XVIII^e siècle, les Agronomes au XIX^e siècle, avertis de la modernisation anglaise, se désolent. Ils veulent passer à une économie productiviste. Leur raisonnement est simple : "sans engrais, point de récolte ; sans fumier, point d'engrais ; sans bestiaux, point de fumier ; sans prairie artificielle, point de bestiaux ; sans la suppression des jachères, point de prairie artificielle"¹².

septembre 1833 du sous-préfet au maire de Plélan).

⁵ Geneviève Gavignaud, *Les campagnes...*, ouvrage cité, p.57-58.

⁶ ACPI 3F6 B71, lettre du 9 octobre 1833 du président de la Société d'Agriculture au président du Comité d'Agriculture de Plélan.

⁷ ACPI 3F6 B71, lettre du 19 juillet 1834 du président de la Société d'Agriculture au président du Comité Cantonal au sujet de l'officialisation des rapports entre les deux institutions.

⁸ Geneviève Gavignaud, *Les campagnes...*, ouvrage cité, p.58.

⁹ ACPI 3F6 B71, lettre du 5 juin 1835 du sous-préfet à M. Brennet pour qu'il soit à la prochaine réunion du comité en vertu de "sa lumière et de son expérience", et pour défendre les primes désirées par le sous-préfet...

¹⁰ ACPI 3F6 B71, lettre du 2 mai 1835 du président de la Société d'Agriculture au président du Comité d'Agriculture de Plélan.

¹¹ Geneviève Gavignaud, *Les campagnes...*, ouvrage cité, p.14.

¹² idem, p.60.

Pour convertir les agriculteurs à cette nouvelle logique, il s'agit donc de diffuser les graines des plantes fourragères et sarclées, les prairies dites artificielles, les nouveaux engrais, les nouvelles machines, les nouvelles espèces animales, etc, par l'intermédiaire des comices. Par exemple, en 1836¹³, les membres du comité décident d'employer les 200 F affectés au canton en achat de graines de choux du Poitou pour les distribuer aux agriculteurs reconnus en chaque commune capables d'en faire meilleur usage. Mais outre ces incitations gratuites, l'activité du comice va se centrer de plus en plus autour du concours.

Il consiste alors en une solennelle distribution de primes aux cultivateurs inscrits dans leurs mairies et jugés les meilleurs dans leurs catégories par des commissaires enquêteurs désignés par le comice. Les affiches et les programmes¹⁴ nous permettent de suivre l'évolution des objectifs de cette démarche d'encouragement. On observe une grande continuité dans l'objet des primes : les programmes pour 1843, 1844, 1846 et 1847 ont presque les mêmes catégories :

"1° prairies artificielles et racines alimentaires (betteraves, disettes¹⁵, pommes de terre, colza, plantes sarclées, ajoncs épineux et navets de toute espèce, trèfle incarnat, trèfle ordinaire) ;

2° assolement (défrichement, assolement alterne et régulier appliqué à la culture des différentes espèces de céréales et de racines alimentaires) ;

3° introduction de nouveaux engrais (noir animal, cendre, charrée-?, poudrette¹⁶, purain-sic, fumures vertes et sables calcaires) ;

4° invention et propagation d'instruments aratoires (instruments aratoires économiques non encore primés) ;

5° amélioration de la race bovine (élèves de ce produit, taureaux, vaches, génisses, boeufs) ;

6° amélioration de la race des chevaux (élèves, étalons et juments)".

Voilà les chevaux de bataille du comice, qui résument bien le programme de modernisation préconisé par les agronomes, en s'adaptant aux caractéristiques de l'agriculture bretonne où, par exemple, bovins et chevaux sont les principaux produits de l'élevage.

B. Le comice de 1851 à 1881 : beaucoup d'ambitions, peu de moyens

a. La réorganisation du comice

Lettre du maire de Plélan au maire de Bréal en date du 19 novembre 1851¹⁷ :

"La loi du 20 mars 1851 sur l'organisation du comice agricole leur donne la faculté d'augmenter leur nombre jusqu'à 30 membres au moins pris parmi les propriétaires et fermiers du canton moyennant une cotisation annuelle dont le maximum sera de 2 F par chaque membre (,) je compte sur votre zèle pour

¹³ ACPI 3F6 B71, compte-rendu de délibération du comité du 22 décembre 1836.

¹⁴ Affiches portant le montant, l'objet et les gagnants de l'année, et le programme des primes de l'année suivante ; 1842, 1843, 1845, 1846 : ACPI 3F6 B71.

¹⁵ Disette : plante fourragère dont la racine et la feuille sont consommées par le bétail (=betterave fourragère) ; ce nom est évocateur du recours que constituait jusqu'alors cette plante en période de soudure.

¹⁶ Poudrette : engrais provenant du traitement des vidanges.

¹⁷ ACBr 3F5 B16, comices 1834, 1847-1852.

encourager cette association la plus essentielle à notre pays (;) ceux qui désireront en faire partie Veuillez les inviter en (sic) se faire inscrire à cette mairie de Plélan dans le courant du mois. "

Ce texte marque un tournant dans l'histoire du comice du canton de Plélan qui reçoit les moyens de mieux représenter les agriculteurs du canton : il est élargi à un minimum de 30 membres dont 15 fermiers et 15 propriétaires au moins. Ce souci de représentativité manifeste la prise de conscience des plus hautes autorités, peut-être par le canal des membres du comité ancien, de la nécessité d'une certaine autonomie du comice pour qu'il soit reconnu et efficace auprès des intéressés.

Cette ouverture reste cependant limitée par le paiement obligatoire d'une cotisation : dans une lettre adressée à l'adjoint de Bréal, M. Berthelot, un cultivateur bréalais, s'en montre fort préoccupé : "on doit inférer des expressions de M. le Maire de Plélan que la somme de 2 F est un maximum pour couvrir certaines dépenses et qu'elle pourrait être moindre en raison d'un plus grand nombre de membres¹⁸". Le versement de ces 2 F n'allait donc pas de soi pour les cultivateurs. Les initiateurs du mouvement en étaient conscients et malgré leur volonté d'ouverture, ils savaient s'adresser à ceux qui avaient les moyens de faire fonctionner le comice. Ainsi le sous-préfet conseille-t-il au maire de Plélan de frapper surtout à certaines portes¹⁹ : "Je vous invite encore à vous mettre en rapport avec les agriculteurs influents de votre canton et vous assurer du concours des autorités communales et des propriétaires riches que vous connaissez pour leur zèle et leurs lumières en matière d'agriculture." Le sous-préfet précise également que tout comice réunissant ses 30 membres avant la fin de 1851 bénéficiera d'une allocation de 200 F du département. Les autorités départementales et communales sont donc encore très présentes pour donner l'impulsion nécessaire au nouveau comice.

Ce "nouveau comice" est fondé le 6 décembre 1851²⁰. Il se réunit le 26 décembre 1851 pour élire son bureau²¹ : 76 membres sont présents et leurs cotisations gravitent entre 2 et 5 F ; la population du comice semble donc assez homogène. Est élu président Bernardin Joseph Joly, commerçant plélannais, premier adjoint de sa commune en 1855 et membre de la Chambre Consultative d'Agriculture ; son secrétaire est le secrétaire de mairie de Plélan, M. Charles Frodin et son trésorier est Vallée, un autre Plélannais²². La prépondérance de Plélan s'affirme donc de nouveau selon une logique à la fois administrative, géographique, démographique et économique. Parmi les autres communes, seules Paimpont, Bréal, Maxent et Treffendel sont alors représentées. Cependant, pour que ce comice soit le plus cantonal possible, on se soucie déjà de choisir M. Méault, adjoint de Saint Thurial, pour représenter sa commune. Six communes sur huit donc, pour une assemblée dirigée par des élus et des notables ; on peut se demander si le comice va toucher les masses paysannes de 1852 à 1880.

¹⁸ACBr 3F5 B16, lettre du 29 mars 1852 de M. Métayer de la Haye-Fossard en Bréal à l'adjoint Berthelot sur son adhésion au comice.

¹⁹ACPI 3F7 B71, lettre du sous-préfet du 15 septembre 1851 au sujet de la réorganisation du comice.

²⁰ACPI 3F13 B71, renseignements demandés par le ministre de l'Agriculture, du Commerce et des Travaux Publics sur la situation du comice agricole de Plélan pour 1859.

²¹ACPI 3F7 B71, extrait de délibération du comice du 26 décembre 1851.

²²ACPI 1K31 B276, procès-verbal de l'élection municipale de juillet 1855 ;
ACPI F7 B235, recensement nominatif de 1851.

b. Les membres du comice : bureau et souscripteurs

* le bureau

Le bureau est le coeur du comice et assure, toujours sous le contrôle du sous-préfet, son fonctionnement. Sa composition évolue peu car il recrute toujours parmi une minorité de notables. En 1852²³ on retrouve Joly, Frodin et Vallée, outre un président honoraire renommé, M. Chevallier de la Teillais²⁴, secrétaire de la Société d'Agriculture, inspecteur d'agriculture, membre de l'Académie Nationale Agricole et de la Société Impériale d'Agriculture ; et un vice-président, M. Joseph Berthelot de Bréal, vraisemblablement l'adjoint déjà cité. En plus on compte 12 membres dont les maires de Saint Péran, Paimpont, Saint Thurial, Bréal et Maxent et d'autres notables des différentes communes, hommes de loi et commerçants. Cette composition se maintient jusqu'en 1880. Le renouvellement se fait par tiers pour les plus anciens chaque année mais il aboutit presque toujours à la reconduction des sortants²⁵. En 1860²⁶, le bureau décide de rajouter un membre-relais pour chaque commune : on propose un vétérinaire, un aubergiste, des propriétaires, des élus locaux.

La présence des maires est logique depuis la modification du règlement sur le modèle de celui de Montfort en 1870²⁷ : désormais les maires siègent d'office avec un vote consultatif ; de plus le sous-préfet de l'arrondissement est de droit le président du comice (ce qui entérinait une situation de fait) et dirige les réunions lorsqu'il est présent. Ces changements tenaient sans doute compte de la disponibilité limitée de ces élus ; l'absentéisme devait être important puisqu'en 1860 on décide de considérer comme démissionnaire et de remplacer immédiatement tout membre absent à trois réunions consécutives²⁸. La modification de 1870 empêchait que cette clause ne lèse les maires dont la présence était indispensable à l'efficacité du comice.

Ce sont eux en effet qui inscrivent leurs administrés aux concours ; ils recommandent tel ou tel serviteur de ferme pour les primes aux bons et longs services ; ils plaident au comice pour que leur commune accueille le concours²⁹ ; ils s'occupent de faire payer la cotisation aux souscripteurs de leur commune³⁰. Leur participation met en jeu le bon fonctionnement du comice, les intérêts de leur commune et leur propre image de marque, car l'appartenance au comice semble avoir un caractère honorifique étant donnée l'ardeur mise par ses membres divers pour revendiquer leur place.

* les souscripteurs

L'adhésion au comice connaît pourtant des hauts et des bas malgré une tendance globale à la hausse du nombre des souscripteurs, comme le montre le tableau suivant :

²³ ACPI 3F7 B71, renseignements sur la situation du comice pour le ministre de l'Intérieur, pour l'année 1852.

²⁴ ACPI C111, Chevallier de la Teillais, *Annuaire des Comices d'Ille-et-Vilaine*, Rennes, éditions Verdier, 1854, 172 pages.

²⁵ ACPI 3F13 B71, extrait du registre de délibération du comice du 16 juin 1860.

²⁶ idem.

²⁷ ACPI 3F13 B71, renouvellement du bureau pour 1869-1870.

²⁸ ACPI 3F13 B71, extrait de délibération du comice du 16 juin 1860 pour le renouvellement du bureau.

²⁹ ACPI 3F13 B71, lettre du maire de Saint Thurial de 1869 au président du comice.

³⁰ ACPI 3F8 B71, lettre du maire de Bréal du 2 sept. 1852 au président du comice.

Tableau n° 10 : Evolution du nombre de cotisants et du chiffre total (en francs) des cotisations du comice de Plélan de 1851 à 1874³¹.

Années	1851	1852	1853	1854	1855	1856	1859	1861	1862	1864	1867	1869	1874
Cotisants	76	71	71	43	66	64	73	75	105	79	50		126
Cotisations		211	212		171	252	179.5	283	245	260	260	272	

Les à-coups du nombre des cotisants manifestent-ils des calculs approximatifs ou des problèmes conjoncturels ? Les chiffres en dessous de la moyenne (de 75 environ), des années 54, 55, 56, correspondent peut-être aux difficultés agricoles des années 50 évoquées par Geneviève Gavignaud, qui cite qu'en 1856 "la plupart des agriculteurs ont à peine à vivre avec ou sans ressource de la charité³²". En effet, en temps de crise, on délaisse la modernité pour se contenter de survivre.

Cependant les chiffres des cotisations connaissent une hausse beaucoup plus régulière qui manifeste simplement que l'homogénéité de 1851 laisse vite la place à une sorte d'émulation : les gros propriétaires et les notables (qui peuvent être les mêmes) relèvent le niveau comme le sous-préfet l'espérait dès le départ. Ainsi la liste des souscripteurs de 1867³³ mentionne des cotisations allant de 2 à 35 F. Ce phénomène explique l'évolution divergente des 2 séries de chiffres.

Cette disparité au niveau des cotisations vaut aussi pour les différentes communes

Tableau n° 11 : Nombre de cotisants par communes en 1853 et 1874 ; montant (en francs) des cotisations respectives en 1853³⁴.

COMMUNES	Bréal	Maxent	Monterfil	Paimpont	Plélan	St Péran	St Thuriau	Treffendel
Cotisations en 1853	10	30		57	97	4	6	8
Adhérents en 1853	5	6		24	27	2	3	4
Adhérents en 1874	16	20	4	24	48	2	6	6

La commune la plus engagée financièrement est sans conteste le chef-lieu de canton : 38 % des adhérents et 45 % des cotisations en 1853 ; cette prépondérance reste valable en 1874 (38 %). Derrière cette locomotive, Paimpont tient la deuxième place en 1853 avec 33.8% des adhérents, mais sa part passe à 19 % en 1874. Cet effacement relatif profite essentiellement à Maxent (8.4 % en 1853 contre 15.8 % en 1874) et à Bréal (7 % contre 12.7%), qui s'affirment comme deux gros bourgs ruraux. Les quatre autres communes restent à la traîne, passant seulement de 12.6 % à 14.2 %. Cependant la représentativité du comice s'améliore.

³¹ ACPI 3F7 à 3F13 B71, renseignements destinés au ministère de l'Agriculture sur la situation du comice, brouillons de listes de cotisants, affiches de concours.

³² Geneviève Gavignaud, *Les campagnes...*, ouvrage cité, p.84.

³³ ACPI 3F13 B71, liste des souscripteurs de 1867.

³⁴ ACPI 3F9 B71, programme du concours de 1853 ; ACPI 3F13 B71, liste des souscripteurs de 1874.

c. le budget

Les finances constituent un gros problème pour le comice car elles vont restreindre ses ardeurs.

L'activité essentielle du comice réside toujours dans l'attribution de primes. Or il s'avère dès le début que le comice considère n'avoir pas les moyens suffisants pour attribuer des primes assez alléchantes. C'est en 1855³⁵, dans la rubrique "demandes pour 1856" des renseignements sur la situation du comice, que ses membres s'en plaignent pour la première fois :

"Depuis sa création le comice de Plélan fait tout son possible pour sortir de la stricte pénurie où son insuffisance le retient, dans un canton qui n'est composé que de fermiers ou petits propriétaires pas plus aisés ; le montant des cotisations malgré le nombre ne peut jamais être assez élevé pour pouvoir récompenser convenablement les plus méritants le jour de la fête."

Et le bureau demande 300 F pour 6 charrues et de l'engrais. Le ton est donné ; en 1856³⁶ le comice souffre toujours de son manque de ressources, mais il "ne voulait rester en arrière des autres comices voisins de celui de Plélan, (donc) a organisé une fête agricole (,) ça été (sic) un sacrifice de 300 F, fait par quelques personnes seulement, dans l'intérêt de l'agriculture ; cette fête a contribué puissamment au succès du comice ; en présence de tels efforts faits par toutes les classes du canton, depuis le simple cultivateur jusqu'au plus riche propriétaire, il est impossible que l'Etat n'augmente pas l'attribution de 100 F alloués cette année". Qu'en est-il de ces 300 F dus à la bonne volonté de toute la communauté ? Ce coup de pouce donné au comice pouvait-il être le fait du "simple cultivateur" ? Toujours est-il que le ministre accorde en 1857 une subvention de 150 F³⁷.

Le comice va donc continuer à mendier des subventions plus importantes, en invoquant d'une fois sur l'autre les mêmes justifications : la "pauvreté" des agriculteurs du canton d'abord, entraînant la pauvreté des cotisations malgré l'augmentation du nombre d'adhérents ; la mission de progrès dont est investi le comice ensuite, et le zèle avec lequel il la remplit, zèle menacé par l'exiguïté de ses ressources³⁸. Enfin le comice se prétend dès 1861 l'un des plus importants de l'arrondissement³⁹. A ces divers titres et au nom "de la sollicitude que le gouvernement n'a jamais cessé d'accorder à l'agriculture", il réclame en général une

³⁵ ACPI 3F11 B71, renseignements sur la situation du comice pour le ministre de l'Agriculture, pour l'année 1855.

³⁶ ACPI 3F12 B71, renseignements sur la situation du comice pour le ministre de l'Agriculture, pour l'année 1856.

³⁷ ACPI 3F12 B71, lettre du 7 avril 1857 du ministre de l'Agriculture au président du comice au sujet de l'attribution d'une subvention de 150 F au comice de Plélan pour les primes aux exploitations les mieux dirigées et à l'espèce bovine.

³⁸ "Malgré la bonne volonté qui lui vient en aide, le comice s'est vu forcé à n'encourager beaucoup d'agriculteurs qu'au moyen de mentions honorables" : demandes pour l'année 1860, renseignements sur la situation du comice pour le ministre de l'Agriculture, pour l'année 1859; ACPI 3F13 B71.

³⁹ ACPI 3F13 b71, renseignements sur la situation du comice pour le ministre de l'Agriculture, pour l'année 1861.

subvention de 300 à 400 F, qui ne suffira pas puisqu'en 1869, malgré les 400 F accordés par le gouvernement, les mêmes plaintes matérielles sont adressées au ministre⁴⁰.

Ces informations nous dépeignent en outre le tableau d'une population agricole modeste, qui n'a sans doute guère les moyens d'adhérer au comice. A tel point que le sous-préfet demande au président le signalement des souscripteurs n'ayant pas acquitté leurs cotisations pour prévenir le maire concerné de faire diligence, avant de recourir à l'huissier⁴¹! Le comice recrute donc dans une population laborieuse, mais sans ses notables il n'aurait pas les moyens de ses ambitions. Dans ce contexte de gêne, le comice va tenter de mettre en place un concours attractif et efficace.

d. le concours : modalités, pertinence, impact

***un nouveau concours**

Le concours reste l'activité première du comice mais change radicalement de forme. Outre la traditionnelle attribution de primes pour les concours où les commissaires-enquêteurs se déplacent chez les agriculteurs inscrits afin de juger du résultat de telle culture ou de tel défrichement, plusieurs concours ont désormais lieu le jour de la remise des prix : concours de bestiaux, de charrues puis de produits agricoles et horticoles où les produits en lice sont exhibés au public. Des jeux de foire animent cette journée qui prend fin avec un banquet. Ce schéma affecte tous les concours cantonaux d'Ille-et-Vilaine, agencés selon un calendrier très précis permettant au préfet d'assister au maximum de concours sur une année⁴². Celui du comice de Plélan a toujours lieu en septembre ou octobre de chaque année, le plus souvent à Plélan.

En 1869⁴³ le comice décide que son concours annuel aura désormais lieu tous les deux ans. Quatre réunions ont lieu normalement l'année du concours, pour en fixer la date (afin de la soumettre ensuite au préfet), décider le programme, c'est-à-dire le nombre, le montant et l'objet des primes (à exposer également au préfet) ainsi que le déroulement de la fête, proposer enfin des commissaires-enquêteurs et leur voter des indemnités de déplacement. Le reste de la préparation (contacter les commissaires désignés, commander les jeux, le banquet, inviter les personnalités, etc), incombait au secrétaire, au président et (ou) aux autres membres du bureau, différemment investis selon les époques.

Quant aux concurrents, ils devaient s'inscrire avant une date prescrite sur les programmes, en s'acquittant d'une cotisation. Il en est peu fait mention dans les archives du comice et il est souvent difficile de la distinguer des souscriptions des membres. Cependant, si obstacle il y avait à la participation au concours, il n'était peut-être pas tant sur le plan des finances que sur celui des mentalités. Comme le dit le sous-préfet de Montfort au maire de Plélan⁴⁴ : "vous aurez à vaincre l'inertie et l'insouciance des habitants de la campagne plutôt

⁴⁰ ACPI 3F13 B71, renseignements sur la situation du comice pour le ministre de l'Agriculture, pour l'année 1869.

⁴¹ ACPI 3F10 B71, lettre du sous-préfet au président du comice, non datée.

⁴² ACPI 3F10 B71, lettre du 27 jt 1854 du comice au préfet suite à une réunion du comice où les membres, surtout ceux de Bréal, se sont plaint que le concours ait été fixé par le préfet un samedi, jour de marché, "ce qui va nuire à leurs affaires" ; en marge au rouge, la préfecture rétorque que l'itinéraire du préfet ne peut être modifié et que d'ailleurs, à Bécherel, cela tombe aussi un jour de marché sans qu'il y ait eu protestation...

⁴³ ACPI 3F13 B71, renouvellement du bureau pour 1869-1870.

⁴⁴ ACPI 3F7 B71, lettre du 15 septembre 1851 du sous-préfet au maire de Plélan sur la

que leur mauvaise volonté." En effet les efforts proposés aux cultivateurs du canton par le comice tendaient à briser la routine de la pratique ancestrale.

*les catégories des primes

Retranscrire l'évolution des objets des primes dans un tableau serait fastidieux tant les catégories furent nombreuses. Nous nous contenterons donc, essentiellement à travers les renseignements sur la situation du comice demandés par le ministère de l'Intérieur puis de l'Agriculture, de relever les grands axes de cette évolution⁴⁵.

On observe d'abord une diversification de plus en plus poussée de ces catégories : les 6 catégories immuables d'avant 1850 se précisent, se fractionnent pour donner pas moins de 16 catégories en 1880. C'est peut-être le résultat d'une connaissance affinée de "l'art de l'Agriculture" et le témoin d'un souci d'efficacité avec des objectifs plus ciblés.

Au delà de cette diversification on peut classer les catégories en 3 groupes : les "valeurs sûres", les "leit-motiv" et les catégories épisodiques.

Les valeurs sûres sont des catégories qui existent du premier renseignement (1852) au dernier (1874), ou qui se pérennisent dès leur création (dans la limite évidemment des renseignements possédés) : elles constituent l'épine dorsale du concours. Il y a d'abord les "meilleures exploitations" ou "fermes les mieux tenues" ou exploitations bien dirigées", avec rapidement (dès 1859), une division en deux sous-catégories : exploitations au dessus, et au dessous de 15 hectares. Cette catégorie récompense un ensemble de modernisations réalisées par un cultivateur dans son exploitation.

Les autres sont nettement plus ciblées : il s'agit d'abord du concours de bestiaux qui évolue beaucoup: en 1852 il se subdivise en un concours du plus beau taureau et un concours des plus belles génisses ; en 1880 il compte 7 sous-catégories : le plus bel ensemble de bétail, les plus belles génisses, les vaches (depuis un an au moins chez leur propriétaire), les plus beaux taureaux de 18 mois à 2 ans (depuis au moins un an chez leur propriétaire), les veaux, les porcs et les chevaux ou juments (nés ou élevés dans le canton). L'élevage est considéré comme la discipline-phare de l'agriculture ; cela fait-il écho à l'importance éventuelle de l'élevage dans le canton ? Toujours est-il qu'on veille à ne faire profiter que les agriculteurs du canton des progrès suscités par le concours dans ce domaine.

Avec le concours de bestiaux le concours de charrues constitue l'attrait principal du concours ; les affiches titrent en effet "Concours de labourage et de bestiaux du comice agricole de Plélan". Jusqu'en 1859 on distingue une épreuve de labour ordinaire et une de défrichement, puis, dans les années 1870 une nouvelle distinction porte sur le nombre de bêtes dans l'attelage (2 d'une part, 3 ou 4 d'autre part). Ce concours, dont l'utilité résidait essentiellement dans la publicité pour de nouvelles charrues (qui "trionphent" pendant cette période d'après Geneviève Gavignaud⁴⁶), a aussi certainement une valeur apologétique vis-à-vis du travail paysan. La catégorie des meilleurs serviteurs ruraux va aussi dans ce sens, qui est celui d'un paternalisme bienveillant manifesté par les recommandations des maires pour les candidats de leurs communes respectives. Cette catégorie semble d'ailleurs rencontrer un

réorganisation du comice.

⁴⁵ ACPI B71, renseignements sur la situation du comice pour le ministère de l'Intérieur puis de l'Agriculture, pour les années 1851 (3F7), 1852 (3F8), 1854 (3F10), 1855 (3F11), 1856-58 (3F12), 1859 à 1880 (3F13).

⁴⁶ Geneviève Gavignaud, *Les campagnes...*, ouvrage cité, p.85.

franc succès auprès des intéressés pour lesquels ces deux primes⁴⁷ constituaient certes le seul moyen de représentation au concours.

Une autre préoccupation constante du comice concerne les cultures puis les racines sarclées, relayées par les cultures fourragères pour le printemps⁴⁸ à partir de 1862 et complétées par les produits agricoles et horticoles dès 1859. Il s'agit des cultures de moins en moins nouvelles que sont betteraves, rutabagas, carottes, topinambours, panais⁴⁹, choux, colza, disette, pommes de terre, citrouilles, ajoncs, trèfle, vesces, destinées à remplacer la jachère et améliorer l'alimentation des bêtes et des hommes. C'est sans doute leur succès que traduit la disparition de la catégorie des prairies artificielles après 1867, qui n'ont peut-être aussi plus besoin de publicité tant elles sont répandues.

Une autre catégorie s'impose définitivement à partir de 1861 : celle des chemins ruraux. Avec elle, c'est à une modernisation globale des campagnes que le comice semble convier le canton. Mais qui avait les moyens (en argent, en temps) de (re)mettre les chemins en état ?

D'autres catégories constituent des "leit-motiv", des chevaux de bataille récurrents du comice sans la permanence des précédentes. Il s'agit d'abord du défrichement, de l'amélioration des terrains ou des prairies, du drainage, de l'emploi d'engrais calcaires. Ce fourre-tout est uni autour de l'idée de gain de terres cultivables, aussi bien en quantité qu'en qualité avec les engrais. Il s'agit de participer au grand mouvement de conquête des terres incultes en développant l'usage des engrais et d'abord de la chaux : elle est à l'honneur parmi les engrais primés et beaucoup de primes sont converties en bons de chaux d'autant qu'il y a un four à chaux à Saint Thuria⁵⁰. On peut se demander pourquoi cette catégorie n'était pas constamment représentée. Sans doute parce que peu était à même de réaliser un effort de défrichement...

De même la catégorie "emploi judicieux du purin" puis "tenue des fumiers" associée à "tenue des étables" fait une apparition en 1856 et en 1859 puis s'affirme à partir de 1869. Les fumiers sont au coeur du combat contre la jachère, en lien également avec l'amélioration de l'élevage ; au-delà on peut y voir aussi une volonté de propreté, d'ordre, quasiment un souci de rationalisation des campagnes : au chaos des usages immémoriaux doit succéder une agriculture éclairée, moderne. Une certaine acculturation est à l'oeuvre. Les catégories épisodiques confirment encore cette vision globale de la modernité rurale, tout à fait dans l'esprit positiviste du siècle. La catégorie de l'enseignement agricole que l'on retrouve de 1859 à 1863 vise la formation d'agriculteurs avertis, qui auront les moyens de rompre avec la routine de leurs pères. On récompense les élèves ayant bien répondu aux questions du jury et leurs maîtres par des livres d'agronomie, des tableaux sur l'art de l'agriculture⁵¹.

⁴⁷ Une pour les garçons de ferme, une pour les filles de ferme.

⁴⁸ Les cultures dites "dérobées pour le printemps" que l'on rencontre au concours de 1863 constituent une étape vers la suppression de la jachère : il s'agit de cultures de quelques semaines de légumes ou de menus grains dans l'intervalle de cultures principales, au lieu de laisser reposer la terre.

⁴⁹ Panais : plante bisannuelle à racine comestible.

⁵⁰ ACPI 3F10 B71, bons de chaux délivrés aux primés.

⁵¹ ACPI 3F12 B71, lettre du 27 septembre 1858 de l'instituteur Langlois de Treffendel au président du comice pour concourir "à la prime accordée pour l'enseignement agricole", en vertu d'un travail suivi, à partir notamment des ouvrages de M. Bodin.

La catégorie du matériel agricole est beaucoup plus tardive et aussi éphémère. En 1867 elle concerne "pressoir et moulin" ; en 1869 "un ensemble de matériel agricole" ; en 1880 "les instruments aratoires" . Elle touchait forcément peu de monde puisqu'elle s'adressait aux constructeurs de ces machines. Mais le but était visiblement de mettre les agriculteurs présents au concours au contact avec les engins et leurs fabricants. Mais pour quel résultat ? Est-ce que moissonneuse et faucheuse sont devenues communes dans notre canton en 1882, et le battage est-il alors effectué à la vapeur comme dans le reste de la France⁵² ?

Autant de questions qui s'ajoutent à toutes celles posées sur l'efficacité des batailles menées par le comice. C'est beaucoup plus un regard de notables, d'agronomes passionnés de progrès agricole qu'une vision concrète tenant compte des réalités du canton, que dégage cette étude de l'évolution de l'objet des primes. Le comice joue certes son rôle de relais de la modernité. Mais est-il efficace ? Quel impact rencontre-t-il ?

*l'impact du concours

On a peu de chiffres sur les concurrents. Ils montrent le succès de certains concours par rapport à d'autres.

Les listes de concurrents consacrent ainsi un net succès des plantes fourragères et sarclées : 6 concurrents sur 10 Bréalais en 1858⁵³ ; 11 sur 15 visités par un commissaire-enquêteur en 1853⁵⁴. Cette catégorie est incontestablement la plus courue, peut-être parce que la plus accessible. Cela laisse supposer des progrès réels pour les "cultures nouvelles" dans le canton de Plélan, et ce depuis le début du siècle. Ces concurrents pour les plantes fourragères sont assez divers. En 1859 nous avons 7 primés pour les plantes sarclées et les prairies artificielles sur des superficies inférieures à 15 hectares, contre 9 au dessus⁵⁵ ; un brouillon de 1860⁵⁶ recense 10 concurrents pour les plantes sarclées, pour des surfaces de 10 à 77 ares, l'un ayant une ferme de 1ha50. Sur ce brouillon on précise une règle : "A mérite égal on donnera la préférence au propriétaire du terrain inférieur".

Les petits fermiers et propriétaires semblaient donc représentés mais le large éventail des concurrents peut contribuer à fausser notre image de cette représentation ; en effet parmi les candidats de nos quelques listes on repère un médecin, un employé aux forges, un aubergiste de Paimpont, un garde général de la forêt de Paimpont. Signe encore d'une société très liée à l'agriculture mais aussi d'un concours de passionnés d'une agriculture conçue comme un art et pratiquée pour certains sur de très petites surfaces. Dans cette logique, outre les agriculteurs traditionnels, participent des novateurs passionnés tel le brigadier Carillet de Saint Péran qui déclare concourir pour "une arche d'abeille (sic) au nombre de 50, dont ... Ruche Cénoff, en 3 compartiments avec le moyen desquelles (sic) l'on peut récolter la cire et le miel sans les faire mourir"⁵⁷. Le comice a donc aussi une fonction de vitrine des expériences nouvelles.

⁵² Geneviève Gavignaud, *Les campagnes ...*, ouvrage cité, p.85.

⁵³ ACPI 3F12 B71, lettre du 26 septembre 1858 du maire de Bréal au président du comice pour 10 inscriptions de Bréalais au concours.

⁵⁴ ACPI 3F9 B71, compte-rendu du 21 août 1853 du commissaire-enquêteur Rawle, sur la visite de 15 concurrents.

⁵⁵ ACPI 3F13 B71, renseignements sur la situation du comice pour le ministre de l'Agriculture, pour l'année 1859.

⁵⁶ ACPI 3F13 B71, brouillon de notation de candidats pour le concours de 1860.

⁵⁷ ACPI 3F13 B71, lettre du 16 juillet 1869 du brigadier Carillet au président du comice.

Beaucoup de notables s'y retrouvent évidemment. Ils ont leurs catégories de prédilection, pour ne pas dire réservées : les bestiaux car ils achètent des animaux racés qu'ils élèvent soigneusement ; ainsi M. Charles Allaire, négociant au Gué de Plélan, possède un taureau de race étrangère, un Durham demi-sang⁵⁸ ; au concours de 1859 le prix d'honneur pour les plus belles génisses revient à M. Duhalgouët, noble de Maxent⁵⁹. Leur but affiché est de montrer l'exemple du progrès, avec un certain évergétisme, c'est pourquoi ils affectionnent aussi les catégories de conquête des terres incultes : en 1862 Octave Metayer reçoit une prime de 30 F pour la mise en état de 2.5 kms de chemins⁶⁰.

Les artistes de l'Agriculture accueillent aussi dans leurs rangs, et c'est peut-être la nouveauté, des cultivateurs qui sortent un peu du lot comme un Dauvergne du Pouilleux en Bréal, concurrent bien placé pour les tenues de ferme⁶¹ : les plus grands atouts de sa ferme de 15 hectares sont l'emploi de machines (machines à battre, charrue Dombasle), de chaux, ses travaux pour l'amélioration des chemins ruraux, ses 3.5 hectares de prairie naturelle "bien aménagée avec rigole d'écoulement" et un très beau bétail. Par contre ses carottes (sur 8 ares) sont "belles mais très malpropres", ses betteraves (sur 8 ares également) médiocres, l'hectare de navette⁶² "semé évidemment trop tard pour réussir complètement", les 2.5 hectares de trèfle laissent à désirer et les fumiers sont "mal conduits". Ainsi le meilleur voisine avec le médiocre : en 1860 Macé de la Robinais en Paimpont est affligé du commentaire "nul" pour ses plantes sarclées et "très mauvais" pour son trèfle⁶³. Ces efforts en pure perte rassurent au moins sur l'impact du comice qui touchait toute la population paysanne, jusqu'aux ménagères incitées à présenter leur fil, leur beurre et même leurs tricots⁶⁴.

Pour en finir avec ce public du comice il faut évoquer la représentation des diverses communes. Plélan domine à égal avec Paimpont : respectivement 7 et 6 primés en 1853⁶⁵ ; par contre en 1859 Bréal s'impose avec 15 primés sur 46 contre 7 pour Plélan, 6 pour Treffendel, 4 pour Paimpont⁶⁶. Mais les petites communes n'ont pas voix au chapitre. D'autres chiffres nous seraient utiles sur la fréquentation du concours en tant que fête pour mesurer l'effet du rôle de vitrine de la modernité agricole que jouait le concours auprès du canton. En attendant les journaux de la fin de siècle, prenons déjà un peu de hauteur avec les quelques jugements que nous possédons sur l'activité du comice de Plélan.

e. De louables efforts dans un cadre trop étriqué

Les jugements peut-être les plus intéressants sur le comice de Plélan émanent d'Octave Metayer⁶⁷, qui propose quelques conseils au président du comice pour le concours

⁵⁸ ACPI C111, Chevallier de la Teillais, *Annuaire des comices...*, ouvrage cité, p.140.

⁵⁹ ACPI 3F13 B71, renseignements sur la situation du comice pour le ministre de l'Agriculture, pour l'année 1859.

⁶⁰ ACPI 3F13 B71, renseignements sur la situation du comice pour le ministre de l'Agriculture, pour l'année 1862.

⁶¹ ACPI 3F13 B71, brouillon de notation des concurrents pour le concours de 1860.

⁶² Navette : plante oléagineuse.

⁶³ ACPI 3F13 B71, brouillon de notation des candidats pour le concours de 1860.

⁶⁴ ACPI 3F13 B71, renseignements sur la situation du comice pour le ministre de l'Agriculture, pour l'année 1867.

⁶⁵ ACPI C111, Chevallier de la Teillais, *Annuaire des comices...*, ouvrage cité, p.111-112.

⁶⁶ ACPI 3F13 B71, renseignements sur la situation du comice pour le ministre de l'Agriculture, pour l'année 1859.

⁶⁷ Octave Métayer est le fils d'un officier en retraite à Bréal (ACBr 1F3 B115, recensement de

de 1858⁶⁸ et répond à un questionnaire sur le comice en 1860⁶⁹. Dans le premier document il suggère de supprimer le concours de charrues, inutile parce que "la charrue perfectionnée est à présent répandue partout" et parce que l'exercice distrait "une énorme partie du temps du concours" qu'il vaudrait mieux consacrer à un concours de bestiaux intelligent avec des juges avertis. Certes le concours de bestiaux va connaître un grand développement après 1858, mais le concours de charrues s'incrute, ce qui confirme l'idée de sa fonction apologétique dépassant le cadre de la simple modernisation agricole.

Octave Metayer conseille également de "ne donner des primes aux défrichements qu'autant qu'ils porteront des plantes fourragères". Beaucoup de défrichements servaient sans doute à un accroissement de la surface cultivée en céréales, détournant la conquête des terres de son véritable but : une agriculture intensive. Il semble que les agriculteurs ne connaissent pas les enjeux des modernisations promues. C'est tout un problème de communication qu'Octave Metayer déplore : il faut motiver les primes devant le public, joindre aux principes de base de l'élevage "quelques détails pratiques à la portée du langage et de l'intelligence des auditeurs" ; faute de quoi les agriculteurs ignorants utilisent par exemple trop de chaux et l'utilisent "non éteinte" : il faut indiquer un minimum de chaux par hectare à ne pas dépasser.

C'est donc une mention "Peut mieux faire" qui résume les critiques et les encouragements d'Octave Metayer ; le comice doit mieux faire passer des objectifs plus ciblés.

Qu'en était-il des autres comices ? Nous avons des éléments de comparaison grâce aux affiches et aux programmes des concours d'autres cantons, ce qui prouve que cette comparaison était recherchée. Les documents concernant les concours de régions d'une autre envergure que le petit canton de Plélan⁷⁰ confirment l'étroitesse de ses moyens. Une comparaison avec le canton de Collinée dans les Côtes-du-Nord⁷¹ montre un programme nettement plus ciblé sur les bestiaux mais avec à peu près le même montant des primes.

Manque de moyens, éparpillement d'efforts pas vraiment adaptés aux spécificités du canton, ces caractères du comice de Plélan correspondent bien aux commentaires du vétérinaire Pierre Bellamy, professeur à l'Ecole d'Agriculture, membre de la Société d'Agriculture et de plusieurs comices⁷², qui déclare dans un ouvrage sur l'élevage dans le département :

"Le canton de Plélan a un comice bien organisé ; les principaux propriétaires du canton en font partie et concourent, tant par leurs cotisations que par les encouragements qu'ils distribuent, à la réussite de l'institution.



1851) et, avec son frère, un mécanicien de talent (voir chapitre VI) ; ils deviennent propriétaires de l'usine de construction mécanique Saint Cyr à Rennes dans les années 70 : ACPI 3F14 B72.

⁶⁸ ACPI 3F12 B71, lettre du 30 avril 1858 d'Octave Métayer au président du comice.

⁶⁹ ACPI 3F13 B71, lettre du 20 septembre 1860 d'Octave Métayer, en réponse à des questions inconnues.

⁷⁰ Par exemple ACPI 3F9 B71, affiche du concours agricole de 1853 de Redon.

⁷¹ ACPI 3F13B71, affiche du concours agricole du canton de Collinée (à 20 kms au sud de Lamballe) pour l'année 1879.

⁷² ACPI C8, Pierre Bellamy, *Multiplication et amélioration des espèces chevaline, bovine, porcine et ovine dans le département d'Ille-et-Vilaine*, Catel & Co, Rennes, 1856, p.231-232.

Les progrès agricoles s'effectuent lentement dans ce canton ; mais il faut espérer que l'influence du comice sera assez grande pour faire améliorer les terres et les diverses espèces animales du pays."

Nous avons donc en quelque sorte un canton qui ne mériterait pas son comice. A moins que le comice ne sache pas se mettre à la portée des agriculteurs du canton. Or, "pour qui est fait le concours ? " s'exclame Octave Metayer en 1858 ...

Au total les jugements portés sur le comice traduisent un dynamisme certain, peut-être pas toujours pertinent parce qu'il n'émane pas directement des intéressés. Bridé par cette faible représentation autant que par son manque de moyens, le comice n'en est pas moins un relais de la modernité définie par les élites. La présence des notabilités, largement conservatrices dans ce canton ne va-t-elle pas cependant entrainer le comice "vers l'accaparement idéologique" ⁷³?

C. Le comice de 1888 à 1913 : vers l'accaparement idéologique

Entre 1880 et 1888 il n'y a pas une trace des activités du comice. En 1888 deux personnes invitées au concours qualifient son redémarrage de résurrection⁷⁴. Le comice repart, bat le rappel des cotisants, reconstitue un bureau, lance un concours pour 1888. On pourrait revenir sur l'activité du comice, ses succès, ses lacunes ou son impact, d'autant que les documents ne manquent pas. Mais beaucoup d'éléments de cette analyse répéteraient ou confirmeraient ce qui a déjà été dit. Aussi nous nous contenterons d'évoquer le tournant idéologique que prend le comice à partir de 1888.

a. "la fête du canton"

"Que la fête du Comice soit la fête du canton", souhaitait déjà M. Chevallier de la Teillais en 1854⁷⁵. L'aspect festif du concours, qui comptait déjà avant 1888, revêt désormais une importance capitale et donne un tout autre retentissement au concours. Tout un programme de festivités se met en place autour du concours proprement dit. (En 1890⁷⁶, la journée commence à midi avec l'arrivée de la fanfare, les courses en sacs, le tourniquet(?), le baptême du tropique (?) et d'autres jeux. A 13h00 un "concert instrumental" a lieu sur la place de l'église. A 14h00 se déroule une course de chevaux sur l'hippodrome de Plélan. A 16h00 on distribue les récompenses et à 18h00 a lieu un banquet. A 20h00 sont brûlés des feux d'artifice et des feux de joie sur le champ de foire et la journée se termine à 21h00 par une retraite aux flambeaux. Ce programme évolue selon un phénomène de mode qui tourne parfois au ridicule, tel le concours de trot décrit par le journaliste Michael PY en 1890 ⁷⁷:

"C'était la première fois que le comice adoptait ce jeu si à la mode aujourd'hui (...) Ce n'était d'ailleurs que des chevaux de ferme qui couraient, montés par leurs propriétaires en bras de chemise (...) les pauvres bêtes trottaient de leur mieux, mal préparées à cet exercice" mais c'était "un attrait fort particulier et une idée originale dont il convient de féliciter les organisateurs du comice".

⁷³ Antoine Boudol, "Les comices agricoles de l'Ain ; vers l'accaparement idéologique", *Les Nouvelles annales de l'Ain*, Bourg-en-Bresse, 1989-1990, p.177-207.

⁷⁴ ACPI 3F14 B72, lettres adressées au président du comice.

⁷⁵ ACPI C111, Chevallier de la Teillais, *Annuaire des comices...*, ouvrage cité, p.43.

⁷⁶ ACPI 3F14 B72, programme du concours de 1890.

⁷⁷ ACPI 3F14 B72, article du *Petit Rennais* du 9 oct. 1890, par le rédacteur en chef Michael Py, dans son compte-rendu du concours agricole de Plélan.

La fête du comice apparaît l'occasion d'une ouverture du canton aux innovations du temps. Le chemin de fer en est un moyen. Peu après l'inauguration de la ligne de tramway Rennes-Plélan⁷⁸, des accords sont passés en 1900 avec la direction des Tramways d'Ille-et-Vilaine pour des horaires et un tarif spéciaux sur cette ligne le jour du concours⁷⁹. Cela réduit certes la distance pour les habitants des communes situées sur le parcours, à savoir Bréal, Saint Thurial et Treffendel, mais cela permet aussi et surtout un accès plus aisé pour tous ceux qui viennent de l'extérieur et ils sont nombreux : les commissaires- enquêteurs, de plus en plus recrutés parmi des personnalités extérieures au canton, des élus, des notables invités par ceux du canton. L'intérêt du concours dépasse le cadre des agriculteurs du canton.

Tout ce monde peuple la tribune et le banquet. Les journaux font la liste des personnalités présentes et rapportent avec enthousiasme en 1890, qu'elles sont accompagnées de leurs épouses⁸⁰ : "Mais l'heure de la distribution et des récompenses a ramené les cultivateurs et aussi le flot des curieux autour de la tribune que les graves membres du bureau avaient partagée avec les dames, et où les fraîches toilettes, les gais visages des châtelaines du voisinage ont relevé l'éclat de la cérémonie. Cette galante innovation a été très goûtée. " Ensuite le banquet rassemble entre 200 et 300 convives. Il faut payer 3F pour participer au festin⁸¹ et les notables se donnent le tour pour discourir, du président du comice au député d'Ille-et-Vilaine en passant par le secrétaire du comice et le conseiller général. Certes les agriculteurs sont présents⁸² mais la coupure est nette : les notables sont installés à une table d'honneur ... La distinction s'accroît lorsque le président de 1912, Louis Oberthür, invite son cercle d'amis à commencer le concours en venant déjeuner à l'hôtel Delaunay de Plélan à 10h30⁸³.

La fête est donc l'occasion pour les notables de s'afficher, pour les élus de soigner leur popularité. A côté de ces mondanités le peuple se défoule dans les jeux de foire, le mât de cocagne, le tir aux canards⁸⁴, dans les courses de trot et de vélo⁸⁵. Fête populaire ? La fête du comice est en tout cas exaltée comme telle dans un discours où les deux populations sont réunies. En effet la fête du comice véhicule toute une idéologie qui est en fait une apologie et même un véritable culte du monde paysan. Nous avons déjà évoqué l'enthousiasme forcené des acteurs du comice pour le progrès de l'agriculture et du monde rural, et aussi la teinte paternaliste de certaines catégories du concours. Apparaît une nouvelle catégorie, en 1908 semble-t-il⁸⁶, celle des familles agricoles : il s'agit de récompenser les chefs de familles

⁷⁸ En 1898 ; voir chapitre V.

⁷⁹ ACPI 3F14 B72, lettre du 9 septembre 1900 à M. le Maire de Plélan Aubry du chef de bureau du chef d'exploitation des T.I.V..

⁸⁰ ACPI 3F14 B72, *Courrier de Rennes et de Montfort* du 11 octobre 1890, compte-rendu de la fête agricole du comice de Plélan.

⁸¹ Sont servis des chevreuils de la forêt de Paimpont dus au président Levesque selon Michael Py (*Petit Rennais* du 9 oct. 1890, ACPI 3F14 B72).

⁸² ACPI 3F15 B72, *Courrier Breton* du 16 octobre 1898, compte-rendu de la fête agricole du comice de Plélan : "300 convives, presque tous agriculteurs du canton".

⁸³ ACPI 3F13 B72, cartons d'invitation lancés par le président du comice pour le concours de 1912.

⁸⁴ ACPI 3F15 B72, renseignements sur la situation du comice pour le ministre de l'Agriculture, pour l'année 1900.

⁸⁵ ACPI 3F14 B72, brouillon du discours du président du comice pour le concours de 1894 : il s'extasie devant les bottes de 7 lieues que représente le vélo (les coureurs ont pédalé 36 kms).

⁸⁶ ACPI 3F15 B72, brouillon du palmarès de 1908.

nombreuses. Le but recherché, qui transparaît dans les discours, est de rendre les agriculteurs fiers de leur situation et peut-être d'éviter ainsi l'exode rural dont la menace se fait sentir dès 1854 dans les propos de M. Chevallier de la Teillais⁸⁷.

Mais il s'agit aussi de publier la communion des notables et des agriculteurs dans une "fête de famille", une "fête du pays"⁸⁸. Tous chantent en 1912 le "Crédo du paysan"⁸⁹. Leur bien commun c'est la terre, valeur qui symbolise la nation unie et au besoin en armes. Il est donc naturel que Plélan en fête soit pavoisée aux couleurs nationales, participant en cela au patriotisme ambiant. Dans leurs discours, les présidents vont même jusqu'à comparer le concours "aux grandes manoeuvres de l'Agriculture" et les médailles "aux certificats de bonne conduite du soldat de première classe"⁹⁰; et en 1898, M. Porteu unit dans un même toast armée et agriculture⁹¹. Le cultivateur est ainsi magnifié comme le patriote par excellence. Cette vision dont ni les Républicains ni les Conservateurs n'avaient l'apanage, montre néanmoins un net parti-pris politique.

b. notabilités et politique

Il faut bien convenir tout d'abord que si cet aspect apparaît prédominant dans l'activité du canton après 1880, cela tient en partie aux sources, discours de présidents et articles de journaux dont nous ne disposons pas auparavant. Cependant, dans la correspondance même, le phénomène de politisation du comice est flagrant. La faute en est à ses acteurs que la République contraint à des prises de position plus marquées.

*un large cercle de notables

On a déjà évoqué la prégnance des notables sur la tribune et au banquet. S'ils monopolisent ces espaces de représentation, c'est parce qu'ils tiennent les rênes du comice. Au bureau on retrouve les maires⁹², les nobles, les gros propriétaires, les médecins, les notaires⁹³. Mais le cercle de ces notables dépasse largement les limites du canton : un grand nombre d'élus est présent, des sénateurs⁹⁴ au conseiller général en passant par les députés Porteu père et fils⁹⁵, tous d'obédience conservatrice. De plus les notables du canton et plus

⁸⁷ ACPI C111, Chevallier de la Teillais, *Annuaire des Comices...*, ouvrage cité, p.41 : dans son introduction, l'auteur met en garde les jeunes agriculteurs tentés par l'exil et les séductions de la ville, et qui n'y trouveraient pas l'avenir honorable que réserve le plus noble des métiers.

⁸⁸ "Fête de famille", "fête du pays" : ACPI 3F15 B72, *Courrier breton* du 16 octobre 1898.

⁸⁹ ACPI 3F15 B72, *Nouvelliste* du 9 octobre 1912, compte-rendu du concours agricole du canton de Plélan.

⁹⁰ ACPI 3F14 B72, brouillon du discours du président pour le concours de 1894.

⁹¹ ACPI 3F15 B72, *Courrier breton* du 16 octobre 1898, compte-rendu du concours agricole du canton de Plélan.

⁹² Les maires et globalement les élus locaux : le conseiller général du canton Aubry est trésorier en 1891 ; ACPI 3F14 B72, lettre du 18 juin 1891 du président du comice à son trésorier.

⁹³ par exemple ACPI 3F14 B72, liste des membres du bureau de 1892.

⁹⁴ ACPI 3F15 B72, programme du concours de 1900.

⁹⁵ Armand Porteu est élu député conservateur de l'arrondissement de Montfort en 1889, 1893 et 1898. Il fut d'abord maire de Talensac (au nord de Bréal) et conseiller d'arrondissement. En 1893 il défend à l'assemblée la commercialisation des produits agricoles, en 1898 l'établissement des chemins de fer d'intérêt local. Il meurt en 1906, date à laquelle son fils André Porteu dit de la Morandière, né à Talensac en 1870, lui succède à la mairie de Talensac; il obtient de même la députation en 1910 et 1914 avant de devenir sénateur, jusqu'à

particulièrement le président du comice invitent leurs collègues de Rennes, du département et d'ailleurs : ainsi en 1912, c'est toute une ribambelle de comtes et de marquis, d'industriels et de propriétaires, qui sont conviés au concours par le président Louis Oberthür⁹⁶, maire de Monterfil⁹⁷. Il s'agit bien de l'Ouest tel que le conçoit Geneviève Gavignaud, "un monde clos sous la houlette des Nobles légitimistes revenus sur leurs terres après la révolution de 1830⁹⁸": de plus en plus le comice est leur chose, la scène de leurs ambitions politiques.

Cette main-mise se traduit par l'accentuation de comportements d'évergétisme : c'est à qui donnera la plus grosse souscription, à commencer par le président Levesque, qui verse 100F en 1896⁹⁹. C'est à celui qui offrira le plus de primes¹⁰⁰, le plus beau cadeau¹⁰¹. Cela consiste à participer pour l'honneur au concours¹⁰². Cette largesse, participant certes de la volonté de diffusion du progrès agricole qui anime ces élites, a également d'évidentes arrières-pensées politiques, comme nous allons le voir.

*un "lobby" de conservateurs

En principe le comice n'a pas vocation à faire de la politique mais la tentation était forte bien avant la 3ème République. En modifiant son règlement en 1869, le comice de Plélan précise bien qu'il "s'occupera exclusivement dans ses réunions des intérêts de l'agriculture ; toutes discussions sur d'autres objets sont formellement interdits"¹⁰³. De ces fermes intentions, Michael Py n'est pas dupe, qui relate les discours de M. Delavigne, conseiller d'arrondissement de Maure et de M. Porteu, alors conseiller général, "qui ont affecté de ne point dire un mot de politique"¹⁰⁴. Or le maire de Plélan et conseiller général Aubry ne se prive pas en 1896 de remercier M. Porteu de défendre à la Chambre "les blés et les beurres bretons"¹⁰⁵.

Avec ses notables le comice porte l'étiquette "conservateurs" : allié à l'Eglise, il récompense l'Ecole Privée en la personne de Frère Pierre de Plélan pour son instruction

sa mort en 1932 (renseignements tirés de Jean Pascal, *Les députés-bretons de 1789 à 1983*, Paris, P.U.F., 1983, p.355 et 419).

⁹⁶ Louis Oberthür, de la famille Oberthür dont l'ancêtre fonde en 1842 un atelier d'imprimerie à Rennes, qui deviendra en 1889 une S.A. employant plusieurs dizaines d'ouvriers (Claude Geslin, *Le syndicalisme ouvrier en Bretagne jusqu'à la Première Guerre Mondiale*, St Hippolyte-du-Fort, Espaces-Ecrits, 1990, 3 tomes, p.240) ; un François Charles Oberthür a notamment été propriétaire du château des Logis à Monterfil (*Dictionnaire biographique des notabilités d'Ille-et-Vilaine*, Paris, collection "Les dictionnaires départementaux", éditeur Henri Jouve, 1ère édition, 1895, non paginé).

⁹⁷ ACPI 3F15 B72, correspondance du président au sujet de ses invitations au concours de 1912.

⁹⁸ Geneviève Gavignaud, *Les campagnes...*, ouvrage cité, p.77.

⁹⁹ ACPI 3F15 B72, livret des comptes du comice pour les années 1896, 1897 et 1898.

¹⁰⁰ 4 primes sont offertes par des notables en 1900 ; ACPI 3F15 B72, programme du concours de 1900.

¹⁰¹ Le conseiller général Porteu offre en 1890 "une pendule de voyage dans un étui en maroquin" dont Michael Py se moque dans le *Petit Rennais* du 9 octobre 1890 ; ACPI 3F14 B72.

¹⁰² ACPI 3F14 B72, brouillon du discours du président Levesque pour le concours de 1894.

¹⁰³ ACPI 3F13 B71, renouvellement du bureau pour 1869-1870.

¹⁰⁴ ACPI 3F14 B72, *Petit Rennais* du 9 octobre 1890.

¹⁰⁵ ACPI 3F15 B72, *Montfortais* du 11 octobre 1896, compte-rendu du concours agricole du canton de Plélan.

agricole en 1894¹⁰⁶, et au programme figure toujours la retraite aux flambeaux. Le *Montfortais*, *Journal Catholique des cantons de l'arrondissement de Montfort*, reconnaît les siens en démolissant le concours de Bécherel parce qu'un notable local a commis la faute de s'allier avec le sous-préfet républicain, et en chantant les louanges de celui de Plélan dont les parrains sont tout-à fait respectables¹⁰⁷.

Fief de conservateurs, le comice est la victime en 1900 d'une lutte d'influence entre les adversaires politiques. Le *Courrier breton* relate avec froideur en 1898 la tenue d'une "fête rennaise à Plélan", organisée par Théophile Fleury, exportateur de viandes à Plélan, membre de la Chambre de Commerce de Rennes, officier d'académie, chevalier du mérite agricole et surtout, premier adjoint de M. André, maire opposant au conservateur Aubry en 1882¹⁰⁸. Paré de ces lettres de noblesse républicaine, Théophile fonde la Société agricole du canton de Plélan, qui équivaut à l'organe républicain adversaire du comice. M. Aubry, maire de Plélan en 1900, résume bien le problème : "Nos adversaires politiques, toujours sur la brèche pour nous combattre, assurés de l'appui du conseil général qui a une majorité républicaine, ont cherché à créer une association rivale de la notre, ont demandé et obtenu à la session d'avril du conseil général, l'attribution de nos deux subventions et créé ainsi dans notre budget un trou de 900F¹⁰⁹" ; et il appelle à une mobilisation financière des partisans du comice.

Leur honneur politique étant en jeu, ce sont M.M. Rawle, conseiller général, Levesque, président du comice, Porteu, député, Richard, notaire à Plélan, le comte de Rochebouët de Plélan, le vicomte Roger Du Boberil, maire de Bréal, Richard, médecin à Plélan, Louis Oberthür, maire de Monterfil et Grivard, sénateur, qui offrent la somme de 900F pour le concours de 1900¹¹⁰. Ce conflit donne une idée sur la raison qui préside au silence du comice entre 1880 et 1888 : ces dates correspondent presque aux deux mandats du maire républicain André qui démissionne en 1886¹¹¹. Le comice est devenu un enjeu politique et le coeur de tout un "lobby" conservateur qui a sa presse, son syndicat rattaché au Syndicat agricole et horticole central et départemental d'Ille-et-Vilaine¹¹², "aristocratique"¹¹³, et mêmes ses sociétés mutualistes, organes auxquels les agriculteurs sont vivement conviés à adhérer¹¹⁴.

¹⁰⁶ ACPI 3F14 B72, brouillon du discours du président pour le concours de 1894.

¹⁰⁷ ACPI 3F15 B72, *Montfortais* du 11 octobre 1896.

¹⁰⁸ ACPI 2F2 B70, *Etude économique de la Chambre de Commerce de Rennes ...*, ouvrage cité ; ACPI 1K31 B276, procès-verbal de l'élection municipale de 1882.

¹⁰⁹ ACPI 3F15 B72, brouillon de lettre de M. Aubry ; les 900F correspondent aux 300F d'allocation gouvernementale plus les 600F d'allocation du conseil général.

¹¹⁰ ACPI 3F15 B72, programme du concours de 1900.

¹¹¹ ACPI 1K31 B276, procès-verbaux d'élections municipales.

¹¹² ACPI 3F15 B72, discours du président Louis Oberthür qui remercie ce syndicat d'avoir offert 6 médailles pour le comice pour le concours de 1908.

¹¹³ Jean-Jacques Monnier, Claude Geslin, *La vie économique : un siècle de mutations douloureuses*, chapitre 27 de *La Bretagne ...*, ouvrage cité, p.86.

¹¹⁴ ACPI 3F15 B72, encouragement de M. Brager de la Ville-Moysan, fondateur du *Nouvelliste de Bretagne*, sénateur conservateur d'Ille-et-Vilaine en 1904 et 1906 (*Dictionnaire biographique illustré d'Ille-et-Vilaine*, collection "Les dictionnaires départementaux", Paris, Flammarion, 2ème édition, 1909, p.43-44), rapporté par le *Nouvelliste* du 9 octobre 1913, dans son compte-rendu du concours de cette année.

Travaillé d'évolutions profondes qui révèlent celles politiques, sociales, économiques qui transforment le canton de 1850 à 1914, le comice agricole de Plélan apparaît bien plus qu'un simple instrument de modernisation agricole. Pour Poitrineau, "plus ou moins couplés avec les foires, qu'ils contribuent à développer, ils constituent des temps-forts de la vie rurale à l'échelle du canton¹¹⁵". Une étude exhaustive des archives importantes de Plélan sur ce sujet affinerait opportunément le tableau de cette institution de plus en plus marquante dans la vie du canton. D'un point de vue strictement économique, reste à savoir si les actions du comice se sont traduites par un réel progrès de l'agriculture du canton.

¹¹⁵ Abel Poitrineau, *Ils travaillaient ...*, ouvrage cité, p.110.

CHAPITRE IV : La "révolution agricole" du canton de Plélan.

Les données qui vont permettre de décrire l'évolution de l'agriculture du canton sont, sauf exception signalée, les statistiques agricoles. Il s'agit de relevés périodiques (et cette périodicité se rétrécit au fur et à mesure du temps) des surfaces cultivées, du nombre de têtes de bétail et d'une foule d'autres renseignements allant du prix des denrées de première nécessité aux salaires des journaliers en passant par le nombre d'exploitations selon leur taille. Or les statistiques sont plus ou moins complètes, à peu près régulières sur l'évolution des surfaces et du cheptel, très parcellaires sur ce qui a trait aux hommes, à leurs conditions de vie et d'exploitation. En outre elles concernent parfois uniquement le canton, parfois les communes. Et surtout elles manquent pour certaines années¹ et proposent souvent des chiffres peu fiables. Malgré tout, il est possible, grâce à elles, de comparer l'évolution de l'agriculture cantonale à l'évolution générale qu'on a appelé une "révolution agricole" et dont on a évoqué les traits principaux dans le chapitre précédent.

A. Les archaïsmes de l'agriculture cantonale

Il faut rappeler que nous avons affaire à "un pays réputé pauvre et célèbre par l'individualisme de ses habitants" selon Michel Denis², en lien avec la présence du bocage. En 1852 il y aurait selon les statistiques 23000 hectares clôturés dans le canton de Plélan ce qui équivaut à 77.5 % de la superficie totale. Dans l'arrondissement de Montfort le canton de Montfort compte 78.9 % de surfaces clôturées contre 82.7 % à St Meen et 100 % à Bécherel et Montauban. La différence s'explique sans doute par l'importance de la superficie en forêts et en landes qui représente presque 50 % de la superficie du canton de Plélan en 1852 contre 14.8 % dans celui de Montfort par exemple. Cette abondance de parcelles encloses, aussi bien prairies que pièces cultivées, est propice à l'élevage ; par contre ce phénomène ne favorise pas a priori l'utilisation de machines. Et ce d'autant plus que les parcelles semblent plutôt de taille réduite.

Les statistiques sont avares et peu fiables sur la parcellisation, le mode de faire-valoir et la propriété. En 1852 les terres labourables du canton seraient divisées en 11649 parcelles soit une moyenne de 1 hectare par parcelle. En 1882 à Maxent on compterait 3301 parcelles soit une moyenne de 1.1 hectares par rapport au territoire communal (car il s'agit de

¹ On a dépouillé les statistiques des années suivantes en essayant de ménager des intervalles suffisamment courts et réguliers pour dégager une évolution valable : 1852, 1858, 1860, 1865, 1869, 1882 (entre 1869 et 1882 il y a un trou documentaire), 1887, 1893, 1896, 1901, 1906, 1908, 1910 ; les chiffres par commune s'arrêtant à 1901 on a dépouillé six années supplémentaires pour les communes possédant ce complément, à savoir Plélan, Paimpont, Bréal et St Thurial : 1903, 1906, 1908, 1910, 1912, 1914 ; les références sont les suivantes : ADIV 6M955 (1852), 6M957 (1858), 6M961 (1887), 6M966 (1893), 6M968 (1896), 6M969 (1901), 6M970 (1906), 6M971 (1908), 6M972 (1910) ; ADIV E St Thurial, 3F15 B2 (1903 à 1914 à St Thurial) ; ACPI 3F39 B239 (1860, 1865, 1869 et 1882 pour le canton, 1874 pour le chef-lieu seulement), ACPI 3F40 B240 (1903 à 1914 à Plélan) ; ACBr 3F7 B16 (céréales 1848 à Bréal), ACBr 3F16 B117 (1903 à 1914 à Bréal) ; ACPa 3F7 B15 (1903 à 1912 à Paimpont).

² Michel Denis , "Grandeur et décadence ...", article cité, p. 287.

parcelles de prairies comme de parcelles cultivées). Cette moyenne serait de 0.78 hectares à Treffendel et de 5 hectares à Bréal. En outre à Bréal les 2/3 des parcelles auraient moins de 5 hectares contre 98 % à Maxent, 99 % à Treffendel. Globalement l'atomisation semble donc la règle mais sans doute est-elle plus ou moins forte selon les communes.

Qu'en est-il de la taille des exploitations ? En 1852 les fermes de moins de 20 hectares représenteraient 97 % du total des exploitations et 79.3 % pour celles de moins de 5 hectares. La majorité serait donc à la petite exploitation (de 1 à 10 hectares selon Ronald Hubscher³) mais les moyennes exploitations ne sont pas négligeables. En 1894 le président du comice affirme que "les petites exploitations sont infiniment plus nombreuses que les grandes"⁴. Mais à quoi correspond une "petite exploitation" dans le canton de Plélan ? Il faudrait compléter l'étude avec une analyse du cadastre.

Le comice s'adresse également à une population où petits propriétaires et fermiers sont majoritaires. Nul doute que comme le dit Monnier, "beaucoup de propriétaires sont aussi fermiers pour une partie de leurs terres"⁵ car les exploitations sont trop petites pour nourrir une famille. En 1852, sur 10 catégories de cultivateurs regroupant 12850 individus (peut-être y-a-t-il des recoupements), les statistiques proposent 74 % de cultivateurs cultivant pour autrui et pour eux-mêmes. On remarque aussi 6 % de "possédants sans demeurer" et seulement 3 % de cultivateurs autonomes. Les fermiers (uniquement fermiers) seraient 7 % des cultivateurs. On le voit, les statuts ne sont pas simples et c'est effectivement l'association d'une petite propriété et d'une location surtout en fermage, qui prédomine, ce qui renforce l'impression donnée par le recensement de 1851. Malheureusement les chiffres de 1882 sont peu dignes de confiance pour permettre d'esquisser une évolution.

La structure agraire du canton ne semble donc pas fondamentalement différente de la majorité archaïque du rural français qui connaît malgré tout la "révolution agricole" du XIXème siècle. Examinons dans le détail des cultures et de l'élevage dans quelle mesure il y participe.

B. Les nécessaires progrès de la culture

a. des efforts considérables de conquête ...

En Bretagne comme ailleurs en France perdure alors au XIXème siècle l'ancien régime agricole autour d'un système d'assolement alternant des périodes de culture avec des périodes de repos de la terre ou jachère. Selon Geneviève Gavignaud⁶, elle "équivalait à neutraliser entre la moitié et le tiers des terres labourables ; c'est la solution du plus pauvre pour éviter l'épuisement des sols". En 1852 il y aurait 2219.64 hectares de terres en jachère dans le canton (selon les statistiques), soit 18.6 % des terres labourables et 97 % si l'on ajoute les surfaces en céréales. Or selon Jean-Jacques Monnier⁷ jachère et céréales couvrent 90 %

³ Ronald Hubscher, "La petite exploitation en France : reproduction et compétitivité (fin XIXème siècle, début XXème siècle)", *Annales E.S.C.*, janvier février 1985, p3-34.

⁴ ACPI 3F14 B72, brouillon du discours du président du comice pour le concours de 1894 ; on dispose de chiffres pour seulement quatre communes en 1882 et ils ne permettent nullement une appréciation globale satisfaisante de la situation des exploitations à cette date.

⁵ Jean-Jacques Monnier, Claude Geslin, "La vie économique : un siècle de mutations douloureuses", chapitre 27 de *La Bretagne ...*, ouvrage cité, p.85.

⁶ Geneviève Gavignaud, *Les campagnes ...*, ouvrage cité, p.14.

⁷ Jean-Jacques Monnier, Claude Geslin, "La vie économique : un siècle de mutations

des terres labourables bretonnes en 1837. Le système de culture cantonal est donc particulièrement archaïque, centré en 1852 sur un assolement triennal avec en première année du blé noir, en 2ème du froment, en 3ème de l'avoine, les jachères étant "pâturées et régulièrement remises en culture"⁸ ; il s'agit sans nul doute du triennal avec pâtis (terre en friches pendant plusieurs années de suite) relevé par F. Sigault pour l'Ille-et-Vilaine fin XIXème début XXème siècle⁹. En 1882 les chiffres de 5 communes (Paimpont, Treffendel et St Thurial ne fournissent pas de chiffres) totalisent 455 hectares de terres en jachère. Ensuite les statistiques communales ne distinguent plus de jachères nues. Seule Bréal aurait encore 10 hectares de jachères nues en 1903 soit 0.4 % des terres labourables contre 2.2 % en 1882. Cette pratique archaïque disparaît donc quasiment, laissant le champ libre à de nouvelles cultures.

Parallèlement la surface des landes et terres incultes du canton diminue considérablement, de 7106 hectares à 2176.5 hectares de 1852 à 1910 soit une division par 3, alors que Jean-Jacques Monnier observe une réduction de moitié de ces surfaces pour l'ensemble de la Bretagne de 1862 à 1913¹⁰. Cette évolution est beaucoup plus spectaculaire pour certaines communes que pour d'autres, car les landes sont plus prégnantes dans certaines communes en 1853¹¹ : St Thurial compte alors 33.03 % de son territoire en landes et encore plus du tiers en 1882 contre 8.4 % seulement en 1914¹². De même Maxent passe de 38.4 % d'hectares en landes en 1853 à 19.1 % en 1901 ; Plélan de 31.8 à 7.2 % de 1853 à 1914, ce qui semble correspondre à l'évolution moyenne du canton, la superficie en landes de chaque commune tournant finalement en 1914 autour de 7 à 8 % de leur territoire total, contre une moyenne bretonne de 4.7 % en 1913 selon Jean-Jacques Monnier¹³. Cependant Paimpont et St Péran se distinguent dès 1853 par une surface en landes beaucoup plus réduite : respectivement 18.5 et 16.1 % de leurs terres en 1853, 1.6 % des terres paimpontaises seulement en 1912. Cela tient évidemment à l'importance compensatoire de la surface forestière partagée par ces 2 communes (55.9 % des terres à Paimpont et 46.5 % à St Péran en 1853), cette surface complétant le rôle de pâturage exercé par les landes¹⁴. En 1912 le massif forestier de Paimpont est à peine entamé et représente encore 54.4 % du territoire communal. En somme la surface des terres non utilisées par l'agriculture reste supérieure à la moyenne à la veille de la seconde guerre mondiale.

douloureuses", chapitre 27 de *La Bretagne ...*, ouvrage cité, p.84.

⁸ ADIV 6M955, statistique agricole cantonale de 1852.

⁹ Carte des assolements en France reprise par Annie Moulin, *Les paysans ...*, ouvrage cité, p.19.

¹⁰ Or, même si ces défrichements sont précoces (60 hectares en 1858), l'essentiel ne s'est pas opéré entre 1852 et 1862 ; Jean-Jacques Monnier, Claude Geslin, "La vie économique : un siècle de mutations douloureuses", chapitre 27 de *La Bretagne ...*, ouvrage cité, p.88.

¹¹ Les chiffres concernant les terroirs communaux du milieu du siècle sont tirés de Ogée et Marteville, *Dictionnaire historique et géographique ...*, ouvrage cité, p.103 du tome 1 pour Bréal, p.21, 47, 257, 283, 849, 879 et 915 du tome 2 selon les communes.

¹² Le calcul de 1914 est opéré sur la base du total territorial communal de 1912 car celui de 1914 est illisible.

¹³ Jean-Jacques Monnier, Claude Geslin, "La vie économique : un siècle de mutations douloureuses", chapitre 27 de *La Bretagne ...*, ouvrage cité, p.88.

¹⁴ En témoignent les nombreux procès opposant les Paimpontais aux propriétaires des forges tout le long de la période pour disposer sans restrictions du droit de vaine pâture sur la forêt ; Michel Denis, "Grandeur et décadence ...", article cité, p.268.

La conséquence logique est la progression des terres labourables. En 1852 elles représentent 11918.64 hectares soit 40.1 % du total des terres ; en 1910 elles sont passées à 50.8 % des terres totales ce qui représente une extension de + 26 % en 58 ans. L'évolution semble avoir été le fait des 30 premières années puisqu'on atteint déjà 49 % de terres labourables en 1887¹⁵.

b. ...et d'amélioration des terres

Les statistiques mentionnent ponctuellement des drainages de terres humides (en 1860 par exemple), des chaulages de terres et l'emploi de machines.

Les statistiques proposent une évolution plus qualitative que quantitative de l'emploi d'engrais ou d'amendements calcaires qui se développe au XIX^{ème} siècle. En 1852, les paysans du canton utiliseraient guano¹⁶, noir animal¹⁷, engrais naturels, chaux et cendre. En 1882, les quantités de noir animal et de cendre utilisées dans l'agriculture sont considérablement réduites et le guano semble avoir disparu. Par contre la chaux semble très bien se maintenir avec 31 800 quintaux de chaux en 1882 contre 1000 hectolitres en 1852 ; on remarque surtout l'emploi nouveau de 5930 quintaux de phosphates de chaux naturels, dans le cadre d'une époque dominée par la recherche des engrais phosphatés selon Robert-Specklin¹⁸. Ce succès s'explique par l'implantation d'un four à chaux dans le canton dès 1856 (voir chapitre VI) qui rendait la chaux plus abordable pour les agriculteurs du canton. La chaux était en outre particulièrement bien adaptée au canton puisque "le sol de l'arrondissement de Montfort manque généralement de principes calcaires¹⁹". Pourtant en 1908 le président du comice du canton déplore que "l'emploi des engrais chimiques et des machines agricoles (ne soit) pas généralisé²⁰".

Les statistiques nous donnent quelques éléments de comparaison sur les machines employées dans le canton en 1852 et 1882. En 1852 la traction animale semble rester prédominante avec 1823 chevaux de trait et 354 boeufs de trait. Si les araires correspondent aux "charrues sans roues" des statistiques, elles sont devenues marginales dès 1852 (8 exemplaires seulement). Il semble que l'on soit passé au stade des charrues construites selon des principes scientifiques. Selon le mécanicien bréalais Octave Métayer la charrue serait répandue partout dans le canton en 1858²¹. La statistique mentionne en effet 635 "charrues à avant-train". Par ailleurs les outils sont des instruments simples dont la charrette à 2 roues (1286 exemplaires) et le fléau pour battre le blé. En 1882 on compte 5 fois plus de charrues (3224) et surtout 119 machines à battre (contre seulement 2 en 1852) ce qui représente un évident progrès d'autant que leur utilisation devait être partagée. On relève également 31

¹⁵ On est même à 61.5 % en 1882 mais tous les chiffres de superficie de cette année semblent sujets à caution ; pourrait-il y avoir un recul de 10 points en 5 ans (de 1882 à 1887) ?

¹⁶ Guano : engrais fabriqué avec des débris et des déchets d'origine animale.

¹⁷ Noir animal : engrais fabriqué à partir d'un sous-produit du sucre (notamment par l'industrie chimique nantaise de l'époque).

¹⁸ Robert Specklin, Maurice Agulhon, Gabriel Désert, "Les campagnes à leur apogée (1852-1880)", deuxième partie de *Apogée et crise de la civilisation paysanne. 1789 à 1914*, tome 3 de *l'Histoire de la France rurale* publiée sous la direction de Georges Duby et Armand Wallon, Tours, collection l'Univers historique, éditions du Seuil, 1980, p.181.

¹⁹ Chevalier de la Teillais, *Annuaire des comices ...*, ouvrage cité, p.164.

²⁰ ACPI 3F15 B72, discours sténographié du président du comice pour le concours de 1908.

²¹ ACPI 3F12 B71, comice agricole 1851-1858, lettre du 30 avril 1858 au président du comice de Plélan.

houes à cheval, machines conçues en Angleterre pour arracher les mauvaises herbes²² et dont le succès montre que c'est surtout dans le domaine du travail du sol que l'outillage progresse le plus rapidement, avant 1880 au moins²³. L'apport des statistiques dans ce domaine est malheureusement lacunaire²⁴ d'autant qu'il ne couvre pas la période 1880-1914 qui consacre véritablement l'essor du machinisme.

Ces progrès ont-ils eu des répercussions sur les rendements ? Au premier abord les rendements du froment semblent s'être améliorés puisqu'ils passent pour l'ensemble du canton de 10 à près de 16 hectolitres par hectare de 1852 à 1901. Mais cette évolution apparaît totalement liée à la conjoncture. A Plélan au début du XXème siècle cette évolution se fait toujours en dents de scie pour finir d'ailleurs à 15 hectolitres par hectare en 1914 alors que le rendement moyen du froment en Bretagne à la même date serait de 17.4 hectolitres²⁵. Cette irrégularité chronique s'observe pour toutes les céréales ce qui manifeste une agriculture restée dépendante des aléas climatiques malgré les relatifs progrès de l'amendement et de la mécanisation, peut-être valables surtout pour une minorité.

c. L'affirmation des céréales

Le graphique n° 4 indique la progression des surfaces céréalières du canton de 1852 à 1910. Elle est au total de l'ordre de + 20 %. Mais alors que cette surface serait multipliée par 1.5 en moins de 10 ans (entre 1852 et 1860) passant du minimum de 9341 hectares au maximum de 14874 hectares, elle ne cesse de décliner par la suite, demeurant malgré tout au dessus de la barre des 11000 hectares. Finalement les céréales constituent 75 % des terres labourables en 1910 contre 78 % en 1852. La part relative des céréales est donc en léger déclin. Pour le reste de la France, Gabriel Désert constate également que "l'étendue consacrée aux céréales cesse de croître à partir de 1862²⁶" et attribue ce phénomène à la faible rentabilité des céréales (au niveau du prix) ce qui provoquerait un désintérêt des agriculteurs pour cette agriculture traditionnelle. Alors que pour la période 1882-1912, l'ensemble de l'Ille-et-Vilaine voit sa superficie céréalière diminuer de 2 à 10 %²⁷, dans le canton de Plélan, ce déclin est de l'ordre de 19%. Est-ce un signe d'une moindre utilisation du chaulage par rapport au reste du département ou d'un progrès supérieur des cultures nouvelles?

Malgré tout les céréales représentent toujours dans le canton au moins les 3/4 de la surface labourée, de 1850 à 1914 et 50 % du terroir total de Bréal (voir annexe n° 15 page 151). Ce n'est donc pas aux dépens des céréales que s'est produit le gain de terres.

Quant à l'évolution respective des différentes céréales, elle ne présente guère de particularités dans le canton de Plélan par rapport à la moyenne régionale ou nationale (voir graphique n°5). Le froment suit une évolution à peu près similaire à celle de l'ensemble des céréales, ce qui traduit son poids prédominant. Cependant c'est une plante moins conquérante dans le canton que dans le reste de la Bretagne parce que sa part relative évolue peu au niveau du canton : elle occupe toujours près du tiers des surfaces céréalières (34.6 % en 1910) contre

²² Jacques Godechot, *Les révolutions de 1848*, Paris, collection "Le Mémorial des siècles", Albin Michel, 1971, p.97.

²³ Gabriel Désert, Maurice Agulhon, Robert Specklin, "Les campagnes à leur apogée (1852-1880)", deuxième partie de *Apogée et crise ...*, ouvrage cité, p.226.

²⁴ Il n'évoque pas par exemple les outils de la moisson.

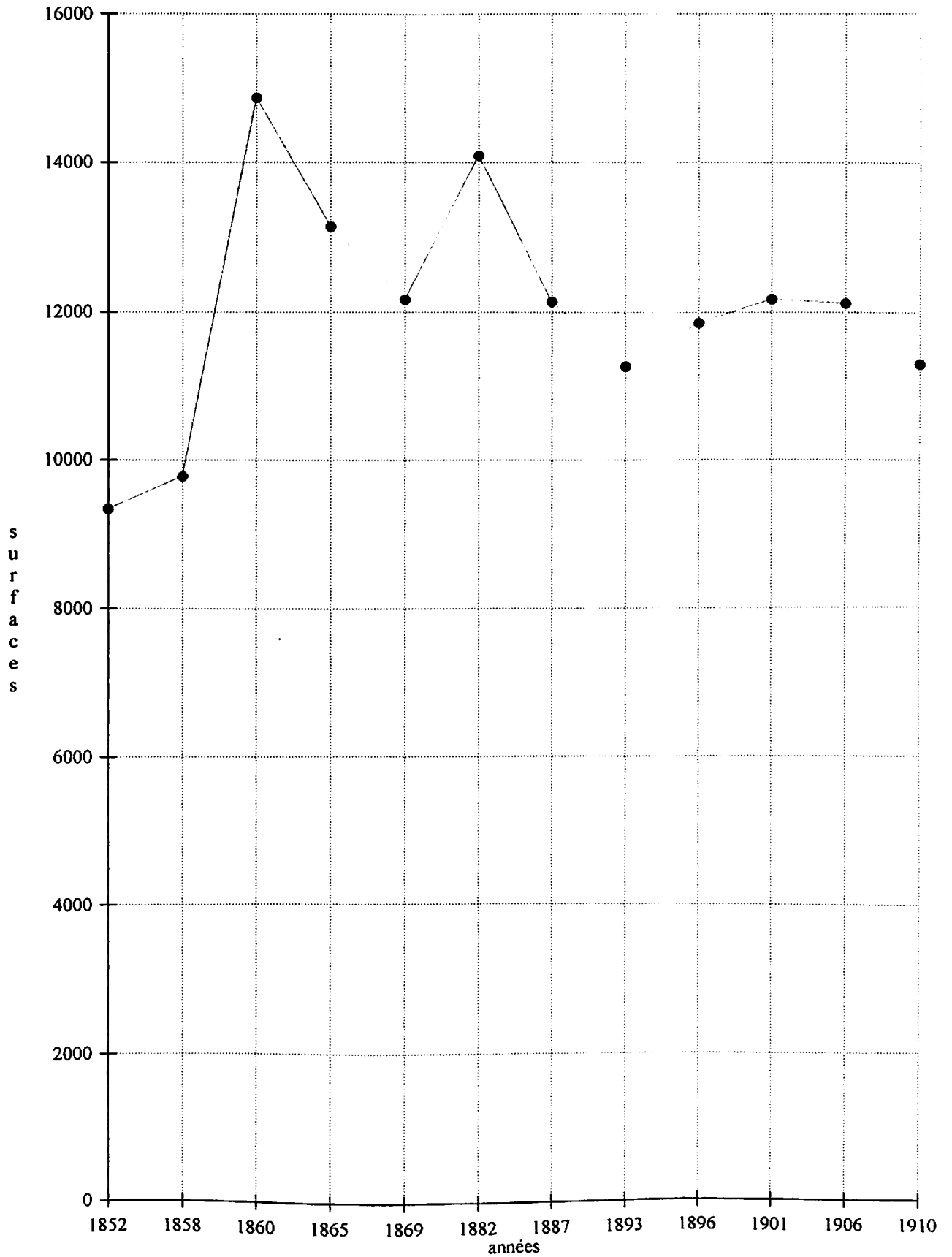
²⁵ Maurice Agulhon, Gabriel Désert, Robert Specklin, "L'ébranlement . 1880-1914", troisième partie de *Apogée et crise ...*, ouvrage cité, p.432.

²⁶ idem, p.235.

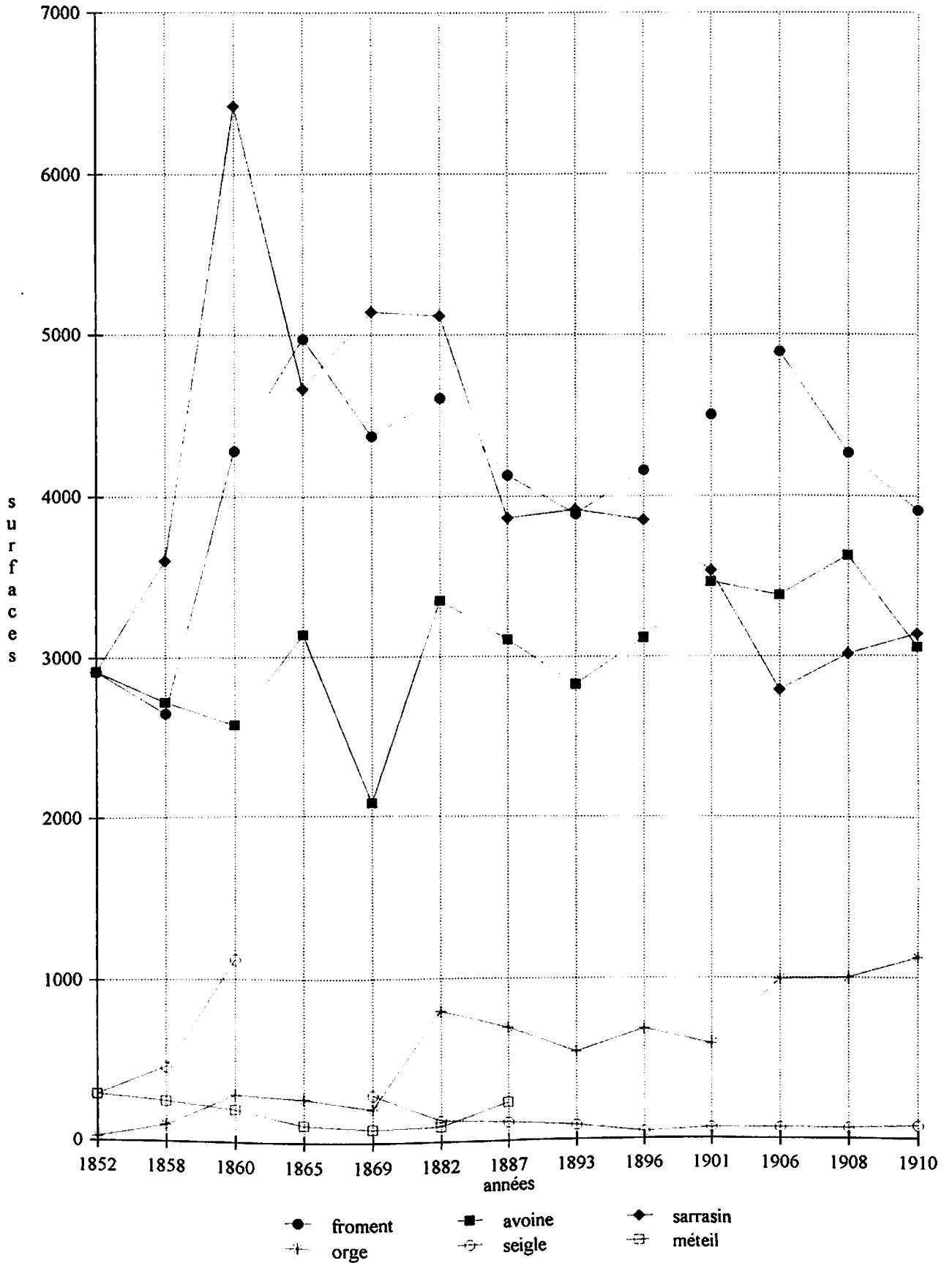
²⁷ idem, p.431.

Graphique n°4 : Evolution de la surface céréalière du canton de 1852 à 1910.

(en hectares)



Graphique n°5 : Evolution de la surface des différentes céréales du canton.
(en hectares)



50 % en moyenne en Bretagne avant la seconde guerre mondiale, particulièrement en Ille-et-Vilaine²⁸. L'avoine est une céréale plus dynamique mais qui a du mal à s'imposer dans le total céréalier. Ses surfaces augmentent par paliers mais une chute de 1908 à 1910 les amènent finalement à seulement 3050 hectares alors qu'elles accumulaient déjà 2912 hectares en 1852. On remarque cependant une progression plus forte de cette céréale à Paimpont et Bréal où ses surfaces sont multipliées par 2 entre 1860 et 1912 (pour Paimpont) ou 1914 (pour Bréal). Aussi l'avoine représente environ 28 % des surfaces cérésières dans ces 2 communes à la fin de la période contre moins de 20 % en 1860. Pourtant la place de l'avoine diminue légèrement dans le canton de 1852 à 1910, passant de 31.1 % à 27 % ; là encore, l'avoine, qui va pourtant de pair avec l'essor de l'élevage chevalin, progresse moins qu'ailleurs. Au chef-lieu de canton il occupe même une place "faible" avec moins du quart des surfaces cérésières totales ; on est loin du 1/3 observé par Monnier pour l'ensemble breton²⁹.

L'autre céréale du trio de tête c'est le sarrasin, plante qui a contre elle ses mauvais rendements, très irréguliers, et pour elle d'être bien adaptée aux terres peu fertiles ce qui la désigne tout particulièrement pour la conquête des landes³⁰. Elle joue peut-être effectivement ce rôle jusqu'en 1882 environ où elle couvre encore 5100 hectares (contre 6500 en 1860) soit plus du tiers des surfaces en céréales du canton ; mais dès lors et malgré une courte rémission à la toute fin de siècle, le sarrasin voit ses superficies s'effondrer, atteignant 3131 hectares en 1910 c'est-à-dire 27.2 % du total céréalier comme l'avoine, ce qui reste considérable. Toutefois cette évolution n'est pas uniforme puisqu'à Paimpont notamment le sarrasin constitue encore tout près de 30 % des surfaces cérésières communales, au dessus de l'avoine.

Ces 3 céréales (avoine, froment et sarrasin) occupent 93.3 % du terroir céréalier en 1852, 89.3 % en 1910. Leur importance n'est donc pas vraiment remise en question au sein des céréales mais le sarrasin a cédé du terrain au profit de l'avoine surtout. Les autres céréales sont celles dites "pauvres" car adaptés aux sols pauvres, à savoir l'orge, le seigle et le méteil (mélange de froment et de seigle). De 1852 à 1914, l'orge étend ses surfaces, le méteil disparaît quasiment tandis que le seigle peine à se maintenir. L'orge passe de 0.2 à 9.9 % des surfaces cérésières totales. Ce succès d'une céréale très utilisée pour l'alimentation animale traduit peut-être une amélioration de celle-ci et donc de l'élevage. Par contre le seigle voit ses surfaces se réduire comme peau de chagrin, sa part dans les surfaces cérésières tombant de 3.1 % en 1852 à 0.2 % en 1910. Le seigle n'est pas cultivé dans toutes les communes mais à St Thurial les cultivateurs s'y mettent brutalement et avec enthousiasme vers 1906 ; en 1914 le seigle couvre 100 hectares dans cette commune soit 12.7 % du domaine céréalier, autant que l'orge et plus que le sarrasin ! C'est d'autant plus étonnant que cette céréale est très rétive aux amendements calcaires alors que le four à chaux du canton est justement implanté à St Thurial. Pour Annie Moulin le seigle se maintiendrait seulement dans les régions les plus pauvres³¹ mais en Bretagne il recule de moitié selon Monnier³². Quant au méteil il se fait rare dans les statistiques dès 1869 mais Plélan et St Thurial en cultivent encore quelques 10 hectares vers 1914.

²⁸ Jean-Jacques Monnier, Claude Geslin, "La vie économique : un siècle de mutations douloureuses", chapitre 27 de *La Bretagne ...*, ouvrage cité, p. 90.

²⁹ idem.

³⁰ idem.

³¹ Annie Moulin, *Les paysans ...*, ouvrage cité, p.130.

³² Jean-Jacques Monnier, Claude Geslin, "La vie économique : un siècle de mutations douloureuses", chapitre 27 de *La Bretagne ...*, ouvrage cité, p. 90.

Globalement le canton suit donc l'évolution générale au point de vue de la culture céréalière. Celle-ci reste première dans le système cultural cantonal mais à côté du froment les céréales les plus "modernes" s'affirment tandis que les céréales synonymes d'arriération disparaissent ou demeurent marginales. En somme on assiste à une recomposition du terroir céréalière du canton au profit peut-être d'une certaine rationalisation. Mais les choix des agriculteurs ne sont pas toujours limpides et dépendent aussi largement d'un contexte communal voire local (voir annexe n°11 page 147),

d. le succès des cultures nouvelles

On rassemble sous cette dénomination de "cultures nouvelles" la pomme de terre, les plantes sarclées et fourragères (choux, carottes, betteraves, rutabagas par exemple) et les prairies artificielles (trèfle). Elles sont toutes désignées pour remplacer les terres en friches et sont essentiellement destinées à l'amélioration de l'alimentation des bestiaux. C'est pourquoi on y associera l'étude des prairies naturelles.

Les renseignements fournis par les statistiques sont à peu près complets pour les fourrages annuels, les betteraves fourragères, les prairies artificielles et naturelles de 1882 à 1910 (dès 1852 pour les prairies), à partir de 1901 seulement pour les raves, carottes et choux fourragers. On reprendra la classification de Monnier pour comparer l'évolution cantonale à celle de la région³³. Il distingue d'abord l'ensemble des plantes sarclées (pommes de terre comprises), des prairies artificielles et des fourrages et constate une multiplication par 7 de ces surfaces en Bretagne de 1840 à 1914, année où elles représentent 40 % des terres labourables. L'évolution est la même dans le canton mais dans des proportions bien moindres, comme en témoigne le graphique n°6. Aux alentours de 1850, les pommes de terre mises à part, ces plantes semblent quasiment inconnues ; on ne peut chiffrer l'évolution des 30 premières années faute de chiffres mais à cause de ce point de départ presque nul, elle doit être fortement à la hausse. D'autant plus que de 1882 à 1910 ces surfaces ne sont multipliées que par 1.6. En 1910 elles ne constituent "que" 24.2 % des terres labourables. Mais la variété semble grande d'une commune à l'autre puisqu'en 1914 (1912 pour Paimpont) ces cultures ne pèsent que 19.7 % à Paimpont contre 35.2 % à Plélan, 34.1 % à Bréal et St Thurial. Le progrès incarné par ces communes est donc manifeste au chef-lieu alors que Paimpont a un gros retard mais le canton est lui-même dépassé au niveau régional (voir annexes n°s 12 et 13 pages 149-149).

Les pommes de terre elles-mêmes ne constituent que 0.25 % des terres en 1852 alors qu'elles sont précocement implantées en Ille-et-Vilaine (dès le XVIIIème siècle³⁴). C'est peut-être la conséquence de la maladie de la pomme de terre qui frappe de 1845 à 1854³⁵ puis de nouveau en 1859³⁶. Ensuite la pomme de terre du canton rattrape son retard, multipliant ses surfaces par 3.5 de 1860 à 1910 alors que Monnier observe pour la Bretagne un simple doublement après 1840³⁷ (voir graphique n°7). Cet essor est peut-être à mettre en lien comme le fait Broder avec le déclin du seigle remplacé par la pomme de terre dans de nombreux cantons bretons³⁸. D'ailleurs la pomme de terre n'occupe que 2.6% des terres labourables du

³³ idem, p.88 et 90.

³⁴ idem, p.90.

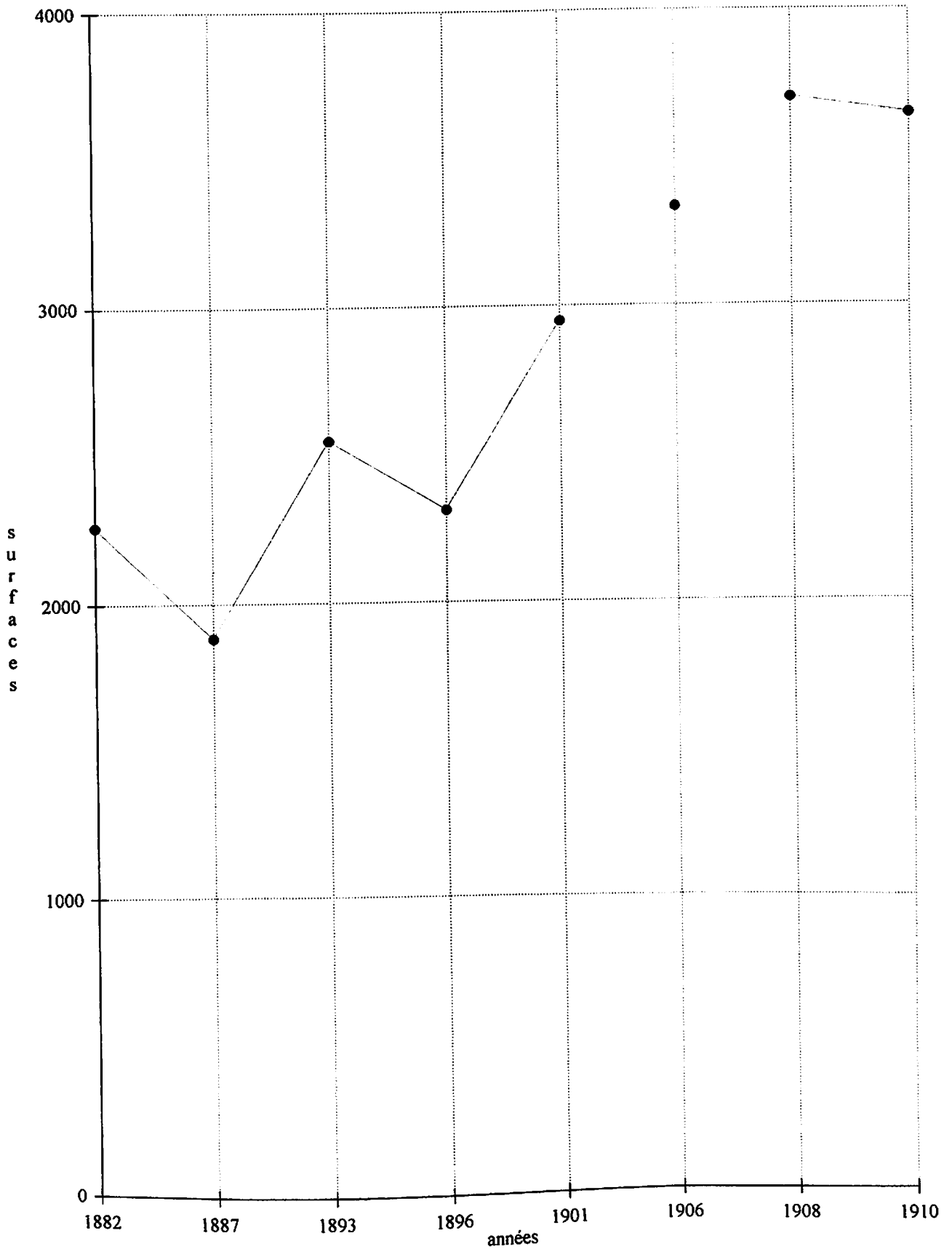
³⁵ Alexandre Broder, *L'économie française ...*, ouvrage cité, p.53.

³⁶ Geneviève Gavignaud, *Les campagnes ...*, ouvrage cité, p.87.

³⁷ Monnier J.J., "La vie économique : un siècle de mutations douloureuses", chapitre 27 de *La Bretagne ...*, ouvrage cité, p. 90.

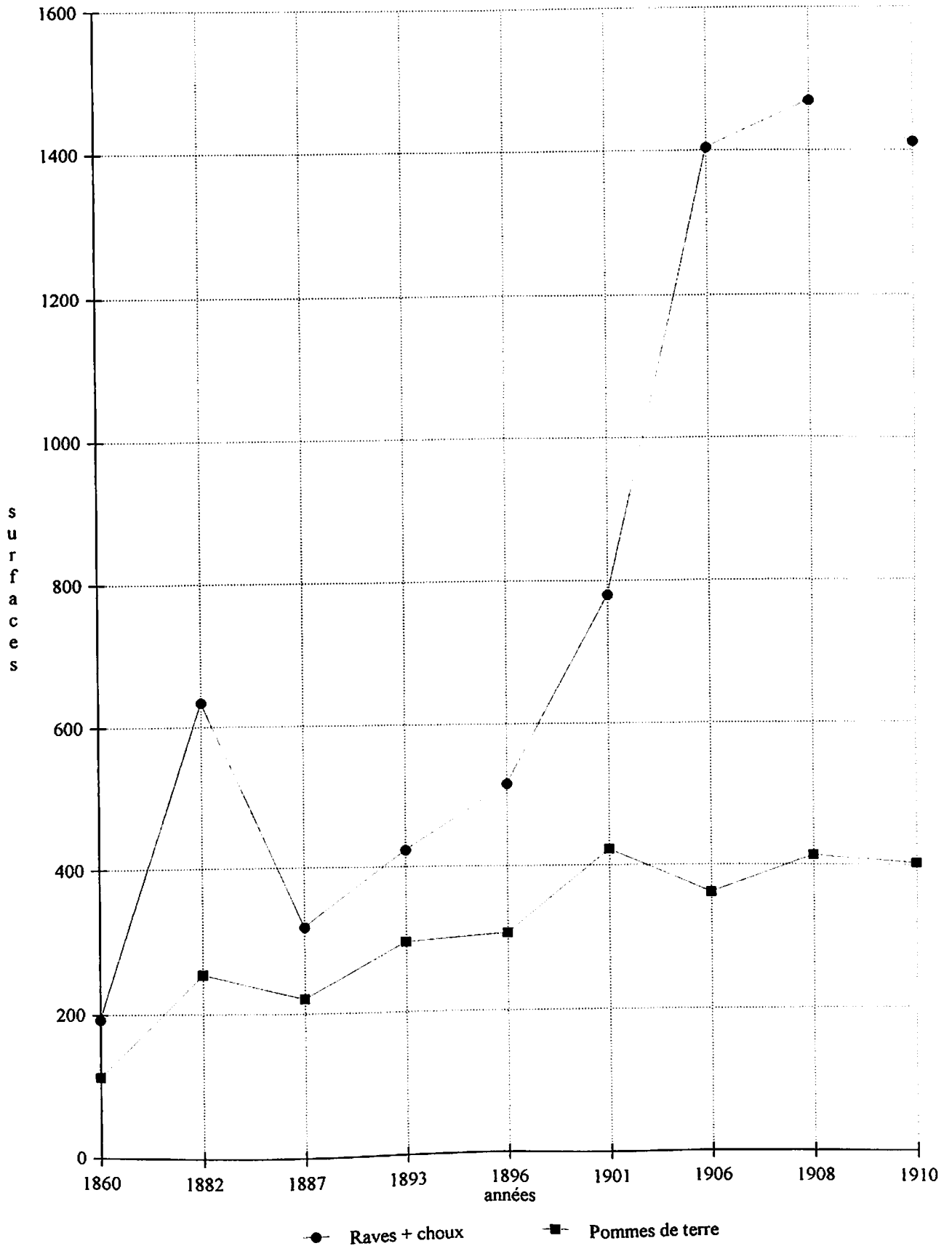
³⁸ Alexandre Broder, *L'économie française ...*, ouvrage cité, p.89.

Graphique n°6 : Evolution de la surface en plantes sarclées, prairies artificielles et fourrages du canton de 1882 à 1910.
(en hectares)



Graphique n°7 : Evolution de la surface en pommes de terre et en raves et choux fourragers du canton de 1860 à 1910.

(en hectares)



canton en 1910 ce qui reste modeste tout en suffisant certainement à modifier les pratiques alimentaires des hommes en leur faveur. Plélan tient encore le premier rang en 1914 avec 7.2 % de ses terres labourables en pommes de terre contre à peine plus de 1 % à Bréal et St Thurial et 2.1 % à Paimpont en 1912. Le dynamisme de cette plante révolutionnaire est donc mitigé.

Cependant, comme on le présentait au vu des catégories du comice, les raves (betteraves, rutabagas, navets, carottes et choux fourragers) progressent beaucoup plus fortement, multipliant leurs surfaces par 7 entre 1860 et 1910, malgré un creux dans les années 1880-1890, ce qui est manifeste sur le graphique n°7. Avec 1400 hectares en 1910, ces cultures constituent 9.3 % des terres cultivables contre 1/7 des terres régionales selon Monnier³⁹. Cependant, dans le détail, ces produits inconnus 75 ans auparavant⁴⁰, occupent presque 1/5 des terres thuriales en 1914, 1/6 des plélanaises, 9.5 % des paimpontaises (en 1912) et 8.5 % des bréalaïses.

Par contre les prairies artificielles du canton (essentiellement trèfle violet) et les prairies temporaires ("ray-grass et autres graminées") connaissent un très net essor grâce à une multiplication par 7.5 de leurs surfaces qui les porte à 7.6 % des terres labourables contre 1.2 en 1852. Elles ne concurrencent pas les prairies naturelles⁴¹ qui progressent également de façon considérable : 6.5 % de la superficie cantonale en 1852 contre 12.4 % en 1908. Il y a donc une très nette diversification en même temps qu'une extension des cultures (en englobant les prairies naturelles) destinées à l'alimentation du bétail ce qui montre bien l'importance nouvelle accordée à l'élevage. Au total les cultures nouvelles et les surfaces en herbe enregistrent une progression de l'ordre de +150 % soit une multiplication par 2.5, ce qui a pour conséquence de donner une place de premier choix à ces surfaces à côté des surfaces céréalières qui avaient presque autrefois le monopole des cultures. Cette évolution est due au rapprochement de la production culturale et de la production animale dont les rapports plus étroits visent une rentabilité plus grande. Plélan participe en tête sinon en moteur à cette évolution qui a parfois du retard dans le canton (voir annexes n°s 14 et 15 pages 150-151).

e. châtaignes et pommes à cidre : un déclin des productions traditionnelles ?

Le moins que l'on puisse dire c'est que les statistiques ne sont pas bavardes sur la châtaigne. Nous disposons de 5 chiffres pour le XIXème siècle, fournis par Plélan et Treffendel et qui indiqueraient une baisse de la production. Les renseignements plus affûtés du début du siècle font également l'impasse sur la châtaigne. Nous avons certes affaire à une production qui n'en est pas une puisqu'elle consiste en arbres dispersés dans les champs informellement visités à l'automne. Beaucoup d'historiens s'accordent à dire que la pomme de terre a battu en brèche la consommation de châtaignes. Ce déclin est sans doute cependant tout à fait relatif étant donné la fréquence de cette consommation d'appoint jusqu'au milieu du XXème siècle.

Ogée et Marteville attestent de la production de cidre à Bréal en 1843, à Maxent et Monterfil en 1853⁴² et la commission d'hygiène reconnaît qu'il s'agit d'un produit de

³⁹ Jean-Jacques Monnier, Claude Geslin, "La vie économique : un siècle de mutations douloureuses", chapitre 27 de *La Bretagne ...*, ouvrage cité, p.90.

⁴⁰ idem, p.88.

⁴¹ Y compris les herbages et parfois même les vergers-prairies, c'est-à-dire toutes les surfaces pâturées directement par le bétail.

⁴² Ogée et Marteville, *Dictionnaire historique et géographique ...*, ouvrage cité, p.103 et 104

consommation courante en 1854⁴³. Mais là encore les statistiques sont très lacunaires et surtout empêchent des comparaisons à long terme par le passage d'une mesure en hectolitres de cidre à une mesure en quintaux de pommes. On remarque cependant qu'une partie de la récolte de pommes est transformée en cidre et consommée sur place tandis que l'autre partie est vendue. "Depuis la facilité de communication et la grande extension de la consommation de cidre les marchands de pommes les achètent pour les revendre et cela donne lieu à de grandes transactions" rapporte un certain Eugène Servin au préfet d'Ille-et-Vilaine en 1898⁴⁴.

Entre 1887 et 1896 la production cantonale de cidre tomberait de 378 620 quintaux à 7400. Cette production semble en outre très irrégulière car totalement dépendante de la conjoncture climatique. Les chiffres des 4 communes du début du XXème siècle montrent également une chute de cette production de pommes à cidre sauf à Plélan dont la production augmente de 4000 à 10000 quintaux de 1906 à 1914. Ce recul pourrait être la conséquence d'une extension plus rationnelle des cultures alors que "pendant longtemps les pommiers sont cultivés dans les champs où ils profitent de l'engrais mais nuisent aux cultures (ombre, racines ...) (...). A partir de 1870-1880, les agriculteurs commencent à agrandir leurs parcelles cultivées. Les pommiers sont arrachés et on en plante de nouveaux, soit en bordure de champs, soit le long des chemins, soit dans les champs mal disposés où ils sont réunis en vergers⁴⁵". La rubrique "vergers-prairies" remplie à Paimpont et St Thurial pour environ 15 hectares dans chaque commune au début du XXème siècle témoigne sans doute de ce nouveau visage de la cidriculture.

Le plus remarquable sans doute dans ce que nous percevons de l'évolution de ces cultures de 1852 à 1914, c'est qu'elles s'accommodent mal de la classification en statistiques. Avec ces produits emblématiques de l'autarcie paysanne qui perdure encore, c'est une certaine façon de concevoir (au moins pour ceux qui rédigent les statistiques) et de pratiquer l'agriculture qui commence à reculer, sinon en importance du moins en valeur.

C. Le nouveau visage de l'élevage

a. un recentrage du cheptel au profit des bovins, des chevalins et des porcins

"L'Ille-et-Vilaine possède une économie d'élevage où dominant les bovins, petits, à cause de la plus grande partie des pâturages naturels. Dans le centre et le Sud la Pie noire est prisée pour son lait et sa frugalité⁴⁶". Les bovins dominant en effet largement le cheptel animal du canton de Plélan avec 64 % de ce cheptel en 1852, 67 % en 1910. En 1852 la statistique attribue 7200 têtes, c'est-à-dire la majorité du cheptel bovin, à la "race bretonne" comme race dominante dans le canton. Cependant si les bovins s'affirment en poids relatif ils ne connaissent pas pour autant une augmentation de leurs effectifs (voir graphiques n°s 8 et 9 de l'évolution des différents cheptels page suivante). Le cheptel compterait 15514 têtes en

du tome 1 pour Bréal, p.21, 22, 23 et 47 du tome 2 pour Maxent et Monterfil.

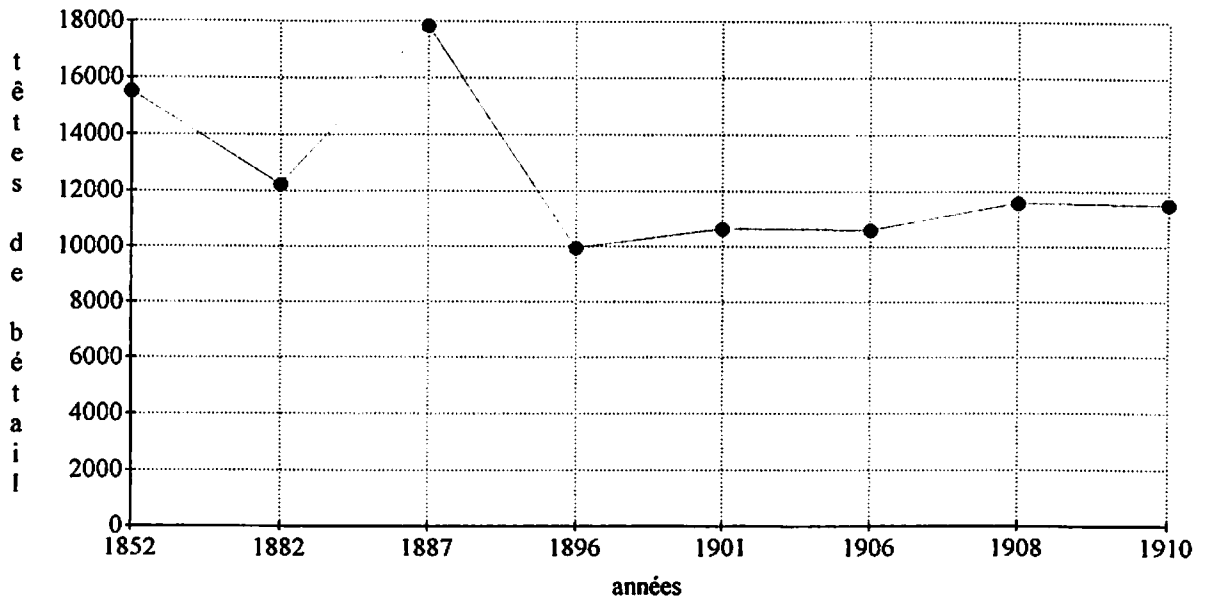
⁴³ ACPI 5J14 B231, enquête sur l'état hygiénique du canton en 1854.

⁴⁴ Il fait le même commentaire à propos des châtaignes d'ailleurs ; ADIV 7M144, rapport d'Eugène Servin au préfet d'Ille-et-Vilaine du 9 mars 1893 sur "les ressources qu'ont les petits cultivateurs du département pour l'écoulement de leurs produits de laiterie et de basse-cour".

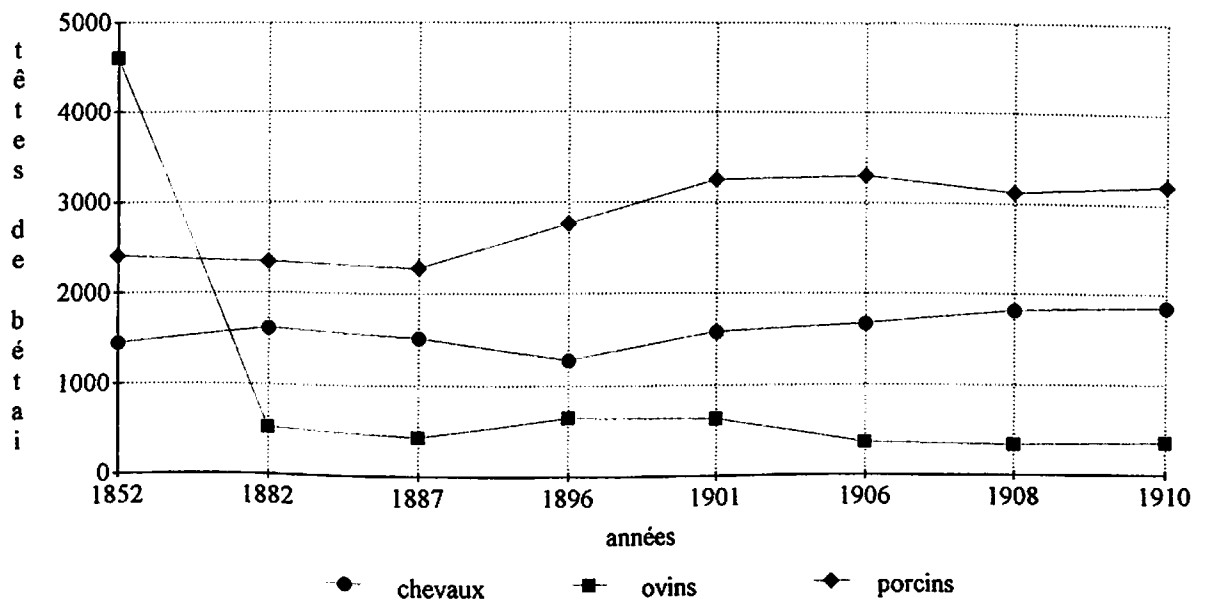
⁴⁵ Alison Clarke, Jean-Luc Maillard, Jean-Yves Veillard, *L'écomusée du pays de Rennes*, Rennes, éditions Ouest-France, 1991, p.24.

⁴⁶ Marie-Louise Aubry-Lebreton, "La floraison des foires et des marchés au XIXème siècle. L'exemple d'un département breton : l'Ille-et-Vilaine", *Etudes rurales*, avril-décembre 1980, p.170.

Graphique n°8 : Evolution du cheptel bovin cantonal de 1852 à 1910.
(en têtes de bétail)



Graphique n°9 : Evolution des cheptels chevalin, porcin et ovin de 1852 à 1910.
(en têtes de bétail)



1852. Les chiffres manquent ensuite jusqu'en 1882. En 1887 le cheptel est à 18000 têtes puis tombe à 10000 têtes en 1896 et ne remonte ensuite que jusqu'à 11500 têtes en 1910. Le cheptel bovin se réduirait donc nettement de 1852 à 1910 alors que pour Monnier, sur l'ensemble de la Bretagne le cheptel bovin augmente d'1/3 en 1 siècle⁴⁷. On observe aussi une diminution dans le canton de Montfort mais de seulement 9 %⁴⁸ contre 26 % dans celui de Plélan. Ainsi l'augmentation des surfaces en prairies naturelles et cultures fourragères traduit certainement plus une augmentation du rendement qu'une augmentation du cheptel grâce à une meilleure alimentation des bêtes.

Le cheptel porcin progresse par contre très nettement. L'essentiel de cette hausse est réalisée après 1887 et représente au total une augmentation d'1/3, moindre donc que le doublement constaté par Monnier pour toute la Bretagne⁴⁹ et qui vaut par exemple largement pour le petit canton finistérien de Briec⁵⁰ où c'est presque d'un triplement de ce cheptel qu'il s'agit. On peut mettre en lien avec ce phénomène les progrès moins importants qu'ailleurs de la pomme de terre dans le canton. Malgré tout le porc est sans doute désormais un peu plus qu'"une spéculation d'arrière-cour que l'on nourrit de déchets, de petit lait et de pommes de terre"⁵¹.

Selon Broder le cheval serait "de plus en plus fréquent, tant pour le labour que pour le trait"⁵². La courbe du cheptel chevalin cantonal présente une forme de "v" avec un maximum de 1919 ou 1929 têtes en 1852, une dépression à moins de 1300 têtes en 1896 et une remontée jusqu'à 1851 têtes en 1910. Au total on n'enregistre donc pas d'augmentation en valeur absolue et si, en valeur relative, ce cheptel passe de 7.9 % à 10.7 % du total des bestiaux, cela n'est pas dû à son dynamisme propre. La multiplication des charrues simples et l'apparition des houes à cheval ont pourtant sans doute contribué à développer l'usage des chevaux de trait⁵³.

Quant aux cheptels ovin et caprin, c'est à leurs dépens que s'opèrent l'affirmation ou le progrès des précédents. C'est surtout le cas pour les ovins dont les effectifs dégringolent littéralement de 1852 à 1882, si le chiffre de 4600 têtes en 1852 est du moins bien exact. En 1882 on ne recense plus que 391 ovins et 357 en 1910, ce qui semble bien peu comparativement aux 370 têtes du troupeau de Briec en 1912⁵⁴. Ce phénomène s'explique partout par le recul de la jachère, la concurrence étrangère et la maladie du charbon du début de la période⁵⁵. En 1852 on est certainement loin de consommer sur place toute la production locale ; d'ailleurs le mérinos et les autres races perfectionnées représentent alors 15 % du

⁴⁷ Jean-Jacques Monnier, Claude Geslin, "La vie économique : un siècle de mutations douloureuses", chapitre 27 de *La Bretagne ...*, ouvrage cité, p. 90.

⁴⁸ ADIV 6M955 (1852) et 6M972 (1910), statistiques agricoles de l'arrondissement de Montfort.

⁴⁹ Jean-Jacques Monnier, Claude Geslin, "La vie économique : un siècle de mutations douloureuses", chapitre 27 de *La Bretagne ...*, ouvrage cité, p. 90.

⁵⁰ C'est un canton de 8374 habitants en 1906 ; Joëlle Lijour, *Le canton de Briec : structures socio-économiques et vie politique, 1848-1914*, mémoire de maîtrise, Université de Bretagne occidentale, novembre 1991, p.39.

⁵¹ Alexandre Broder, *L'économie française ...*, ouvrage cité, p.89.

⁵² idem, p.90.

⁵³ On relève aussi en 1911 un homme exerçant la fonction de "palefrenier dans un haras"... ; ACPI 1F5 B237, recensement de 1911 de la commune de Plélan

⁵⁴ Joëlle Lijour, *Le canton de Briec ...*, ouvrage cité, p.39.

⁵⁵ Alexandre Broder, *L'économie française ...*, ouvrage cité, p.88.

cheptel. Mais si la production de laine est attestée on ne peut en mesurer l'évolution. Les caprins n'ont pas la même dimension d'animaux d'élevage destinés à un commerce digne de ce nom. Les statistiques ne se soucient guère d'en dresser un recensement complet et régulier mais les rares chiffres font état d'une stagnation de leurs effectifs avec un creux à la fin du XIX^{ème} siècle. De même que la volaille⁵⁶ les caprins sont présents dans chaque ferme mais ne participent pas au recentrage de l'élevage pour une plus grande rentabilité de ce secteur montant de l'agriculture.

Cette évolution est-elle homogène au sein du canton ? Les graphiques n^{os} 10, 11, 12, 13, 14 et 15 montrent au contraire des différences importantes de commune à commune⁵⁷. Plélan se situe à la pointe du phénomène avec 1/4 du troupeau bovin et 1/3 des porcins en 1901. Les débouchés de ses foires sont sans doute pour beaucoup dans ce dynamisme. Son cheptel total laisse une place beaucoup plus grande aux porcins que les autres communes soit près d'1/3 en 1901 contre 20 % en moyenne à Bréal, Maxent, Monterfil, Treffendel et St Péran. Paimpont, malgré son potentiel de bois propice à la glandée (bois réservé en fait à l'usage des forges), et alors que le porc y dominait l'élevage au XVI^{ème} siècle⁵⁸, Paimpont recense à peine 10 % de porcs en 1901 sur le total de ses bestiaux. Par contre les ovins représentent 10 % de ce même total en 1912 contre 1 % à Plélan, 3.3 % à St Thurial en 1914. Aussi cette commune regroupe plus du quart du troupeau ovin du canton en 1901, en lien avec l'importance de ses prairies. Il faudrait pouvoir mesurer l'efficacité de cet élevage par l'étude de ses rapports avec le commerce.

On constate en outre, comme d'ailleurs pour les surfaces cultivées, un creux très net de l'activité agricole dans les années 1880-1890. Il correspond à de mauvaises récoltes récurrentes puis à la fermeture du marché national suite à des mesures protectionnistes qui installent l'agriculture dans un état de stagnation à cause de la faible demande intérieure⁵⁹. Cette situation se stabilise au début du XX^{ème} siècle qui stoppe l'évolution de la plupart des surfaces et des cheptels au niveau du canton.

C'est également la qualité de cet élevage que les statistiques passent malheureusement sous silence. En 1854 la commission cantonale d'hygiène⁶⁰ constatait la nécessité d'aérer et de nettoyer les étables, de donner plus de soins et une alimentation suffisante aux bêtes. Néanmoins en 1908 le président du comice croit bon de rappeler aux agriculteurs du canton qu'il leur faut bien soigner leurs animaux, voire les sélectionner, pour améliorer un élevage qu'il qualifie de "médiocre"⁶¹. Ainsi l'amélioration de l'élevage est difficile à mesurer précisément mais l'évolution culturelle et celle du cheptel créent en tout cas des conditions favorables pour que "le troupeau devienne le nouveau capital du paysan"⁶².

⁵⁶ Surtout poules, canard et pigeons selon la statistique de 1882 (ACPI 3F39 B239).

⁵⁷ On ne retient comme la plupart du temps que les chiffres de Bréal, Paimpont, Plélan et St Thurial, seules communes à en fournir pour la fin de notre période, à l'heure des bilans, en estimant que la diversité formée par ces 4 communes rend bien compte de la situation globale du canton.

⁵⁸ Michel Denis, "Grandeur et décadence ...", article cité, p.258.

⁵⁹ Alexandre Broder, *L'économie française ...*, ouvrage cité.

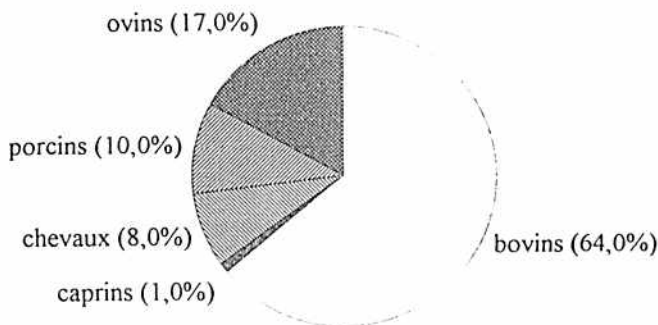
⁶⁰ ACPI 5J14 B231, enquête sur l'état hygiénique du canton en 1854.

⁶¹ ACPI 3F15 B72, discours sténographié du président du comice du canton de Plélan pour le concours de 1908.

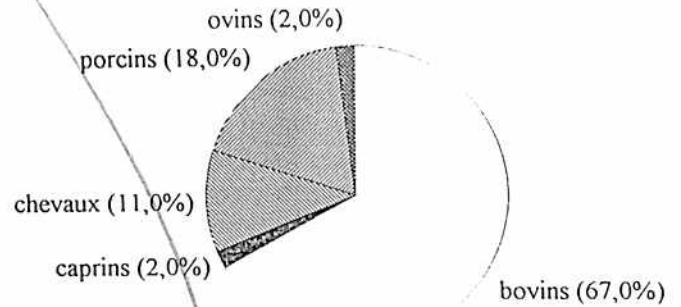
⁶² Annie Moulin, *Les paysans ...*, ouvrage cité, p.69.

Graphiques n°s 10 à 15 : Evolution du cheptel cantonal par espèces de 1852 à 1910, et cheptels par espèces de Bréal, Paimpont, Plélan et St Thurial en 1914 (1912 pour Paimpont).

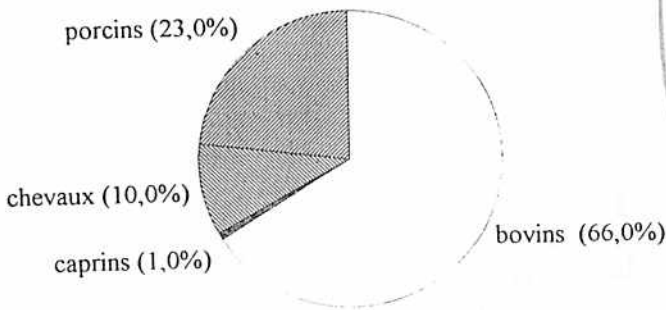
N°10 : Cheptel cantonal par espèce en 1852.



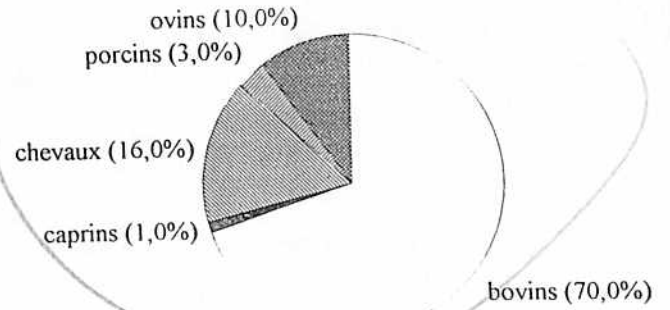
N°11 : Cheptel cantonal par espèce en 1910.



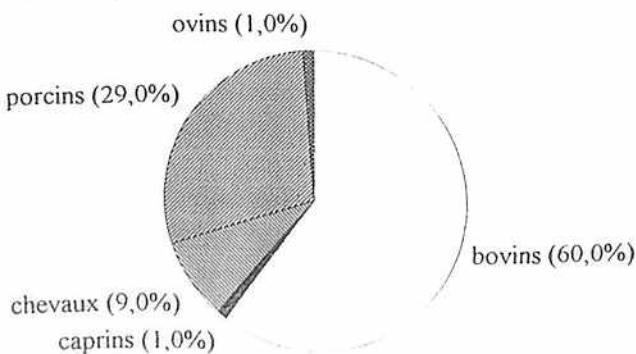
N°12 : Cheptel bréalais par espèce en 1914.



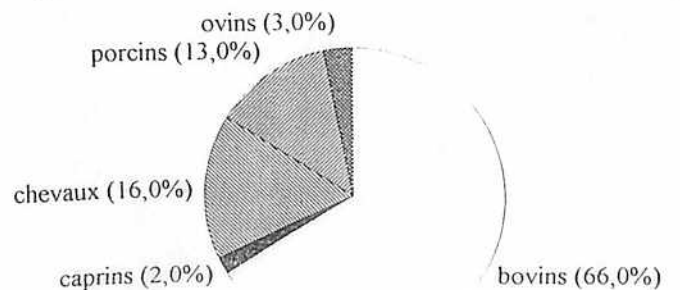
N°13 : Cheptel paimpontais par espèce en 1912.



N°14 : Cheptel plélanais par espèce en 1914.



N°15 : Cheptel thurialais par espèce en 1914.



b. les produits de l'élevage

Il s'agit d'abord de la viande qui donne lieu à une boucherie semblant particulièrement florissante dans le canton. Les foires et les marchés sont les endroits tout désignés pour le commerce de cette viande de boucherie. Ainsi à Maxent le conseil municipal souhaite un marché pour sa commune car il "serait très fréquenté par les bouchers qui déjà viennent de toutes les communes voisines s'approvisionner à Maxent"⁶³. De même à Plélan, dès 1862⁶⁴, on affirme que :

"la Boucherie est une des meilleures et des plus importantes dans un rayon de plus de 2 myriamètres et demi ; Elle est alimentée par 23 bouchers qui chaque samedi apportent au Marché (à l'époque où l'on tue le plus de ces animaux) :

boeufs et vaches	: de 25 à 30
veaux	: de 20 à 25
moutons	: de 20 à 25"

La viande de bovins semble être la plus commercée et d'ailleurs les bouchers débitent surtout du boeuf et du veau comme en témoignent les dossiers de tueries particulières de Maxent et Plélan⁶⁵ : Emile Salmon du bourg de Maxent tue une vache et 2 veaux par semaine tandis que Théophile Fleury de Plélan sacrifie 2 boeufs, 8 veaux et un mouton par semaine et Jean Eveillard un boeuf ou une vache, un porc, 4 à 5 veaux. Les bouchers y attestent un matériel sophistiqué : un treuil, une boucle de sûreté et des cordages nécessaires "pour éviter les dangers d'exploitation". Il s'agit manifestement d'un secteur dynamique, comparable dans ce sens à celui de la production laitière.

En 1901 les vaches laitières représenteraient 64.4 % du troupeau de vaches ce qui dénote un production au moins importante de lait. Cependant le nombre des laitières s'amenuise entre 1887 et 1901 alors que la production passerait de 58180 hectolitres à 89500 hectolitres de lait pendant le même temps⁶⁶. Il y aurait donc une augmentation de la productivité. Une part de ce lait sert à fabriquer du beurre dont la consommation est attestée dans le canton⁶⁷. Un rapport du sous-préfet de Montfort au préfet en 1873 explique que l'arrondissement produit 3301120 kilogrammes de beurre par an, déduction faite d'1/5 du lait consommé "en dehors de l'industrie". 860000 kilogrammes de ce beurre (soit un peu plus d'un quart) sont acheminés vers Paris, 705200 (21.3 %) vers l'Angleterre⁶⁸. En outre un rapport au préfet d'Ille-et-Vilaine place le lait et le beurre comme principaux produits vendus par "la

⁶³ ADIV 8M74, délibération du conseil municipal de Plélan du 24 février 1901 au sujet de la création de 5 nouvelles foires.

⁶⁴ ADIV 8M76, tableau de renseignement sur l'"Etat de la Population et sur l'Importance des Produits Agricoles et Industriels de la Commune", 12 avril 1862.

⁶⁵ Ces dossiers consistent en demandes d'autorisations préfectorales pour établir une tuerie particulière d'animaux de boucherie ; ADIV 5M211 pour les bouchers de Maxent, ADIV 5M216 pour ceux de Plélan.

⁶⁶ L'évolution des étalons de mesure ne permet pas de comparaisons plus longues.

⁶⁷ Le régime alimentaire moyen du canton en 1854 est constitué de galettes de blé noir, pain de seigle et de méteil, beurre, viande (le plus souvent salée), poisson salé, cidre, eau "de bonne qualité", poivre et sel, ce qui participe de la norme de l'époque ; ACPI 5J14 B231, enquête sur l'état hygiénique du canton en 1854.

⁶⁸ ADIV 7M144, lait et beurre an XII-1893.

petite culture du département⁶⁹ : chaque semaine le beurre est vendu au marché par l'intermédiaire de marchands de beurre en gros qui le ramassent dans les fermes ou par les cultivateurs eux-mêmes, qui ont presque tous une charrette et qui trouvent toujours une place sur le marché où la demande excède toujours l'offre.

Les produits agricoles concernent aussi l'apiculture. Selon Michel Denis, c'est une activité importante à Paimpont dès le XVI^{ème} siècle⁷⁰. Ici encore les statistiques nous fournissent peu de chiffres mais elles montrent que chaque commune pratique cette activité, au moins jusqu'en 1901 puisque les statistiques par commune du début du XX^{ème} siècle ne la mentionnent plus. Une production maximale semble atteinte en 1887 avec 9022.5 kilogrammes de cire et 30365 kilogrammes de miel, ce qui, à raison de respectivement 2.1 F et 0.72 F le kilogramme, constituait sans doute une somme appréciable. A St Thurial en 1851 on relève 2 "propriétaires cultivateurs ciriers"⁷¹, mais en 1893 la statistique mentionne pour la production de cire qu'il n'y a "pas de fabricants". D'ailleurs l'apiculture semble constituer à l'époque une activité d'appoint, fréquente notamment pour les journaliers selon Choleau⁷². Si l'on en croit les statistiques cette activité déclinerait dans les 20 dernières années du XIX^{ème} siècle : le nombre de ruches tombe de 3875 en 1882 à 1900 en 1901 alors que la production de miel n'est plus que de 1595 kilogrammes et celle de cire de 9875 kilogrammes en 1901. Cette activité sans doute difficilement mesurable subit sans doute la concurrence du sucre auquel le miel servait de substitut jusqu'alors⁷³. C'est encore un signe du recul de l'économie autarcique traditionnelle.

En somme l'évolution des cultures et de l'élevage du canton apparaît à peu près conforme à celles qui caractérisent la révolution agricole du XIX^{ème} siècle. Elle crée les conditions d'une agriculture plus intensive centrée sur l'élevage et sur le commerce. Sur le plan qualitatif Paimpont reste très dépendant de son contexte forestier de même que St Péran et en somme, toutes les communes fonctionnent avec le potentiel à leur disposition qui est peut-être plus pauvre qu'ailleurs. Le dynamisme est particulièrement le fait de Plélan grâce à son poids démographique, géographique et administratif mais certaines communes ont parfois des spécialités vigoureuses. Cependant, eu égard aux espérances et aux efforts du comice, on aurait pu s'attendre à quelque chose de plus spectaculaire, ce qui prouve encore le faible impact de cette institution.

⁶⁹ ADIV 7M144, rapport d'Eugène Servin au préfet d'Ille-et-Vilaine du 9 mars 1893 sur "les ressources qu'ont les petits cultivateurs du département pour l'écoulement de leurs produits de laiterie et de basse-cour".

⁷⁰ Michel Denis, "Grandeur et décadence ...", article cité, p.258.

⁷¹ ADIV 6M612, recensement de 1851 de St Thurial.

⁷² Jean Choleau, *Condition des serviteurs ruraux bretons ...*, ouvrage cité, p.92.

⁷³ Eugen Weber, *La fin des terroirs ...*, ouvrage cité, p.205.

IIIème PARTIE :
LES AGENTS MODERNISATEURS DE L'ECONOMIE CANTONALE

CHAPITRE V : Des facteurs de modernisation de l'agriculture.

Les agriculteurs produisent donc plus et mieux, s'orientant doucement vers une économie basée sur les échanges. La conséquence logique est une extension du commerce qui a donc besoin de structures nouvelles ou du moins plus développées. Nous avons déjà évoqué les foires et les marchés qui connaissent effectivement un réel essor pendant notre période. Le chemin de fer est une autre structure nécessaire à ce développement de même que les associations agricoles de toutes sortes qui, dans le prolongement du comice, tentent de modifier la pratique des agriculteurs.

A. L'essor des foires et des marchés

Cette étude des foires et des marchés du canton de Plélan repose essentiellement sur la rubrique "foires et marchés" de la série 8M dite "commerce" des archives départementales. Il s'agit de dossiers concernant des demandes de municipalités pour la création de foires ou de marchés dans leurs communes. Cela correspond à un phénomène de multiplication des foires et des marchés, surtout à partir de 1850, phénomène encadré par la loi du 10 mai 1838 réglementant l'ouverture de nouvelles places marchandes : "la commune adresse une demande au préfet qui fait procéder à une enquête dans les communes voisines ; après avis favorable du conseil général, la foire est concédée par une ordonnance royale enregistrée au Conseil d'Etat. Sous la troisième République la loi du 16 septembre 1879 accentue les pouvoirs des Conseils Généraux¹".

Marie-Louise Aubry-Lebreton a calculé qu'on passe de 1806 à 1902 en Ille-et-Vilaine de 279 à 619 foires² soit une multiplication par 2.2. Dans le canton de Plélan sont créés 12 foires et un marché entre 1867 et 1901, ce qui porte le nombre de ces assemblées commerçantes à 26 foires et 3 marchés en 1901 dans le canton. L'augmentation est donc moindre qu'au niveau de l'Ille-et-Vilaine (multiplication par 1.8) mais elle reste importante. Le tableau de la page suivante récapitule l'ensemble des foires du canton en 1889. On constate qu'il y a alors au moins une foire par mois sur le canton grâce aux foires mensuelles de Plélan. Il y a un certain creux de novembre à mars puis la saison commerçante bat son plein de avril à octobre avec une petite pause en juillet et août (2 foires contre 3 ou 4 en moyenne). Après Plélan c'est Bréal qui a le plus de foires (4) puis Paimpont suit avec 3 foires et chaque autre commune en a 2 tandis que St Thurial et St Péran n'en ont qu'une. Les 3 foires de Paimpont (*) ne sont attestées qu'au début de la période car les dossiers suivants concernent des communes éloignées de Paimpont dont l'avis n'est pas consulté.

¹ Marie-Louise Aubry-Lebreton, "La floraison ...", article cité, p.171.

² idem, p.173.

Tableau n° 12 : La répartition des foires des communes du canton de Plélan en 1889³.

Communes mois	Plélan	Bréal	Maxent	Paimpont*	Monterfil
janvier	2ème samedi				
février	le 15	3ème mercredi			
mars	2ème samedi				
avril	1er samedi		2ème jeudi		
mai	le 19	2ème mercredi			
juin	2ème samedi			le 5, le 10	le 20
juillet	2ème samedi	le 2			
août	le 4				
septembre	2ème samedi			le 9	2ème lundi
octobre	2ème samedi	le 15	2ème jeudi		
novembre	le 3				
décembre	2ème samedi				

	Treffendel	St Thurial	St Péran
janvier			
février			
mars			
avril	le 23		
mai		le 2	lundi après le 29
juin			
juillet			
août	le 30		
septembre			
octobre			
novembre			
décembre			

A partir de cette source précieuse nous pouvons nous poser les 2 questions suivantes : pourquoi cet essor des foires et des marchés dans le canton et dans les différentes communes? Quelle est la nature de ce commerce ?

a. un "développement extraordinaire des foires⁴"

Ce développement sans précédent s'inclue pour Marie-Louise Aubry-Lebreton dans une extension des surplus de l'élevage et de la culture que les paysans vont

³ D'après le tableau de 1889 des foires et marchés dans un rayon de 2 myriamètres de Bréal ; ADIV 8M70, foires et marchés de Bréal.

⁴ Marie-Louise Aubry-Lebreton, "La floraison ...", article cité, p. 174.

échanger contre ce qu'ils ne fabriquent pas dans les foires et les marchés. Il traduit le "passage d'une économie de subsistance, séculaire, à une économie de marché encore peu développée vers 1850, mais qui ne fera que s'épanouir à partir de cette date⁵". Les dossiers décrivent souvent une situation antérieure d'arriération à laquelle les foires contribuent à remédier. Le dossier de Plélan est tout à fait révélateur à ce point de vue :

"Le chef-lieu du canton de Plélan est situé au centre d'un pays qui, tout récemment encore, était un des moins avancés du département (...) grâce au bienfait des voies de communication de toute espèce ouvertes depuis peu d'années sur son territoire, ce canton a donné un essor remarquable à ses défrichements et à son agriculture ainsi qu'à l'élevage des bestiaux (...) l'addition des cinq foires demandées aux sept foires qui existent déjà, ne peut qu'ajouter à cet essor en favorisant l'introduction, dans ces contrées autrefois si abandonnées, des procédés perfectionnés et des races améliorées et l'exportation de nombreux produits indigènes⁶". "Plélan a acquis un rang distingué au double point de vue du labourage et du pâturage, ces 2 mamelles de la France, "transformant en champs de Céréales, de Disettes, de Choux, de Carottes, de Navets, en Tréflières, ces landes naguère encore d'un aspect si triste et si sombre⁷".

Le contraste final entre les étendues de plantes fourragères, symboles de la modernité agricole, et les landes, symbole d'archaïsme agricole, rappelle la volonté progressiste du comice largement reprise ici pour justifier la demande de foires. Il s'agit d'opérer un véritable désenclavement des communes du canton, désenclavement motivé par l'essor de l'agriculture (dont le chef-lieu est le meilleur voire le seul exemple), et entraîné par 2 locomotives : le chef-lieu bien sûr, véritable pôle de modernisation, et les voies de communication qui constituent un facteur primordial dans l'établissement d'une foire.

Plélan est le mieux loti puisqu'il occupe une position centrale dans le canton à la confluence de "Route Impériale, Route Départementale, Trois Routes de Grande communication, une route d'Intérêt commun et plusieurs chemins spacieux⁸". Pour Monterfil, le sous-préfet précise que "les communications sont faciles⁹" avec cette commune. De même Maxent a pour lui d'être "situé au point de rencontre de plusieurs voies importantes¹⁰". Ce facteur joue également pour les hameaux : "Un certain nombre de hameaux importants de Paimpont, Iffendic et Monterfil n'ont pas de débouchés prochains et de lieux de réunions commerciales, et St Péran est un point central placé à l'intersection de 5 routes ou chemins vicinaux¹¹". Le désenclavement est donc également géographique puisqu'il s'agit visiblement de desservir des campagnes dont les paysans ont des surplus agricoles à écouler.

⁵ Marie-Louise Aubry-Lebreton, "La floraison ...", article cité, p.173.

⁶ ADIV 8M76, avis préfectoral du 19 avril 1862 sur "la création de 5 foires mensuelles en remplacement des 5 marchés qui s'y tiennent actuellement".

⁷ ADIV 8M76, extrait du registre de délibération du conseil municipal de Plélan du 15 avril 1861 sur la création de 5 nouvelles foires dans la commune.

⁸ ADIV 8M76, extrait de délibération du conseil municipal du 15 avril 1861 au sujet de la création de 5 nouvelles foires dans la commune.

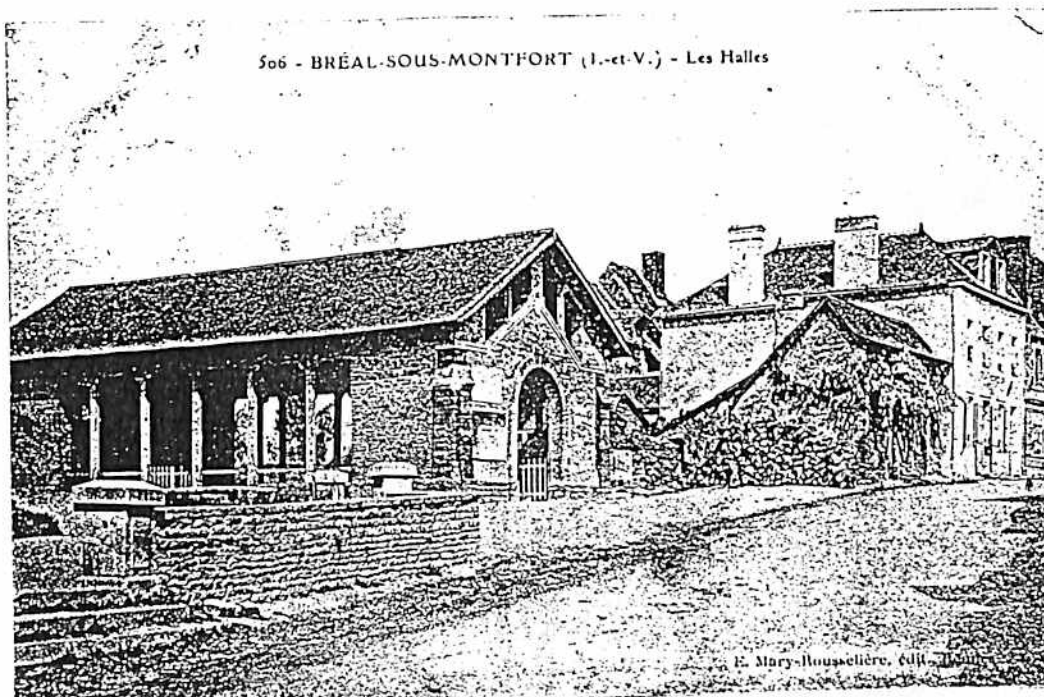
⁹ ADIV 8M75, rapport du sous-préfet au conseil d'arrondissement sur la création de 2 foires à Monterfil, session de 1874.

¹⁰ ADIV 8M74, extrait du rapport du sous-préfet au conseil d'arrondissement sur la création de 2 foires à Maxent, session de 1874.

¹¹ ADIV 8M79, délibération du conseil municipal de St Péran du 2 septembre 1888 sur la création d'une foire dans cette commune.

Mais c'est également dans une large mesure un phénomène d'entraînement qui persuade toutes les communes du caractère indispensable des foires et des marchés. Une véritable course à la foire se développe comme dans le reste du département à partir de 1850, suscitant concurrence et abus. Bréal revient 2 fois à la charge auprès du préfet (en 1849 et 1889), pour obtenir finalement ses 2 nouvelles foires en 1890¹² et elle se bat longtemps pour acquérir des halles¹³ qui manifestent la relative importance commerciale de cette commune dans le canton après Plélan.

Carte postale n°5 : Les halles de Bréal¹⁴.



Les communes avoisinantes¹⁵ étaient invitées à donner leur avis et régulièrement certaines opposaient leur veto par crainte de voir leurs propres foires concurrencées ou même étouffées par les foires nouvelles ; ainsi Plélan donne son feu vert aux foires demandées par Bréal à condition que l'une des 2 dates choisies ne coïncide plus avec l'une de ses foires¹⁶ ; ainsi St Mâlon, St Meen, Bléruais et Baulon s'opposent formellement en 1866 à la transformation des 5 marchés plélanais en foires mensuelles¹⁷. On imagine qu'un certain effet de saturation pouvait se faire sentir.

¹² ADIV 8M70, extrait du registre des arrêtés du préfet du 10 octobre 1849 refusant la création de 2 nouvelles foires à Bréal, arrêté préfectoral du 1er octobre 1890 autorisant la création de 2 nouvelles foires à Bréal.

¹³ ACBr 1M4 B58, bâtiments communaux (halles 1813-1862).

¹⁴ Carte issue du fond privé de M. Michel Bohuon de Bréal.

¹⁵ Dans un rayon de 2 myriamètres par rapport à la commune demandeuse, soit de 10 kilomètres.

¹⁶ ADIV 8M70, extrait de délibération du conseil municipal de Plélan du 1er septembre 1889 au sujet de la création de 2 nouvelles foires à Bréal.

¹⁷ ADIV 8M76, extrait du registre des arrêtés de la sous-préfecture de Montfort de décembre

Toujours est-il que "de nombreux maires lient la prospérité de leur commune à l'existence, au nombre et à l'importance des foires¹⁸". Ainsi l'argument majeur de Maxent pour la création de 2 foires en 1874 est sans doute que Maxent, "commune importante de 2181 habitants, à la population commerçante", est "l'une des seules du canton de Plélan qui n'ait ni foires ni marchés¹⁹". On peut parler avec Marie-Louise Aubry-Lebreton de "la croyance presque mythique de chaque commune en la nécessité d'avoir sa foire ou au moins son marché²⁰". Et pourtant toutes les communes n'avaient pas le même potentiel agricole comme en témoigne l'échec de Paimpont.

C'est la seule commune qui n'obtient pas les foires qu'elle demande en 1852, en vertu d'une décision préfectorale justifiée ainsi :

"La foire créée en 1837 dans la commune de Paimpont, n'a pris ni ? , ni importance, malgré les 2 changements qui, depuis cette époque, ont eu lieu dans le jour de sa tenue ; Considérant que la spécialité de l'industrie locale, qui consiste dans l'exploitation de minerai, l'affinage du fer et la clouterie, est une des causes principales de cette situation, en conséquence, l'agriculture qui y occupe peu de bras doit trouver des débouchés suffisants dans les marchés voisins et dans les 7 foires de Plélan, chef-lieu de canton et distant de Paimpont de 6 kilomètres seulement²¹".

Paimpont n'est pas reconnue comme une commune agricole à part entière et par conséquent son commerce agricole est ramené aux proportions de communes plus petites malgré sa taille et le poids de sa population. Nul doute que cette déficience profite à Plélan tandis qu'elle explique peut-être la médiocrité relative de l'agriculture d'une commune de l'importance de Paimpont, médiocrité qui pourra être très néfaste à Paimpont lorsque son industrie sera considérablement diminuée (voir chapitre VI).

Pourtant, les autres communes, le chef-lieu mis à part, se contentent la plupart du temps d'arguer "un certain commerce²²", pour prétendre à des foires et marchés qui n'auront sans doute qu'une envergure toute relative. Considérons le commerce qui y est fait.

b. un "commerce considérable de viande de boucherie, de beurre, de miel et d'autres denrées analogues"²³

En règle générale, chaque foire a sa spécialité qui fait sa renommée dans les environs de la commune concernée mais plus une foire est importante, plus les produits dont elle fait commerce sont nombreux. Ainsi en 1849 on relève d'"importantes" foires à moutons

1866 sur la création de 5 nouvelles foires à Plélan "en remplacement des marchés qui s'y tiennent actuellement".

¹⁸ Marie-Louise Aubry-Lebreton, "La floraison ...", article cité, p.173.

¹⁹ ADIV 8M74, extrait du rapport du sous-préfet au Conseil d'Arrondissement sur la création de 2 nouvelles foires à Maxent, session de 1874.

²⁰ Marie-Louise Aubry-Lebreton, "La floraison ...", article cité, p.174.

²¹ ADIV 8M75, minute d'un avis préfectoral du 8 mai 1852 sur la création de 5 nouvelles foires à Paimpont.

²² ADIV 8M75, rapport du sous-préfet au conseil d'arrondissement sur la création de 2 foires à Monterfil, session de 1874.

²³ ADIV 8M76, arrêté préfectoral du 15 janvier 1867 accordant 5 nouvelles foires à Plélan.

et chèvres à St Thurial et Treffendel, et des foires de bestiaux, grains, fil, filasse, denrées, mercerie, quenouillerie, marchandises, poulains, chevaux, etc, à Plélan²⁴. Cependant les marchés sont plus réservés aux "petits produits" de la culture et de l'élevage, soit les fil, grains, beurre, oeufs, légumes et fruits du marché "immémorial" de Bréal²⁵, plus les volailles, alors que les foires sont notamment le lieu de vente des gros bestiaux (bovins, porcs, chevaux). En outre, les marchés sont hebdomadaires alors que les foires sont annuelles. Mais la différence réside peut-être plus dans le type de public de ces 2 assemblées commerçantes : les marchés seraient plus des rendez-vous féminins alors que les foires seraient des réunions d'hommes où l'on se retrouve entre techniciens²⁶.

En tout cas l'essor de ces foires et marchés accompagne incontestablement un essor de l'élevage comme on l'a déjà évoqué dans le chapitre précédent. Les foires sont l'occasion unique de développer cet élevage, secteur progressiste de l'agriculture : "Par l'obtention d'une foire mensuelle, maintenant que Plélan est riche en plantes fourragères, il pourrait améliorer les espèces, bovines, équinnes et porcines soit par des croisements, soit par l'introduction de nouvelles races²⁷". Nous avons sans doute de plus en plus une "économie d'élevage" dans le canton de Plélan, à l'image de celle du département²⁸.

La prééminence du chef-lieu est incontestable grâce à la variété et à "l'excellence" de ses productions. Outre ses 12 foires annuelles (soit une foire par mois) obtenues en 1867, Plélan est animé par un marché tous les samedis (seuls Bréal, et Maxent à partir de 1901, ont également un marché hebdomadaire). C'est d'ailleurs la seule commune qui possède son champ de foire au lieu de se contenter de la place de la mairie ou de l'église comme la plupart des autres communes : "Plélan possède un champ de foire d'au moins 3 hectares planté de belles allées de chênes sexagénaires²⁹" que l'on aperçoit sur la carte n°6 prise un jour de foire, tandis que la carte n°7 présente une autre vue, devant la mairie et les halles ; on y voit très bien les cultivateurs en blouses, chacun avec leur vache.

²⁴ ADIV 8M70, tableau "des foires qui se tiennent dans un rayon de 2 myriamètres environ de la commune de Bréal".

²⁵ ACBr 1J3 B32, foires et marchés (1823-1890).

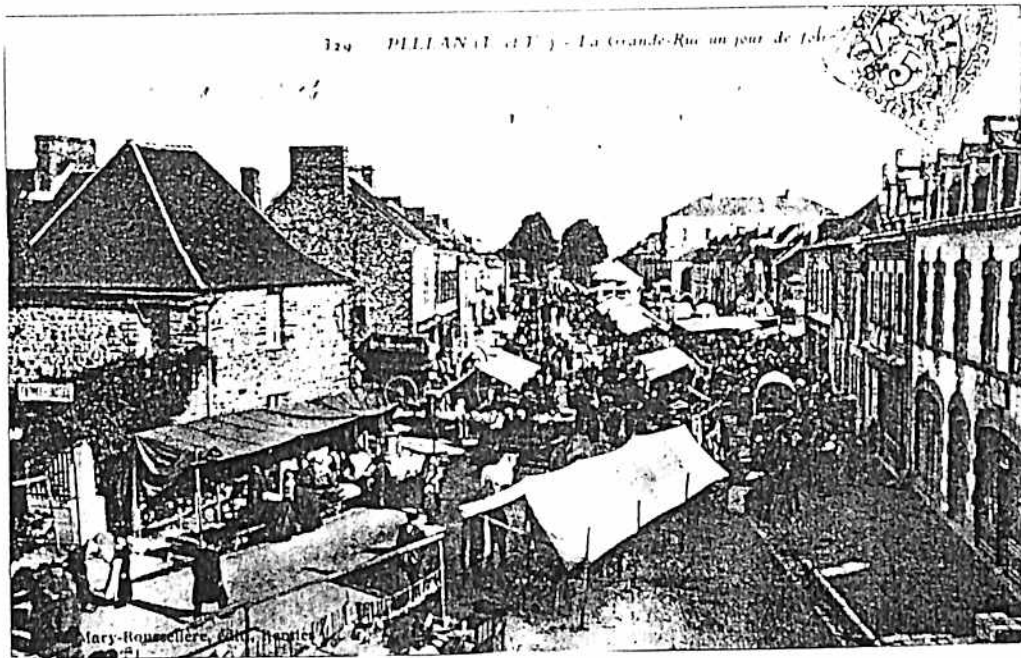
²⁶ Geneviève Gavignaud, *Les campagnes ...*, ouvrage cité, p.76.

²⁷ ADIV 8M76, tableau de renseignements sur l'État de la Population et sur l'Importance des Produits Agricoles et Industriels de la Commune, 12 avril 1862.

²⁸ Marie-Louise Aubry-Lebreton, "La floraison ...", article cité, p.170.

²⁹ ADIV 8M76, extrait de délibération du conseil municipal du 15 avril 1861 au sujet de la création de 5 nouvelles foires dans la commune.

Carte postale n° 6 : La Grande Rue un jour de foire³⁰.



Carte postale n°7 : L'hôtel de Ville, les Halles et le Champ de foire³¹.



³⁰ Jacky Ealet, Sylvie Gruel, Lucien Gouneau, Guy Larcher, Mémoire en Images ..., ouvrage cité, p.103.

³¹ idem, p.102.

Les foires et le marché de Plélan permettent aux Plélançais de vendre tous leurs produits agricoles qui sont nombreux³². Outre les bestiaux, ils apportent leur beurre, "dont le montant s'élève chaque samedi au chiffre de 2000 kilogrammes". La tannerie jouit d'une certaine importance et "le moulin à Tan broie chaque année en moyenne la quantité de 60000 kilos d'écorces". "L'industrie des Miels fournit en ruchées³³ 25000 kilos". "Il se fait quelque commerce de laines et chanvres pour câbles et cordages". Et bien sûr, on vend et on achète des céréales et des fourrages "tant naturels qu'artificiels": "à Plélan même (en dehors des centres que sont Rennes et Ploermél pour les graines de plantes fourragères), on vend 900 kilos de graines de trèfle, 500 d'ajoncs, 300 de navette, 150 de disettes, 100 de carottes, 100 de choux, 100 de colza, 100 de trèfle incarnat, 60 de choux et de navets, 60 de moutarde blanche, 50 de vesces, 1500 de lin et 150 hectolitres de pommes de terre". Au total donc, des produits très variés issus de toute la surproduction d'une économie de subsistance amenée ainsi de plus en plus à l'échange. Il nous manque malheureusement les outils, vêtements et autres produits fabriqués que les paysans prennent de plus en plus l'habitude d'acheter aux commerçants des bourgs les jours de foire ou de marché.

Les foires et les marchés constituent donc un élément important de l'économie communale et cantonale, donnant lieu d'ailleurs à des échanges culturels aussi bien qu'économiques.

B. Le chemin de fer, un instrument d'ouverture du canton

On a volontairement consulté peu de sources pour ce sujet car les auteurs des Petits trains d'Ille-et-Vilaine ont consulté l'essentiel des archives y ayant trait (surtout les sessions du Conseil Général) et ils font une large part dans leur ouvrage au canton de Plélan³⁴. En effet la ligne Plélan-Rennes fut au coeur de la polémique sur la mise en place d'un réseau ferré d'intérêt local dans le département (voir annexe n° 16 page 152). Le conseil général d'Ille-et-Vilaine était en retard dans la "course au fer" de la Troisième République, sauf pour St Malo et Rothéneuf. Entre 1883 et 1890 lui sont soumis plusieurs projets, portant tous sur la ligne Rennes-Plélan³⁵. Pourquoi cette ligne entre toutes semblait-elle indispensable ?

a. la mise en place de la ligne Plélan-Rennes

Beaucoup de facteurs entrent en jeu, et des facteurs propres à l'intérêt du canton d'abord. En août 1886, l'ingénieur en chef Guillon de l'avant-projet Faliès³⁶ déclare : "La situation spéciale et excentrique de Plélan et des communes voisines, le développement des relations de Mordelles et autres communes aux abords de Rennes, sans compter diverses communes sur le parcours, donnent un réel intérêt à l'établissement d'une voie ferrée entre Rennes et Plélan". Il s'agit de désenclaver une région périphérique du département en intensifiant ses relations avec la capitale. Avant l'établissement de ce réseau ferré secondaire, le paysan reste à l'écart des grands axes de communication et cela contribue à l'inachèvement

³² ADIV 8M76, tableau de renseignements sur l'Etat de la Population et sur l'Importance des Produits Agricoles et Industriels de la Commune, 12 avril 1862.

³³ Ruchée : produit d'une ruche.

³⁴ Alain de Dieuleveult, Jean Edom, *Petits trains d'Ille-et-Vilaine*, Le Mans, éditions cénomanes, 1986, 192 pages.

³⁵ idem, p.11 à 13.

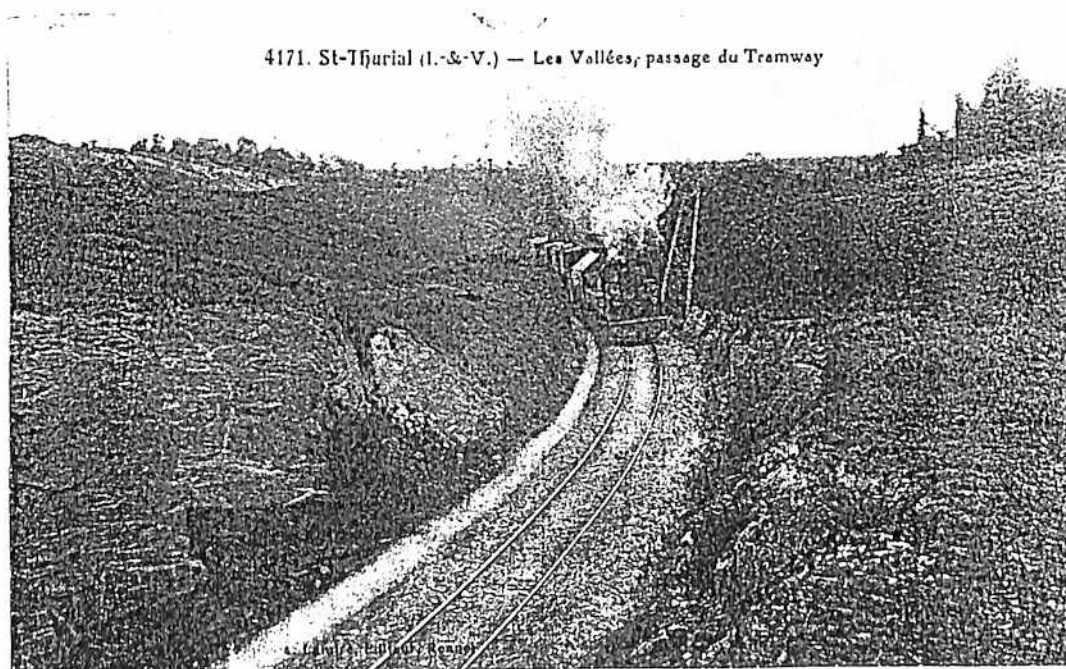
³⁶ idem, p.13.

du marché national selon Broder³⁷. En outre cet isolement est autant culturel qu'économique et retranche les campagnes de l'influence urbaine vectrice des modernisations du siècle³⁸.

Les contemporains étaient conscients de la nécessité de cette ouverture. Ainsi le président du comice de Plélan désespère-t-il au sujet de "la question du transport" pour les engrais et les semences que les syndicats pourraient délivrer moins cher aux paysans si leur transport se faisait en gros, par train. "Mais pourquoi parler de wagons dans un pays qui n'a pas de chemin de fer et qui en aura dans quel avenir ?³⁹" L'agriculture en général, le commerce en particulier, profiteront sans nul doute de ce nouveau moyen de transport. En outre, il s'agit de relier Rennes au camp de Coëtquidan, camp d'instruction des 10^{ème} et 11^{ème} corps d'armée et gros potentiel de ravitaillement⁴⁰.

Pour toutes ces raisons, les personnalités locales s'investissent dans la lutte. En 1898, le député Armand Porteu défend l'établissement des chemins de fer d'intérêt local à la Chambre⁴¹. Finalement, le 28 août 1898 est inaugurée la ligne Plélan-Rennes, première réalisation de la toute récente compagnie des Tramways d'Ille-et-Vilaine (T.I.V.)⁴² ; elle aligne ses 35 kilomètres à travers champs, le long de la route nationale 24 et traverse ainsi Bréal, St Thurial, Treffendel, Plélan et Paimpont jusqu'aux forges. Le tramway passait notamment dans la campagne thurialaise, ce qui a suscité la carte postale suivante :

Carte postale n°8 : Les vallées, passage du tramway⁴³.



³⁷ Alexandre Broder, *L'économie française ...*, ouvrage cité, p.90.

³⁸ Annie Moulin, *Les paysans ...*, ouvrage cité, p.149.

³⁹ ACPI 3F14 B72, brouillon du discours du président du comice pour le concours de 1892.

⁴⁰ Alain de Dieuleveult, Jean Edom, *Petits trains d'Ille-et-Vilaine ...*, ouvrage cité, p.32.

⁴¹ Jean Pascal, *Les députés bretons ...*, ouvrage cité, p.355.

⁴² Alain de Dieuleveult, Jean Edom, *Petits trains d'Ille-et-Vilaine ...*, ouvrage cité, p.23.

⁴³ Carte issue du fond privé de M. Hervé Piel de St Thurial.

L'horizon des habitants concernés devait en être considérablement modifié. Des gares sont construites, des emplois créés, dans des conditions de travail difficiles révélées par des conflits sociaux à partir de 1904 :

"Les employés, à Plélan, à La Guerche et à Antrain, sont obligés de coucher le soir sur un lit qui sert successivement à tout le monde. Les toiles des matelas sont absolument noires. D'autre part, les bâtiments dans lesquels ces employés sont obligés de dormir sont en bois, de sorte que l'hiver il y fait un froid épouvantable et qu'en été il y fait une chaleur insupportable. Il n'est vraiment pas admissible qu'une compagnie qui gagne tant d'argent montre une telle insouciance à l'égard de son personnel⁴⁴".

Le caractère privé de cette compagnie ne contribuera certes pas à l'amélioration des conditions de travail de ses employés ni même aux conditions de voyage tout court d'autant que les T.I.V. se montreront particulièrement rétives à tout esprit d'innovation et d'entreprise.

b. quelle utilisation du réseau ?

Les auteurs des Petits trains d'Ille-et-Vilaine décrivent "les convois de voyageurs acheminant cultivateurs et acheteurs vers les marchés, les trains de marchandises drainant en gros les céréales, bestiaux, produits laitiers, pommes et cidre, etc, vers les entrepôts de Rennes", profitant donc à l'agriculture du département mais accentuant également l'emprise de Rennes sur la campagne environnante aux dépens des villes secondaires. Nous avons une unique preuve du commerce du canton avec la capitale bretonne. Dans un document non daté émanant du conseil municipal de Plélan sur l'implantation d'une succursale de la Banque de France en Ille-et-Vilaine⁴⁵ (voir annexe n° 17 page 45), ils se manifestent pour le choix de Rennes car "Plélan en particulier de tous les pays qui l'environnent fait un commerce considérable avec Rennes ce commerce consiste en cuirs, écorces, froment, avoine...". De plus les personnalités rennaises prennent l'habitude de venir au concours du comice en train d'autant que des tarifs et des trains spéciaux sont mis en place les jours de concours⁴⁶. Dès lors, les horaires de ces trains règlent le déroulement des festivités. C'est un peu comme si les pendules du canton étaient mises à l'heure rennaise.

Mais en dehors de ces notables et de ces fêtes exceptionnelles, les paysans étaient-ils gagnés par l'influence de la ville via le chemin de fer ? Avaient-ils seulement les moyens d'utiliser le T.I.V. ? Ne préféraient-ils pas se rendre à Rennes en charrette comme cela se fait encore longtemps après 1918 ? Il n'est sans doute pas exagéré de penser que le train était réservé au gros transport de marchandises comme celui d'un wagon de pommes à cidre commandées par un contrôleur des chemins de fer du Nord par l'intermédiaire de la mairie de

⁴⁴ Malgré ce rapport accablant de Le Hérissé au Conseil général le 9 avril 1907 et malgré tous ceux qui suivront, aucun changement n'aura lieu avant la seconde guerre mondiale ; Alain de Dieuleveult, Jean Edom, *Petits trains d'Ille-et-Vilaine ...*, ouvrage cité, p.97-98.

⁴⁵ ACPI 2F1 B70, brouillon d'un document non daté, avis des conseillers municipaux plélanais sur l'établissement d'une succursale de la Banque de France à Rennes ou à St Malo.

⁴⁶ 40 % de réduction sur tous les trains spéciaux mis en circulation pour le jour du concours sont négociés entre le chef d'exploitation des T.I.V. et le comice en 1900 ; ACPI 3F15 B72, lettre du 19 septembre 1900 du chef de bureau du chef d'exploitation des T.I.V. au maire de Plélan Aubry.

Plélan⁴⁷. D'ailleurs, en avril 1911, M. Rawle, conseiller général du canton⁴⁸, présente au Conseil général un rapport pour une ligne Plélan-Ploërmel, justifiée par les débouchés que trouverait du côté de Ploërmel, "la fabrique de cidres de la région de l'actuelle ligne de Plélan⁴⁹". Mais en 1910 M.M. Rawle, Beauchef⁵⁰ et de Montgermont⁵¹ proposent également une ligne Iffendic-St Meen qui profitera "du nombre considérable de gens qui se rendent aux grosses foires de St Meen, Montfort, Iffendic et Plélan"⁵². Aussi l'on peut dire que le train accompagnait certainement le développement du commerce sans que tous les cultivateurs du canton aient forcément été concernés par ce nouveau moyen de transport.

Le chemin de fer a donc permis une certaine ouverture du canton moyennant une relative mise sur l'orbite rennaise. La "révolution agricole" du canton en a sans doute été le principal instigateur en même temps que le principal bénéficiaire. Quant à l'apport culturel, il nous est difficile de le mesurer.

C. un recours très limité au crédit et autres associations agricoles

Par "associations agricoles", on comprend les syndicats, les mutuelles d'assurances agricoles, les sociétés coopératives et les caisses de crédit, c'est-à-dire des associations qui ont pour but de soutenir l'activité de l'agriculteur par le crédit, l'assurance, la mise à sa disposition d'engrais et de semences. Même les syndicats, "différents par leurs mobiles ('syndicats des ducs' conservateurs opposés aux syndicats républicains), ont en commun (...) de centrer leurs activités sur la diffusion des engrais et semences à travers les syndicats-boutiques locaux⁵³". On a vu en effet comment les syndicats conservateurs affiliés au comice agricole de Plélan pouvaient "délivrer à ceux qui en font partie les engrais et les semences au même prix pour les plus petites quantités que pour les plus grandes⁵⁴". Il est donc naturel de les associer à toutes les associations destinées à mieux équiper l'agriculteur. On combinera une approche mettant à part les diverses organisations concernées et une approche chronologique en lien avec les efforts nationaux ou régionaux et l'intérêt que ceux-ci rencontrent auprès des agriculteurs du canton.

a. de 1850 à 1861. la période des tâtonnements

Dès 1852 sont proposées aux communes rurales des sociétés de secours mutuel créées "par les soins des maires et du curé dans chacune des communes où l'utilité en

⁴⁷ ACPI 3F15 B72, lettre du 27 septembre 1898 de M. Dourcens de Louvroil près de Maubeuge, adressée au maire de Plélan.

⁴⁸ ACPI 1K29 B74, élections cantonales du canton de Plélan, juillet 1898, juillet 1904 et juillet 1910.

⁴⁹ Alain de Dieuleveult, Jean Edom, *Petits trains d'Ille-et-Vilaine ...*, ouvrage cité, p. 35.

⁵⁰ Beauchef : adversaire de Porteu aux législatives de 1910 ; Jean Pascal, *Les députés bretons...*, ouvrage cité, p.419.

⁵¹ M. de Montgermont : candidat conservateur aux législatives de 1902 dans l'arrondissement de Montfort ; Claude Geslin, "Le XIXème siècle ou le temps des mutations", chapitre V de *l'Ille-et-Vilaine des origines à nos jours*, sous la direction de François Lebrun, St Jean d'Angély, éditions Bordessoules, 1984, p.294.

⁵² Alain de Dieuleveult, Jean Edom, *Petits trains d'Ille-et-Vilaine ...*, ouvrage cité, p.35.

⁵³ Jean-Jacques Monnier, Claude Geslin, "La vie économique : un siècle de mutations douloureuses", chapitre 27 de *La Bretagne ...*, ouvrage cité, p.86.

⁵⁴ ACPI 3F14 B72, brouillon du discours du président du comice pour le concours de 1892.

aura été reconnue⁵⁵. Le 12 août 1855, le conseil municipal de Plélan délibère sur la création d'un établissement de secours mutuel⁵⁶. C'est le tout début du mouvement mutualiste qui ne se développe vraiment qu'à partir de 1860⁵⁷. Est-ce que cette proposition vient effectivement trop tôt à Plélan ? Toujours est-il que le conseil demande à voir des exemples de statuts, pour réfléchir. Le dossier en reste là.

"Le crédit est inorganisé. En 1852, l'ouverture du Crédit foncier n'est pas suivie d'effets immédiats (...). En décembre 1860 est mis sur pied un Crédit Agricole placé sous la direction du gouvernement et basé sur 2 garanties : une garantie personnelle et une garantie mobilière sans trop de succès. Il ferme ses guichets en 1877⁵⁸". En août 1861, le sous-préfet de Montfort propose au maire de Plélan d'implanter une succursale de caisse d'épargne dans sa commune⁵⁹. Il s'agit sans doute du crédit agricole récemment créé mais le sous-préfet ne fait mention que de "caisses d'épargne" implantées dans les seuls chefs-lieux d'arrondissement. Il n'est question que d'une succursale à Plélan parce qu'elles sont moins coûteuses, non perpétuelles et à budget plus limité par rapport aux caisses proprement dites. Une succursale serait donc particulièrement bien adaptée aux moyens et au potentiel de Plélan et de sa région et cela "développerait l'esprit de prévoyance".

Dans le canton de Plélan comme ailleurs sans doute, le prêt est considéré comme un aveu d'échec et on se méfie de l'usure⁶⁰. Aussi c'est le notaire qui rassemble et disperse les capitaux, avec le groupe familial et les propriétaires nobles. Par conséquent, le recours au crédit est limité, d'autant que les petits exploitants sont majoritaires et que le modèle de l'autosubsistance, avare de capitaux, domine. D'ailleurs, pour Weber, les nouvelles institutions de crédit sont mal adaptées aux conditions locales, à cause de formalités complexes et de l'impossibilité pour beaucoup d'exploitants de fournir des garanties acceptables. Finalement le Crédit Agricole aurait été source de prêts "dont seuls les villes et un petit nombre de fermiers aisés et bien informés savaient utiliser les services⁶¹". Il n'est donc guère étonnant que l'on n'ait plus de nouvelles par la suite de la succursale proposée en 1861.

Pourtant les habitants du canton pouvaient ressentir un manque de capitaux. Dans un document sans doute adressé au préfet, les conseillers municipaux de Plélan constatent : "Tous nos commerçants ont leurs habitudes à Rennes : C'est là qu'ils trouvent de l'argent pour alimenter leurs opérations. Il arrive cependant quelquefois que les fonds y sont (sic) rares et ne peuvent suffire à nos besoins. Alors les transactions se ralentissent au grand détriment de tout le monde⁶²". Ce document que l'on a déjà cité et où le conseil municipal de Plélan se prononce pour l'installation d'une succursale de la Banque de France à Rennes plutôt qu'à St Malo, montre le dynamisme d'une partie de la population cantonale (et notamment du chef-lieu), une minorité commerçante qui échange les surplus de l'agriculture et de l'artisanat. Cette minorité a le capital (financier et culturel) nécessaire pour utiliser à son profit les

⁵⁵ décret du 28 mars 1852.

⁵⁶ ACPI 2Q2 B172, délibération du conseil municipal de Plélan du 12 août 1855 sur la création à Plélan d'un établissement de secours mutuel.

⁵⁷ Annie Moulin, *Les paysans ...*, ouvrage cité, p.135.

⁵⁸ Geneviève Gavignaud, *Les campagnes ...*, ouvrage cité, p.87.

⁵⁹ ACPI 2F1 B70, lettre du 2 août 1861 adressée par le sous-préfet au maire de Plélan.

⁶⁰ Ronald Hubscher, "La petite exploitation en France...", article cité, p.10.

⁶¹ Eugen Weber, *La fin des terroirs ...*, ouvrage cité, p.65-67.

⁶² ACPI 2F1 B70, brouillon d'un document non daté, avis des conseillers municipaux plélanais sur l'établissement d'une succursale de la Banque de France à Rennes ou à St Malo.

structures bancaires que propose la ville. Le reste du canton, dans l'état de son économie, ne ressent sans doute pas un réel besoin d'un crédit adapté.

b. 1884-1910 : une paysannerie passive

Après 1861, c'est le trou noir documentaire, alors qu'au niveau national et même seulement régional, Républicains et Conservateurs s'affrontent en une précoce course au syndicat, développant des caisses concurrentes, les caisses mutuelles locales pour les uns, les caisses de crédit pour les autres, et ce surtout après 1884⁶³. Les paysans n'ont aucune prise sur l'action de ces organes dirigés par des notables au niveau régional comme départemental. C'est pourquoi l'adhésion est très tiède, particulièrement à Plélan et dans l'arrondissement de Montfort en général.

De 1887 à 1891 existe pourtant un syndicat d'arrondissement à Montfort, qui compte environ 200 membres⁶⁴. En 1888 ce syndicat fusionne avec le syndicat agricole et horticole central et départemental d'Ille-et-Vilaine, syndicat conservateur et premier syndicat agricole du département⁶⁵. C'est sans nul doute à ce syndicat que fait référence le comice agricole de Plélan quand il vante les bienfaits que cet organisme pourrait apporter aux agriculteurs du canton. Or, en 1892, le comice décide de ne pas renouveler les abonnements au syndicat agricole (comme récompenses au concours) car cette promotion n'a "pas donné de résultat appréciable⁶⁶". Ces syndicats à grand rayon d'action ne semblaient donc pas rencontrer beaucoup de succès auprès de la population paysanne, les innovations restant sans doute réservées à une élite.

L'enquête de 1893 révèle l'absence de toute compagnie d'assurance à Plélan⁶⁷. Les mutuelles d'assurances contre les calamités agricoles et particulièrement la mortalité du bétail, n'existent qu'au niveau départemental ou de la ville de Rennes en Ille-et-Vilaine⁶⁸. Contrairement aux autres arrondissements, celui de Montfort ne compte aucune société de crédit agricole mutuel en 1896⁶⁹. En 1910 Plélan ne fait pas partie des 17 caisses de crédit agricole mutuel dispersées en Ille-et-Vilaine⁷⁰. Nul doute que le chiffre proposé par Annie Moulin⁷¹, de 10 % des exploitants concernés par l'activité de ces caisses soit valable pour le canton de Plélan, à moins qu'il ne soit plus bas encore.

Cependant les agriculteurs du chef-lieu tentent de s'organiser en syndicats professionnels, profitant de la loi de 1884. Un document sténographié non daté de Plélan

⁶³ Annie Moulin, *Les paysans ...*, ouvrage cité, p.136 et 141.

⁶⁴ ADIV 10M84, lettre du 5 janvier 1891 du sous-préfet de Montfort au préfet sur l'existence de syndicats professionnels dans son arrondissement.

⁶⁵ Claude Geslin, "Le XIXème siècle ou le temps des mutations", chapitre V de *l'Ille-et-Vilaine des origines ...*, ouvrage cité, p.333.

⁶⁶ ACPI 3F14 B72, extrait du registre des délibérations du comice agricole de Plélan, du 18 septembre 1892.

⁶⁷ ADIV 7M341, enquête de 1893 sur l'existence dans le département de compagnies d'assurances mutuelles.

⁶⁸ ADIV 7M342, mutualité agricole ; 7M343, caisses d'assurances mutuelles.

⁶⁹ ADIV 7M54, lettre du 28 août 1896 du sous-préfet de Montfort au préfet sur la présence de sociétés de crédit agricole mutuel dans son arrondissement.

⁷⁰ ADIV 7M54, rapport au ministère de l'agriculture sur le fonctionnement des caisses de crédit agricole mutuel et leurs résultats obtenus en 1910.

⁷¹ Annie Moulin, *Les paysans ...*, ouvrage cité, p.141.

convie un "Monsieur" inconnu à une réunion publique près de l'Ecole des Frères pour fonder un "syndicat agricole communal"⁷². Cette démarche est le fait d'"un groupe d'agriculteurs de Plélan". Est-ce celle qui aboutit à la création d'un syndicat plélanais en 1900 ? Les membres semblent être des agriculteurs mais le président est le comte et propriétaire de Rochebouët et le vice-président, le médecin Jean Richard de Plélan⁷³. On semble retrouver finalement les notables du comice. D'ailleurs, dans ses statuts le syndicat nouveau se place dans le patronage de St Fiacre et souhaite des délégués dans la conservatrice Société des Agriculteurs de France. Il envisage un échange d'engrais, de semences et de livres entre les syndiqués. Nous n'avons aucune autre trace de syndicats communaux.

En somme, les agriculteurs du canton de Plélan semblent se rattacher à la majorité passive de la paysannerie du XIXème siècle, non syndiquée et peu familière de toute forme d'association ou de crédit. Seuls les notables entraînent quelques agriculteurs à participer au mouvement associatif ambiant qui relève d'un cadre économique et politique plus global. | |

Finalement la conclusion de ce chapitre ne diffère guère de celle du chapitre sur le comice où l'on constatait une volonté de progrès manifeste de la part d'une élite économique et sociale, sans que cette volonté parût avoir des effets spectaculaires sur les résultats de l'agriculture cantonale. Cependant des évolutions sont en cours vers une économie nouvelle, dépassant le cadre traditionnel d'une exploitation familiale quasi-autonome et d'échanges limités à quelques communes, et ce, grâce aux facteurs évoqués qui accompagnent ces évolutions plus qu'ils ne les suscitent, tout en les rendant désormais inéluctables.

⁷² ACPI 3F15 B72, comice agricole 1896-1914.

⁷³ ACPI 3F2 B71, statuts du syndicat agricole communal de Plélan, rédigés le 28 janvier 1900; ACPI 7F3 B70, registre des dépôts des statuts des syndicats professionnels créés d'après la loi du 21 mars 1884.

CHAPITRE VI : Quelles industries ?

L'industrie est définie par le Petit Robert (édition de 1990) comme l'"ensemble des activités économiques ayant pour objet l'exploitation des richesses minérales et des diverses sources d'énergie ainsi que la transformation des matières premières (animales, végétales ou minérales) en produits fabriqués." A ce titre on peut recenser dans le canton de Plélan de 1851 à 1911 au moins quatre industries : les forges de Paimpont, industrie métallurgique numériquement considérable, avec ses activités induites (comme l'extraction minière), une industrie textile, un four à chaux et une fromagerie. L'industrie existe donc dans le canton mais une double évolution tend à favoriser les industries les plus petites et dont les débouchés sont presque exclusivement constitués par le secteur agricole.

A. Vie et mort d'une industrie rurale : les forges de Paimpont

a. apogée et déclin des forges et des mines de Paimpont

La métallurgie rurale a trouvé dès le XVII^{ème} siècle les ressources naturelles nécessaires à son installation à Paimpont : elle disposait de bois (le combustible), d'eau (l'énergie) et de minerai (la matière première) en abondance. On a pu remarquer jusqu'à présent à quel point les forges ont pu être une activité déterminante dans l'économie cantonale et surtout paimpontaise, pour notre seule période. L'étude des recensements nous a permis d'esquisser leur activité et son évolution. Il ne s'agit pas ici de faire l'histoire des forges à notre période puisqu'un mémoire de maîtrise y a déjà contribué, celui de Laurence Roux intitulé Les forges de Paimpont : monographie d'un établissement métallurgique rural en Bretagne aux XVIII^{ème} et XIX^{ème} siècle¹. Laurence Roux a notamment eu accès aux statistiques industrielles du canton de Plélan disponibles à la mairie du chef-lieu dont les archives n'étaient pas encore classées ; ces statistiques n'étaient alors disponibles que jusqu'en 1894 alors que désormais elles couvrent la période 1894-1903. Grâce à ces nouvelles archives ainsi qu'aux registres d'inscription pour les livrets d'ouvriers de Paimpont essentiellement, nous ferons le point sur cette activité.

* une "fournaise immense"²

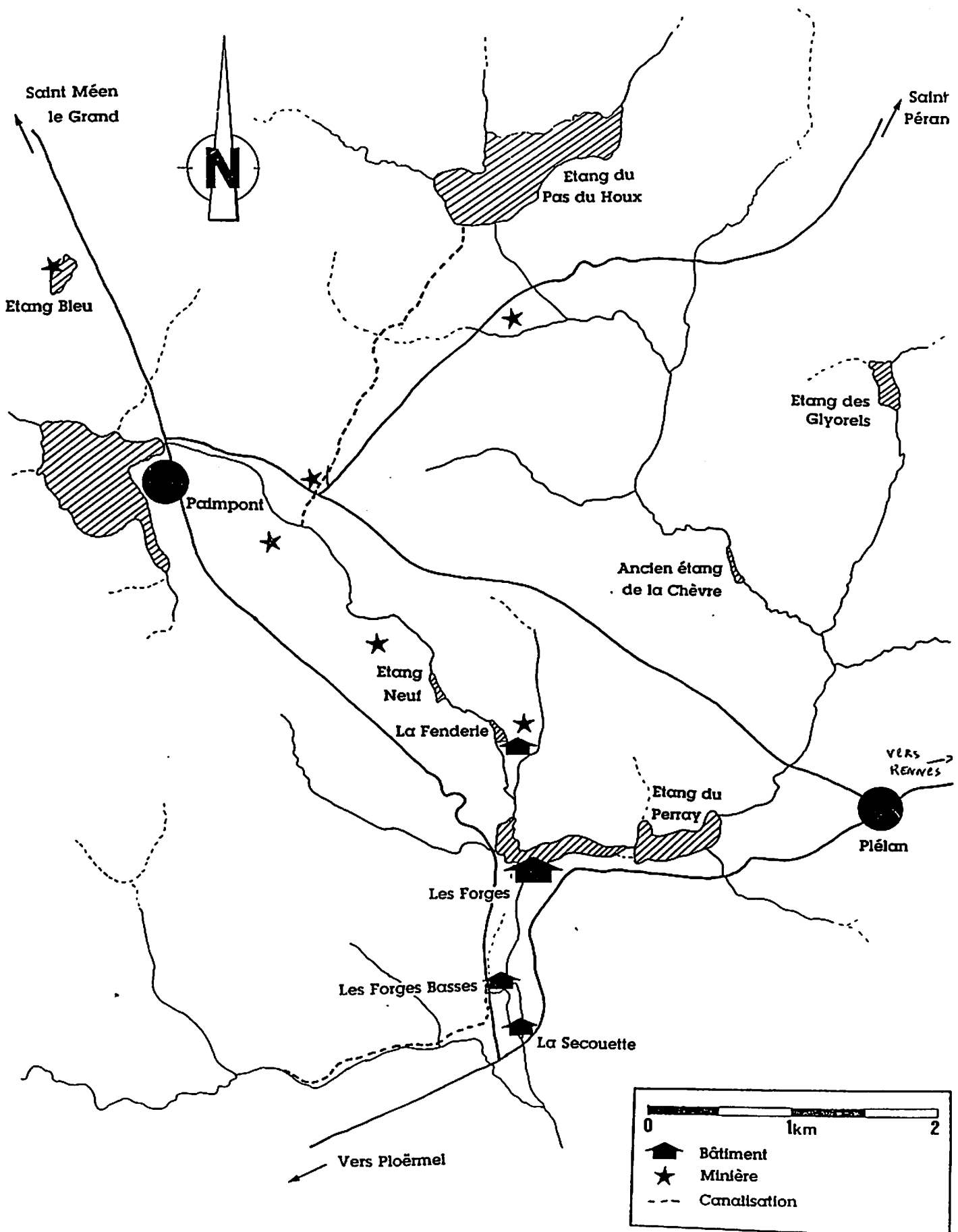
Nous avons recensé 294 individus attachés de près ou de loin aux forges sur les communes de Paimpont et Plélan, à cheval sur 1846 et 1851. Les forges "auraient fourni vers le milieu du siècle, au moment de leur plus grande prospérité, du travail à quelques 1900 ouvriers, probablement à temps partiel le plus souvent ; d'autres auteurs parlent de 400 ouvriers occupés au service des hauts-fourneaux, des fours à puddler et des laminoirs mais il faudrait ajouter les mineurs, les charbonniers, etc. Il s'agissait d'une activité d'appoint intéressante pour de nombreux paysans³". Si l'estimation des recensements est plus faible c'est

¹ Ouvrage cité, 204 pages.

² Ogée et Marteville, *Dictionnaire historique et géographique ...*, ouvrage cité, tome 2, p257-259.

³ Claude Geslin, "La vie économique : un siècle de mutations douloureuses", chapitre 27 de *La Bretagne ...*, ouvrage cité, p.262.

Carte n°3: BÂTIMENTS, PRINCIPALES MINIERES
ET RESEAU HYDROGRAPHIQUE.



sans doute effectivement à cause du caractère partiel et saisonnier de cette activité pour les agriculteurs.

Toujours est-il que le milieu du siècle marque effectivement le point culminant de l'activité de ces forges. La description d'Ogée, vibrante d'admiration, le montre bien⁴ :

"Ces forges, établies récemment en proportions gigantesques et en harmonie avec les progrès de la science, se composent de 2 hauts-fourneaux, 5 feux d'affinerie, 2 chaufferies, un martinet à essieux. Une énorme machine soufflante dessert seule tous ces ateliers, qui se complètent par 6 fours à réchauffer, un double-train de laminoirs et un train de fer à guides. Enfin l'on y a construit tout récemment des fours à pudler, un squeezer et un train de dégrossisseur. La puissance hydraulique est évaluée à une force de plus de 100 chevaux et il faut annuellement plus de 40000 stères de bois pour alimenter cet énorme établissement".

Ogée fait référence aux modernisations récentes (autorisation préfectorale de 1831⁵) introduites aux forges pour faire face à la concurrence des forges nouvelles utilisant le coke et les procédés révolutionnaires anglais (voir annexes n°s 18, 19 et 20 pages 154-156). Après un petit creux dans les années 1840, les commandes de la compagnie des chemins de fer de l'Ouest⁶ suscitent l'installation d'une machine à vapeur 30 chevaux pour mouvoir la soufflerie des hauts-fourneaux⁷. Aussi lorsque la société Seillère et compagnie achète les forges en 1855, celles-ci tournent à plein régime, sous la direction de M. Duval⁸. A peu près à la même époque, 2 employés des forges, les frères Louis et Eugène Poulain, s'installent à leur compte à la forge d'Embas (on pourra situer toutes les installations sur la carte n°3 page précitée⁹), créant un atelier de construction de machines agricoles¹⁰.

* une industrie qui ne veut pas mourir

Les traités de libre-échange de 1860 passés entre la France et l'Angleterre mettent les forges à la merci de la concurrence anglaise et les prix commencent à baisser régulièrement¹¹. Le 31 décembre 1865, le haut-fourneau est mis hors-feu¹². La guerre de 1870, en procurant des débouchés aux forges, suscite un nouvel élan mais il s'essouffle vite et le haut-fourneau est définitivement éteint en 1884¹³ ; subsistent les seuls ateliers de moulage, de construction et d'ajustage ainsi que le fourneau de seconde fusion. Il ne s'agit donc plus à proprement parler de forges puisqu'on ne traite plus directement le minerai de fer ; c'est à partir de lingots de fonte importés que les ouvriers travaillent désormais¹⁴.

⁴ Ogée et Marteville, *Dictionnaire historique et géographique ...*, ouvrage cité, p.257-259.

⁵ Laurence Roux, *Les forges de Paimpont ...*, ouvrage cité, p.45.

⁶ Le rail arrive à Rennes en 1857 ; Claude Geslin, "Le XIXème siècle ou le temps des mutations", chapitre V de *L'Ille-et-Vilaine ...*, ouvrage cité, p.258.

⁷ Michel Denis, "Grandeur et décadence ...", article cité, p.269.

⁸ Laurence Roux, *Les forges de Paimpont ...*, ouvrage cité, p.30.

⁹ Carte issue de "Les forges de Paimpont ...", article cité, figure 4.

¹⁰ Laurence Roux, *Les forges de Paimpont...*, ouvrage cité, p.46.

¹¹ idem, p.48 et 50.

¹² idem, p.50.

¹³ idem p.51.

¹⁴ Beaucoup de forges bretonnes (et sans doute de forges rurales tout court) se reconvertissent ainsi en fonderies de seconde fusion ; Claude Geslin, Jean-Jacques Monnier, "La vie

Si les forges de Paimpont ont "tenu" plus longtemps que bien d'autres forges rurales, en Bretagne notamment, c'est grâce à l'excellente qualité de leur fer, même s'il se vendait cher. Mais après 1860, le fer de la concurrence est non seulement meilleur marché, il est aussi de bonne qualité. La productivité des forges de Paimpont est trop faible, leurs coûts de production trop élevés. En outre, l'énergie hydraulique et le charbon de bois sont dépassés. En somme, la modernisation des forges a été insuffisante¹⁵.

Mais l'établissement industriel n'est pas mort. En 1879 les forges sont vendues à Lévêque (ou Levesque), riche armateur nantais et que l'on a déjà rencontré en tant que président du comice¹⁶. Une grève des ouvriers en 1889 témoigne de la difficulté d'être de ces forges en réduction¹⁷. Après l'extinction du haut-fourneau, la production se centre donc sur des objets en fonte moulée et des objets pour la campagne environnante (casseroles, chaudrons, marmites, plaques de cheminée) et ce, jusqu'au début du XXème siècle tandis qu'aux forges d'Embas, les Poulain, mécaniciens, construisent des machines agricoles.

Le secteur du machinisme agricole est une tradition ancienne dans le canton de Plélan. En 1850, les frères Métayer de la Haye-Fossard en Bréal s'inscrivent au concours du comice pour un "nouveau perfectionnement du bateur mécanique par la communication du mouvement au moyen de la courroie, rendant le travail plus doux et prévenant toute espèce d'accident occasionné par les engrenages qui sont supprimés"¹⁸. Le registre pour l'inscription des livrets d'ouvriers de Plélan mentionne ensuite en 1855 3 mécaniciens et un menuisier de La Guerche, Plélan, Morlaix et Comblessac¹⁹, travaillant pour un certain Courtault. En 1897, un autre mécanicien est employé chez Pierre Denis, celui-là même dont le Courrier breton admire le travail au comice de 1898 : "M. Denis, mécanicien-constructeur à Plélan, a disposé sur le champ de foire une belle machine à battre qui, à elle seule, bat le grain, le trie et secoue la paille"²⁰. Dans le recensement de 1911, 4 mécaniciens travaillent toujours pour Denis²¹. Enfin en 1908, les quatre primés du concours de machines agricoles du comice de Plélan sont M.M. les mécaniciens Saget de Bréal, Danet et Allain de Plélan²². Il s'agit donc visiblement d'une activité propre au canton et la présence des forges n'y est certainement pas pour rien, mettant à la disposition des constructeurs de la matière première et des pièces de qualité tandis que les constructeurs des forges participaient eux-mêmes à une sorte d'émulation.

Au deuxième semestre 1893, le questionnaire relatif à la situation industrielle du canton de Plélan, qui se ramène en fait à la situation de la fonderie qui a survécu aux forges, ce questionnaire rempli par le maire de Plélan²³ indique que la production et la vente sont

économique : un siècle de mutations douloureuses", chapitre 27 de *La Bretagne ...*, ouvrage cité, p. 64.

¹⁵ Michel Denis, "Grandeur et décadence ...", article cité, p.270.

¹⁶ Laurence Roux, *Les forges de Paimpont ...*, ouvrage cité, p.28.

¹⁷ Claude Geslin, *Le syndicalisme ouvrier en Bretagne ...*, ouvrage cité, p.91.

¹⁸ ACBr 3F5 B16, "registre destiné à recevoir les déclarations des cultivateurs qui, dans la commune de Bréal, se proposent de concourir pour l'une ou l'autre des primes", déclaration du 19 septembre 1850.

¹⁹ Communes d'Ille-et-Vilaine comme La Guerche de Bretagne (voir annexe n° 1 page 133).

²⁰ ACPI 3F15 B72, compte-rendu du concours du comice de 1898 dans le *Courrier breton* du 16 octobre 1898.

²¹ ACPI 1F5 B237, recensement de 1911 de Plélan.

²² ACPI 3F15 B72, brouillon du palmarès du concours de 1908.

²³ ACPI 2F2 B70, statistiques sur la situation industrielle du canton de Plélan, de 1893 à

faibles par suite du manque d'argent des acheteurs ; les prix de vente sont à la baisse et désavantageux ; les acheteurs paient mal ; les salaires ouvriers ont tendance à diminuer d'autant qu'il y a abondance de main d'oeuvre. Les "patrons s'efforcent de conserver leurs ouvriers mais ils sont obligés de diminuer la durée du travail puisqu'il n'est pas rémunérateur". Au premier semestre 1894, la situation est toujours aussi difficile. Les forges du Pont du secret (d'Embas) et les forges elles-mêmes recensent alors en tout 42 ouvriers dont 5 enfants et une femme. La journée de travail est de 11 heures. Un ouvrier gagne 5F80 par jour, un enfant 0.75 à 1F25 et la femme 1F25. Ils réclament tous une augmentation de travail pour être tous occupés et avoir un salaire "plus rémunérateur". Le malheur c'est que "les agriculteurs sont généralement peu aisés", trop peu pour les moulins à pommes à 65 F ou les essieux à 30 F produits par les ateliers. "En un mot les forges de Paimpont et du Pont du Secret tendent à périlcliter de plus en plus. Les ouvriers sans travail sont devenus journaliers, cultivateurs et bûcherons", conclue le maire de Plélan.

Au 2ème semestre 1894, le maire évoque la fermeture de l'atelier de construction de M. Thuault qui "a réuni cette usine à celle qu'il a fondée à Ploërmel". M. Thuault, constructeur de Rennes, était en effet devenu directeur de la fonderie de Paimpont, après le fondeur Guy dont il avait également repris les ateliers de Rennes²⁴. Il participe ainsi de nombreuses années au comice agricole du canton dont le concours de machines agricoles se résume longtemps à un affrontement entre lui et ... Poulain²⁵. Après le départ de Thuault, il ne reste plus que l'atelier des Poulain à la forge d'Embas dont la situation ne s'améliore pas. Les salaires diminuent (au 2ème semestre 1894), la main d'oeuvre est "surabondante et il y a chômage partiel d'octobre à mars". Dans la case des "observations", le maire note que "les principales causes du ralentissement d'affaires dans les usines du pays viennent du malaise qui existe dans les campagnes et des difficultés et frais de transport qui seraient atténués par la construction de tramways". Mais le tramway n'arrive qu'en 1898 et la situation de l'agriculture dont dépend évidemment la fonderie pour ses débouchés, est une situation de crise comme on l'a évoqué au chapitre IV. La modestie des "classes" paysannes du canton rendait sans doute cette situation encore pire. Aussi, au premier septembre 1895, "la Société Lévêque et Poulain est en liquidation (...). La faiblesse des prix est une des causes essentielles qui ont amené le mauvais résultat de l'exploitation dirigée par M.M. Poulain". Les frères étaient-ils des constructeurs de génie mais de mauvais gestionnaires ? C'est en tout cas l'impression que donne le compte-rendu du maire de Plélan.

Mais en 1896, "dans le but de donner du travail aux quelques ouvriers restés dans ce pays, le propriétaire en a confié gratuitement l'exploitation à un contremaître qui profite des bénéfices s'il y en a". 12 ouvriers travaillent donc toujours aux forges. Ils produisent des instruments agricoles divers depuis le prix de 25F à celui de 450F pour une machine à battre. Cet établissement vivote avec des ouvriers à temps partiel, 9 au 2ème semestre 1897. Le conseiller général et maire de Plélan Aubry qui répond à partir de cette année au

1903.

²⁴ "Thuau et fils : fondeurs, successeurs de M. J. Guy à Rennes. Fonte de fer pour la mécanique en général, pour les machines agricoles, (etc), bronze et tous métaux. Fournisseurs de l'artillerie de la marine et des compagnies de chemin de fer" ; *Dictionnaire biographique d'Ille-et-Vilaine*, collection "Les dictionnaires départementaux", Paris, éditeur Henri Jouve, 1895, 1ère édition, non paginé ; Guy est qualifié en 1879 dans le registre paimpontais pour l'inscription des livrets d'ouvriers de "fondeur aux forges" et ce jusqu'en 1883 (ACPA 2J3 B33).

²⁵ ACPI 3F14 B72, renseignement sur la situation du comice pour le ministre de l'agriculture, pour l'année 1894, par exemple.

questionnaire, éprouve alors le besoin de tirer un bilan : "l'usine de Paimpont, qui consistait autrefois en fonderie, atelier de construction, etc, et dont le personnel était de plusieurs centaines d'ouvriers, doit être rangé désormais parmi les ateliers ordinaires : par suite, et jusqu'à ce qu'elle ne redevienne en prospérité, elle ne saurait nécessiter utilement des rapports semestriels". Heureusement on lui en demande toujours et l'on sait ainsi que cette situation demeure stationnaire jusqu'au premier semestre 1900. Avec en moyenne 10 ouvriers l'atelier fabrique des machines à battre, des moulins à pommes, des coupe-racines, des tarares²⁶ mais la "pénurie" ou le "malaise" persistants ne rendent pas les affaires plus florissantes.

Au deuxième semestre 1900 a lieu un changement de directeur : M. Albert Edet venant des usines Chappée de Port-Brillet, loue les locaux pour relancer la production²⁷. Il dirige une vingtaine d'ouvriers et dès 1901 entreprend une amélioration de l'outillage. L'atelier se spécialise dans la refonte de fonte de récupération dans un cubilot et produit des chaudières, des engrenages, des vis de pressoir, des éléments de manège à chevaux de grande qualité, des aplatisseurs à grains, des coupe-joncs, des coupe-racines, des tuiles à galette, des fers à repasser, etc²⁸. La matière première est de la fonte en lingots et du coke venant de l'est de la France par tacot jusqu'aux forges. Ainsi les forges sont désormais indépendantes de l'exploitation de la forêt. Les questionnaires indiquent une situation "stationnaire" suite à ce changement de direction, mais ils se taisent malheureusement au premier semestre 1903. Une statistique industrielle de Paimpont de novembre 1903²⁹ relève seulement 5 employés pour Edet et également une scierie mécanique à la Fenderie (confère carte n°3) avec 3 hommes. L'établissement existe toujours à la veille de la guerre 14-18 mais dans quel état ?

* la mine de fer du début du XXème siècle

Parallèlement, la mine de fer de Paimpont, réduite au seul site dit aujourd'hui de l'étang bleu (voir carte n° 3), est remise en exploitation début XXème siècle par la société parisienne Monin-Pralon et compagnie. Le gérant est d'abord un certain M. Pangaud³⁰ puis en 1904 M. Charpentier, Lévêque restant propriétaire du fonds³¹. Elle emploierait alors 200 ouvriers³² contre un total de 93 en 1851, 12 en 1855, 80 en 1880³³. Son exploitation a pour résultat de polluer l'Aff ce qui provoque des récriminations jusqu'à La Gacilly. Le minerai traité était envoyé par tramway à Mauron puis sans doute vers St Malo³⁴. En 1904 toujours, la société sollicite l'autorisation d'implanter une laverie. L'autorisation est donnée et la laverie, ou laveuse, que l'on voit sur la carte suivante (n°9), complète les installations de la mine ; on y remarque aussi les rails qui desservait l'établissement :

²⁶ Tarare : appareil agricole qui sépare les grains de la balle, par ventilation.

²⁷ "Les forges de Paimpont ...", article cité, p.41.

²⁸ idem, à partir de témoignages oraux.

²⁹ ACPa 2F3 B15, statistique industrielle sur la commune de Paimpont, novembre 1903.

³⁰ En 1900 plusieurs mineurs et terrassiers employés par Pangaud, directeur du "minerai de Paimpont" prennent des livrets d'ouvriers ; ACPa 2J3 B33, registre pour l'inscription des livrets d'ouvriers (1879-1914).

³¹ Laurence Roux, *Les forges de Paimpont ...*, ouvrage cité, p.97.

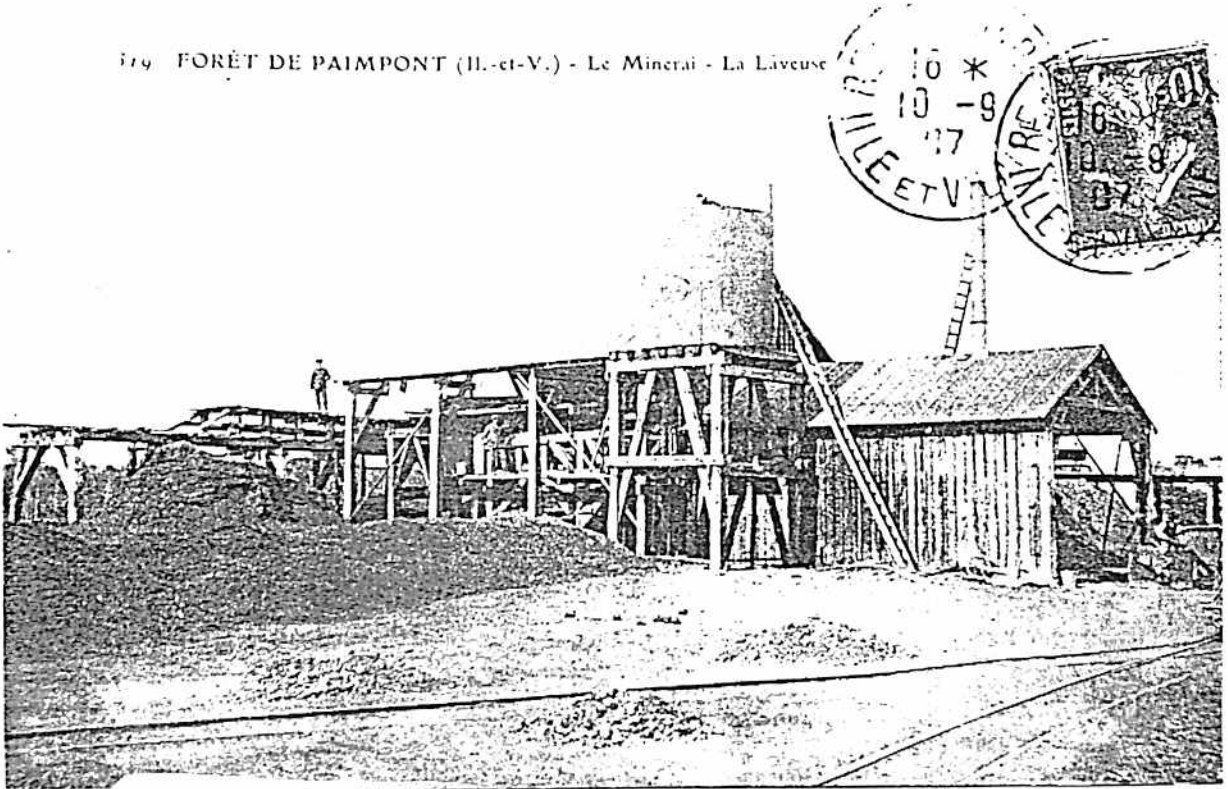
³² Le recensement de 1906 à Paimpont (ACPa 1F3 B99) indique seulement 8 mineurs ; la mine employait sans doute dans les communes avoisinantes et surtout les mineurs étaient certainement également agriculteurs ; en Haute-Loire autour de Brioude, les 2/3 des mineurs possédaient et cultivaient des terres ; Eugen Weber, *La fin des terroirs ...*, ouvrage cité, p. 311.

³³ Laurence Roux, *Les forges de Paimpont ...*, ouvrage cité, p.92.

³⁴ idem, p.97.

Carte postale n° 9 : La laveuse de la mine de Paimpont³⁵.

119 FORÊT DE PAIMPONT (Il.-et-V.) - Le Minéral - La Laveuse



Mais les pompes ne peuvent faire face à l'inondation de la mine qui finit par fermer, sans doute vers 1910³⁶.

Les conditions de travail devaient y être difficiles ; "souvent les ouvriers réclament une augmentation de salaire" constate le questionnaire sur la situation industrielle de la mine de fer de Paimpont au premier septembre 1903³⁷. En 1901, un ordre de service des mines de fer de Paimpont³⁸ fixe comme nouveaux horaires pour des journées de 10 heures de travail, 6H30 à 11H30 le matin, 12H30 à 17H30 le soir pour les adultes comme les moins de 18 ans. La semaine comportait en outre un congé le dimanche. Or la mine emploie au moins en 1901 un enfant de 13 ans³⁹. De plus "en 1902 à Paimpont les manoeuvres de la minière ne gagnent que 0.17F et 0.19F de l'heure" contre plus de 0.5F pour les ouvriers de la fonderie en 1894 comme on l'a vu. Cependant "leur demande d'un salaire de 0.25 F de l'heure apparaît démesurée au patron, un Parisien, d'autant plus que de nombreux candidats -petits fermiers ou

³⁵ "Les forges de Paimpont ...", article cité, p.32.

³⁶ idem, p.98.

³⁷ ACPa 2F3 B15, statistiques sur la situation industrielle de la commune de Paimpont en 1903.

³⁸ ACPa 2F4 B15, ordre de service des mines de fer de Paimpont en 1901.

³⁹ ACPa 2J3 B33, registre pour l'inscription des livrets d'ouvriers (1879-1914).

ouvriers agricoles- sont prêts à les remplacer". D'où l'échec d'une grève en mai 1902 desservie en outre par l'absence d'organisation syndicale⁴⁰.

Ces conflits reflètent en outre une situation économique difficile qui sera fatale à la mine de Paimpont. Finalement, seule la fonderie s'en sort, réussissant l'adaptation qui avait fait défaut aux forges grâce à des industriels tenaces et talentueux mais moyennant un phénoménal changement d'envergure bien résumé par le bilan du maire en 1897. Il constatait également que "presque tous les ouvriers de l'usine des forges (avaient) quitté le pays". L'évolution de la population paimpontaise laissait pressentir cet exode que les registres pour l'inscription des livrets d'ouvriers permettent de constater avec plus de précision.

b. un exode massif des Paimpontais

Un décret impérial du 30 avril 1853 serait à l'origine de ces livrets mais ils ont fait l'objet de toute une réglementation par la suite⁴¹. On dispose de 2 registres à Bréal, 3 à Plélan, un à Paimpont⁴². A priori, le fait de s'inscrire pour obtenir un livret semble dû à un départ de l'ouvrier concerné vers un autre emploi et un autre patron ; une case "destination" figure d'ailleurs toujours dans les registres. En outre, seuls les ouvriers proprement dits, c'est-à-dire de l'industrie, devraient être concernés. On s'aperçoit qu'il n'en est rien. D'une part, seul le registre de Paimpont fournit à peu près toutes les destinations de ses inscrits tandis que ceux de Plélan et de Bréal négligent de le faire à part quelques exceptions. En fait, la majorité de leurs inscriptions n'est pas due à des départs. L'inscription semble plutôt constituer une sorte de régularisation de la condition des travailleurs, régularisation souvent souhaitée par leurs parents, leurs patrons ou par eux-mêmes. En outre les ouvriers sont très loin de constituer la majorité des inscrits. La plupart des professions sont des professions artisanales et agricoles : nous avons affaire à des ouvriers ou apprentis artisans travaillant pour un artisan du coin (ou s'installant à leur compte) ou à des domestiques agricoles et journaliers surtout employés par des cultivateurs locaux. A Paimpont par exemple, de 1879 à 1902, sur 139 professions indiquées, 40 % ont trait à l'agriculture de près ou de loin. Gabriel Désert explique que l'accession des journaliers à la terre, en lien avec la multiplication des propriétaires-cultivateurs, fonda les domestiques agricoles, dont on demandait plus de travail pour le soin des plantes sarclées, à devenir plus exigeants sur le plan de leurs conditions de travail et leurs gages ; à cause de cette situation, de nombreux propriétaires réclamaient pour ces domestiques des livrets d'ouvriers⁴³. Mais à Paimpont et à Plélan nous rencontrons également des ouvriers des forges. Aussi, dans l'optique que nous nous sommes fixés ces livrets nous apportent 2 types de renseignements.

⁴⁰ Claude Geslin, *Le syndicalisme ouvrier en Bretagne ...*, ouvrage cité, p.33, 259 et 293.

⁴¹ ACBr 2J13 B34, registre pour l'inscription des livrets d'ouvriers du 3 octobre 1855.

⁴² ACBr 2J13 B34, registre bréalais pour l'inscription des livrets d'ouvriers de 1855 à 1888 ; ACBr 1R16 B99, en annexe d'un registre d'ouverture d'écoles libres, registre bréalais de 1850 à 1884 ;

ACPI 7F22 B241, registre plélanais de 1855 à 1868 ;

ACPI 7F22 B241, registre plélanais de 1868 à 1885 ;

ACPI 7F22 B241, registre plélanais de 1885 à 1897 ;

ACPa 2J3 B33, registre paimpontais de 1879 à 1914.

⁴³ Gabriel Désert, Maurice Agulhon, Robert Specklin, "Les campagnes à leur apogée (1852-1880)", deuxième partie de *Apogée et crise ...*, ouvrage cité, p.222-223.

Le premier concerne l'origine géographique des ouvriers des forges. 111 individus sur 721 inscrits sur les registres plélannais de 1855 à 1897 sont employés aux forges. La plupart sont des ouvriers spécialisés mais on note quelques cultivateurs, ce qui corrobore l'idée que peu d'ouvriers des forges n'étaient pas en même temps agriculteurs. Ainsi, si seulement 25 inscrits à Paimpont sur 174 de 1879 à 1902⁴⁴ sont effectivement indiqués comme étant des employés des forges ou des mines de Paimpont, on peut supposer que d'autres pouvaient y travailler au moins de temps en temps. Sur les 111 inscrits de Plélan, 6 viennent de Rennes, 6 du reste du département, 4 du Morbihan, un de Sarthe et un de Basse-Indre, forges de Loire-Atlantique. 16.2 % sont donc étrangers au canton d'où un certain rayonnement des forges dû sans doute à la nécessité d'une qualification pour travailler aux forges. Néanmoins le reste des inscrits vient du canton, en fait de Plélan surtout, et Paimpont. Le registre de Paimpont renforce ce dernier constat puisque sur les 25 ouvriers des forges reconnus de 1879 à 1902, 20 sont Paimpontais, 2 Plélannais, un d'Ille-et-Vilaine, un du Morbihan, un des Côtes-du-Nord. En somme, les forges recrutent, sans doute depuis longtemps, à Paimpont même et à Plélan, où a dû se constituer depuis l'origine des forges un réservoir appréciable de main d'oeuvre qualifiée, et à l'extérieur du canton, parfois jusque dans les pays étrangers comme on l'avait constaté dans le premier chapitre.

L'autre renseignement provient uniquement de Paimpont et concerne la destination des inscrits de son registre. Sur 432 inscrits entre le 11 juin 1879 et 1914, beaucoup indiquent leur destination et ce seul fait montre que nous avons affaire à des registres plus classiques où s'inscrivent des "ouvriers" qui ont pour but de changer d'horizon. Entre 1879 et 1901, 70 destinations sont précisées sur 141 noms soit 50 % environ. Rennes focalisent 27 de ces départs (soit 38.5 %) dont celui de 3 ouvriers aux forges chez Guy qui vont être employés chez le même Guy dans son atelier rennais. Peut-on parler de délocalisation de la main d'oeuvre à une époque où les forges ne vont pas bien ? Le reste de la Bretagne est concerné par 23 autres départs dont 7 pour le canton, 6 ne sortant pas de Paimpont, un "émigrant" à Plélan. Il s'agit simplement alors d'un changement de patron. Sur 7 autres départs vers l'Ille-et-Vilaine, 3 visent Dinan et un entrepreneur des voies ferrées qui y recrute en 1879 ; un ouvrier "aux forges et ailleurs" se donne comme destinations Rennes, Dinan, Vannes et Redon. En outre, 20 inscrits partent pour le reste de la France. 9 montent à Paris, 7 s'exilent en Normandie ; un autre part pour "Chateaubriant" en Mayenne et le dernier veut s'engager "dans la marine dans un des ports de France".

Il semble bien s'agir de migrations économiques (c'est-à-dire dues à la nécessité de trouver un emploi à cause d'une conjoncture économique difficile). Il n'est pas évident de les distinguer des migrations professionnelles (celles dues aux contraintes du métier). Cependant les individus qui quittent un métier assez spécialisé pour un lieu qui semble n'avoir rien à voir avec ce métier et leur commune d'origine, paraissent avoir été plus ou moins contraints à l'émigration. Dans ces conditions on peut dégager selon toute vraisemblance entre 50 et 55 départs pour raisons économiques de 1879 à 1901 soit une bonne partie des cas. Jusqu'en 1901 ces migrations trouvent en tout cas pour les 2/3 d'entre elles des débouchés dans les limites régionales.

L'année 1902 totalise 33 inscriptions contre 6 à 7 en moyenne auparavant et 27 d'entre elles sont associées à un départ⁴⁵. Cela témoigne d'une intensification nette de l'exode.

⁴⁴ Après 1902, les inscriptions se multiplient sur chaque page avec ratures et chevauchements et règne le désordre le plus complet ; on a donc relevé uniquement les destinations.

⁴⁵ De 1903 à 1914 il y aurait 22 inscriptions par an en moyenne, la plupart également associées à des départs.

Ces départs donnent une impression d'organisation massive ; on note le départ de 2 frères, d'un couple. En 1902, on retrouve l'une des destinations précédentes, le Bassin Parisien au sens actuel du terme, et particulièrement un département, l'Eure-et-Loire autour de Chartres, Dreux et la Beauce pour 23 départs sur 27. Deux autres visent Bernay dans l'Eure, un autre Paris, un autre Pontoise. C'est donc bien la région parisienne étendue à la Beauce qui est la plus touchée par cette vague d'immigration . Ensuite, de 1903 à 1914 les 258 départs concernent encore la plupart du temps la "Beauce" et "Chartres". Il s'agit de régions agricoles qui ont besoin de main d'oeuvre. En outre, les salaires des ouvriers agricoles y sont élevés (en Eure et Eure-et-Loire⁴⁶).

Il y a donc un net exode rural culminant au début du XXème siècle alors que les forges ne sont plus qu'un établissement industriel mineur ; elles ont libéré toute une main d'oeuvre constituée plus de cultivateurs, de domestiques, de bûcherons que d'ouvriers à proprement parler, cette main d'oeuvre allant se regrouper dans un foyer d'immigration rurale. Choleau signale d'ailleurs en 1907⁴⁷ qu'avec un certificat d'ouvrier agricole signé du maire de sa commune, on peut voyager gratuitement en train de la Bretagne à la Normandie ou à la Beauce pour s'y louer comme domestiques agricoles. Or le tramway traverse Paimpont et Plélan et les livrets de Paimpont témoignent de cette nécessité de l'exode qui, à la charnière entre les 2 siècles, vide une commune autrefois prospère .

B. Des industries liées à l'agriculture

a. la disparition des toiles rurales

C'est en effet une activité déjà moribonde que le textile dans le canton en 1850 et cela tracasse considérablement les autorités car cette activité a eu autrefois beaucoup d'importance dans l'économie des campagnes. Le préfet d'Ille-et-Vilaine demande en 1852 un rapport par canton sur la situation de la culture des plantes textiles, lin et chanvre, et sur leur utilisation par les agriculteurs pour le tissage des toiles. 5 maires du canton de Plélan se réunissent donc pour concocter ce rapport que nous citerons en entier⁴⁸ :

"Dans le canton de Plélan, le chanvre cultivé en petites quantités est employé à faire des cordages, pour les besoins de l'agriculture et en très minime partie en fabrication de toile de ménage.

La filasse de chanvre et de lin est filée entièrement dans le pays au Rouet, à la main, sans cela on ne saurait à quoi employer le loisir des vieilles femmes et des jeunes filles dans les longues soirées d'hiver.

Ce fil est employé en toile de ménage, mais loin d'exporter des toiles la quantité obtenue ne suffit pas aux besoins du canton.

La plupart des tisserands ne s'occupent de leurs métiers que dans la morte saison pour l'agriculture.

Bréal en compte	10
Maxent	30
Monterfil	4
Plélan	40
Paimpont	20

⁴⁶ Jean Choleau, *Condition des serviteurs ruraux bretons ...*, ouvrage cité, p.114-115.

⁴⁷ idem, p.32.

⁴⁸ Les maires de Bréal, Monterfil et Paimpont étaient absents ; ADIV 7M100, rapport du canton de Plélan du 14 décembre 1852.

St Péran	7
St Thurial	9
Treffendel	<u>15</u>
	135

Une partie de ces tisserands, le dixième environ, fabrique une étoffe mi laine et mi fil.

Ils n'ont pas d'ouvriers, travaillent seuls avec leur famille et peuvent fabriquer environ 80000 mètres de toile, comme le canton ne produit de filasse que pour en faire 56000, les tisserands sont obligés de prendre le surplus de fils au dehors du canton pour y compléter leur fabrication.

Le prix de façon du métier de toile est de 0.20F les laboureurs n'ont aucun bénéfice dans la culture du chanvre et du lin, c'est pourquoi M. le Maire de Maxent demande la prohibition complète des fils étrangers.

Le juge de paix"

La situation est on ne peut plus claire : dans le canton de Plélan comme d'ailleurs dans l'ensemble de la Bretagne, le textile se réduit au milieu du siècle à un artisanat domestique auquel la production cantonale ne suffit pas et qui n'a plus de rapports avec le commerce. En 1854 on précise encore que "le chanvre et le lin ne sont cultivés que pour le besoin des familles⁴⁹". Pourtant fin XVIIIème cette activité avait une toute autre importance à Paimpont au moins⁵⁰. Denis explique que certains villages⁵¹ étaient spécialisés dans le blanchiment des toiles à partir des fils de Mauron et Bécherel trempés dans du lait puis étendus sur l'herbe dans des parcs bien enclos réservés à cet effet ("les landiers aux toiles") pendant la saison des rosées du printemps et de l'automne ; on les lessivait ensuite avec un mélange d'eau et de charbon de bois et on les battait. En 1779, Paimpont blanchit 150 milliers de fils de toile largement exportés⁵². On y fabriquait aussi des mèches de chandelle⁵³ car "jusqu'aux années 1850, chaque maison avait sa boîte d'amadou, contenant une pierre à silex, une mèche (une fibre de chanvre) et une lime" pour allumer le feu dans la cheminée⁵⁴. Mais si "Paimpont a été longtemps renommé pour ses blanchisseries de fil et de toile (...) Maintenant il lutte péniblement contre le blanchiment par le chlore et les chlorures", déplore Ogée en 1853⁵⁵.

Les techniques restent en effet tout-à-fait traditionnelles. Outre le blanchiment des toiles, le chanvre des champs de chanvre ou chènevières, sans doute moissonnées par les femmes⁵⁶, est soumis par les cultivateurs au procédé du rouissage dans des "rouitoirs" privés ou publics⁵⁷ ; il consiste en une immersion sous des pierres en eau stagnante et surtout courante. Ces archaïsmes ne résistent pas à la modernisation des techniques évoquée par

⁴⁹ ACPI 5J14 B231, enquête sur l'état hygiénique du canton de Plélan en 1854.

⁵⁰ Michel Denis, "Grandeur et décadence ...", article cité, p.263.

⁵¹ Le village de Folle-Pensée selon Banéat, celui de Cannée selon Ogée ; Paul Banéat, *Le département d'Ille-et-Vilaine, Histoire . Archéologie . Monuments*, Rennes, librairie moderne Larcher, 1929, tome 3, p.42 ; Ogée et Marteville, *Dictionnaire historique et géographique ...*, ouvrage cité, 2ème édition, p.257-259.

⁵² Michel Denis, "Grandeur et décadence ...", article cité, p.263.

⁵³ Ogée et Marteville, *Dictionnaire historique et géographique...*, ouvrage cité, p.257-259.

⁵⁴ Eugen Weber, *La fin des terroirs ...*, ouvrage cité, p.246.

⁵⁵ Ogée et Marteville, *Dictionnaire historique et géographique ...*, ouvrage cité, 2ème édition, p.257-259.

⁵⁶ Paul Lebois, *Douze métiers ...*, ouvrage cité, p.230.

⁵⁷ ACPI 5J14 B231, enquête sur l'état hygiénique du canton de Plélan en 1854.

Ogée de même qu'à la concurrence du coton et l'arrivée des filasses bon marché de la Baltique⁵⁸. On a déjà constaté la disparition des tisserands. Les statistiques agricoles nous permettent de constater également la réduction des surfaces en plantes textiles.

De 97.5 hectares en 1852, les surfaces en chanvre et lin tombent à 20 hectares en 1910⁵⁹. En 1896⁶⁰, seules les communes de Maxent, Monterfil et Treffendel attestent encore de quelques hectares mais de 1898 à 1907 quelques cultivateurs de Bréal, Paimpont et Plélan déclarent des micro-parcelles de chanvre et de lin pour obtenir la prime "allouée par la loi du 9 avril 1898" pour cette culture en voie de disparition⁶¹. Finalement, en 1914, cette ancienne "industrie" vivote encore. Le lin couvre alors 9 hectares à St Thurial et un hectare à Paimpont en 1912 comme le chanvre⁶². Mais il en subsiste encore sans doute dans les autres communes en unités de quelques ares. Cependant, cette industrie et cette culture ont vécu et leur disparition porte une nouvelle brèche dans l'économie autarcique traditionnelle du canton.

b. le four à chaux de St Thurial

Dès 1856 est implanté dans la commune de St Thurial un four à chaux⁶³. Un gisement de calcaire-marbre y est signalé en 1852 par l'inspecteur des mines Durocher⁶⁴ : le gîte de "St Thurial, n'a fourni jusqu'à présent que de la castine⁶⁵ pour le haut-fourneau de Paimpont, mais si on élevait soit à St Thurial, soit en Plélan, ou en Paimpont, un four à chaux, ce serait une immense ressource pour toute cette contrée vu que les habitants sont obligés d'aller chercher la chaux nécessaire pour les constructions à une très grande distance et il leur est impossible de l'employer dans l'agriculture vu son prix élevé". L'implantation d'un four à chaux répond donc à des besoins au niveau du canton au moins et trouve sur place la matière première nécessaire à son fonctionnement.

La Société Auguste Ozon de la Verrerie du Mans, qui possède une ferme à St Thurial⁶⁶, forme le projet d'y ériger "un four à chaux, à feu continu au bois⁶⁷". L'enquête de commodo et incommodo ne donnant lieu à aucune contestation, le préfet publie le 30 avril

⁵⁸ Alexandre Broder, *L'économie française ...*, ouvrage cité, p.54.

⁵⁹ ADIV 6M955 (statistiques agricoles cantonales de 1852), ADIV 6M972 (statistiques agricoles cantonales de 1910).

⁶⁰ ADIV 6M968, statistiques agricoles du canton de Plélan.

⁶¹ ADIV 7M101, culture du chanvre et du lin de 1853 à 1907.

⁶² ACPa 3F7 B15, statistiques agricoles de Paimpont en 1912, ADIV E St Thurial 3F15 B2, statistiques agricoles de St Thurial en 1914.

⁶³ Mise à part la lettre de Durocher, tous les renseignements concernant le four à chaux sont tirés de Hervé Piel, "Le four à chaux", St Thurial, *St Thurial infos*, n°s 107 et 108, mars et avril 1990; on précisera ses sources au fur et à mesure.

⁶⁴ ADIV 7M133, lettre du 2 mars 1852 de l'inspecteur des mines Durocher au préfet au sujet de "l'attribution de 2000 F du ministère pour encourager les recherches et exploitations de calcaires propres à l'amendement des terres".

⁶⁵ Castine : pierre-calcaire que l'on mélange au minerai de fer pour en faciliter la fusion.

⁶⁶ Il s'agit de la ferme dite de la Motte, parcelle 805 du plan cadastral ; on peut raisonnablement supposer qu'elle ait été achetée pour l'occasion ; ADIV 5M265, établissements insalubres à St Thurial, lettre du 17 mars 1856 de M. Adolphe Toulon, fondé de pouvoir de la société en question, au préfet d'Ille-et-Vilaine sur l'implantation à cet endroit d'un four à chaux (voir annexe n° 24 page 45f).

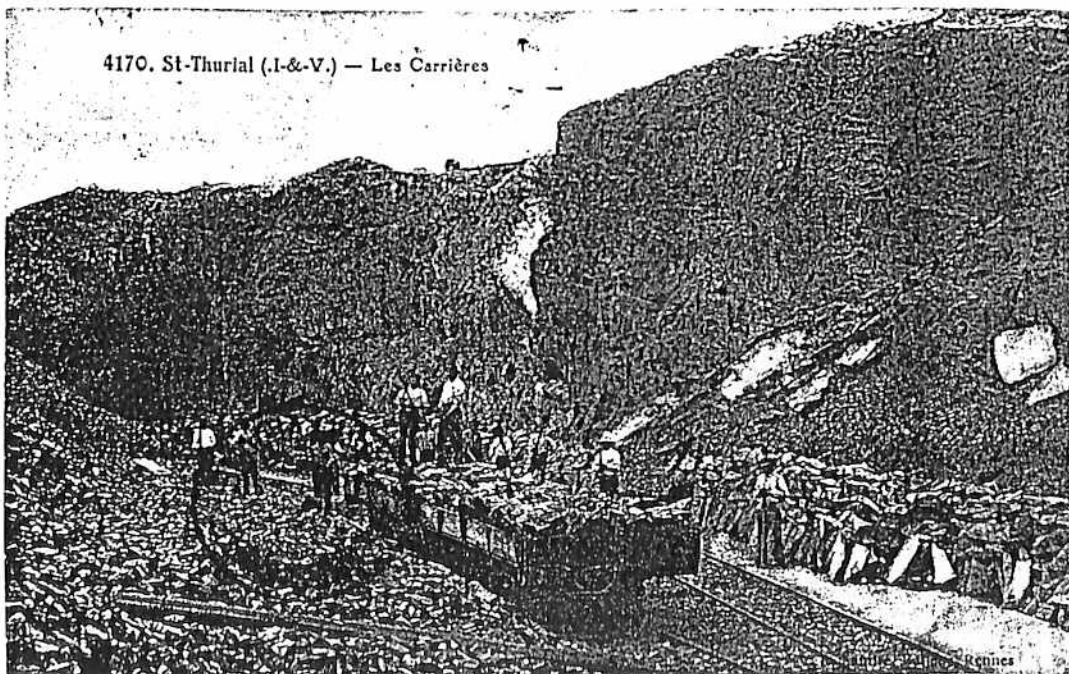
⁶⁷ idem.

1856 l'arrêté d'autorisation⁶⁸. Hervé Piel explique qu'"il s'agissait d'un four à calcination continue à courte flamme. On mélangeait la pierre calcaire grise avec le bois en couches alternatives (puis plus tard du coke). La chaux obtenue était retirée à la base en cours d'opération" (voir annexe n° 22 page 458). L'activité du four démarre dès l'automne.

On peut distinguer dès lors 2 grandes phases dans l'activité du four. La première et la plus longue est celle de la famille Toulon. Adolphe Toulon de la Société Ozon dirige en effet "l'extraction et la cuisson du calcaire ainsi que la gestion de ce commerce et s'installe à St Thurial dans une grande maison bourgeoise bâtie en 1858 au bout de l'ancien manoir de la Motte aux frais de sa société⁶⁹". Il est même élu maire de 1865 à 1870 puis de 1876 à 1880⁷⁰. Sa fille lui succède de 1880 à 1890⁷¹. Peu d'ouvriers sont alors employés au four à chaux ; en 1891 nous n'avions relevé qu'un unique chauffournier. Il semble que nombre de cultivateurs étaient embauchés de temps en temps au four ou à la carrière. D'ailleurs, selon les témoignages oraux, le four ne fonctionnait que de mars à novembre à cause de la destination essentiellement agricole de son produit. Des artisans, notamment forgerons étaient installés à la Motte car l'entreprise utilisait de nombreux outils⁷².

En 1893, l'affaire est vendue aux frères Jean-Marie et Pierre-Marie Dahyot, respectivement menuisier et marchand de tissus⁷³, et dont on a constaté dans les recensements qu'ils employaient 21 carriers (voir chapitre II). C'est sous leur direction que le four à chaux verrait l'apogée de son activité, de 1900 à 1914 essentiellement. En 1898, le chemin de fer passe par St Thurial, desservant le four et traversant les carrières, comme le montre la carte suivante où l'on aperçoit également une bonne dizaine d'ouvriers :

Carte postale n°10 : Les carrières de St Thurial⁷⁴.



⁶⁸ ADIV 5M265, établissements insalubres à St Thurial.

⁶⁹ Cadastres thurialais ; Hervé Piel, "Le four à chaux", article cité.

⁷⁰ ADIV E St Thurial 1K16 B6, liste des membres du conseil municipal (1860-1919).

⁷¹ ADIV 6M612, 6M613, recensements de St Thurial.

⁷² idem.

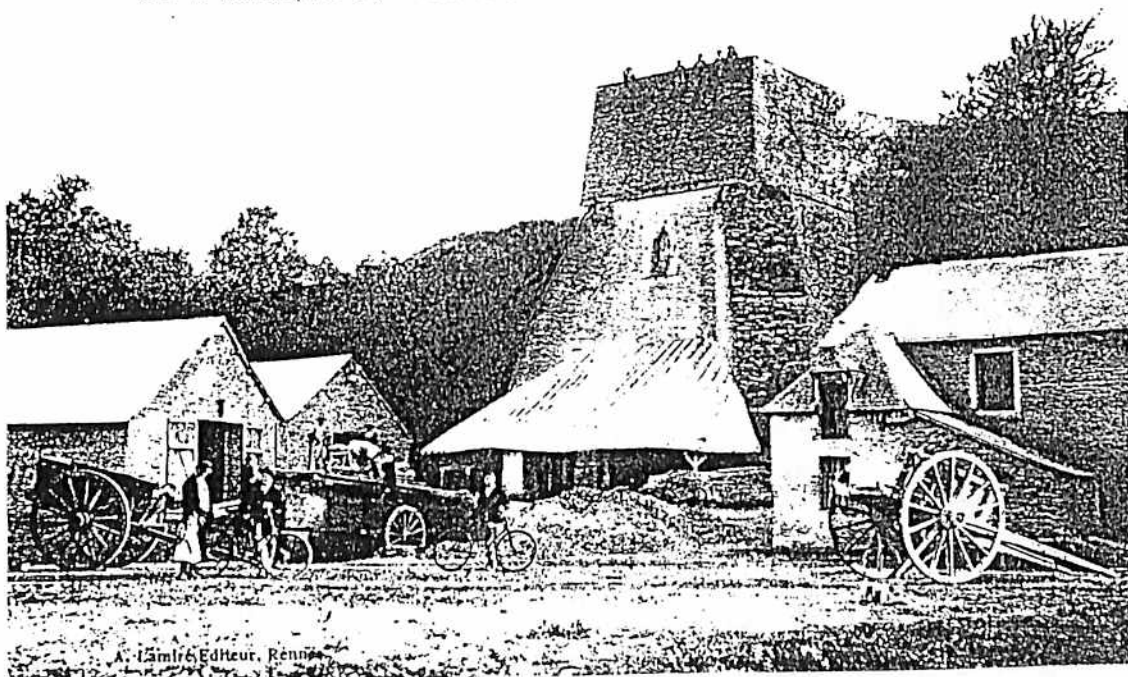
⁷³ Matrice cadastrale de St Thurial.

⁷⁴ Carte issue du fonds privé de M. Hervé Piel de St Thurial.

Un magasin s'ajoute en 1901 à l'ensemble des constructions qui entourent le four. Et surtout le nombre des ouvriers augmente et peut-être ils se spécialisent. Rappelons les 31 carriers du recensement de 1911⁷⁵. Selon des témoignages oraux, il semble que la chaux obtenue "servait principalement pour l'agriculture mais aussi pour les constructions et les enduits intérieurs des habitations. On venait en tombereaux de toutes les communes alentours, même de Plélan. Il fallait partir très tôt des fermes pour arriver les premiers à la tirée du four⁷⁶". Les charretiers emmenaient également de la chaux à la gare et remportaient du coke pour le four. La carte postale du four nous permet sans peine d'imaginer cette activité :

Carte postale n° 11 : Le four à chaux de St Thurial⁷⁷.

351. St-Thurial (I.-&-V.) — Les Fours à chaux



Il faudrait pouvoir quantifier l'importance de cette activité et le commerce réel auquel elle donnait lieu mais nul doute que la commune de St Thurial (si ce ne sont les campagnes environnantes) en ait beaucoup bénéficié. L'évolution de sa population est honorable sur la période (+ 6.1 %) et le bourg s'agrandit, notamment dans la partie nord de la rue principale⁷⁸.

⁷⁵ ADIV 6M613, recensement thurialais de 1911.

⁷⁶ Hervé Piel, "Le four à chaux", article cité.

⁷⁷ Carte issue du fonds privé de M. Hervé Piel de St Thurial.

⁷⁸ Cadastre thurialais.

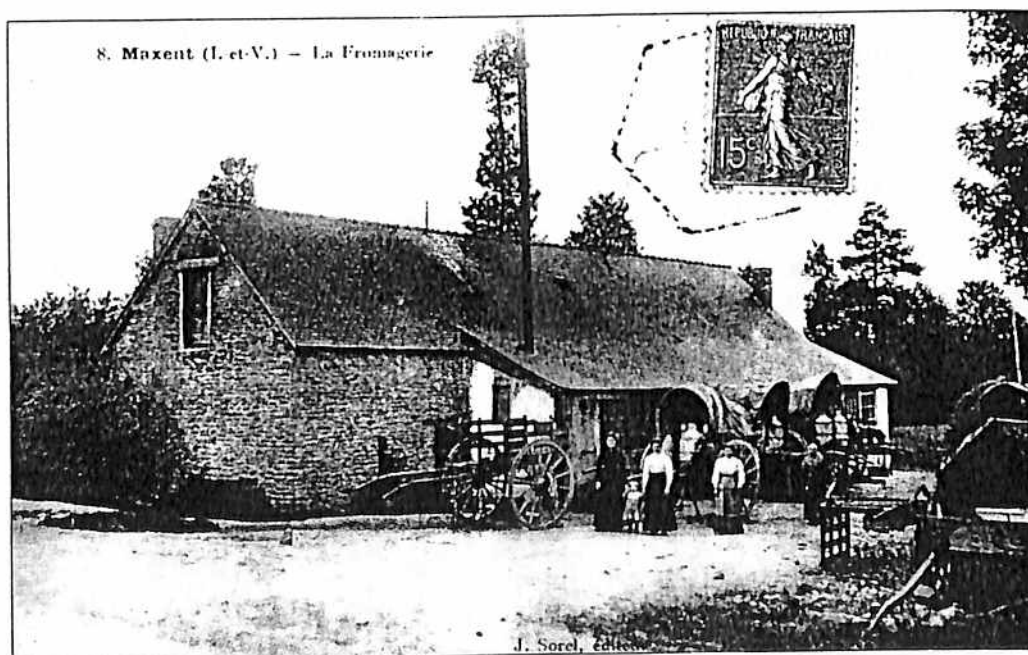
c. la fromagerie de Maxent

Une telle aubaine arrive plus tardivement à Maxent et avec visiblement moins d'impact dans une commune dont on a vu au fil de ce mémoire que c'était peut-être la commune la plus "arriérée" du canton, malgré sa taille et sa population respectables. A partir du témoignage de la fille cadette de l'industriel en question, Mme Odette Payen, Jacques Guillemot a reconstitué la brève histoire de la laiterie-fromagerie de Maxent⁷⁹.

Le recensement de 1911⁸⁰ indique 2 frères (décidément !) industriels, M.M. Marchet, 36 et 32 ans, natifs du Vanneau à 2 kilomètres à l'Ouest de Niort, dans les Deux-Sèvres, à la frontière avec la Vendée et la Charente. Le cadet, Félix, est marié à une femme de 29 ans de Sorigny en Indre-et-Loire, où son mari était directeur de laiterie. Ils ont donc 2 filles de 4 et 3 ans, nées à Sorigny, et 2 domestiques de Maxent et Treffendel. Félix Marchet se présente au noble M. du Halgouët avec une lettre de recommandation de son employeur, vraisemblablement en 1906⁸¹.

"En moins de 2 années le bâtiment de la laiterie-fromagerie sera construit et les machines installées⁸²". Il s'agit d'une construction somme toute modeste :

Carte postale n° 12 : La fromagerie de Maxent⁸³.



⁷⁹ Jacques Guillemot, "La laiterie-fromagerie et la distillerie-cidrerie", *Le Petit Maxentais*, n°9, juillet 1991, p.31-33.

⁸⁰ ADIV 6M316, recensement de 1911 de Maxent.

⁸¹ Jacques Guillemot, "La laiterie-fromagerie ...", article cité, p.31.

⁸² Jacques Guillemot, "La laiterie-fromagerie ...", article cité, p.32.

⁸³ Jacky Ealet, Sylvie Gruel, Lucien Gouneau, Guy Larcher, *Mémoire en Images ...*, ouvrage cité, p.109.

"C'est une innovation pour la commune qui, en ces années 1908-1910, accueille avec méfiance 'Mr MARCHET' et son 'idée bizarre' de vouloir collecter le lait pour en faire beurre et fromage. Pour les gens du pays il est un 'eurvenu', c'est-à-dire en langage plus académique, un étranger qui vient bousculer un peu leurs habitudes de travail. Les réticences des exploitants à vendre leur production laitière, si modeste soit-elle, fut certainement la cause de ce qui sera ressenti comme un échec par le jeune industriel.

Cependant les fermes de Mr DU HALGOUËT et quelques autres, à la Malois, Lemeheuc, La Clôture, L'Hermitage, montrèrent l'exemple et l'entreprise compta alors entre trois et quatre ouvriers.⁸⁴"

Au recensement de 1911⁸⁵ sont mentionnés 3 laitiers, deux de Maxent, un de Treffendel. "Ceux-ci parcouraient la campagne dans des voitures à cheval et bâchées dans lesquelles on remplissait des bidons de 100 litres⁸⁶" (on en voit plusieurs avec leurs bidons sur la carte postale).

"Il fallait que les laitiers soient de retour vers 15 heures afin de lancer les fabrications.

Le beurre produit était doux, conditionné en mottes de 10 kilos dans des paniers d'osier et portait l'appellation de 'beurre de la Vallée du Canut'.

Le petit lait était redonné aux producteurs pour élever les cochons. Plus tard l'entreprise se mit aussi à fabriquer des fromages.

Tous les 2 jours, on transportait la production de Maxent à la gare de Maure pour l'acheminer vers les halles de Paris et l'Est de la France. M. Ernest Cherey, cordonnier au bourg, fut un temps chargé d'assurer ce transport.

La laiterie fabriquait de la glace pour conserver les produits en attendant leur expédition et des médecins venaient même en chercher pour soulager leurs malades.

Les années se succédant, peut-être la méfiance des Maxentais à l'égard de cette industrie aurait-elle diminué ? mais la guerre de 1914-1918 devait lui porter un coup fatal⁸⁷.

L'entreprise semblait en effet être portée par un dynamisme de nature à convaincre les réticences des Maxentais. M. Marchet ne perd d'ailleurs pas courage puisqu'il construit avant même la première guerre mondiale une distillerie-cidrerie qui connaîtra un meilleur succès⁸⁸. Mais le poids de la tradition était fort. Quel était le résultat du commerce

⁸⁴ Jacques Guillemot, "La laiterie-fromagerie ...", article cité, p.32.

⁸⁵ ADIV 6M316, recensement de 1911 de Maxent.

⁸⁶ Guillemot Jacques, "La laiterie-fromagerie ...", ouvrage cité, p.32. idem.

⁸⁷ idem.

⁸⁸ Jacques Guillemot, "La laiterie-fromagerie ...", article cité, p.33.

de ce beurre ? Quelle était la santé économique de cette petite entreprise ? Finalement cette expérience industrielle mitigée montre à quel point le canton pouvait être tiraillé entre archaïsme et modernité.

L'industrialisation de l'Ille-et-Vilaine au XIXème siècle se fait notamment par le biais de nombreux petits établissements liés à l'agriculture : "beurreries, tanneries, fours à chaux, moulins et construction de machines agricoles⁸⁹". Le canton de Plélan est concerné par toutes ces activités sans exception, si l'on considère la fromagerie maxentaise pour l'équivalent d'une beurrerie. Cependant, le passé industriel du canton est plus riche encore avec les forges de la grande époque et l'activité textile, même si celle-ci n'a sans doute jamais eu l'importance de celle de la région de Vitré par exemple. L'impulsion donnée à ces activités est souvent venue d'étrangers au canton et les ouvriers eux-mêmes restaient à la base des cultivateurs. D'ailleurs l'orientation prise par ces industries en 1914 est nettement en lien avec les ressources et les débouchés agricoles, ce qui confirme la prégnance de l'agriculture dans ce monde rural.

⁸⁹ Claude Geslin, "La vie économique : un siècle de mutations douloureuses", chapitre 27 de *La Bretagne ...*, ouvrage cité, p.82.

CONCLUSION

Mise en perspective par rapport à une évolution générale de l'économie du XIXème siècle et particulièrement de l'économie rurale, cette étude montre un canton banal par certains aspects, original par d'autres. Les conditions naturelles de son développement sont incontestablement homogènes d'une commune à l'autre mais présentent cependant des différences suffisantes pour expliquer (en partie) l'économie particulière de telle ou telle commune. Le cas le plus évident est bien sûr celui de Paimpont dont les ressources propres expliquent la présence des forges et conditionnent une agriculture où les ovins gardent une large part tandis que le terroir céréalière est marqué par le poids écrasant de la forêt. Ailleurs, des nuances parfois importantes dans telle ou telle évolution ne sont pas toujours dues au "déterminisme" naturel mais nous incitent bon gré mal gré à esquisser une sorte de typologie des dynamismes particuliers.

A ce jeu le chef-lieu règne en maître, se situant notamment à la pointe du progrès agricole tant pour la culture que pour l'élevage. On a évoqué de nombreux facteurs expliquant cette prépondérance, dont le moindre n'est pas la direction administrative de Plélan. Outre les activités particulières et le poids démographique que cette direction suscite, elle engendre aussi l'omniprésence du chef-lieu dans les sources. Le chef-lieu de canton centralise en effet les réponses qu'il faut fournir à tous les recensements, statistiques et autres états des lieux économiques qui foisonnent au XIXème siècle. Il est le premier avisé de ces questionnaires, il développe une administration compétente pour les remplir correctement, donne souvent son propre et unique point de vue. Rares sont les chiffres qui manquent pour Plélan quand le silence est plus souvent la règle pour les petites communes débordées et sans doute relativement indifférentes à toute cette paperasserie. Les autorités plélanaises sont nettement plus participantes que les autres de la centralisation administrative qui ne cesse de se renforcer. De plus, beaucoup d'organismes cantonaux sont logiquement basés à Plélan, en premier lieu desquels le comice, qui a sans doute plus d'influence dans le chef-lieu qu'alentour. Aussi, l'autorité plélanaise dans bien des domaines est largement la conséquence de sa position de chef-lieu et est ainsi certainement factice dans une certaine mesure.

Plélan est également la seule commune du canton qui semble prendre part à l'activité des forges en dehors de Paimpont. Il n'est guère évident de mesurer l'impact des forges en termes de dynamisme sur le reste du canton. On a constaté simplement que la zone de recrutement de ces forges ne dépassait guère Paimpont et Plélan et s'étendait largement en dehors du canton (dans des communes limitrophes de celui-ci notamment, aussi bien en Ille-et-Vilaine que dans le Morbihan). Il nous manque l'évolution du machinisme dans les 20 dernières années du XIXème siècle et au début du XXème siècle pour constater ou non les répercussions sur une éventuelle modernisation de l'agriculture de l'activité de construction de machines agricoles dans laquelle se sont reconverties les forges à cette époque, mais les statistiques industrielles semblent indiquer que les agriculteurs n'avaient pas les moyens d'accéder à ses produits.

Globalement d'ailleurs, et sans que les évolutions en cours ne modifient profondément cette situation, le canton semble être un canton rural modeste, même s'il n'est pas misérable, surtout à travers une paysannerie qui n'a guère les moyens d'être progressiste

dans ses pratiques culturelles et ses liens avec le commerce et les échanges en général. Si progrès il y a, c'est surtout visiblement à l'initiative d'étrangers au canton, géographiquement ou culturellement, patrons de petites entreprises ancêtres de notre industrie agro-alimentaire, techniciens et mécaniciens de génie, notables passionnés d'"agronomie". Ils sont les agents d'évolutions beaucoup plus générales, ouvrant des brèches dans les frontières diverses, incitant à l'efficacité et au profit, diffusant des modes de consommation stéréotypés suscitant l'émulation, l'individualisme mais aussi de nouvelles formes d'entraide. Dans le canton comme partout ailleurs, cela se traduit par un effritement de la dispersion du peuplement, par une mobilité un peu plus importante, par l'ouverture d'horizons nouveaux, vers les villes notamment, pas toujours dans des conditions agréables (si l'on songe à l'exode rural). Les activités traditionnelles d'une communauté qui se suffisait presque à elle-même déclinent, ou disparaissent, remplacées par une administration de plus en plus présente, par l'école, par le commerce et le confort. Les terres en proie aux friches plus ou moins permanentes reculent, cédant la place à des plantes nouvelles qui modifient les pratiques du manger et contribuent au développement de l'élevage, secteur pionnier d'une agriculture qui ne peut plus vivre enfermée sur elle-même. Le chemin de fer apporte les modes et les débouchés de la ville, les foires incitent à des échanges plus approfondis. Enfin l'industrie rurale se meurt, faute d'une adaptation que réussissent de petites entreprises moins ambitieuses que les grandes mais tout aussi dynamiques.

Sans disposer d'atouts exceptionnels ni souffrir d'arriération particulièrement profonde, le canton de Plélan-Le-Grand, avec ses particularités, a traversé ce XIX^{ème} siècle de mutations comme beaucoup d'autres cantons ruraux français. Les évolutions ne sont pas spectaculaires, on peut même se demander dans quelle mesure elles ont été perçues par la majorité de la population. Elles n'ont sans doute rien à voir avec celles qui ont suivi, renversant complètement la situation de chaque commune au point que Paimpont se trouve maintenant réduit à une petite commune au rayonnement touristique salvateur, tandis que le chef-lieu s'étiole, devancé désormais par Bréal qui profite de façon beaucoup plus marquée de la proximité de Rennes.

Ce renversement était cependant en germes dans l'homogénéisation que connaît le canton à notre période. Vidé de sa substance vitale par le dépérissement des forges qui focalisait encore début XIX^{ème} toute l'activité de la commune, Paimpont tend en effet à s'aligner sur le modèle économique des autres communes où l'agriculture est très dominante et commande la plupart des activités et leurs évolutions. Le chef-lieu lui-même, vit ses plus grands "succès" dans son agriculture, à laquelle son commerce reste très lié tandis que l'affirmation de son poids administratif touche à son maximum puisque, dans le cadre d'un chef-lieu de canton au moins, la tendance à la centralisation n'ira guère plus avant. Par contre, Bréal, profitant de sa population importante et des contacts privilégiés qu'il entretient avec la capitale bretonne, présente au moins une agriculture importante, centrée sur la production céréalière, l'élevage des porcins et le commerce du cidre¹, à défaut d'être à la pointe du progrès. Aussi le bicéphalisme qui a peut-être tiré le canton en avant au milieu du XIX^{ème} siècle, a fait place à la veille de la seconde guerre mondiale à une cohérence plus grande.

C'est bien sûr la situation particulière de chaque commune qu'il faudrait pouvoir évoquer, d'autant qu'elles n'ont pas toutes la chance de recevoir le dynamisme d'un four à chaux ou d'une fromagerie. Ces deux petites industries rurales témoignent que dans chaque commune du canton, le pire peut voisiner avec le meilleur. Mais en fin de compte on constate

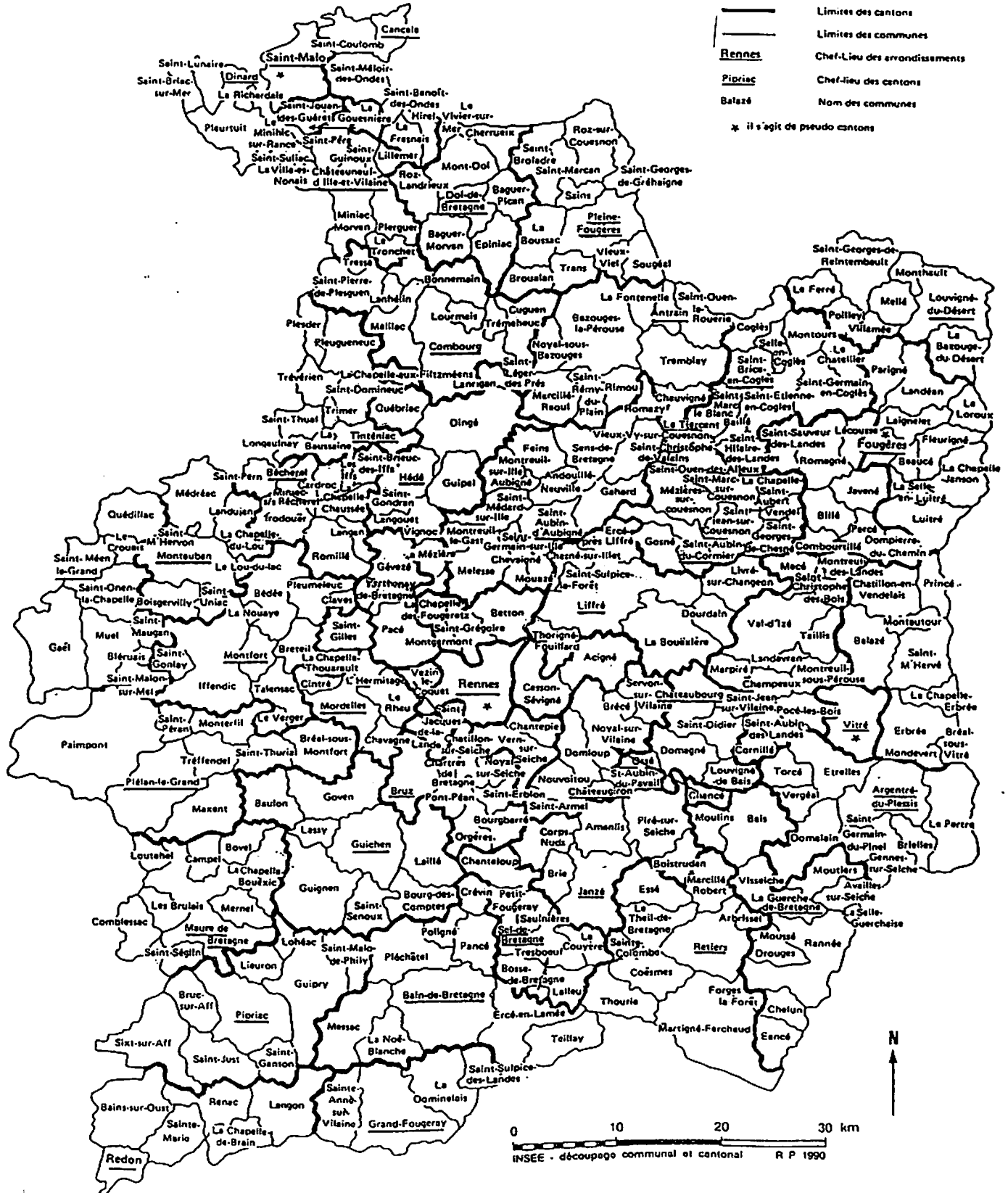
¹Ce commerce du cidre est malheureusement bien plus attesté par les témoignages oraux, parcellaires, que par les sources, surtout les statistiques agricoles.

que ces communes participent de la même réalité économique de base. Elles disposent d'un potentiel agricole intéressant, divers, attracteur même pour toutes sortes d'innovations liées notamment à l'agriculture.

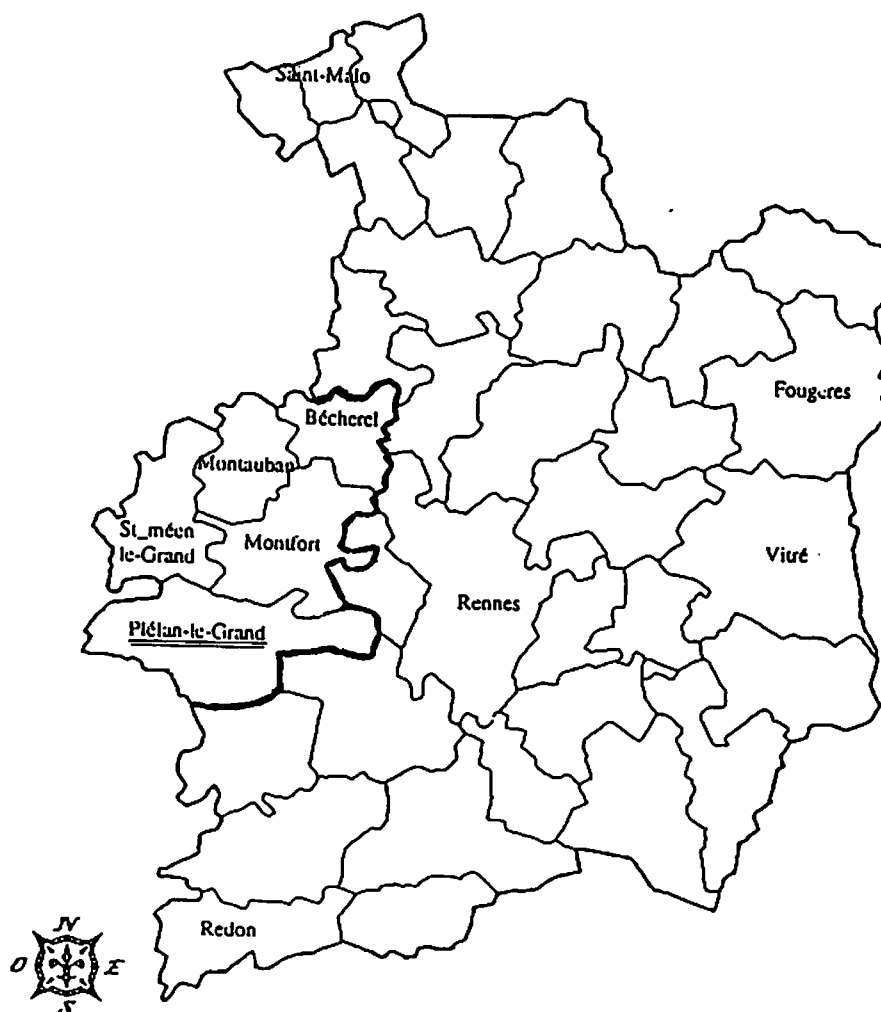
Beaucoup de choses restent à dire sur ce canton et chacune de ses communes, sur ses organisations diverses comme par exemple le comice, dont on est loin d'avoir mis à profit tout le fonds documentaire, sur chacune des industries citées, au niveau de leur envergure, du commerce auquel elle donnait lieu, etc. Les forges elles-mêmes n'ont pas livré tous leurs secrets, grâce notamment à des archives privées importantes. La passion aidant, on avancera dans la découverte de cette histoire ancienne et proche à la fois.

ANNEXES

Annexe n° 1 : Carte de l'Ille-et-Vilaine par commune et par canton.

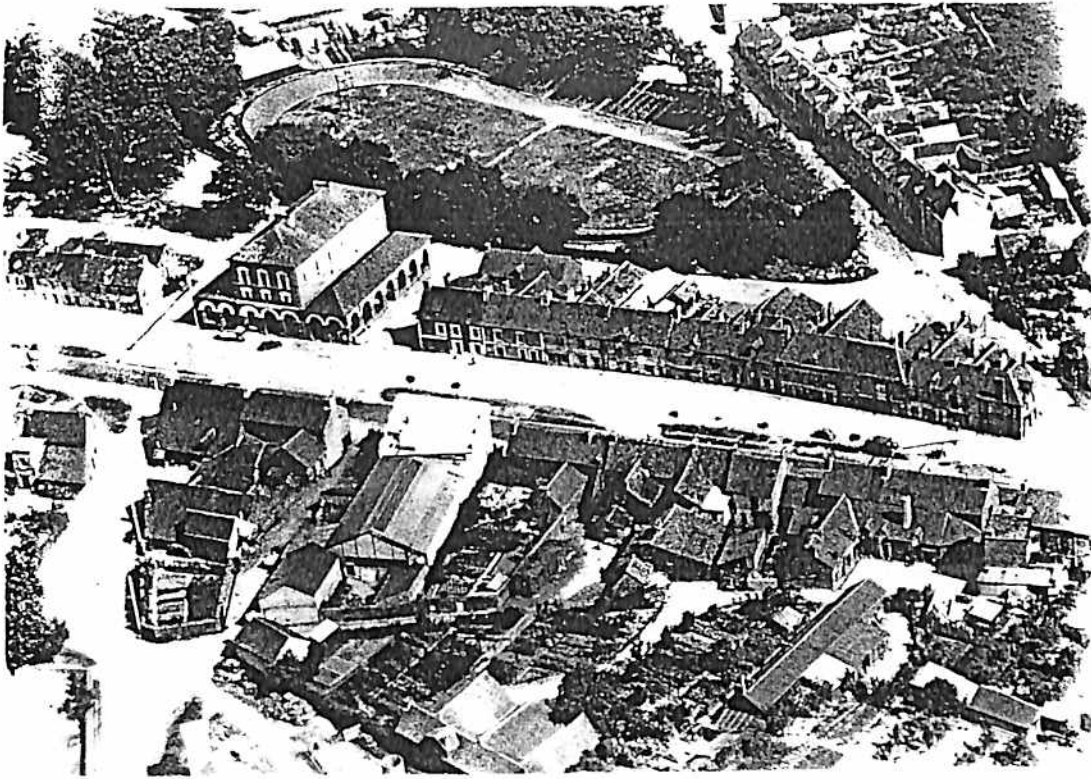


Annexe n° 2 : Carte de l'Ille-et-Vilaine avec l'arrondissement de Montfort et ses cantons.⁰

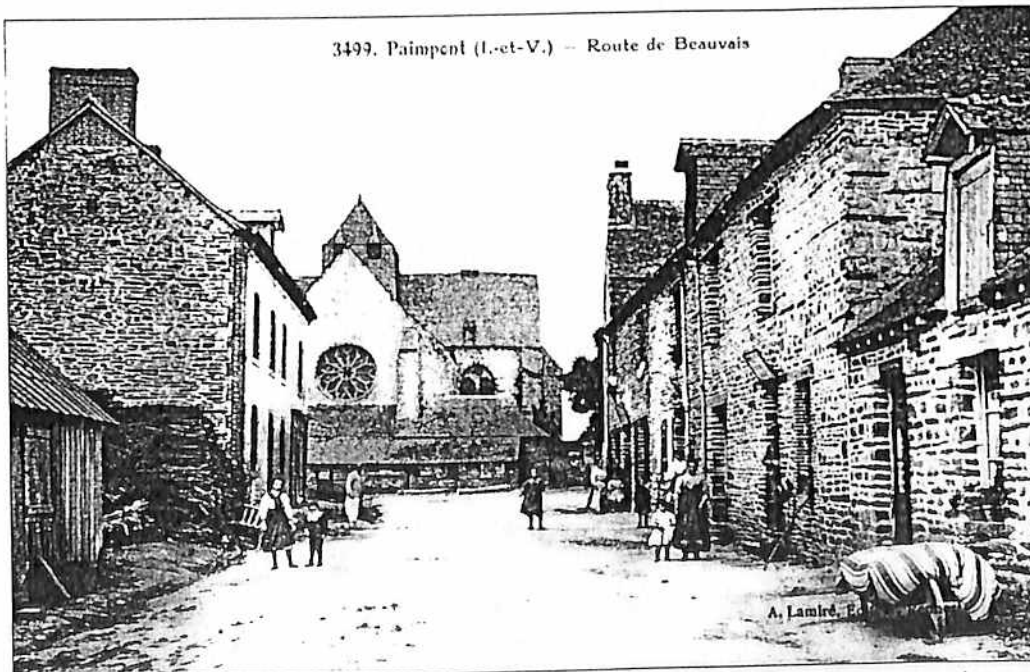


⁰ Tiré de *Fonctionnement, compétences, actions ...*, document cité.

Annexe n° 3 : Le remodelage du bourg de Plélan au XIXème siècle.¹



Annexe n° 4 : Le bourg de Paimpont, route de Beauvais.²



A quelques pas de l'église, sur la route qui mène au village de Beauvais, se trouvaient plusieurs commerces : le débit de tabac et le boulanger dont on aperçoit les réserves de fagots...

¹ Tiré de Jean-Yves Veillard, "Les vies culturelles", chapitre 29 de *La Bretagne ...*, ouvrage cité, p.147.

² Jacky Ealet, Sylvie Gruel, Lucien Gouneau, Guy Larcher, *Mémoire en images...*, ouvrage cité, p.147 ; le commentaire est également repris à ces auteurs.

Annexe n° 5 : Le bourg de Bréal.³

On voit à l'arrière-plan le clocher si particulier de Bréal, dénommé alentour le "phare" ; on distingue devant l'église ce qui semble être des tentes de foire (les halles se trouvaient à droite derrière l'enfilade de maisons et devant l'église) ; les maisons sont en pierres de schiste rouge et la première à droite semble celle d'un tonnelier ou d'un cerclier.



Annexe n° 6 : Le bourg de St Thurial.⁴

On découvre le site superbe du bourg de St Thurial, surplombant un étang dans un écrin de landes.

569. St-Thurial (I.-&-V.) — Vue du Bourg et de l'Étang

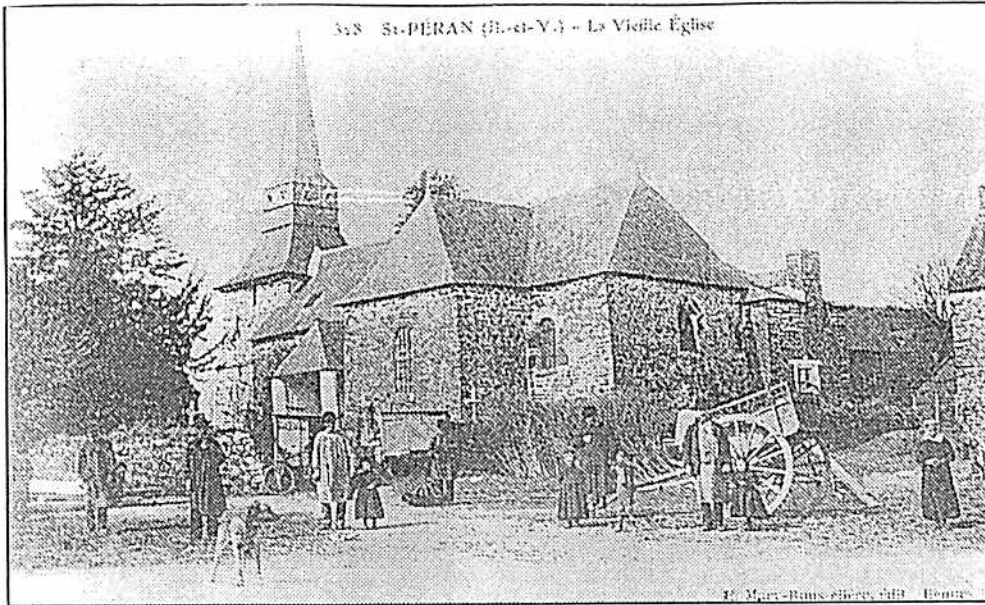


³ Carte issue du fonds privé de M. Michel Bohuon de Bréal.

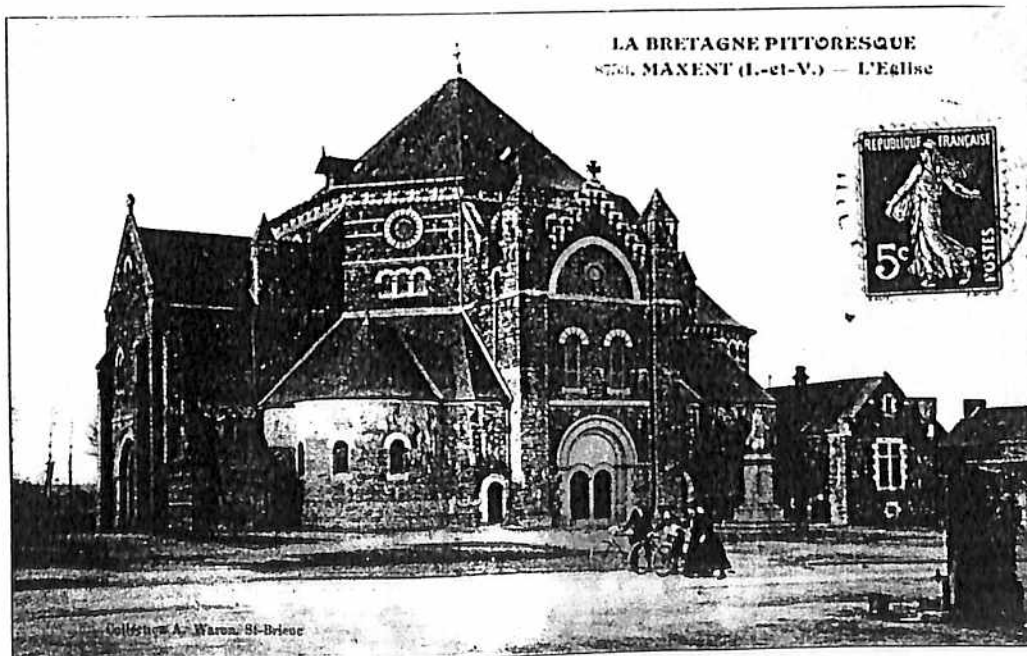
⁴ Carte issue du fonds privé de M. Hervé Piel de St Thurial.

Annexe n° 7 : Le bourg de St Péran.⁵

Voici l'église trapue du petit bourg commerçant de St Péran, avec au premier plan une charrette, qui devait constituer le principal moyen de transport des cultivateurs à l'époque.



Annexe n° 8 : Le bourg de Maxent.⁶



⁵ Tiré de Jacques Charpy, Eric Joret, *Guide des archives d'Ille-et-Vilaine*, ouvrage cité, tome2, p.436.

⁶ Jacky Ealet, Sylvie Gruel, Lucien Gouneau, Guy Larcher, *Mémoire en images...*, ouvrage cité, p.120.

Annexe n° 9 : Tableaux par commune et par année (états nominatifs de recensement de 1851 -1846 pour Paimpont, 1891 et 1911), des chiffres bruts de population active et inactive par secteur et par sexe (sauf pour les enfants).

Le total des Inactifs est celui de la colonne et pas celui de la ligne.

On a précisé dans la case "domestiques" ceux qui n'étaient pas des domestiques agricoles ("dt 2" = dont 2 domestiques non agricoles) ; le total des actifs agricoles ne les prend ainsi pas en compte.

Se reporter au chapitre II pour le cas des femmes "ménagères" ou "néant".

Bréal 1851

	hommes	femmes mariées	femmes seules	femmes	total
Mendiants	2	1	7	8	10
Rentiers, retraités	11	1	9	10	21
Enfants à charge					871
Sans profession		3	1	4	4
Néant ou illisible	23		30	30	53
INACTIFS	36	5	47	52	959
Agriculteurs	386	65 +280*	96	376	827
Domestiques	121(dt2)	2	153 (dt6)	155	277
Actifs agricoles	507	282	243	525	1031
Artisanat Commerce Industrie	111	10	18	28	139
Professions libérales	4				4
Professions administratives	8		4	4	12
ACTIFS	631	357	271	628	1259
TOTAL					2218

*Il s'agit de 280 femmes ménagères

Bréal 1891

	hommes	femmes mariées	femmes seules	femmes	total
Mendiants	1		2	2	3
Rentiers et retraités	16	6	22	28	44
Enfants à charge					894
Sans profession	2	7	2	9	11
Néant ou illisible	8	18	13	31	39
INACTIFS	27	31	39	70	991
Agriculteurs	350	240	110	350	700
Domestiques	179(dt6)		121(dt6)	121	300
Actifs agricoles	523	240	225	465	988
Artisanat Commerce Industrie	135	40	41	81	216
Professions libérales	5				5
Professions administratives	12	1	4	5	17
ACTIFS	681	321(dt40m*)	279(dt3m*)	600(dt43m)	1281
TOTAL					2272

*On a rajouté au total des actives le nombre de ménagères considérées comme actives (voir chapitre II)

Bréal 1911

	hommes	femmes mariées	femmes seules	femmes	total
Mendiants					
Rentiers et retraités	10	4	12	16	26
Enfants à charge					612
Sans profession	6	5	19	24	30
Néant ou illisible			7	7	7
INACTIFS	16	9	38	47	675
Agriculteurs	431	264	166	430	861
Domestiques	169(dt11)		125(dt33)	125(dt33)	294
Actifs agricoles	589	264	258	522	1111
Artisanat Commerce Industrie	141	44	27	71	212
Professions libérales	2				2
Professions administratives	12		5	5	17
ACTIFS	755	348(dt40m*)	339(dt16m*)	687(dt56m)	1442
TOTAL					2117

*On a rajouté au total des actives le nombre de ménagères considérées comme actives (voir chapitre II)

Maxent 1851

	hommes	femmes mariées	femmes seules	femmes	total
Mendiants	2		5	5	7
Rentiers et retraités	2	2	2	4	6
Enfants à charge					282
Sans profession	3	2	2	4	7
Néant ou illisible	4	4		4	8
INACTIFS	11	8	9	17	310
Agriculteurs	540	297	356	653	1193
Domestiques	54(dt 3)		49(dt4)	49	103
Actifs agricoles	591	297	401	698	1289
Artisanat Commerce Industrie	139	8	20	28	167
Professions libérales			2	2	2
Professions administratives	5				5
ACTIFS	738	305	427	732	1470
TOTAL					1780

Maxent 1891

	hommes	femmes mariées	femmes seules	femmes	total
Mendiants					
Rentiers et retraités	4				4
Enfants à charge					681
Sans profession	8	6	35	41	49
Néant ou illisible		5	5	10	10
INACTIFS	12	11	40	51	744
Agriculteurs	570	25 +285m*	143 +122m*	575	1145
Domestiques	74(dt2)		57	57	131
Actifs agricoles	642	310	322	632	1274
Artisanat Commerce Industrie	77	14	14	28	105
Professions libérales	1				1
Professions administratives	8		4	4	12
ACTIFS	730	324	340	664	1394
TOTAL					2138

*Il s'agit de 285 et 122 femmes ménagères

Maxent 1911

	hommes	femmes mariées	femmes seules	femmes	total
Mendiants					
Rentiers et retraités					
Enfants à charge					634
Sans profession	10	20	33	53	63
Néant ou illisible	7		23	23	30
INACTIFS	17	20	56	76	727
Agriculteurs	574	323	209	532	1106
Domestiques	57(dt5)	1(dt1)	50(dt2)	51	108
Actifs agricoles	626	323	257	580	1206
Artisanat Commerce Industrie	73	28	19	47	120
Professions libérales					
Professions administratives	12		5	5	17
ACTIFS	716	352	283	635	1351
TOTAL					2078

Monterfil 1851

	hommes	femmes mariées	femmes seules	femmes	total
Mendiants	4		3	3	7
Rentiers et retraités	2	2	7	9	11
Enfants à charge					310
Sans profession	2	7		7	9
Néant ou illisible	2	1	2	3	5
INACTIFS	10	10	12	22	337
Agriculteurs	177	121	83	204	381
Domestiques	36(dt1)		57(dt1)	57	93
Actifs agricoles	212	121	139	260	472
Artisanat Commerce Industrie	35	4	10	14	49
Professions libérales					
Professions administratives	4		1	1	5
ACTIFS	252	125	151	276	528
TOTAL					870

Monterfil 1891

	hommes	femmes mariées	femmes seules	femmes	total
Mendiants			1	1	1
Rentiers et retraités	1				1
Enfants à charge					269
Sans profession	1	1	7	8	9
Néant ou illisible	1				1
INACTIFS	3	1	8	9	281
Agriculteurs	244	107	138	245	489
Domestiques	47(dt2)		60(dt1)	60	107
Actifs agricoles	288	107	187	294	582
Artisanat Commerce Industrie	26	1	9	10	36
Professions libérales					
Professions administratives	4		3	3	7
ACTIFS	321	128(dt20m*)	214(dt4m*)	342(dt24m)	663
TOTAL					944

*Il s'agit de 20 et 4 femmes ménagères

Monterfil 1911

	hommes	femmes mariées	femmes seules	femmes	total
Mendiants					
Rentiers et retraités	2		2	2	4
Enfants à charge					280
Sans profession	11	5	30	35	46
Néant ou illisible	19	10		11	29
INACTIFS	32	15	32	48	359
Agriculteurs	186	81	39	120	306
Domestiques	33(dt1)		33(dt11)	33	66
Actifs agricoles	218	81	61	142	360
Artisanat Commerce Industrie	34	8	12	20	54
Professions libérales					
Professions administratives					
ACTIFS	7				7
TOTAL	260	143(dt54m*)	98(dt14m*)	241(dt68m)	501

*Il s'agit de 54 et 14 femmes ménagères

860

Paimpont 1846

	hommes	femmes mariées	femmes seules	femmes	total
Mendiants	2		4	4	6
Rentiers-et-retraités	21		4	4	25
Enfants à charge					1799
Sans profession					
Néant ou illisible	43	23	11	34	77
INACTIFS	66	23	19	42	1907
Agriculteurs	336		5	5	341
Domestiques	66(dt1)		142	142	208
Actifs agricoles	401		147	147	548
Artisanat Commerce Industrie	327		16	16	343
Professions libérales	2				2
Professions administratives	9		6	6	15
ACTIFS	740	556rien*	282(dt113rien*)	938(dt669r)	1678
TOTAL					3585

*Il s'agit de 556 et 113 femmes qualifiées de "néant"

Paimpont 1891

	hommes	femmes mariées	femmes seules	femmes	total
Mendiants	2	1		1	3
Rentiers et retraités	29	3	27	30	59
Enfants à charge					1111
Sans profession	11	4	13	17	28
Néant ou illisible	19	2	13	15	34
INACTIFS	61	10	53	63	1235
Agriculteurs	555	59	177	236	791
Domestiques	59(dt6)		87	87	146
Actifs agricoles	608	59	264	323	931
Artisanat Commerce Industrie	301	4	39	43	344
Professions libérales	2				2
Professions administratives	32		12	12	44
ACTIFS	947	507(dt444m*)	432(dt121m*)	939(dt565r)	1892
TOTAL					3127

*Il s'agit de 444 et 121 femmes ménagères

Paimpont 1911

	hommes	femmes mariées	femmes seules	femmes	total
Mendiants					
Rentiers et retraités	1				1
Enfants à charge					881
Sans profession	28	92	57	149	177
Néant ou illisible	9	9	11	20	29
INACTIFS	38	101	68	169	1088
Agriculteurs	669	383	202	585	1254
Domestiques	84(dt7)	4(dt4)	69(dt8)	73	157
Actifs agricoles	746	383	263	643	1385
Artisanat Commerce Industrie	164	48	56	104	268
Professions libérales	1				1
Professions administratives	38	3	8	11	49
ACTIFS	956	449(dt11m*)	335	784(dt11m)	1740
TOTAL					2828

*Il s'agit de 11 femmes ménagères

Plélan 1851

	hommes	femmes mariées	femmes seules	femmes	total
Mendiants	5	1	4	5	10
Rentiers et retraités	23	13	28	41	64
Enfants à charge					1586
Sans profession		7	5	12	12
Néant ou illisible	33	18	40	58	91
INACTIFS	61	39	77	116	1763
Agriculteurs	424	459	146	605	1029
Domestiques	99(dt16)	2(dt2)	143(dt5)	145	244
Actifs agricoles	507	459	284	740	1246
Artisanat Commerce Industrie	338	89	35	124	462
Professions libérales	4	1	1	2	6
Professions administratives	36	1	2	3	39
ACTIFS	901	559(dt7m*)	332(dt5m*)	892(dt12m)	1792
TOTAL					3555

*Il s'agit de 7 et 5 femmes ménagères

Plélan 1891

	hommes	femmes mariées	femmes seules	femmes	total
Mendiants	2		2	2	4
Rentiers et retraités	23	3	21	24	47
Enfants à charge					1630
Sans profession	11	5	19	24	35
Néant ou illisible	29	4	5		38
INACTIFS	65	12	47	50	1754
Agriculteurs	441	33	104	137	578
Domestiques	113(dt4)		128	128	241
Actifs agricoles	550	33	232	265	815
Artisanat Commerce Industrie	249	29	53	82	331
Professions libérales	7	1		1	8
Professions administratives	41		13	13	54
ACTIFS	851	599(dt534rien*)	353(dt43rien*)	952(dt577r)	1803
TOTAL					3557

*Il s'agit de 534 et 43 femmes qualifiées de "néant"

Plélan 1911

	hommes	femmes mariées	femmes seules	femmes	total
Mendiants					
Rentiers et retraités	5		2	2	7
Enfants à charge					1132
Sans profession	50	180	107	287	337
Néant ou illisible	1	4	5	9	10
INACTIFS	56	184	114	298	1486
Agriculteurs	700	396	231	627	1327
Domestiques	145(dt14)		123(dt17)	123	268
Actifs agricoles	831	396	337	733	1564
Artisanat Commerce Industrie	259	57	63	120	379
Professions libérales	12				12
Professions administratives	50	1	11	12	62
ACTIFS	1166	454	428	882	2048
TOTAL					3534

1020
413
9
62

St Péran 1851

	hommes	femmes mariées	femmes seules	femmes	total
Mendiants					
Rentiers et retraités			1	1	1
Enfants à charge					128
Sans profession					
Néant ou illisible	1	1		1	2
INACTIFS	1	1	1	2	131
Agriculteurs	76	52	17	69	145
Domestiques	9(dt1)		16(dt1)	16	25
Actifs agricoles	84	52	32	84	168
Artisanat Commerce Industrie	41	7	7	14	55
Professions libérales					
Professions administratives	4	1		1	5
ACTIFS	130	60	40	100	230
TOTAL					361

St Péran 1891

	hommes	femmes mariées	femmes seules	femmes	total
Mendiants					
Rentiers et retraités	4		2	2	6
Enfants à charge					106
Sans profession	1	1	16	17	18
Néant ou illisible		2		2	2
INACTIFS	5	3	18	21	132
Agriculteurs	56	2	16	18	74
Domestiques	11		14(dt2)	14	25
Actifs agricoles	67	2	28	30	95
Artisanat Commerce Industrie	49	3	2	5	54
Professions libérales	1				1
Professions administratives	5		1	1	6
ACTIFS	122	62(dt57m*)	36(dt3m*)	98(dt60m)	220
TOTAL					352

*Il s'agit de 57 et 3 femmes ménagères

St Péran 1911

	hommes	femmes mariées	femmes seules	femmes	total
Mendiants					
Rentiers et retraités					109
Enfants à charge					11
Sans profession	3	3	5	8	11
Néant ou illisible		2		2	2
INACTIFS	3	5	5	10	122
Agriculteurs	68	43	17	60	128
Domestiques	7		11(dt1)	11	18
Actifs agricoles	75	43	27	70	145
Artisanat Commerce Industrie	34	9	7	16	50
Professions libérales					
Professions administratives	7		2	2	9
ACTIFS	116	66(dt14m*)	40(dt3m*)	106(dt17m)	222
TOTAL					344

*Il s'agit de 14 et 3 femmes ménagères

St Thuria 1851

	hommes	femmes mariées	femmes seules	femmes	total
Mendiants	1		3	3	4
Rentiers et retraités	1	1	5	6	7
Enfants à charge					384
Sans profession					
Néant ou illisible	12				12
INACTIFS	14	1	8	9	407
Agriculteurs	160	17	35	52	212
Domestiques	51(dt2)		65(dt1)	65	116
Actifs agricoles	209	17	99	116	325
Artisanat Commerce Industrie	47	5	8	13	60
Professions libérales					
Professions administratives	6				6
ACTIFS	264	149(dt127rien*)	128(dt20rien*)	277(dt147r)	541
TOTAL					948

*Il s'agit de 127 et 20 qualifiées de "néant"

St Thuria 1891

	hommes	femmes mariées	femmes seules	femmes	total
Mendiants	1				1
Rentiers et retraités	4		9	9	13
Enfants à charge					258
Sans profession					
Néant ou illisible	7	17	4	21	28
INACTIFS	12	17	13	30	300
Agriculteurs	260	118	135	253	513
Domestiques	57(dt2)		64(dt6)	64	121
Actifs agricoles	315	118	193	311	626
Artisanat Commerce Industrie	43	16	12	28	71
Professions libérales					
Professions administratives	5		2	2	7
ACTIFS	365	134	213	347	712
TOTAL					1012

St Thuria 1911

	hommes	femmes mariées	femmes seules	femmes	total
Mendiants					
Rentiers et retraités	2		4	4	6
Enfants à charge					376
Sans profession	8		8	8	16
Néant ou illisible	12				12
INACTIFS	22		12	12	410
Agriculteurs	175	53	62	115	290
Domestiques	57(dt4)		41(dt2)	41	98
Actifs agricoles	228	53	101	154	382
Artisanat Commerce Industrie	80	17	12	29	109
Professions libérales					
Professions administratives	9	1	3	4	13
ACTIFS	321	153(dt82rien*)	139(dt21rien*)	292(dt103r)	613
TOTAL					1023

*Il s'agit de 82 et 21 femmes qualifiées de "néant"

Treffendel 1851

	hommes	femmes mariées	femmes seules	femmes	total
Mendiants			3	3	3
Rentiers et retraités	2		3	3	5
Enfants à charge					289
Sans profession	2	1	1	2	4
Néant ou illisible	1	2	1	3	4
INACTIFS	5	3	8	11	305
Agriculteurs	217	149	119	268	485
Domestiques	35		52	52	87
Actifs agricoles	252	149	171	320	572
Artisanat Commerce Industrie	52	12	8	20	72
Professions libérales	2				2
Professions administratives	4		1	1	5
ACTIFS	310	161	180	341	651
TOTAL					956

Treffendel 1891

	hommes	femmes mariées	femmes seules	femmes	total
Mendiants					
Rentiers et retraités	4	2	11	13	17
Enfants à charge					306
Sans profession					
Néant ou illisible		6		6	6
INACTIFS	4	8	11	19	329
Agriculteurs	236	136	124	260	496
Domestiques	38		39(dt3)	39	77
Actifs agricoles	274	136	160	296	570
Artisanat Commerce Industrie	59	16	20	36	95
Professions libérales	2				2
Professions administratives	12		2	2	14
ACTIFS	347	152	185	337	684
TOTAL					1013

Treffendel 1911

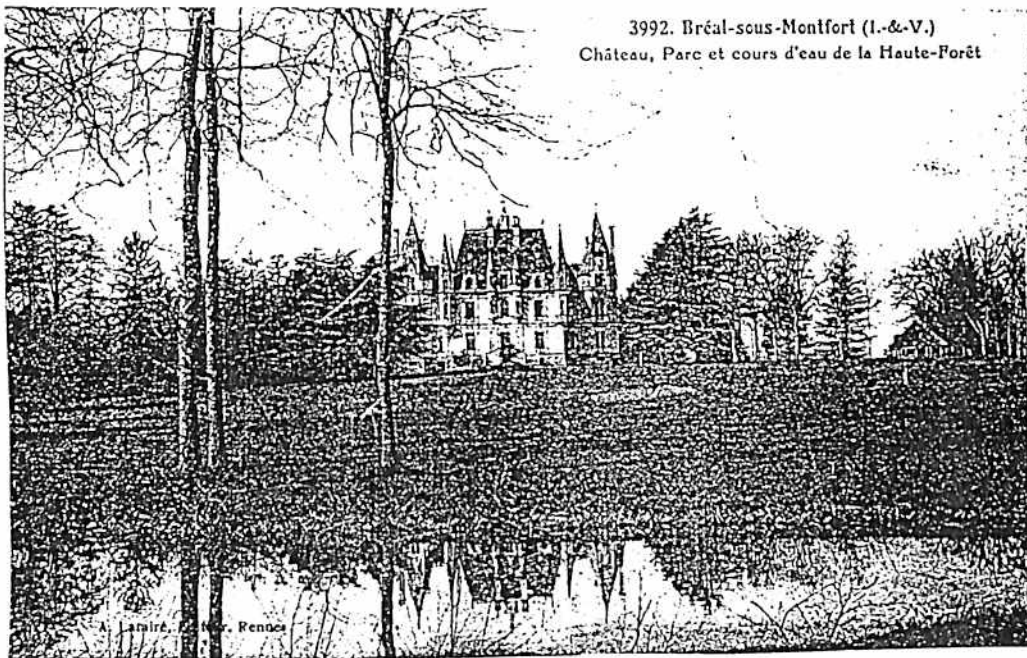
	hommes	femmes mariées	femmes seules	femmes	total
Mendiants					
Rentiers et retraités	2		2	2	4
Enfants à charge					260
Sans profession	1		4	4	5
Néant ou illisible	14	8	19	27	41
INACTIFS	17	8	25	33	310
Agriculteurs	203	121	78	199	402
Domestiques	49(dt3)		35(dt10)	35	84
Actifs agricoles	249	121	103	224	473
Artisanat Commerce Industrie	44	17	11	28	72
Professions libérales	2				2
Professions administratives	9	3	2	5	14
ACTIFS	307	143(dt2m*)	128(dt2m*)	271(dt4m)	578
TOTAL					888

*Il s'agit de 2 et 2 femmes ménagères

Annexe n° 10 : Châteaux de la Haute-Forêt en Bréal et des Longrais en St Thurial.⁷

Le château de la Haute-Forêt, situé en bordure du Meu près de Mordelles, appartenait au milieu du XIX^{ème} siècle à la famille De St Meleuc ; un De St Meleuc est membre du conseil municipal de Bréal de 1878 à 1892 (élections municipales de Bréal, ACBr 1K24 B164).

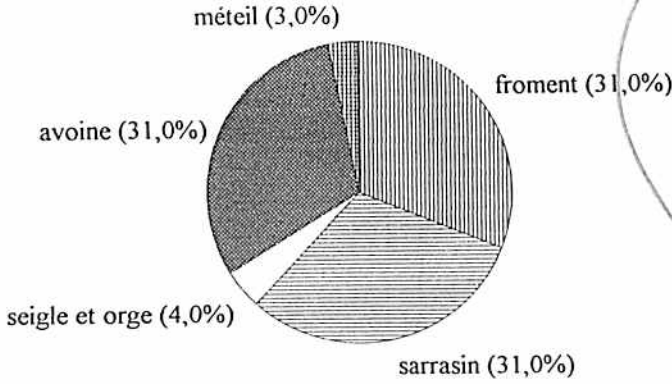
Les Le Mintier de St André sont propriétaires du château des Longrais de 1851 à 1911 (d'après les recensements).



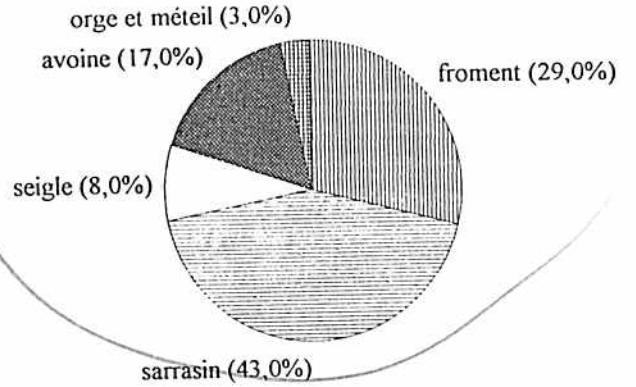
⁷ Cartes respectivement issues des fonds privés de M.M. Michel Bohuon de Bréal et Hervé Piel de St Thurial.

Annexe n° 11 : Graphiques par secteurs des terroirs céréaliers cantonal et communaux de 1852 à 1914.

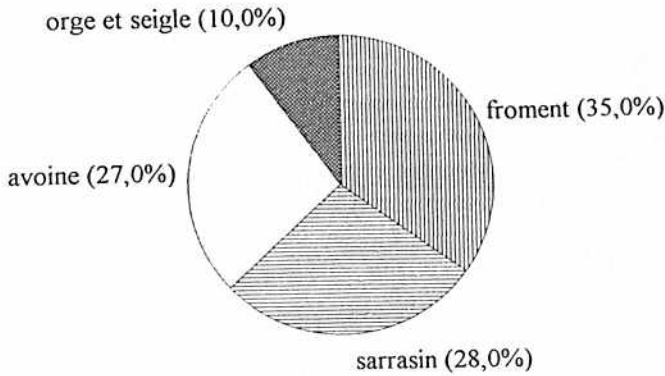
Surface céréalière cantonale en 1852



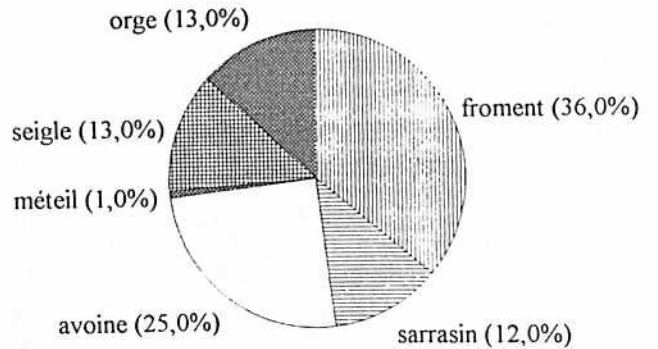
Surface céréalière cantonale en 1860



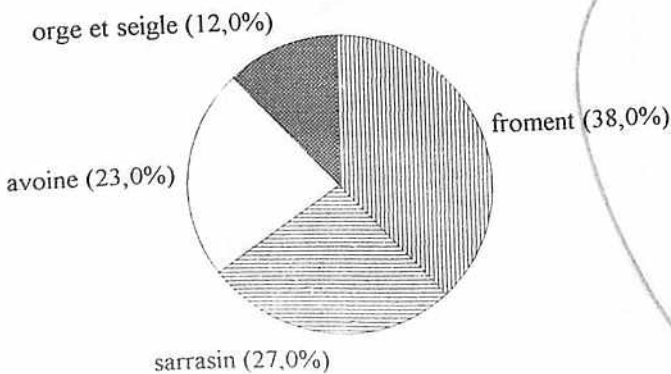
Surface céréalière cantonale en 1910



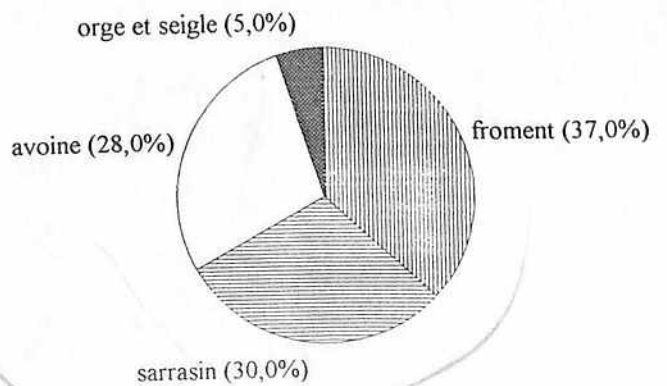
Surface céréalière thurialaise en 1914



Surface céréalière plélanlaise en 1914

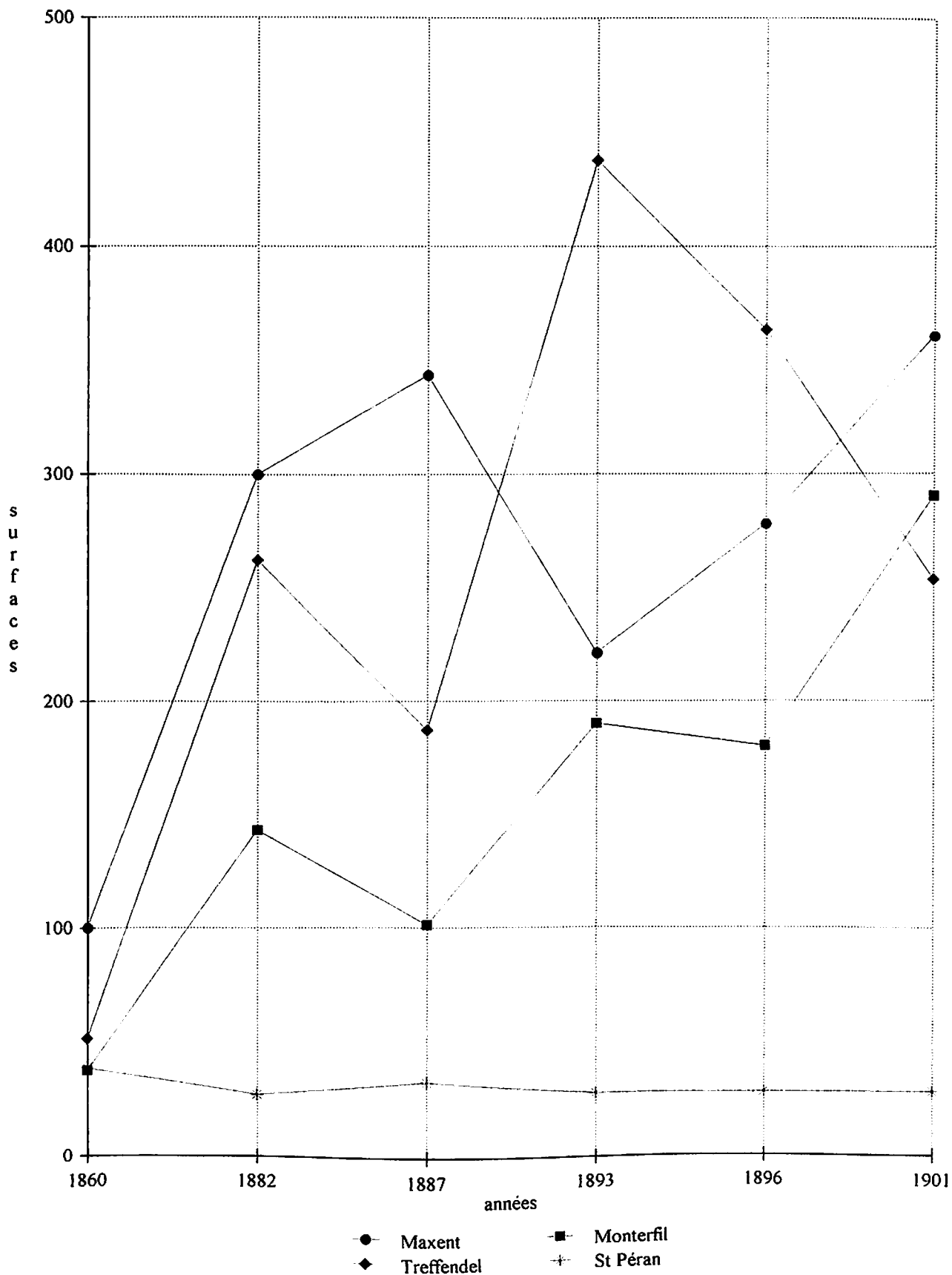


Surface céréalière paimpontaise en 1912



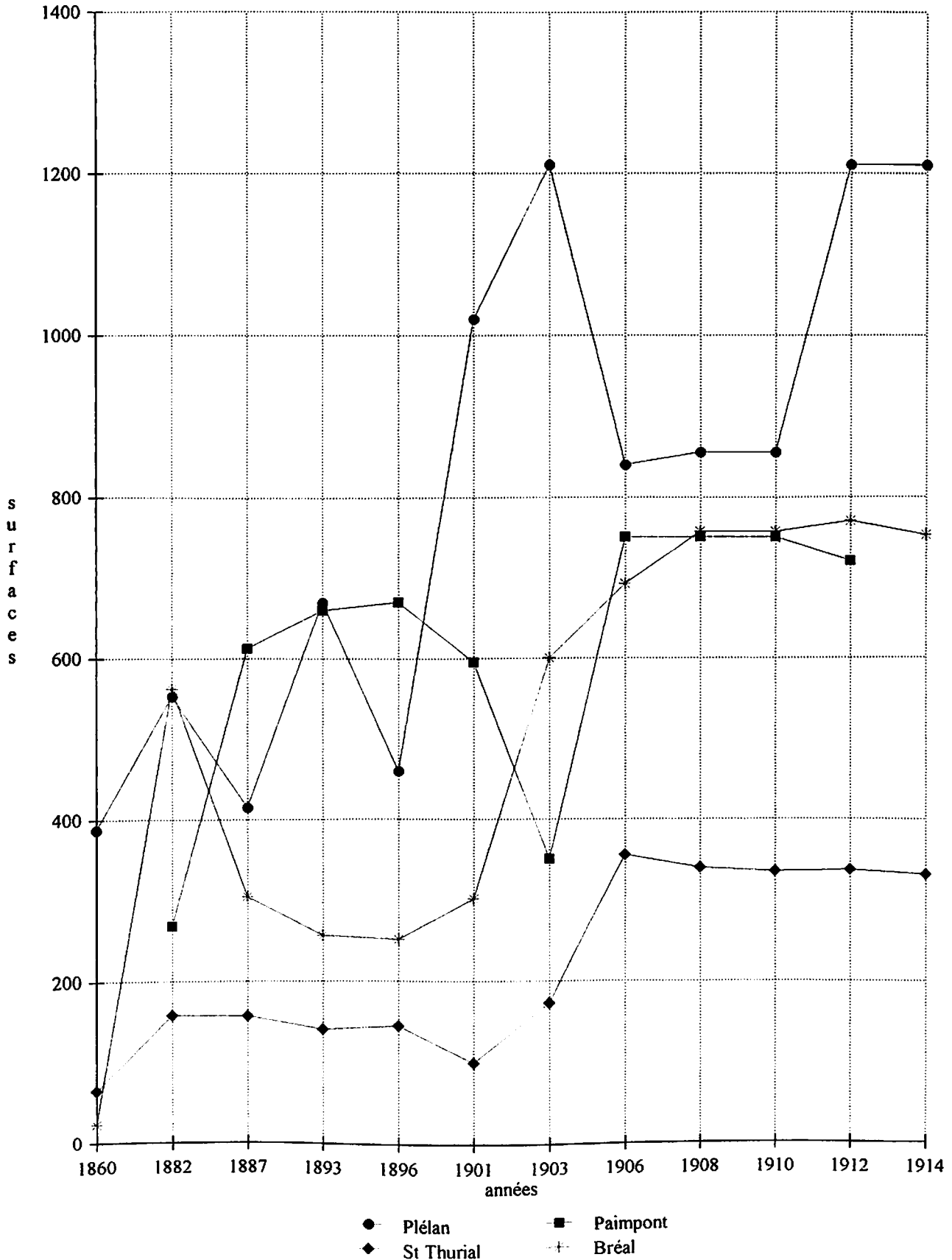
Annexe n°12 : Graphique présentant l'évolution des surfaces en plantes sarclées, prairies artificielles et fourrages de Maxent, Monterfil, St Péran et Treffendel de 1860 à 1901.

(en hectares)



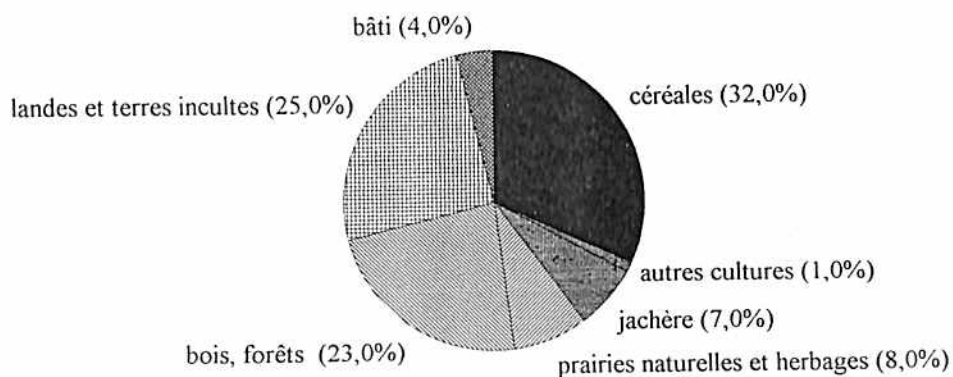
Annexe n°13 : Graphique présentant l'évolution des surfaces en plantes sarclées, prairies artificielles et fourrages de Bréal, Paimpont, Plélan et St Thurial de 1860 à 1914.

(en hectares)

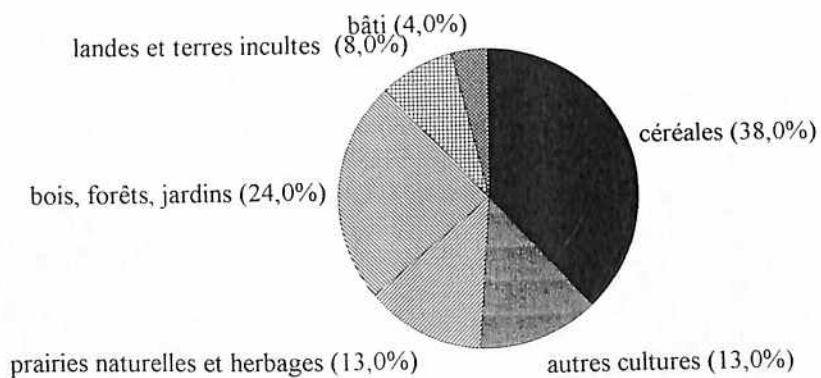


Annexe n° 14 : Graphiques par secteurs du terroir cantonal en 1852 et 1910.

Terroir du canton en 1852

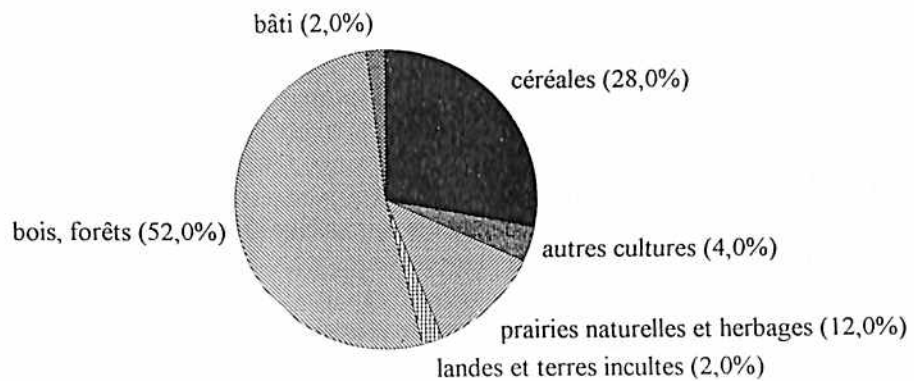


Terroir du canton en 1910

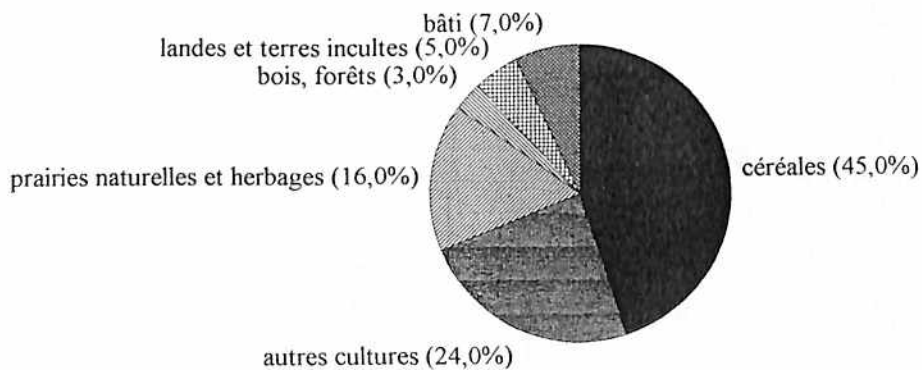


Annexe n° 15 : Graphiques par secteurs des terroirs paimpontais, plélannais et bréalais à la veille de la seconde guerre mondiale.

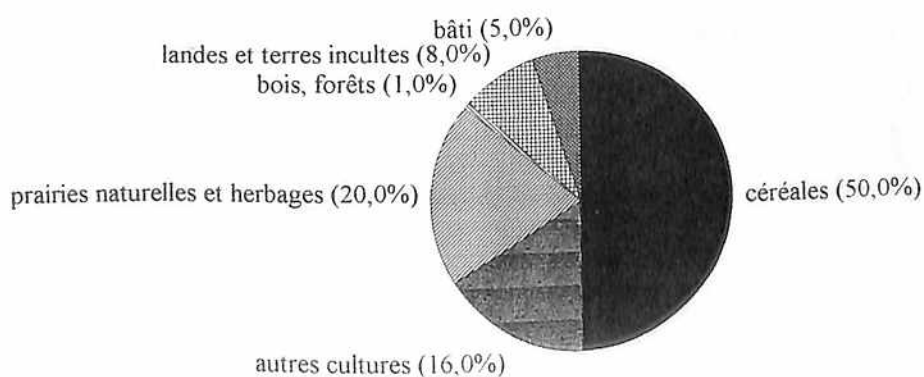
Terroir paimpontais en 1912.



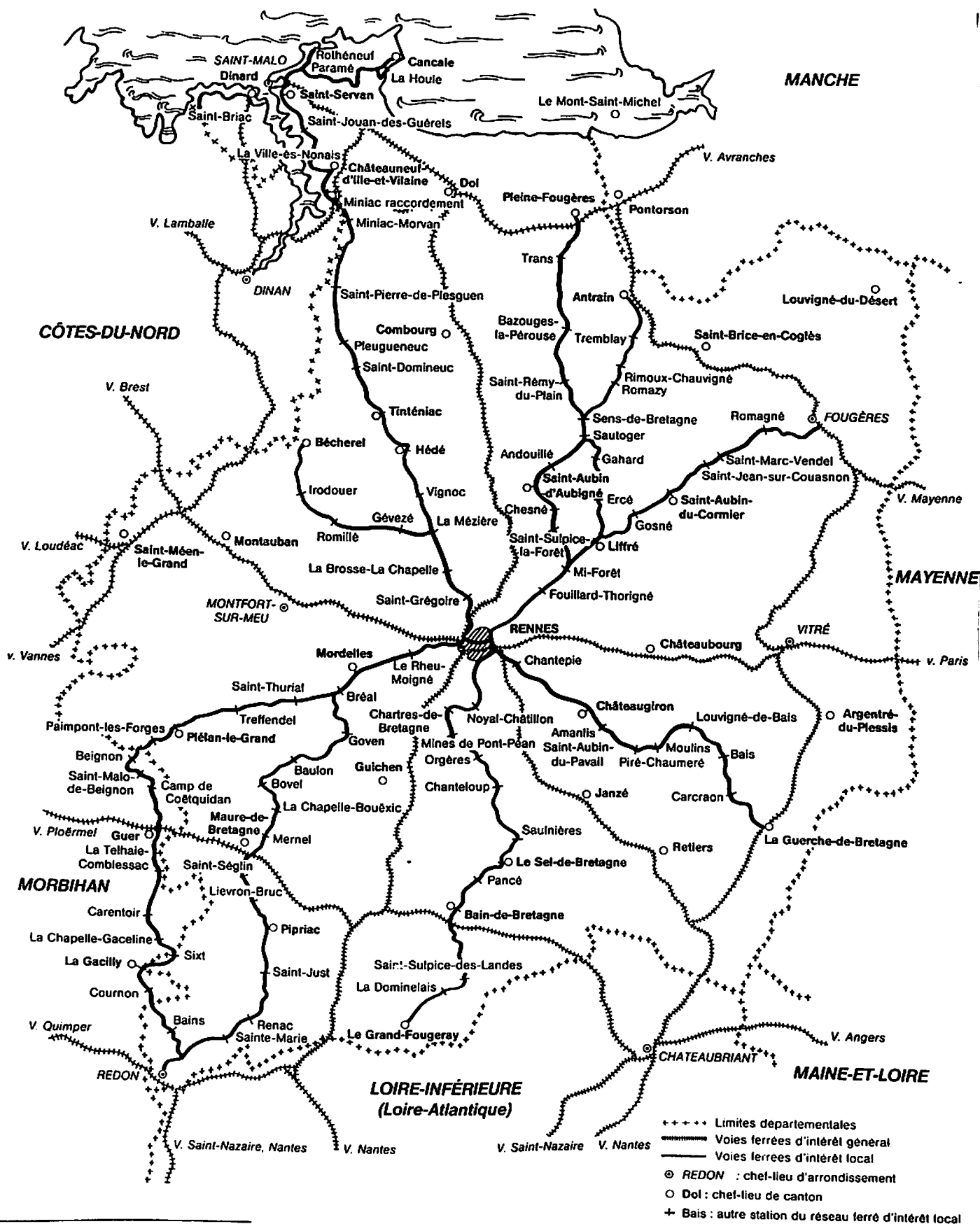
Terroir plélannais en 1914.



Terroir bréalais en 1914.



Annexe n° 16 : Carte du réseau ferroviaire d'Ille-et-Vilaine.⁸



⁸ Alain de Dieuleveult, Jean Edom, *Petits trains d'Ille-et-Vilaine...*, ouvrage cité, p. 11.

Annexe n° 17 : Brouillon d'un document sur l'avis des conseillers municipaux de Plélan au sujet de l'implantation d'une succursale de la Banque de France en Ile-et-Vilaine, à Rennes ou à St Malo (ACPI 2F1 B70).

Les conseillers municipaux de Plélan se sont réunis aujourd'hui avec
1880 pour conférer entre eux de l'établissement projeté d'une succursale de la
Banque de France dans le département d'Ile et Vilaine. Il en question de fonder
cette succursale à Rennes ou à St Malo. Les sousignés après avoir minutement
réfléchi ont été d'avis à l'unanimité, que Rennes devrait sans hésitation être
choisi.

Plélan en particulier se trouve le pays qui l'environne fait un commerce considé-
rable avec Rennes. ce commerce consiste en bois, écorces, froments, avoines, etc.
La forge de pompont qui occupe de cinq à six cents ouvriers pour la
travaux spéciaux de la fabrication du fer, emploie en outre ~~la~~ la plupart
des habitants qui en commun qui l'environne pour l'exploitation des mines
des charbons; ces mines pour le Commerce; pour le transport des minerais
de la castine de ~~cette industrie qui vitifie tout~~

nos pays, n'ont point de relations avec St Malo qui se trouve placé
trop loin d'ici à l'extrémité du département. d'ailleurs tous les produits
n'y trouveraient point le débouché que Rennes nous offre facilement et d'une manière
constante

Les nos commerçants ont leurs habitudes à Rennes et ~~opèrent leur commerce~~
c'est-à-dire qu'ils tiennent de l'argent pour alimenter leur opérations. Il arrive souvent
quelquefois que les fonds y sont rares et ne peuvent suffire à nos besoins.
alors les transactions se ralentissent au grand détressement de tout le monde.

par ces motifs le sousigné demandent instamment que la succursale
de la Banque de France soit établie à Rennes ou elle sera bien en plus grand
avantage.

si ~~cette~~ cet établissement devait au contraire se trouver placé à St Malo,
il deviendrait
sans aucun résultat pour ~~le pays~~; Il serait même à craindre
que les affaires se trouvant attirées à ~~l'extrémité~~ ^{au} l'extrémité du département
création d'un ^{grand} établissement de banque à St Malo dans nos pays
n'en souffrirent beaucoup; ~~parce que~~

Les conseillers municipaux de Plélan se sont réunis aujourd'hui
--- avant 1850 pour entre eux de l'établissement projeté et une
succursale de la Banque de France dans le département 35. Il est
question de fonder cette succursale à Rennes ou à Saint Nalo.
Les sous-signés après avoir mûrement réfléchi ont été d'avis à l'unanimité,
que Rennes devrait sans hésitation être choisie
Plélan en particulier et tous les pays qui l'environnent font un commerce
considérable avec Rennes; ce commerce consiste en cuirs, icôres, froment,
avoine --- Les forges de Paimpont qui occupent de 5 à 600 ouvriers pour
leurs travaux spéciaux de la fabrication du fer, emploient en outre la
plupart des habitants des communes qui l'environnent pour l'exploitation
des bois, des charbons; les icôres pour les tanneries; pour les transports du
minerai, de la castine ---

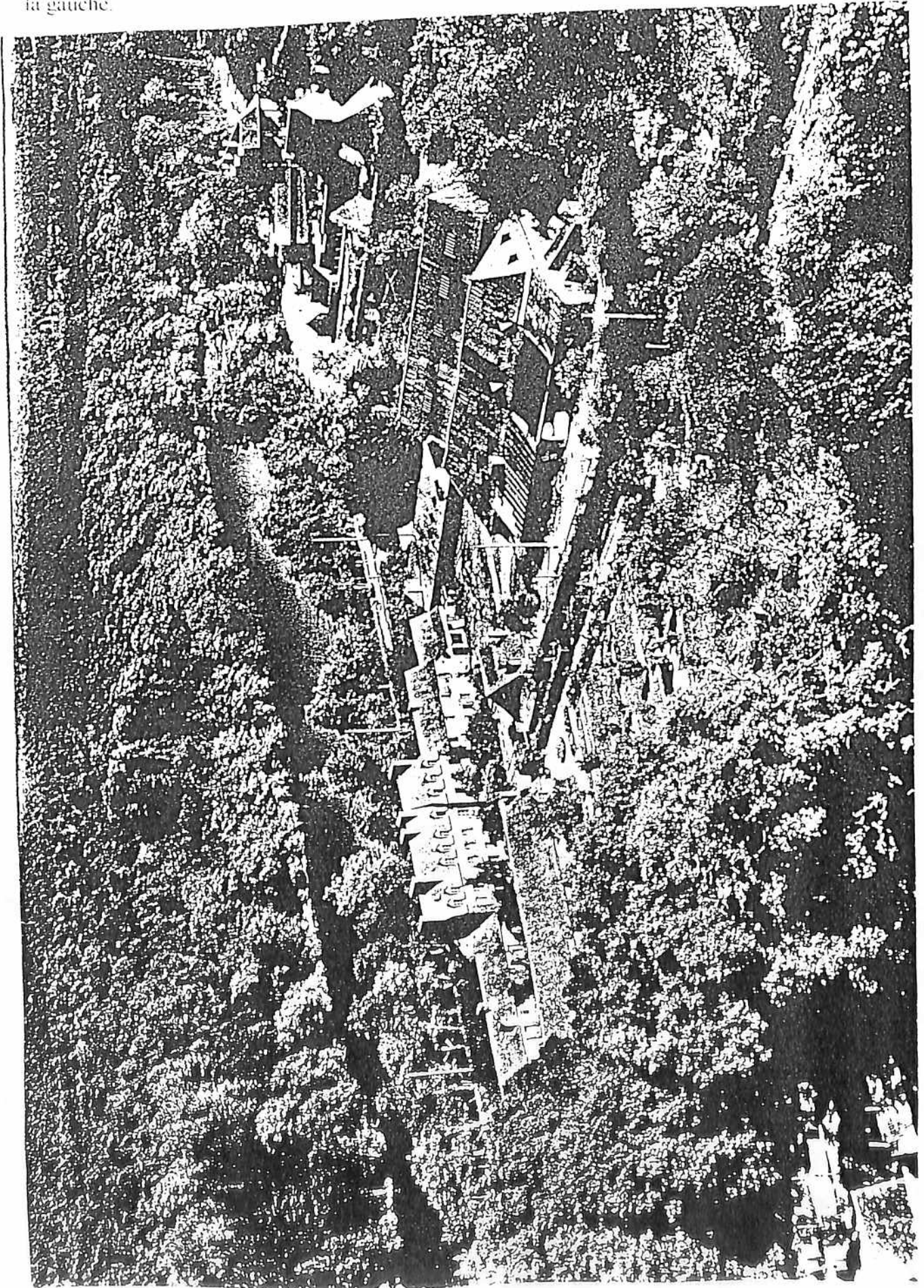
Nos pays n'ont point de relation avec Saint Nalo qui se trouve placé trop
loin d'eux et à l'extrémité du département. D'ailleurs nos produits
n'y trouveraient point le débouché que Rennes nous offre facilement
et d'une manière constante

Tous nos commerçants ont leurs habitudes à Rennes; c'est là qu'ils
trouvent de l'argent pour alimenter leurs opérations; il arrive
cependant quel quefois que les fonds y sont rares, et ne peuvent
suffire à nos besoins; alors les transactions se ralentissent au
grand détriment de tout le monde.

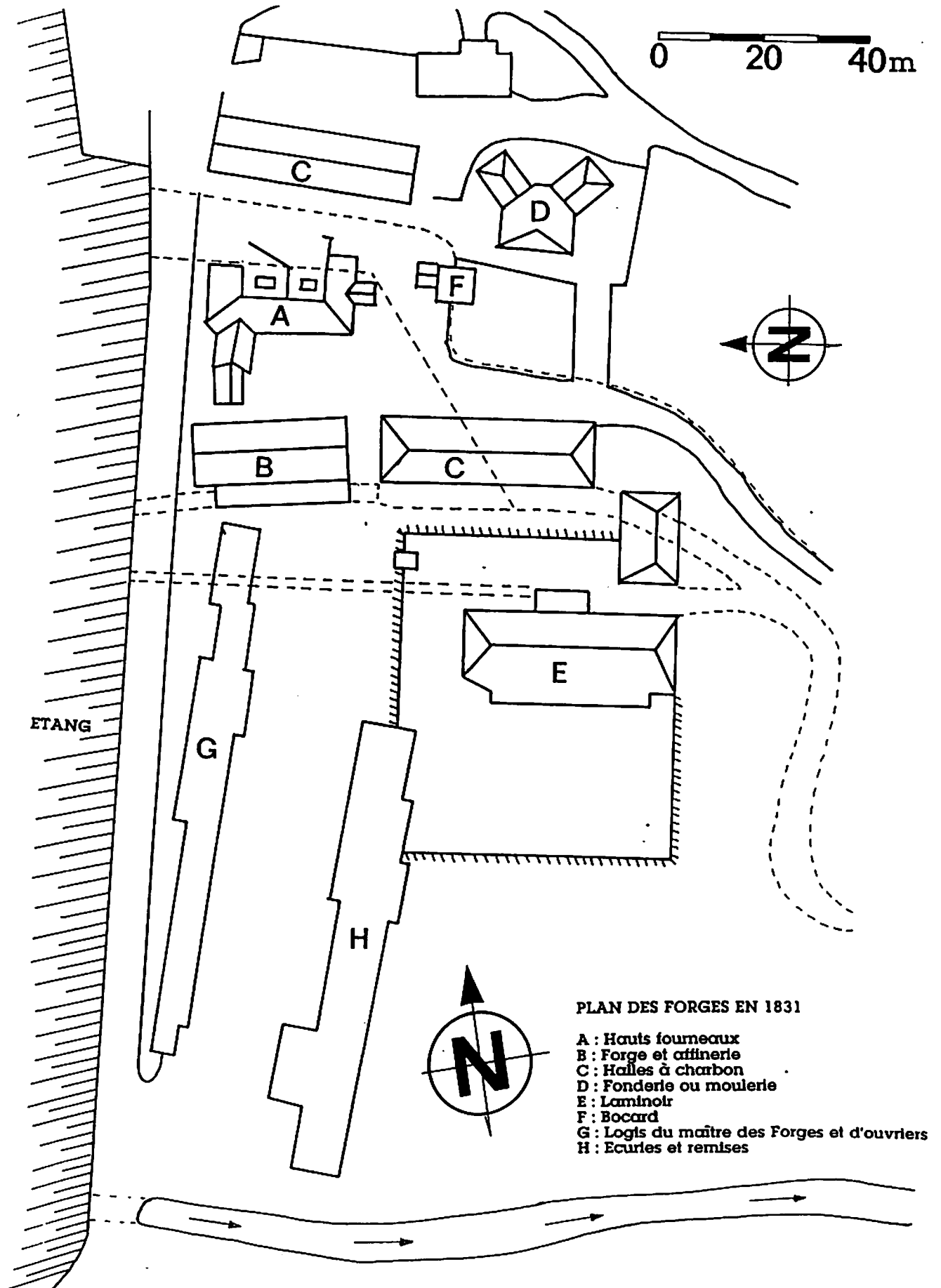
Pour ces motifs, les sous-signés demandent instamment que la
succursale de la Banque de France soit établie à Rennes où elle
leur sera du plus grand secours!
Si cet établissement devant au contraire se trouver placé à Saint Nalo
il deviendrait sans aucun résultat pour eux; il serait même à
craindre que les affaires se trouvant altérées au loin par la
création d'un grand établissement de banque à Saint Nalo
nos pays n'en souffrissent beaucoup.

Annexe n° 18 : Vue d'ensemble des forges à notre époque (photo appartenant à Guy Larcher).

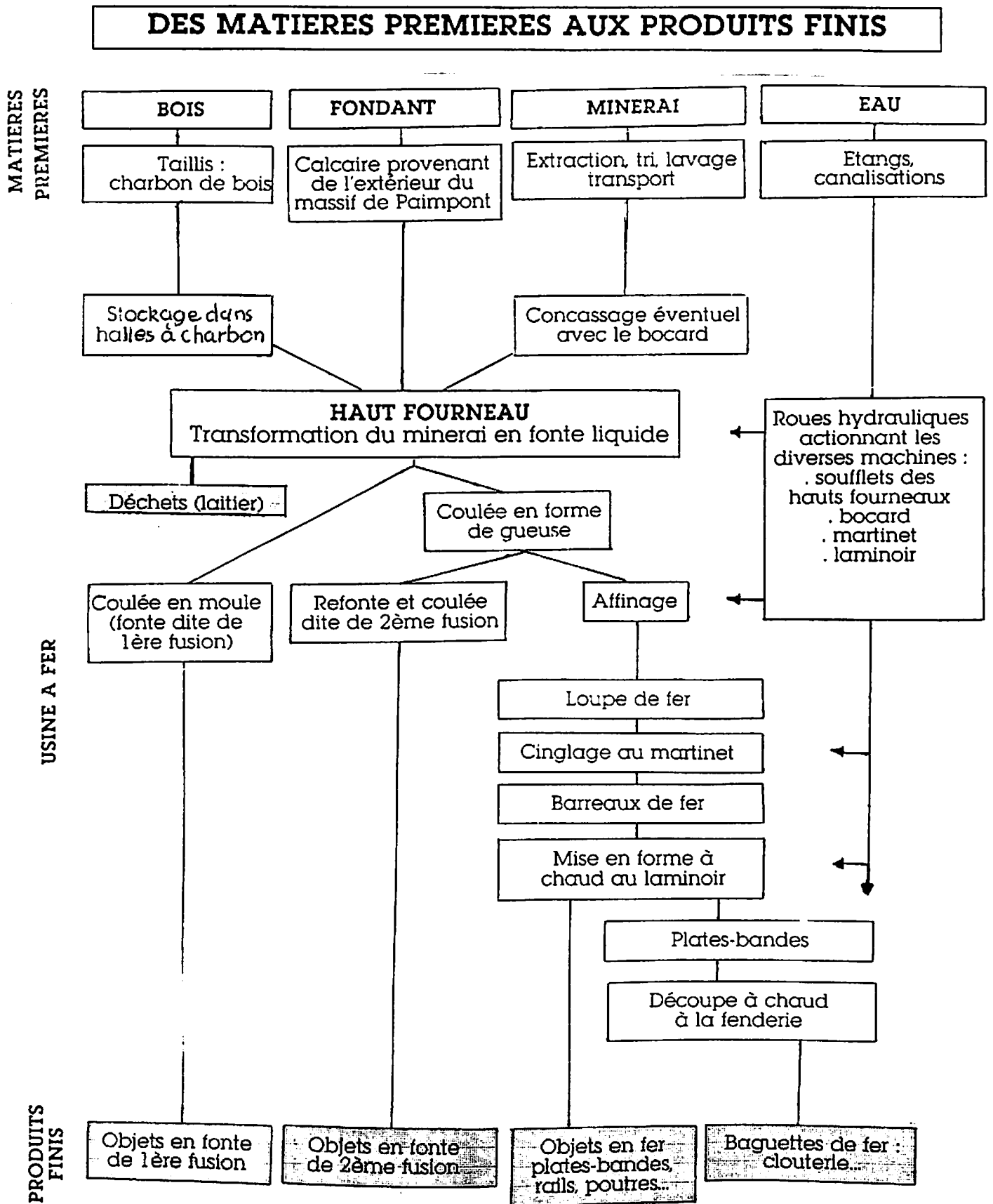
On remarque nettement le logis imposant du maître des forges au centre de la photo sur la gauche.



Annexe n° 19 : Plan des forges de Paimpont en 1831 (tiré de "Les forges de Paimpont...", article cité, figure 3).



Annexe n° 20 : Le cycle de la production des forges de la grande époque (Des matières premières aux produits finis ; "Les forges de Paimpont...", article cité, p. 30).



Annexe n° 21 : Lettre du 17 mars 1856 de Adolphe Toulon, fondé de pouvoir de la Société Ozon, à la préfecture d'Ille-et-Vilaine sur l'implantation d'un four à chaux à St Thurial et plan fourni à l'appui du dossier (ADIV 5M265).

Monsieur le Préfet
d'Ille-et-Vilaine.

Monsieur le Préfet

Le Soussigné Gérant de la
Société Ozon de la
Maison de la Motte

à l'honneur de Vous en proposer
que cette Société se propriétaire dans
la commune de St Thurial un
four à chaux à feu continu au bois
de la Motte sur le plan ci joint
à l'appui du dossier n° 807
(voir de la Motte)

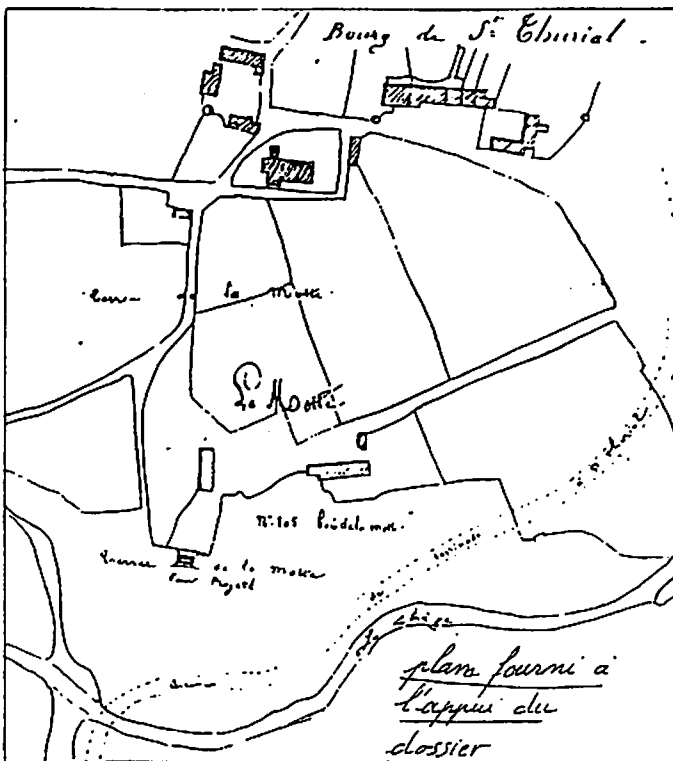
M. vient de vous priez Monsieur
le Préfet de vouloir bien faire procéder
aux formalités précitées pour obtenir
l'autorisation de lever la construction d'un
four à chaux.

L'importance de cette fondation
pour l'amélioration de l'agriculture dans
ce pays, le doit rendre agréable par le
prix de la culture en projet et
contre la fabrication avancée pour les
besoins des communes de la région
vous seront reconnaissant Monsieur le
Préfet l'autorisation d'un prompt avis
M. Ozon vous en prie Monsieur le
Préfet pour vous en remercier. De donner
la plus prompt réponse possible à
l'urgence. Bien entendu.

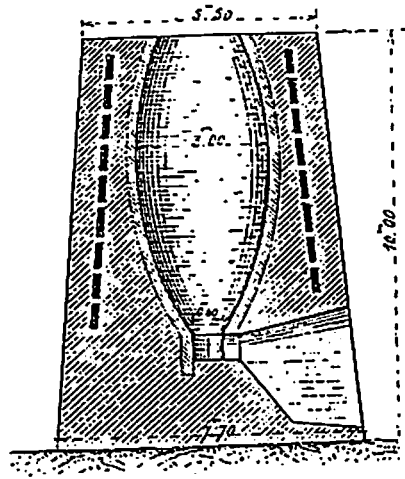
Et à St-Thurial d'être

Monsieur le Préfet
Vostre bien dévoué
Adolphe Toulon

Mars 17 1856



Annexe n° 22 : Calcination continue à courte flamme, explication du fonctionnement du four à chaux de St Thurial.⁹



Calcination continue à courte flamme. On mélange en général le combustible et le calcaire, par couches alternatives ; les fours qui servent à ce mode de cuisson doivent présenter à leur base des ouvertures suffisantes pour que la chaux puisse être retirée facilement pendant le cours de l'opération. Les combustibles employés sont ceux que nous avons déjà indiqués ; en Angleterre, on substitue fréquemment le coke à la houille on obtient de cette façon une chaux beaucoup plus pure. Le four est chargé par le gueulard ; les couches alternatives varient suivant la nature du combustible employé et de la pierre. On doit autant que possible, pour la régularité de l'opération, composer les couches de pierres de fragments d'égale grosseur. La forme qui convient le mieux aux fours est celle d'un tronc de cône renversé, ou une forme telle que les sections horizontales diminuent graduellement en allant vers la base. L'allumage et la conduite du feu se font comme nous l'avons indiqué pour les fours intermittents.

⁹ Tiré de Hervé Piel, "Le four à chaux", article cité.

<u>Table des annexes</u>	pages
<u>Annexe n° 1</u> : Carte de l'Ille-et-Vilaine par commune et par canton.....	133
<u>Annexe n° 2</u> : Carte de l'Ille-et-Vilaine avec l'arrondissement de Montfort et ses cantons.....	134
<u>Annexe n° 3</u> : Le remodelage du bourg de Plélan au XIXème siècle.....	135
<u>Annexe n° 4</u> : Le bourg de Paimpont, route de Beauvais.....	135
<u>Annexe n° 5</u> : Le bourg de Bréal.....	136
<u>Annexe n° 6</u> : Le bourg de St Thurial.....	"
<u>Annexe n° 7</u> : Le bourg de St Péran.....	137
<u>Annexe n° 8</u> : Le bourg de Maxent.....	"
<u>Annexe n° 9</u> : Tableaux par commune et par année, des chiffres bruts de population active et inactive par secteur et par sexe	138 - 145
<u>Annexe n° 10</u> : Châteaux de la Haute-Forêt en Bréal et des Longrais en St Thurial	146
<u>Annexe n° 11</u> : Graphiques par secteurs des terroirs céréaliers cantonal et communaux de 1852 à 1914.....	147
<u>Annexe n° 12</u> : Graphique présentant l'évolution des surfaces en plantes sarclées, prairies artificielles et fourrages de Maxent, Monterfil, St Péran et Treffendel de 1860 à 1901.....	148
<u>Annexe n° 13</u> : Graphique présentant l'évolution des surfaces en plantes sarclées, prairies artificielles et fourrages de Bréal, Paimpont, Plélan et St Thurial de 1860 à 1914.....	149
<u>Annexe n° 14</u> : Graphiques par secteurs du terroir cantonal en 1852 et 1910.....	150
<u>Annexe n° 15</u> : Graphiques par secteurs des terroirs paimpontais, plélanais et bréalais à la veille de la seconde guerre mondiale.....	151
<u>Annexe n° 16</u> : Carte du réseau ferroviaire d'Ille-et-Vilaine.....	152
<u>Annexe n° 17</u> : Brouillon d'un document sur l'avis des conseillers municipaux de Plélan au sujet de l'implantation d'une succursale de la Banque de France en Ille-et-Vilaine, à Rennes ou à St Malo.....	153
<u>Annexe n° 18</u> : Vue d'ensemble des forges à notre époque.....	154
<u>Annexe n° 19</u> : Plan des forges en 1831.....	155
<u>Annexe n° 20</u> : Le cycle de la production des forges de la grande époque.....	156
<u>Annexe n° 21</u> : Lettre du 17 mars de Adolphe Toulon, fondé de pouvoir de la Société Ozon, à la préfecture d'Ille-et-Vilaine sur l'implantation d'un four à chaux à St Thurial et plan fourni à l'appui du dossier.....	157
<u>Annexe n° 22</u> : Calcination continue à courte flamme, explication du fonctionnement du four à chaux de St Thurial.....	158

Table des tableaux

pages

<u>Tableau n° 1</u> : Densités des cantons de l'arrondissement de Montfort en 1851, 1901 et 1911.....	27
<u>Tableau n° 2</u> : Densités des communes du canton de Plélan en 1851, 1891 et 1911.....	28
<u>Tableau n° 3</u> : Proportions de la population éparsée des cantons de l'arrondissement de Montfort en 1901 et 1911.....	29
<u>Tableau n° 4</u> : Proportions de la population éparsée des communes du canton de Plélan en 1851, 1891 et 1911.....	30
<u>Tableau n° 5</u> : Proportions des agriculteurs des communes du canton de Plélan par rapport à la population active totale, en 1851, 1891 et 1911.....	40
<u>Tableau n° 6</u> : Proportion des différentes catégories d'agriculteurs par rapport au total des actifs agricoles masculins dans les communes du canton en 1851, 1891 et 1911.....	42-43
<u>Tableau n° 7</u> : Evolution des actifs masculins et féminins des secteurs artisanal, industriel et commerçant, libéral, et administratif, par communes et au niveau du canton de 1851 à 1911.....	46
<u>Tableau n° 8</u> : Nombre des hommes et des femmes actifs dans les différents secteurs de l'artisanat et du commerce de Bréal, Maxent, Monterfil, St Thurial et Treffendel en 1851, 1891 et 1911.....	48
<u>Tableau n° 9</u> : Liste des actifs liés aux forges ou à la forêt de Paimpont, à Paimpont et Plélan en 1846 ou 1851, 1891 et 1911.....	55
<u>Tableau n° 10</u> : Evolution du nombre de cotisants et du chiffre total des cotisations du comice de 1851 à 1874.....	65
<u>Tableau n° 11</u> : Nombre de cotisants par commune en 1853 et 1874 ; montant des cotisations respectives en 1853.....	"
<u>Tableau n° 12</u> : Répartition des foires des communes du canton de Plélan en 1889.....	100

Table des graphiques

pages

<u>Graphique n° 1</u> : Evolution de la population cantonale de 1846 à 1911.....	23
<u>Graphique n° 2</u> : Evolution de la population des "grosses" communes de 1846 à 1911.....	24
<u>Graphique n° 3</u> : Evolution de la population des "petites" communes de 1846 à 1911.....	25
<u>Graphique n° 4</u> : Evolution de la surface céréalière du canton de 1852 à 1910.....	84
<u>Graphique n° 5</u> : Evolution de la surface des différentes céréales du canton de 1852 à 1910.....	85
<u>Graphique n° 6</u> : Evolution de la surface en plantes sarclées, prairies artificielles et fourrages du canton de 1852 à 1910.....	88
<u>Graphique n° 7</u> : Evolution de la surface en pommes de terre et en raves et choux fourragers du canton de 1852 à 1910.....	89
<u>Graphique n° 8</u> : Evolution du cheptel bovin cantonal de 1852 à 1910.....	92
<u>Graphique n° 9</u> : Evolution des cheptels chevalin, porcin et ovin de 1852 à 1910..	"
<u>Graphique n° 10</u> : Cheptel cantonal par espèce en 1852.....	95
<u>Graphique n° 11</u> : Cheptel cantonal par espèce en 1910.....	"
<u>Graphique n° 12</u> : Cheptel bréalais par espèce en 1914.....	"
<u>Graphique n° 13</u> : Cheptel paimontais par espèce en 1912.....	"
<u>Graphique n° 14</u> : Cheptel plélannais par espèce en 1914.....	"
<u>Graphique n° 15</u> : Cheptel thurialais par espèce en 1914.....	"

Table des cartes postales

	pages
<u>Carte postale n° 1</u> : Les Vaux de Châtenay en Paimpont.....	18
<u>Carte postale n° 2</u> : L'hôtel Delaunay à Plélan.....	53
<u>Carte postale n° 3</u> : La fouée des charbonniers de Paimpont.....	56
<u>Carte postale n° 4</u> : Mouleurs et mécaniciens des forges.....	57
<u>Carte postale n° 5</u> : Les halles de Bréal.....	102
<u>Carte postale n° 6</u> : La Grande Rue un jour de foire.....	105
<u>Carte postale n° 7</u> : L'hôtel de ville, les Halles et le Champ de foire.....	11
<u>Carte postale n° 8</u> : Les vallées, passage du tramway.....	107
<u>Carte postale n° 9</u> : La laveuse de la mine de Paimpont.....	119
<u>Carte postale n° 10</u> : Les carrières de St Thurial.....	125
<u>Carte postale n° 11</u> : Le four à chaux de St Thurial.....	126
<u>Carte postale n° 12</u> : La fromagerie de Maxent.....	127

Table des cartes

<u>Carte n° 1</u> : Situation des communes dans le canton de Plélan.....	17
<u>Carte n° 2</u> : Situation géographique du canton de Plélan par rapport à la Bretagne.....	19
<u>Carte n° 3</u> : Bâtiments, principales minières et réseau hydrographique	114

Table des matières

	pages
Liste des abréviations.....	2
Introduction.....	3
Sources et bibliographie.....	7
Ière PARTIE : LA PHYSIONOMIE D'UN CANTON RURAL.....	16
CHAPITRE I : Géographie, administration, population : unité et originalités d'un canton rural.....	17
<i>A. Un canton à l'aspect sauvage.....</i>	"
<i>B. Identités multiples, concurrences et centralisation.....</i>	20
<i>C. Un peuplement faible et éparpillé.....</i>	22
a. une population en perte de vitesse ou le "poids-mort" paimontais.....	"
b. un canton sous-peuplé.....	26
c. une dispersion très prononcée.....	29
<i>D. Un monde en vase presque clos.....</i>	31
a. les horizons du canton à travers la mobilité géographique.....	"
* un canton peu ouvert.....	"
* qui migre ?.....	34
b. les rares étrangers.....	36
CHAPITRE II : Acteurs et activités d'une économie rurale.....	38
<i>A. Une population laborieuse et majoritairement agricole.....</i>	"
a. les bras des femmes, des vieux et des enfants.....	"
b. la prépondérance du travail de la terre.....	40
* les actifs agricoles du canton.....	"
* petits propriétaires et "prolétaires" agricoles.....	42
* enfants assistés et nourrissons : un complément de revenu salubre.....	44
<i>B. Artisans, commerçants et ouvriers des forges.....</i>	45
a. cinq communes à la "population toute agricole".....	46
b. trois communes plus ouvertes aux échanges.....	52
* St Péran.....	"
* le chef-lieu.....	"
* Paimpont et ses forges.....	54
IIème PARTIE : LES TRANSFORMATIONS DE L'AGRICULTURE CANTONALE.....	59
CHAPITRE III : Pour une agriculture moderne : le comice du canton de Plélan.....	60
<i>A. Les débuts du comice (1827-1851) : un relais de la modernité.....</i>	"
a. un comité dépendant vis-à-vis de la préfecture.....	"
b. un relais de la modernité.....	61
<i>B. Le comice de 1851 à 1881 : beaucoup d'ambitions, peu de moyens.....</i>	62
a. la réorganisation du comice.....	"
b. les membres du comice : bureau et souscripteurs.....	64
* le bureau.....	"

	pages
* les souscripteurs.....	64
c. le budget.....	66
d. le concours : modalités, pertinence, impact.....	67
* un nouveau concours.....	"
* les catégories des primes.....	68
* l'impact du concours.....	70
e. de louables efforts dans un cadre trop étiqué.....	71
C. <i>Le comice de 1888 à 1913 : vers l'accaparement idéologique</i>	73
a. "la fête du canton".....	"
b. notabilités et politiques.....	75
* un large cercle de notables.....	"
* un "lobby" de conservateurs.....	76
CHAPITRE IV : La révolution agricole du canton de Plélan.....	79
A. <i>Les archaïsmes de l'agriculture cantonale</i>	
B. <i>Les nécessaires progrès de la culture</i>	80
a. de considérables efforts de conquête	"
b. ... et d'amélioration des terres.....	82
c. l'affirmation des céréales.....	83
d. le succès des cultures nouvelles.....	87
e. châtaignes et pommes à cidre : un déclin des productions traditionnelles ?...	90
C. <i>Le nouveau visage de l'élevage</i>	91
a. un recentrage du cheptel au profit des bovins, des chevalins et des porcins....	"
b. les produits de l'élevage.....	96
IIIème PARTIE : LES AGENTS MODERNISATEURS DE L'ECONOMIE CANTONALE	98
CHAPITRE V : Des facteurs de modernisation de l'agriculture.....	99
A. <i>L'essor des foires et des marchés</i>	"
a. un "développement extraordinaire des foires".....	100
b. un "commerce considérable de viande de boucherie, de beurre, de miel et d'autres denrées analogues".....	103
B. <i>Le chemin de fer, un instrument d'ouverture du canton</i>	106
a. la mise en place de la ligne Rennes-Plélan.....	"
b. quelle utilisation du réseau ?.....	108
C. <i>Un recours très limité au crédit et autres associations agricoles</i>	109
a. de 1850 à 1861, la période des tâtonnements.....	"
b. 1884-1910 : une paysannerie passive.....	111
CHAPITRE VI : Quelles industries ?.....	113
A. <i>Vie et mort d'une industrie rurale : les forges de Paimpont</i>	"
a. apogée et déclin des forges et des mines de Paimpont.....	"
* une "fournaise immense".....	"
* une industrie qui ne veut pas mourir.....	115
* la mine de fer du début du XXème siècle.....	118
b. un exode massif des paimpontais.....	120
B. <i>Des industries liées à l'agriculture</i>	122
a. la disparition des toiles rurales.....	"
b. le four à chaux de St Thurial.....	124
c. la fromagerie de Maxent.....	127
Conclusion	130

	pages
Annexes	133
Table des annexes	159
Table des tableaux	160
Table des graphiques	161
Table des cartes postales	162
Table des cartes	"
Table des matières	163